

---

# GIRONDE – BORDEAUX METROPOLE

## DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET CARTOGRAPHIE DES ACTEURS VERS UNE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

- Indicateurs, retours d'expérience et pistes d'action -

2014

# SOMMAIRE

---

○ Avant propos.....	p 3
○ Méthodologie.....	p 4
○ I. Introduction.....	p 6
- Contexte et enjeux de la gouvernance alimentaire	
- Visions de la gouvernance alimentaire	
- Pistes d'action vers une gouvernance alimentaire	
- Synthèses : le système alimentaire de Bordeaux Métropole/Gironde	
○ II. Une solidarité territoriale à renforcer.....	p 17
- Présentation du territoire	
- Compétences des collectivités	
- Cadres d'action	
- Dynamiques du territoire	
- Profil environnemental	
○ III. Une consommation de produits locaux et bio encore réservée aux ménages les plus aisés.....	p 28
- Pratiques alimentaires et demande de « proximité » du consommateur	
- Inégalités sociales d'accès à l'alimentation	
- Santé et alimentation	
○ IV. Une résilience alimentaire à l'échelle régionale.....	p 46
- Perte de foncier agricole et difficultés d'installations	
- Disponibilité alimentaire : un manque de productions diversifiées	
- Des filières aux débouchés parfois lointains :	
- Mixte bovin, ovins et ovin-lait	
- Bovin viande et bovin-lait	
- Volaille et palmipède	
- Pêche et coquillages	
- Maïs et céréales	
- Fruits et légumes	
- Une agriculture biologique à développer	
- De nombreuses démarches de qualité, principalement en viticulture	
- Un approvisionnement lointain de l'artisanat et des industries agroalimentaires	
- Un approvisionnement lointain des restaurateurs et de la grande et moyenne distribution	
○ V. Coordonner les initiatives citoyennes et développer l'agriculture urbaine.....	p 90
- Perte de lien entre producteur et consommateur : Circuits courts	
- Perte de lien entre urbains et ruraux : Agritourisme et pécaturisme	
- Perte de lien avec les aliments, manque d'éducation: Initiatives urbaines	
○ Bilan et suivi.....	p 110
- SWOT	
- Des pistes pour une stratégie globale	
○ Evaluation et grilles d'indicateurs.....	p 113
○ Glossaire.....	p 123
○ Lexique.....	p 124
○ Bibliographie.....	p 126
○ Carnet d'adresses.....	p 127



---

# AVANT-PROPOS

## - Présentation du projet -

### Un projet expérimental

Face à un enjeu émergent et complexe que représente les systèmes alimentaires locaux, le bureau des territoires rattaché au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), a confié à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Aquitaine l'organisation d'un projet pilote sur l'organisation de la gouvernance alimentaire urbaine dans la région.

Le MEDDE a pour rôle d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de politiques territoriales et notamment du dispositif national de reconnaissance des « projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux », qui permet d'identifier et de valoriser les innovations issues des territoires.

La thématique de la gouvernance alimentaire urbaine a été déterminée comme prioritaire par le Ministère et sera abordée lors d'un colloque national organisé par le MEDDE et ses partenaires sur la nouvelle génération d'Agenda 21 locaux en Décembre 2014.

Pour ce faire, le Comité Régional des Agendas 21 d'Aquitaine a décidé de lancer sur deux ans un chantier (réflexion/action) sur cette thématique, piloté par la DREAL et le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) avec l'appui de la DRAAF Aquitaine, de l'Agence Régionale de la Santé, ainsi que du Centre de Ressources d'Ecologie Pédagogique d'Aquitaine (CREPAQ). **La réflexion doit porter sur l'élaboration d'un politique publique de l'alimentation intégrée à l'échelle du territoire, de la « région urbaine » et son évolution probable.**

### Délimitation et intérêt du projet

Le comité régional des Agenda 21 a saisi la DREAL et désigné l'Aquitaine comme région pilote pour mettre en place un projet de gouvernance alimentaire.

En effet, l'Aquitaine s'est dotée, en novembre 2007, d'un comité régional des Agendas 21, véritable lieu d'échanges entre l'ensemble des acteurs et partenaires. Il accueille toutes les collectivités dont les Agendas 21 ont été reconnus au niveau national dans le cadre des appels à projets. Il réunit donc les services de l'État, les représentants du Conseil Régional, des Conseils Généraux, des diverses collectivités locales et les personnalités qualifiées de la société civile. Ce comité informe, encourage et accompagne les collectivités locales et leurs établissements publics dans l'élaboration des projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux.

Le choix de la région Aquitaine n'est pas anodin. Elle bénéficie d'une immigration forte et doit faire face à une population croissante et une augmentation corrélative de ses besoins en termes de logement, d'eau, d'énergie, de déplacements mais également d'accès aux ressources naturelles et à une alimentation de qualité. Les surfaces artificialisées de la région augmentent ainsi 2,6 fois plus rapidement que la population et l'étalement urbain y est bien plus accentué que la moyenne nationale. C'est aussi la région française où la température moyenne a le plus augmenté au cours du siècle dernier (+1,1°C) avec un impact plus fort que sur le reste du territoire national. On constate une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes qui provoquent des impacts grandissants sur les cultures ainsi qu'une diminution du couvert forestier et de nombreuses tensions sur la ressource en eau.

De grands pôles urbains (Bordeaux, Pays Basque) engagés dans des Agendas 21 avec une volonté de passer des actions dispersées à une vision globale et concertée ont été identifiés pour réaliser un diagnostic et proposer des pistes d'action pour cette première année de l'étude.

### Problématiques

#### Comment structurer une politique transversale locale sur l'alimentation mettant en cohérence actions et politiques sectorielles ?

Il s'agit d'analyser les initiatives existantes en termes de relocalisation du système alimentaire au sein des deux pôles urbains, en déterminant le découpage géographique le plus pertinent au vu des relations entre bassins de vie et bassins de production. Les différents pôles urbains possèdent des caractéristiques agricoles, des découpages administratifs et transferts de compétences propres qui soulèvent la complexité du diagnostic à réaliser. Celui-ci devra s'attacher à répertorier de façon dynamique et réfléchi en termes d'opportunité pour une future politique publique, les projets et politiques sectorielles extrêmement diverses qui sont déjà en place sur les territoires et qui fonctionnent de façon efficace et durable.

A partir des expériences diagnostiquées - enrichies d'entretiens de tous les acteurs du système alimentaire et d'exemples français et étrangers de politique alimentaire réussie - , l'objectif est de créer un cadre théorique afin de renforcer et d'encourager de nouvelles initiatives coordonnées. Ce parangonnage a permis d'établir des propositions d'actions en termes de gouvernance alimentaire pour une politique territoriale, intégrée aux cinq thématiques des Agendas 21.

La mise en place d'une politique alimentaire et d'une réelle gouvernance autour de ce thème complexe dépend fortement de l'intérêt qu'y porteront les collectivités et leurs responsables politiques. Au-delà de l'identification des acteurs, c'est leur capacité à s'articuler en réseau qui constitue un enjeu majeur et qui permettra de passer d'un ensemble d'actions à un vrai système de gouvernance. La multiplication des acteurs implique une superposition des échelles qui nécessite une réflexion à un projet global et l'identification des échelles territoriales d'actions appropriées.

---

# METHODOLOGIE

## - Initier une gouvernance alimentaire territoriale -

### Mise en place d'un lieu de concertation

Un Comité de Pilotage et un Comité Technique associant les acteurs clés du projet ont été mis en place par la DREAL Aquitaine. Cinq acteurs ont été clairement identifiés et se sont positionnés sur des missions liées à leur domaine d'expertise afin d'accompagner les collectivités territoriales.

- La **DREAL** pilote la démarche. Elle est chargée d'épauler les Agenda 21 et offre une approche transversale des enjeux du développement durable sur les territoires. Ce projet de gouvernance alimentaire doit permettre à la DREAL de développer une démarche novatrice d'Agenda 21.
- Le **CEREMA** : Une mission d'appui sur le sujet a été confiée au CEREMA, centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques intervenant en appui à l'État et aux collectivités locales pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques portées par les services du ministère de l'égalité des territoires et du logement (METL) et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE). Sa spécificité repose sur un ancrage territorial fort et sur son expertise dans différents domaines, notamment concernant les Agendas 21, pour répondre à la complexité du développement durable. Le CEREMA réalise le diagnostic territorial et propose un plan d'action pour le Pays Basque dans le cadre des Agendas 21.
- La **Direction Régionale de l'Agriculture (DRAAF)** pilote les politiques publiques de l'alimentation et fournit une expertise agriculture et agro-alimentaire. La DRAAF est garant de la démarche (facilitation, mise en relation, orientation), ce n'est pas un acteur technique. Elle veille à la cohérence des politiques publiques en matière d'alimentation
- L'**Agence Régionale de la Santé (ARS)** fournit une expertise sur les thématiques de la santé, notamment concernant les inégalités sociales en termes d'accès, ou encore les liens entre alimentation et activité physique et bien-être. Elle met également à disposition du projet des ressources et des outils. L'ARS assure une cohérence, articulation et synergie entre les politiques publiques de l'alimentation et de santé. Un des objectifs de ce projet pour l'ARS, est la recherche d'engagements plus qualitatifs des collectivités dans le domaine de l'alimentation et des inégalités sociales de santé
- Le **Centre de Ressource d'Ecologie Pédagogique d'Aquitaine (CREPAQ)** a pour mission de faciliter et d'animer la réflexion collective du projet. L'association CREPAQ promeut et contribue à la transition écologique en Aquitaine, basée sur la démarche « Penser global, Agir local ». Son rôle est d'être facilitateur de la cohésion territoriale dans le domaine de la gouvernance alimentaire (coordination de projets, intelligence collective, projets coopératifs et collaboratifs, création et animation de réseaux, démarches participatives, médiation environnementale, concertation territoriale, capacitation et initiatives citoyennes, éco-manifestations...)
- **La Ville de Bordeaux :**

### Méthodologie

#### 1. Définir les problématiques et les enjeux du territoire

La première étape consiste à identifier et hiérarchiser les problématiques et enjeux du territoire à prendre en compte mais également à définir les attentes des collectivités et des élus en termes de gouvernance alimentaire

#### 2. Réaliser un diagnostic territorial

Dans un deuxième temps, il est indispensable de réaliser un diagnostic territorial afin de mieux cerner les enjeux spécifiques du territoire en termes de foncier, d'agriculture mais aussi de santé, de pratiques alimentaires, etc.

#### 3. Cartographier les acteurs et les projets innovants

Le diagnostic territorial ouvrira des pistes pour la troisième étape : cartographier les acteurs et les initiatives innovantes du territoire. En effet, les deux premières étapes permettront d'identifier progressivement une typologie d'acteurs en lien avec l'alimentation et de les cartographier de façon dynamique autour des problématiques identifiées. Il est important de mettre évidence la pluralité de projets, d'objectifs, de points de vue et d'intérêts concernant l'évolution de l'alimentation mais également souligner les compétences, outils et leviers d'action de chaque acteur pour chaque enjeu. La rencontre avec les acteurs sera également l'occasion de partager le diagnostic afin de le valider.

#### 4. Identifier les leviers et préparer un plan d'action

Une meilleure connaissance des acteurs clés de l'alimentation au travers des entretiens menés révélera les leviers d'action et les freins afin de faciliter, d'encourager et de coordonner la mise en place d'initiatives visant une gouvernance alimentaire locale. Cette dernière étape sera l'occasion de proposer des pistes d'action aux collectivités selon leur cadre de compétences pour une politique co-construite mais aussi d'anticiper un suivi via des grilles d'évaluation.

---

# METHODOLOGIE

## - Problématiques, entretiens et pistes d'action -

### **Problématiques relatives à la gouvernance alimentaire**

Si certaines problématiques étudiées ne sont pas spécifiques à un territoire, d'autres y sont intrinsèquement liées. Afin de proposer à la fois une vision globale et territorialisée, certaines problématiques propres au territoire doivent apparaître au sein du diagnostic.

### **Entretiens réalisés**

Selon les acteurs locaux, les projets autour de la gouvernance alimentaire territoriale ne sont donc pas les mêmes en fonction de leurs objectifs. Il faut mettre en évidence cette pluralité de points de vue et d'intérêts concernant l'évolution de l'alimentation mais également souligner leurs compétences, outils et leviers d'action pour chaque enjeux.

Une vingtaine de collectivités locales, professionnels de chambres consulaires, de territoires de projet, d'agences d'urbanismes, d'association mais aussi d'industries agroalimentaires, de grandes et moyennes distributions ou associations de consommateurs ont contribué à ces diagnostics. Sont rassemblés dans ce diagnostic quelques idées, expériences et propositions retenues issues de ces échanges. La liste détaillée des acteurs interrogés est indiquée dans le carnet d'adresse à la fin du diagnostic.

Les entretiens réalisés ont été d'une grande richesse. Si la majorité des acteurs a été identifiée, nombreux sont ceux qui n'ont pas été interrogés par manque de temps – il est cependant indispensable des les convier dans un deuxième temps aux instances de gouvernance.

### **Pistes d'actions : formaliser une gouvernance alimentaire, encourager la relocalisation du système alimentaire**

Les pistes d'actions proposées dans ce diagnostic sont issues d'un premier benchmarking des initiatives intéressantes en France et ailleurs mais surtout des attentes et besoins définis par les acteurs lors des entretiens. Le diagnostic, ainsi que les orientations et actions qui en découlent, doivent être pleinement pris en compte dans les autres politiques sectorielles portées par la ou les collectivité(s) locale(s) du territoire. Autrement dit, la stratégie agricole et alimentaire qui se dessine doit être intégrée dès son élaboration au projet d'Agenda 21 de la Ville de Bordeaux.

Peu institutionnalisée jusqu'ici, la conception d'une nouvelle gouvernance de la chaîne alimentaire locale apparaît comme un catalyseur possible d'une nouvelle forme de partenariat plus direct et plus transparente entre ville et campagne, créateur de liens sociaux à une échelle locale et facteur d'un développement de l'économie productive pour les zones rurales et périurbaines. L'alimentation durable est un sujet éminemment transversal, permettant de relier les différentes fonctionnalités d'un territoire tout en augmentant sa résilience

---

# /. INTRODUCTION

---

# GOVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE

## - Contexte et enjeux -

### Contexte

Face à un système alimentaire agro-industriel dont les limites sont de plus en plus visibles (problèmes de santé, gaspillage alimentaire, inégalités de consommation, déficit d'équité des filières, impacts environnementaux négatifs, etc.) et à un désengagement progressif de l'Etat, les collectivités territoriales deviennent des acteurs incontournables d'un développement territorial durable. En effet, les collectivités locales et territoriales cristallisent les enjeux du développement durable et sont en première ligne de la transition écologique, sociale et économique.

Dans une réflexion de durabilité, il convient de s'interroger sur le modèle d'urbanisation que l'on souhaite voir se développer car celui-ci aura un fort impact sur nos territoires. Ce phénomène a particulièrement touché le littoral basque et a engendré une perte du foncier agricole et de sa ceinture verte irréversible. L'alimentation des populations urbaines est l'un des enjeux majeurs de durabilité associées à cette croissance urbaine.

### Enjeux pour les collectivités

Les impacts environnementaux et les conséquences du réchauffement climatique sur le système alimentaire actuel sont bien souvent les premières problématiques abordées, notamment si la première approche du sujet se fait dans le cadre des politiques de développement durable. Sont compris ici les pratiques culturelles (usages d'herbicides et d'engrais chimiques) qui polluent les sols, l'eau et l'air mais également le transport de marchandises, responsable d'une partie des émissions de GES. Le gaspillage alimentaire questionne les différents échelons du système alimentaire (production, transformation, distribution) sur leur capacité à réduire ou valoriser les pertes dans un monde aux ressources limitées.

Plus directement, les villes doivent également faire face à des attentes sociétales grandissantes de la part des consommateurs autour d'une alimentation saine, de qualité et de proximité. Les citoyens ont moins confiance dans les produits qui leur sont proposés car les liens avec les producteurs se sont perdus et la traçabilité des aliments est de plus en plus opaque.

Cependant face à une offre alimentaire toujours plus abondante et des modes de vie qui s'accroissent, les pratiques alimentaires ne s'améliorent pas. Les industriels et la grande distribution ont ainsi, par le biais des produits qu'ils diffusent et des actions de marketing qu'ils réalisent, une influence directe sur les choix alimentaires des consommateurs. Les problèmes de santé dus au manque d'activité physique ou à des excédents ou carences en certains nutriments, susceptibles d'entraîner des problèmes comme l'obésité ou de provoquer certaines maladies, se multiplient et pèsent sur le système de solidarité sociale. Ces situations touchent avant tout les populations à faible revenu ou en situation de précarité dont le nombre ne cesse d'augmenter dans le contexte actuel de crise (demandeurs d'emploi, salariés précaires, retraités, familles monoparentales, jeunes...). En effet, un faible pouvoir d'achat compromet l'accès à toute alimentation et, a fortiori, à une nourriture de qualité.

On constate également des déséquilibres territoriaux entre les communes rurales et les communes urbaines notamment en termes de développement économique. Les communes rurales subissent de plein fouet le départ des agriculteurs (le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 26% en entre 200 et 2010 et l'emploi agricole de 22% en France - RGA) mais également des entreprises du secteur agroalimentaire. Ceci implique des conséquences fortes pour l'emploi et le dynamisme économique des territoires ruraux mais révèle également les faiblesses en matière d'autonomie alimentaire des territoires urbains.

Les bénéfices d'une gouvernance alimentaire sont ainsi multiples et transversaux pour la ville et son territoire : participation à l'économie locale, participation à l'identité du territoire, participation à la préservation de l'environnement et la lutte contre la pollution, participation à l'entretien de l'espace et à l'offre de loisirs verts...C'est aussi une condition pour répondre aux enjeux de santé publique en renforçant l'offre de produits de qualité et en facilitant l'accès de toutes les populations aux produits et services agricoles environnementaux.

La relocalisation du système alimentaire permet ainsi de travailler à l'amélioration des cinq piliers du développement durable et rejoint les objectifs de nombreuses politiques publiques.

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- La conservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

# ENJEUX ET VISION DE LA GOUVERNANCE

## - La définition des experts -

Le choix du mot gouvernance n'est pas anodin et libère le projet du carcan formel et limitant de la politique publique. Cependant, la définition de la gouvernance alimentaire n'est ni stabilisée, ni unique. Quelques entretiens d'experts et recherches bibliographiques ont permis de se faire une première idée.

TERRES EN VILLES, Guide de la co-construction des politiques agricoles périurbaines d'agglomération

« La gouvernance alimentaire territoriale désigne ainsi un nouvel ensemble de coopération entre les différents acteurs et les échelons d'intervention géographiques, dont l'arène commune est l'enjeu alimentaire. »

INTERNATIONAL URBAN FOOD NETWORK, Markéta Braine-Supkova, Présidente

« La relocalisation des systèmes alimentaires peut se faire de plein de manières très différentes à travers des politiques et stratégies alimentaires locales très diverses. La solution ne sera sûrement pas une relocalisation à 100% avec des territoires autarciques mais plutôt une cohabitation intelligente entre le système alimentaire actuel mondiale avec les points négatifs qu'on lui connaît et des alternatives qui peuvent être plus locales. Ces alternatives peuvent apporter une nouvelle organisation en termes de jeux d'acteurs, une nouvelle organisation des filières en termes techniques, en termes de parcours, une nouvelle relation au territoire. Mais il y a très certainement des choses à apprendre du système actuel, ne serait-ce qu'en termes de logistique, en termes de capacité à gérer des flux, étant donné que de l'autre côté, les systèmes d'AMAP par exemple, peinent à trouver une efficacité dans le transport, dans la logistique des produits. Il faut passer par des phases de transition.

Le souci de toutes les politiques alimentaires locales, qui semblent être la solution à tous les problèmes au niveau du territoire, est qu'elles oublient trop facilement que tous ces flux, ces activités se déroulent dans le cadre de la PAC en Europe et dans le cadre des accords internationaux au niveau mondial. Il y a une sorte de structure, de cadre dont on ne pas s'affranchir aussi facilement. On a tendance à le mettre de côté quand on réfléchit très localement, or ce sont des parties prenantes du système alimentaire mondial mais aussi local qui faut prendre en compte.

Relocaliser un système alimentaire est un défi qui n'est pas évident et qui revient à bouleverser de nombreux équilibres en place depuis la deuxième guerre mondiale. Là est l'intérêt de s'intéresser aux démarches participatives, à la gouvernance car une politique alimentaire est avant tout co-construite, des orientations communes peuvent être définies mais chaque acteur y participe de par ses propres actions et objectifs. Ainsi, il faut prendre soin d'identifier toutes les parties prenantes et être en capacité à les écouter les motivations et contraintes de chacun. La mise en place d'une gouvernance est donc fondamentale pour enclencher une réflexion, comprendre comment les acteurs travaillent ensemble, comment ils s'affrontent, quels sont les enjeux et les intérêts qu'ils défendent et pourquoi. Il faut entendre le point de vue de chacun pour repérer les vecteurs communs par lesquels il est possible de parler d'une seule voix. C'est une sorte de négociation dans laquelle il faut identifier les contributions de chaque acteur du système alimentaire à un projet de territoire dont l'objectif est de garantir une alimentation durable pour tous. La gouvernance est le théâtre du changement collectif, indispensable pour repenser ensemble l'organisation du système alimentaire local.

Les forums ouverts ou ateliers participatifs permettent de poser le sujet, de le faire partager à la population, de recueillir son avis, des publics experts, des professionnels et être en mesure de rapidement échanger sur ces premiers retours, une sorte de température prise sur le terrain avec les élus locaux. Cela ne permet pas de déterminer la stratégie mais de faire remonter le ressenti terrain. C'est à coupler avec un diagnostic terrain – il faut rassembler les éléments de base pour commencer à travailler.

Une étude a permis d'identifier l'Agenda 21 comme un cadre facilitateur pour initier ce travail là. faut que l'alimentation soit un fil rouge de l'Agenda 21.

Dans l'idéal, il faudrait une sensibilisation globale des techniciens de la collectivité sur l'enjeu alimentaire en leur démontrant comment ce sujet là est naturellement en lien avec ce qu'ils font déjà et de leur montrer par la même occasion que par ce lien, ils sont tout à fait en mesure d'agir à la fois sur leurs objectifs dans le secteur qui est le leur et à la fois sur l'objectif d'une alimentation durable pour tous.

Ces questions sont nouvelles pour certains mais c'est faisable, c'est uniquement une réorganisation des acteurs, une réorganisation des filières. Cela prend du temps, qui ne correspond pas toujours aux agendas politiques – c'est un des plus gros freins que l'on peut rencontrer. Il faut trouver des arguments, des moyens pour faire comprendre notamment aux décideurs locaux, qu'une vision sur le long terme est plus pertinente, plus efficace, que c'est mieux vu auprès de la population, pour faire les choses bien il faut prendre le temps. »

---

# ENJEUX ET VISION DE LA GOUVERNANCE

## - Une définition à co-construire -

Face à une terminologie nouvelle et quelque peu abstraite, il est important de revenir sur la compréhension de la gouvernance alimentaire par les acteurs locaux mais aussi sur les notions d'alimentation durable ou de système alimentaire local. L'objectif est d'intégrer les visions et attentes de chacun pour co-construire une définition.

### Qu'est ce qu'une gouvernance alimentaire territoriale?

« La gouvernance c'est un joli mot que l'ont met à toutes les sauces. Mais il faut redonner leur contenu aux mots. Les premiers acteurs concernés ne doivent pas être les seuls à être intégrés aux processus. C'est l'affaire tout un chacun en fonction de sa catégorie, de ses compétences, de son champ d'action. La gouvernance est l'ouverture de la réflexion à des acteurs de la société civile mais moins directement concernés – notamment les collectivités. Cela fait longtemps que le monde associatif travaille sur ces questions. On doit tous être partie prenante de cette transmutation. En France, l'alimentation et la gastronomie sont très culturels, on peut travailler sur le concept de système alimentaire local. C'est également un pays très agricole de part ses surfaces et son attachement au monde paysan. »

**Véronique Bauguet**, Animatrice régionale de Terres de Liens

« J'associe la gouvernance alimentaire aux questions de cohérence et de coordination des objectifs et des moyens. C'est là l'intérêt que pourrait la Région à travailler à une harmonisation d'un système alimentaire territorialisé. Je pense que le projet de gouvernance alimentaire est intéressant et louable. Toute la difficulté est d'arriver à cerner ce qui est fait et d'en tirer tous les enseignements positifs. Par la suite, si cela suffit il faudra juste promouvoir et communiquer sur ces initiatives ou bien formaliser et organiser la systématisation des initiatives intéressantes. Il faut que les différents échelons s'informent sur les différentes politiques qu'ils mènent afin qu'on soit tous bien au courant de ce que fait chacun. Dans le cadre d'une gouvernance alimentaire territoriale, il est indispensable d'améliorer ce point là ».

**Adeline Borot**, Conseil Régional d'Aquitaine, Service Agriculture et agroalimentaire

« La production doit avoir son mot à dire aussi bien que la transformation même si la grande majorité c'est quand même les entreprises agroalimentaires, l'approvisionnement. Les producteurs individuels en Gironde, c'est un jour d'autonomie pour la CUB. Il serait utopique et illusoire, de penser que les producteurs girondins vont pouvoir nourrir sur l'ensemble de l'année l'ensemble de la population girondine. Comme il est illusoire de penser qu'avec les circuits courts on n'a plus besoin des circuits longs. Tout le monde a un peu dépassé ces stéréotypes et ces clichés. Mais ce sont des notions qui nécessitent des précisions et qui mériteraient que chaque acteur se positionnent pour donner une définition et leur rôle dans le système. »

**Alain Monget**, Directeur communication, promotion, agrotourisme à la Chambre d'Agriculture de Gironde

---

# ENJEUX ET VISION DE LA GOUVERNANCE

## - Une définition à co-construire -

**Nathalie CORADE, Maître de conférence en économie à l'Enita de Bordeaux, UMR ADES**

« Les circuits courts sont simplement une alternative pour les producteurs et les consommateurs. Si on bascule sur la notion de système alimentaire local alors cela n'implique plus que les consommateurs et les producteurs, mais l'ensemble de la chaîne alimentaire. Si l'on veut mettre en place un système alimentaire local, on peut tout à fait imaginer de mettre autour de la table tous les acteurs de la chaîne de valeur afin de voir comment ils peuvent s'organiser en circuits longs (plusieurs intermédiaires) mais locaux pour valoriser la production agricole locale, les industries locales, la grande distribution locale. C'est alors une question de gouvernance alimentaire territoriale, indispensable pour orienter le modèle économique.

Les collectivités territoriales sont au cœur de cette discussion et doivent répondre à la question suivante : comment assurer un système alimentaire local ? Créer un système alimentaire territorial, nécessite de faire un diagnostic du potentiel alimentaire puis d'interpeller nos élus décidant de l'attribution du foncier dans un premier lieu. Parler de système alimentaire local suppose obligatoirement un véritable projet territorial. On peut tout à fait imaginer des circuits longs (plusieurs intermédiaires) dans lequel il y a des producteurs qui font la matière première, des industries agroalimentaires locales qui la transforment, qui vend à un centre de distribution local et fournit le consommateur local. Cela existe déjà d'ailleurs. »

« Essayons de tendre vers l'autonomie des fermes mais également l'autonomie alimentaire des populations en redonnant du sens et une valeur à l'alimentation, au produit. On dit que l'agriculture bio ne nourrira pas assez alors qu'on est déjà face à une surproduction. Il faut déjà revoir les besoins, limiter le gaspillage. Il faut également développer les jardins partagés pour sensibiliser les gens sur le fait qu'on ne peut pas mettre n'importe quoi dans le jardin pour faire pousser les légumes. Il faut réexpliquer le cycle naturel. Il faut également revaloriser le métier d'agriculteur, nous sommes des petits indiens dans une réserve qui s'amenuisent de plus en plus »

**Valérie Gandre, maraîchère, AgroBio**

« Il faut un pilote dans l'avion et une bonne coordination dans et entre les structures. Il ne faut pas être trop dépendant de la GMS mais il faut déterminer le panier de la ménagère et où elle va le chercher. En tant que bassin de consommation, la CUB est avant tout là pour coordonner. Il faut imaginer un Comité de Pilotage qui associe la CUB, le CG, le CRA, l'Etat, l'Agence de l'eau afin de définir des objectifs en termes de qualité alimentaire, le rôle en termes de santé environnement, planification.

Il faudrait mettre en place une planification régionale qualitative en termes de surfaces alimentaires. En fonction des territoires, il faudrait définir des productions. Mais également des politiques vis à vis de l'élevage bovin, où est ce qu'on fait abattre les animaux, combien ça coûte pour faire l'aller retour jusqu'à Bazas, combien on a besoin de lait de chèvre. Faire l'étude de Rennes mais en étant plus réaliste. Viser un certain pourcentage d'autosuffisance, se fixer des objectifs quantifiables à moyen et long terme entre tous les partenaires.

-Comment on installe et on maintient les exploitations ? Qu'est ce qui nous manque ? Comment organiser de nouveaux modes d'agriculture ? Sur les toit... ? Il faut planifier de manière réaliste.

La CUB voudrait en plus écrire une politique agricole locale mais on doit la faire en transversal. On peut imaginer une Cot'Agri - comment imaginer l'agriculture du futur. Il serait intéressant que le CEREMA développe une vision transversale sur les projets de territoire et sur la gouvernance alimentaire avec la planification. La COTITA est bien placée pour faire des regroupements d'acteurs de différents horizons. »

**Dominique Stevens, Direction Nature de la CUB**



---

# ENJEUX ET VISION DE LA GOUVERNANCE

## - D'autres notions à interroger -

### L'Agenda 21 est-il un cadre d'action pertinent pour la mise en place de cette gouvernance?

« Pour mettre en place cette gouvernance alimentaire, il est intéressant de s'appuyer sur un outil qui existe déjà. Il faut éviter de créer de toutes pièces un autre système, d'autres formes de gouvernance, tout en prenant en compte la difficulté du fait que tout le monde ne comprend pas cet outil, que tout le monde ne l'applique pas de la même façon mais il faut passer par là pour travailler ensemble ».

**Adeline Borot**, Conseil Régional d'Aquitaine, Service Agriculture et agroalimentaire

« En termes de gouvernance, thème qui nous préoccupe et qu'on ne peut pas évidemment gérer tout seul, l'Agenda 21 peut être une force de frappe. L'Agenda 21 à la CUB n'est pas rattaché à la Direction Générale. C'est une direction comme une autre alors qu'elle devrait être extrêmement transversal afin de diffuser la bonne parole dans tous les services. C'est une question d'organisation. Les actions de la Direction Nature sont inscrites dans l'Agenda 21 mais ça ne va pas beaucoup plus loin. La Direction Nature est une direction de projet qui n'avance pas de la même façon. Par contre on insiste pour inscrire nos actions dans le Rapport de Développement durable chaque année. En termes d'évaluation, on essaie de travailler sur les temporalités de l'Agenda 21. »

**Dominique Stevens**, Direction Nature de la CUB

« La transversalité entre services se développe de plus en plus, nous avons des actions qui sont de moins en moins sectorialisées. Par exemple, nous faisons des réunions thématiques où on essaie de rassembler diverses directions qui s'attaquent au même sujet. De manière très pragmatique, la transversalité peut s'illustrer lors des demandes de financement ou d'accompagnement technique : on se met en relation avec nos collègues des autres départements pour suivre ensemble ces demandes et ces acteurs. Il y a également des formes plus formelles comme des comités de pilotage qui réunissent différents services. Au service agriculture, on a mis place un observatoire régional des circuits courts et de proximité. Dans cet observatoire, on a intégré les collègues de l'économie sociale et solidaire, les collègues de la direction des lycées. Sur les questions des circuits courts et de proximité, notre angle d'attaque pour la gouvernance alimentaire, nous travaillons quasiment systématiquement avec l'économie solidaire et l'éducation. Nous n'avons pas rencontré de difficultés pour se parler mais cela dépend également des personnes – si quelqu'un est motivé et s'auto investit de cette mission de coordination et de partage d'information, ça va très bien fonctionner. Cependant la principale difficulté réside dans le suivi : étant donné que ce n'est pas formalisé, si les chargés de mission changent on ne sait pas tellement qu'elle suite sera donnée à cette transversalité. Il faut institutionnaliser cette transversalité mais également compter sur les relations interpersonnelles – cela marchera toujours mieux si les gens sont proactifs et favorisent les relations.

Il y a de plus en plus de projets que l'on cherche à cofinancer ensemble plutôt que chacun avoir son prêt carré. Nous partageons les projets à cofinancer ce qui est aussi un moyen de faire connaître nos politiques respectives. Il y a une cohérence, une bonne complémentarité des différents échelons.

Le cofinancement avec d'autres collectivités est avant tout une forme de co-responsabilité et de co-suivi des projets qui sont montés. C'est une implication mais aussi une mise en réseau et une mise en cohérence de toutes nos politiques aux différents échelons. La Région possède une bonne force de frappe budgétaire mais elle a tout intérêt à travailler avec les autres collectivités notamment pour le suivi local sur le terrain que nous avons beaucoup de mal à faire. L'échelle régionale est loin, nous n'arrivons pas à aller à toutes les réunions. A la naissance des projets, nous avons du mal à être toujours présents – lorsque ce sont des réunions entre agriculteurs et entreprises pour réfléchir ensemble à l'approvisionnement d'une cantine, nous n'avons pas les moyens physiques et financiers pour suivre. Nous avons besoin de ses relais locaux et aussi de découvreurs de projets. Les échelons territoriaux inférieurs permettent de faire émerger des projets qui nous ne serions pas arrivés. Et puis une fois que ces projets sont financés, les autres partenaires permettent de faire une veille sur le terrain. On essaie de formaliser via ces comités de pilotage avec les différents financeurs. »

**Adeline Borot**, Conseil Régional d'Aquitaine, Service Agriculture et agroalimentaire

---

# ENJEUX ET VISION DE LA GOUVERNANCE

## - D'autres notions à interroger -

### Quelle est l'échelle pertinente pour la mise en place d'une gouvernance alimentaire?

« On a souvent pensé à l'envers en réfléchissant à des structures départementales ou régionales mais ça n'est pas ça le système alimentaire territoriale ; c'est avant tout ceux qui se trouvent sur le même territoire, ils doivent se connaître et apprendre à mutualiser. La bonne échelle est le Pays. Nous partons de ce que nous sommes nous et nous travaillons sur notre système alimentaire territorial. C'est mettre en réseau les producteurs locaux afin qu'ils travaillent tous pour le marché local. »

**Martine Noverraz**, Pays Médoc, Cheffe de projet

« Les territoires sont inégaux en termes d'approvisionnement local. Entre le Lot et Garonne et la Gironde ne sont pas les mêmes configurations. Dire qu'un système alimentaire local ou une gouvernance alimentaire ne doit être qu'une communauté d'agglomération ou qu'un département n'aurait pas beaucoup de sens. Je ne sais pas si l'échelle régionale est la bonne mais je pense qu'il y a beaucoup d'échelons différents. Il faut trouver une cohérence en tout cas de politiques et de stratégies entre ces différentes échelles. Il faut également faire attention à la concurrence économique qui se crée sur le terrain.

Pour la métropole bordelaise, un système alimentaire peut se faire à minima avec le département. Mais aujourd'hui, il y a beaucoup d'agriculteurs de Dordogne, de Lot-et-Garonne, des Charentes, qui approvisionnent la métropole. En volume c'est autrement plus important que le département de la Gironde. L'installation de quatre maraîchers ne changera rien, ce n'est pas ça qui suffira pour faire un système alimentaire territorialisé. Les réalités économiques ne vont pas être faciles avec le prix du foncier, qui est une problématique particulière en Gironde et dans la métropole. Cela n'aurait pas de sens idéologiquement de dire que l'on se cantonne à un approvisionnement du département. Il faut mieux se dire qu'à l'échelle d'une région nous avons la chance d'avoir une région productive, de fruits, légumes et viande que l'on exporte beaucoup au national et à l'international. Il faut essayer de faire en sorte qu'en Aquitaine, nous mangions un maximum de produits aquitains plutôt que de les envoyer à Rungis pour les retrouver chez nous. Nous pouvons déjà faire ce travail là. »

**Adeline Borot**, Conseil Régional d'Aquitaine, Service Agriculture et agroalimentaire

« L'échelle pertinente n'est pas communale, ni communautaire, c'est régional. Si on veut développer au maximum l'autosuffisance alimentaire, il faut déjà travailler avec les partenaires locaux : Lot et Garonne, Pyrénées Atlantiques, Charentes pour une raison évidente que le local représente 200km. Ce qu'on va produire sur la CUB ne suffira pas. Il faut anticiper une augmentation forte du prix des carburants, ce qui changera considérablement la donne. L'étude menée à Rennes est théorique mais intéressante. Cependant, le contexte n'est pas le même qu'à Bordeaux. Dans le périmètre de la CUB, les meilleurs terrains ont été surexploités dans les années 70. »

**Dominique Stevens**, Directeur Nature de la CUB

# PISTES D'ACTION – Gouvernance alimentaire

## ACTION 1 //

### FORMALISER UNE TRANSVERSALITÉ AU SEIN DES SERVICES ET ÉCHELONS TERRITORIAUX

#### Porteurs de l'action ←

Conseil des Elus

#### Financer son action ←

**OBJECTIFS** : L'organisation institutionnelle de la transversalité et son portage sont indispensables pour changer le modèle institutionnel, optimiser l'action publique et faire des économies d'échelle.

#### ◇ TRANSVERSALITÉ AU SEIN DES DIFFÉRENTS SERVICES DES COLLECTIVITÉS

Le service développement durable doit organiser dans le cadre de son Agenda 21 des réunions autour du thème de l'alimentation avec les différents services concernés (Parcs et Jardins, Restauration collective, Santé, Aménagement, etc. ). Le rôle de l'Agenda 21 est primordial, il doit permettre de chapeauter toutes ces réflexions et actions.

#### MESURES CONCRÈTES :

- Fixer des réunions transversales régulières – désigner un représentant chargé du suivi, définir des objectifs en commun
- Au sein de l'Agenda 21, créer un nouvel axe alimentaire ou bien identifier dans chaque axe les politiques participant à une alimentation durable pour tous (l'alimentation comme axe transversal).
- Prévoir une ligne budgétaire spécifiquement affectée à la question alimentaire

#### ◇ TRANSVERSALITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS ÉCHELONS PUBLICS DU TERRITOIRE

-afin d'assurer l'équilibre et l'articulation des échelles d'intervention

#### MESURES CONCRÈTES :

- Fixer des réunions transversales régulières – désigner un représentant chargé du suivi, présenter les politiques de chaque institution, définir des objectifs en commun
- Constituer le collège « pouvoirs publics » au sein du Conseil de politique alimentaire, élire un représentant

#### ◇ DIFFUSION DE L'INFORMATION AUPRÈS DES ÉLUS, SENSIBILISER SUR LES ENJEUX DE L'ALIMENTATION

#### MESURES CONCRÈTES :

- Réunions CG en présence des élus du territoire, faire remonter les décisions du Conseil Politique lors de réunions régulières
- Trouver des élus dans tous les services / faire un mémo pour les services « pourquoi la gouvernance alimentaire ça vous concerne également » dans tous les services.

## ACTION 2 //

### FORMALISER UNE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE : LE CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

#### Porteurs de l'action ←

#### Financer son action ←

- Se faire connaître auprès des réseaux Français
  - Réseau Rural
  - Terres en Villes
- Se faire connaître auprès des grands réseaux européens et internationaux
  - URBACT : programme européen d'échanges pour un développement urbain durable. Ce programme favoriser les échanges entre villes européennes et les aide à progresser au niveau local dans le domaine de l'alimentation durable.
    - Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) – LEADER (Liaisons entre Action de Développement de l'Economie Rurale)
    - International Urban Food Network

#### ◇ MISE EN PLACE D'UN CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

**DEFINITION** : Un conseil de politique alimentaire est une instance bénévole constituée de parties prenantes issues de l'ensemble du système alimentaire, qui a généralement pour mission d'examiner le fonctionnement d'un système alimentaire et de fournir des idées, des moyens et des recommandations sur la façon de l'améliorer. Les CPA sont composés de représentants issus du système alimentaire : producteurs, membres de l'industrie de la transformation, distributeurs et responsable de la gestion des déchets. Peut y siéger également des intervenants des secteurs de la santé, de la nutrition, de l'éducation, de l'environnement, des affaires, de l'agriculture et des associations de lutte contre la pauvreté. Des membres de la communauté et des associations de citoyens peuvent également faire partie des CPA. Il est également indispensable de faire participer les différentes collectivités territoriales et représentants de l'Etat.

**OBJECTIFS** : Le rôle du CPA est avant tout une mise en réseau des différents acteurs du territoire et la création de nouveaux partenariats et collaborations. Le CPA a également pour mission de fournir des idées et pistes d'actions pour la relocalisation du système alimentaire puis guider et faciliter la mise en œuvre des politiques.

#### MESURES CONCRÈTES :

- Créer différents collèges avec les acteurs identifiés dans la cartographie
- Les contacter pour leur exposer les objectifs et leur proposer une réunion d'acteurs (animation CREPAQ)
- Désigner un ou plusieurs référents par groupe (s'assurer d'une bonne représentativité des différents enjeux)
- Organiser un premier Conseil de Politique Alimentaire pour définir le rôle avec les acteurs et les objectifs à lui donner

#### ◇ FIXER DES OBJECTIFS COLLECTIFS

#### OBJECTIFS :

#### MESURES CONCRÈTES :

- Fixer des objectifs chiffrés sur le long terme – projeter un degré de résilience alimentaire à atteindre, s'appuyer sur les indicateurs identifiés et fixer des délais de réalisation : définition d'un référentiel alimentation durable, Charte d'engagement et de coresponsabilité
- Proposer un logo/label « Participe à un système alimentaire local » pour valoriser l'action de tous les partenaires
- Mise en place d'une monnaie complémentaire en faveur d'une relocalisation de l'économie

---

# LE SYSTEME ALIMENTAIRE DE BORDEAUX METROPOLE/GIRONDE

## - Synthèses -

### Présentation du territoire

#### Territoires de projet :

o La Gironde possède de nombreux projets de planification (9 SCoT) et 61 collectivités sont en démarche d'Agenda 21. Les pays et communautés de communes développent des projets territoriaux mais restent extrêmement dépendants de la métropole bordelaise.

o La solidarité territoriale est un enjeu important aussi bien pour la future métropole dont le dynamisme économique mais également l'approvisionnement alimentaire dépendent des territoires alentours que pour les zones rurales qui cherchent à se connecter au mieux à ce bassin de vie régional. Le Conseil Général est un acteur facilitateur de ces démarches de rapprochement.

#### Dynamiques spatiales et conditions pédoclimatiques :

o La Gironde, grâce à son climat océanique (doux et humide) et sa diversité des sols, autorise une large gamme de productions agricoles.

o La viticulture d'appellation est largement étendue, dans le Médoc, la Haute Gironde, le Libournais et l'Entre-Deux-Mers.

o La polyculture domine dans le secteur de Coutras (Nord Est), la Saintonge boisée et le nord de la CUB. Le Bazadais est orienté vers les systèmes de « polyélevage à orientation herbivores » et « grandes cultures et herbivores » et le cœur du Bazadais conserve une polyculture-élevage dominante (principalement bovins, granivores). Des cultures spécialisées sont produites telles que le maraîchage au nord ouest de Bordeaux et l'horticulture autour du Bassin d'Arcachon. (CG, Profil environnemental de la Gironde – Ressources naturelles, Atelier BKM)

### Présentation des bassins de vie

#### Pratiques alimentaires :

o La métropole bordelaise représente le principal bassin de consommation en Aquitaine, la demande en produits locaux prend de l'ampleur surtout au sein d'une population aisée, voire bobo. Cependant, il existe une marge de progrès importante afin que la population achète réellement local et développe un sentiment d'attachement au terroir. La négociation d'un prix juste sera un élément crucial dans l'intention d'achat des consommateurs métropolitains.

o Cependant, il apparaît indéniable que la demande en produits locaux existe. De nombreux types de vente directe et paniers sont déjà bien installés (nombreux marchés, AMAP mais également initiatives privées – Ruche qui dit Oui!, Paniers Fraicheurs de la SICA maraîchère). Cependant l'offre de proximité n'apparaît pas suffisante ni assez diversifiée pour devenir la seule source d'approvisionnement de ces paniers dont le nombre ne cesse d'augmenter (4 AMAP en 2007, 35 en 2014 sur la CUB).

#### Accès social à l'alimentation :

o En termes d'accès à l'alimentation, il est important de s'intéresser aux disparités économiques et sociales du territoire. Les disparités de revenu sont bien plus fortes sur le littoral et les conditions d'accès à la propriété plus difficiles. De même, le bassin de vie de la métropole bordelaise révèle de fortes précarités dans quelques quartiers de la ville et en zones périurbaines – une grande partie de la population n'a pas encore accès une alimentation saine.

o Les personnes précaires ou appartenant à des milieux défavorisés sont particulièrement sujets au surpoids et à l'obésité. Cette situation tient à la fois des raisons économiques ou budgétaires mais aussi à des facteurs d'ordre sociologique et culturel. Ainsi, le surpoids est plus fréquent dans les zones ZEP de Bordeaux et au sein des catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées.

#### Pathologies liées à l'alimentation :

o Il n'existe pas de données territorialisées, mais suite aux différents entretiens, il apparaît possible de conclure que la ville de Bordeaux suit les tendances de la Région Aquitaine. Les comportements alimentaires et la sédentarité exercent une influence directe sur la surcharge pondérale, l'obésité et le diabète, en augmentation de la prévalence annuelle (+ 5 % par an pour l'obésité, 4 % pour le diabète en Aquitaine) ". Pour autant, l'Aquitaine se situe dans une position plutôt favorable par rapport à la moyenne des régions métropolitaines.

o La Ville de Bordeaux a déjà travaillé sur l'obésité infantile à travers deux enquêtes auprès des écoles maternelles et de classes de CE2. Les résultats sont encourageants : entre 2005 et 2007 dans les écoles de Bordeaux, suite à diverses politiques de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel, on observe une diminution de la proportion des élèves de grande section de maternelle en surpoids de 8.9% à 5.8%.

---

# LE SYSTEME ALIMENTAIRE DE BORDEAUX METROPOLE/GIRONDE

## - Synthèses -

### Présentation des bassins de production

#### **Dynamiques agricoles:**

o La particularité de la Gironde concernant la perte de foncier est l'effet métropole, beaucoup de gens travaillent à Bordeaux, l'habitat permanent se déplace ce qui entraîne un démantèlement des fermes. Les installations de nouveaux agriculteurs sont difficiles car la Gironde est un territoire essentiellement viticole où les propositions de transmissions – le plus souvent en vigne – ont du mal à trouver preneurs car le coût de l'hectare est très cher. Malgré la volonté de certains agriculteurs de démarrer du maraichage, démarche fortement encouragée par les collectivités, peu de terrains sont adaptés voire disponibles pour ce type de production sur le territoire girondin.

o Les dynamiques agricoles de la Gironde sont orientées vers la vigne et le bois. Le département est le deuxième département métropolitain le plus boisé en superficie après les Landes, avec une surfaces de 483 222 ha de forêts. Son taux de boisement (47,6%) est le quatrième en France après les Landes, le Var et les Vosges.

o La viticulture représente un enjeu fort en Gironde, premier département viticole français, où le vignoble s'étend sur 120 809 ha (SAA 21012), soit près de la moitié de la surface agricole départementale. La vigne domine dans la zone estuarienne (Médoc, Haute gironde) et dans l'Entre-Deux-Mers où elle couvre 49% de la SAU. Les surfaces en vignes ont baissé de 4% en 10 ans, ce recul a été moins fort que celui du nombre d'exploitations viticoles (-23%). Parallèlement à la baisse des exploitations viticoles, on observe une augmentation de la surface des exploitations en place. Aujourd'hui, 35% du vignoble sont détenus par des exploitations de plus de 50 ha. Au-delà des surfaces, la viticulture a un poids majeur dans l'économie girondine. La viticulture domine l'économie agricole de 70% des communes du département. La prépondérance des productions végétales, au travers de la viticulture, ne laisse que peu de place à l'élevage. (CG, Profil environnemental de la Gironde, 2013).

#### **Productions vivrières:**

o La production de légumes se situent avant tout au Nord Ouest de Bordeaux. Il n'y a que très peu de production qui quitte le territoire du fait d'une métropole attractive. Afin de compléter l'offre, les grossistes vont chercher des compléments en Charentes Maritimes, en Dordogne ou encore dans le Lot et Garonne. Il en est de même pour les fruits, dont la production n'est qu'anecdotique en Gironde. Il fut un temps où les éleveurs et artisans conservaient un verger et un potager dont ils vendaient le surplus à Bordeaux, aujourd'hui, il semble de plus en plus difficile de faire des fruits dans le département à cause des dégénérescences des espaces fruitiers et le manque d'agriculteurs. Il y a quelques pommes et poires, notamment à côté de Saint Vincent de Paul mais la Gironde ne possède pas les terrains les plus propices.

o La faible production vivrière girondine doit également subir la pression des autres départements aquitains. En effet, la métropole bordelaise est prise d'assaut par les initiatives de producteurs hors girondins qui viennent travailler ce bassin de consommation régional.

#### **Démarches de qualité :**

o En Gironde, 8 exploitations sur 10 bénéficient d'une production sous AOP, la grande majorité est recensée en viticulture. Cependant, certaines productions vivrières sont également sous IGP ( le Bœuf de Bazas, l'asperge du Blayais, l'Agneau de Pauillac, les huitres du Bassin d'Arcachon ou encore la Volaille des Landes) ou sous Label Rouge (La signature Bœuf du Groupement des Eleveurs Girondins). Ces signes de qualité représentent une véritable force de frappe économique et participent à garantir une alimentation de qualité à la métropole bordelaise.

o Certains territoires de projet commencent également à exploiter leurs avantages concurrentiels en s'appuyant sur des marques territoriales ou une valorisation des produits locaux. Le Pays Médoc souhaite ainsi s'appuyer sur la réputation des vins pour développer une Marque Médoc proposant une gamme de produits diversifiés. Le Pays Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre réfléchit à un approvisionnement des cantines scolaires par la filière pêche locale. De nombreuses initiatives touristiques et culturelles valorisent ces productions désormais reconnues par tous.

#### **Transformateurs :**

o L'approvisionnement local n'est pas une priorité pour les artisans en Gironde, si pour certains cela rentre dans une logique économique du fait d'une production locale de qualité (poissonniers, bouchers) pour d'autres, le critère du prix reste un frein. Face au développement de la vente directe, notamment chez les éleveurs, les circuits courts peuvent apparaître comme une menace pour les petits revendeurs de proximité.

o Le poids des IAA en Gironde sur l'ensemble des établissements est assez faible en comparaison à la moyenne nationale. L'emploi se regroupe sur la fabrication de boulangerie pâtisserie avec notamment l'entreprise LU alors que la transformation et préparation de viande rassemble le plus grand nombre d'établissements. Si le marché est principalement local, l'approvisionnement reste avant tout national voire européen sur des critères de qualité.

---

# LE SYSTEME ALIMENTAIRE DE BORDEAUX METROPOLE/GIRONDE

## - Synthèses -

### Distributeurs :

o Les collectivités, associations de commerçants et autres acteurs de la chaîne alimentaire n'ont que peu de contacts avec les différents réseaux de distribution (restauration hors domicile privée, grande et moyenne distribution) et encore moins de capacité d'influence pour imposer un approvisionnement local et une meilleure gestion des invendus. De nouveaux partenariats restent à imaginer...

### Relations ville/campagne

#### Solidarité territoriale :

o De nombreux micro bassins de vie s'organisent en Gironde, notamment autour du découpage Pays et des stratégies territoriales proposées. Cependant ces territoires sont souvent liés organiquement à la métropole, pour l'emploi mais aussi les transports, les établissements universitaires, les grands marchés ou encore le négociant du vin. La métropole bordelaise qui s'étend sur le département tient donc une place centrale aussi bien en termes de débouchés que d'approvisionnement.

o Les partenariats formalisant des solidarités territoriales équitables restent à imaginer en prenant en compte les besoins des collectivités rurales et de la métropole.

#### Circuits courts :

o La Gironde est le 1er département français pour le nombre d'exploitations en circuits courts, la majorité des exploitations de la CUB commercialisent directement au sein de la métropole. Cette dernière regroupe de très nombreux marchés, AMAP et cantines scolaires qui peinent cependant à ne s'approvisionner qu'en Gironde. L'offre très variée que proposent les départements alentours vient ainsi compléter l'approvisionnement de la ville Centre.

#### Agritourisme :

o L'oenotourisme est un secteur économique majeur pour le département et la ville de Bordeaux qui propose 52 circuits découverte et reçoit près de 3 millions d'oenotouristes par an. Bordeaux souhaite ainsi devenir la capitale du vin avec l'ouverture en 2015 de la Cité des Civilisations du vin. Cependant, ce tourisme concerne avant tout une clientèle à fort pouvoir d'achat et ne joue pas forcément le rôle de sensibilisation des populations urbaines aux réalités des agriculteurs.

#### Initiatives citoyennes et agricultures urbaines :

o De très nombreuses initiatives citoyennes à Bordeaux en faveur du développement durable, de nombreux lieux de réflexion qui gagneraient à se concerter et se coordonner autour d'objectifs communs. L'agriculture urbaine est encore peu développée – quelques arbres fruitiers, pas de toits végétalisés, pas de réflexion concertée avec les différents services (Parcs et Jardins) au sein de l'Agenda 21. La Ville de Bordeaux gagnera ainsi à s'associer avec la CUB et le projet 55 000 hectares pour la Nature pour développer des innovations et encourager l'agriculture urbaine.

### Cartographie des acteurs

o Les différents échelons territoriaux et personnes associées travaillent déjà ensemble sur de nombreux sujets (Villes, territoires périphériques, CG mais aussi services de l'Etat – DREAL, DRAAF, ARS) ce qui facilite une réflexion globale et intégrée sur les différentes politiques. La métropole devrait favoriser les réflexions menées entre la ville centre et les villes de la communauté urbaine notamment dans le cadre d'un nouvel Agenda 21 métropolitain prévu pour 2015. Le réseau associatif est également bien connu car souvent financés dans le cadre des Agendas 21 et appels à projet (CRA, CG) pour une sensibilisation aux enjeux de développement durable.

o Cependant, certains acteurs restent méconnus et n'ont encore jamais travaillé ensemble (Chambre des métiers, chambre de l'agriculture, CCI). Il est indispensable d'associer ces acteurs à la concertation mais également les interprofessions et coopératives, les acteurs de la santé encore ainsi que les transformateurs (APRAA, ARDIA et transformateurs bio – MENEAU, etc.) et les distributeurs (BioCoop et So Bio mais également Intermarchés/Super U et restaurateurs), la Ronde des Quartiers de Bordeaux pourrait être un relai intéressant car cette association de commerçant est déjà en contact avec la Ville de Bordeaux et les principaux centres commerciaux du centre ville.

### Echelle pertinente

L'échelle pertinente serait d'avantage la Région Aquitaine car les 4 départements possèdent des ressources en quantité et diversifiées.

#### RÉSILIENCE ALIMENTAIRE THÉORIQUE EN FRUITS ET LÉGUMES



- Autosuffisance alimentaire théorique assurée (voire production excédentaire pour certains produits à l'échelle régionale)  
- Part de la production réellement affectée à une consommation locale non connue



- Autosuffisance alimentaire estimée à 20%, très variable d'une catégorie d'aliments à l'autre (5 à 8% pour les fruits)



- Autosuffisance alimentaire théorique d'environ 5%, très variable d'une catégorie d'aliment à l'autre. Projection 2020 : 2%  
- Moitié de la surface agricole de la CUB dédiée à des cultures « exportées » hors du territoire



---

## //. COMPRENDRE LES DYNAMIQUES DU TERRITOIRE

Une solidarité territoriale à renforcer

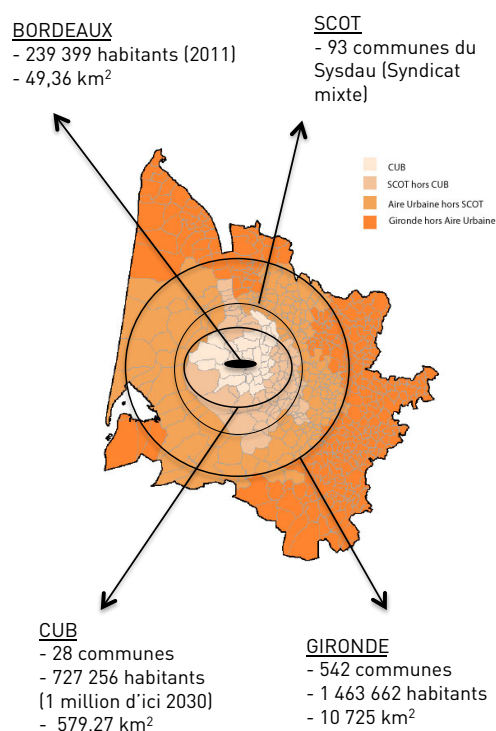
1. Territoires de projet et cadres d'action
2. Dynamiques du territoire
3. Profil environnemental

# PRESENTATION DU TERRITOIRE

## - Territoires de projet et dynamiques spatiales -

### ➤ Territoires de projet : compétences et cadres d'action

La Gironde est un territoire fortement engagé dans des démarches de planification et compte aujourd'hui 9 SCoT. Le département a également initié une démarche innovante reposant sur la volonté de l'ensemble des territoires girondins de construction d'une vision future partagée du département et de l'action publique a également vu le jour : l'InterSCoT. De plus, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2015, la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) devient Bordeaux Métropole, l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences, de mutualiser les moyens et les services mais également d'envisager un aménagement concerté de la ville centre. La multiplication des sollicitations et des initiatives en Gironde autour des Agenda 21, Plan climat, projets éco quartiers, démontre que la préoccupation du développement durable est désormais un élément incontournable à toutes les échelles de réflexions, des plus conceptuelles aux plus opérationnelles. L' Agenda 21 de la Ville de Bordeaux est particulièrement avancé. Sa deuxième édition sera rédigée dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2015 et gagnera à intégrer les nombreuses initiatives de la Direction Nature et de l'Agenda 21 de la CUB. Le Conseil Général de la Gironde a déjà inscrit la capacité alimentaire comme premier défi de l'Acte 3 de son Agenda 21. De nombreux territoires et communes du département ont également initié un Agenda 21 et un PCET.



#### **Bordeaux - Agenda 21** (2008 – ville pilote du cadre européen de la ville durable)

- Développement d'une économie et consommation responsable (privilégier production alimentaire locale,...)
- Sensibilisation au développement durable (création de jardins partagés)
- Développement des produits bio dans la restauration collective (SIVU)
- Organisation de Marchés de Producteurs de Pays (partenariat Chambre d'Agriculture 33)
- Mise à disposition de parcelles pour des jardins partagés
- **Atelier santé Ville – moyens spécifiques sur des quartiers**
- Contrat local de la santé

#### **CUB – Agenda 21** (2006 – Plan d'action 2011/2014)

- Produits bio, de saison et issus de circuits courts dans la restauration collective de la CUB
- Politique de soutien à l'agriculture locale (SAS GRAINES Aquitaine – « couveuse agricole »)
- Soutien aux circuits courts – création de 30 nouvelles AMAP (CIVAM PPML), marchés fermiers
- PLU Intercommunal : 50% du foncier naturel et agricole préservé

#### **CG – Agenda 21 Acte 3**

- Axe 3 Défi 1 – « Capacité Alimentaire » : l'Agenda 21 est devenu l'outil au service d'une stratégie de coresponsabilité sociétale territoriale. Cette stratégie implique les Girondins, les acteurs locaux et toutes les parties prenantes dont la mobilisation est indispensable aujourd'hui pour espérer agir « à la hauteur des enjeux ». Pour le défi 1, il s'agit de garantir un accès à l'alimentation pour tous : une alimentation saine, équilibrée, produite localement et accessible financièrement. Ce défi est donc particulièrement transversal. En effet, il suppose d'aborder l'alimentation dans son aspect le plus large : de la graine jusqu'au déchet alimentaire, en passant par l'enjeu majeur de l'aménagement du territoire (préservation du foncier, protection des espaces de production alimentaire, développement équilibré du territoire départemental respectueux des grands équilibres sociaux et écologiques), la question de la sécurité alimentaire comme de l'évolution du système agro-alimentaire, agro-industriel et agro-tertiaire en veillant à la pérennité de l'emploi et des revenus, en particulier dans les zones de fragilités sociales. Il suppose également de développer les nouveaux circuits de production et de distribution (économie circulaire, rapprochement entre producteurs alimentaires et « mangeurs ») et d'appuyer les nouvelles formes de solidarité par la réappropriation de l'acte alimentaire au quotidien. Il s'agira donc d'appréhender, sans s'y perdre, la complexité du sujet, la chaîne des interactions et la cartographie multisectorielle des acteurs concernés, afin de garantir la cohésion aussi bien sociale que territoriale dans un système d'évolution rapide et multifactorielle

#### **SCOT – Planification stratégique d'aménagement du territoire à l'horizon 2030**

- Préservation des terroirs viticoles
- Protection des espaces naturels majeurs
- Lutte contre étalement urbain et poussée pavillonnaire
- Valorisation des sites agricoles pour privilégier les circuits courts

### **61 collectivités ont mis en place un Agenda 21 en Gironde.**

**Villes Actives PNNS** : Bordeaux, Coutras, Carcans, Gradignan, Saint-Loubès, Libourne, Saint-Médard en Jalles, Villenave d'Ornon, CG33

### ➤ Dynamiques spatiales et géographiques du territoire

Le diagnostic fait un état des lieux centré sur les dynamiques du territoire. Il s'agit de comprendre les dynamiques spatiales, démographiques mais aussi les relations entre les espaces ruraux et urbains, entre la métropole et les territoires périphériques. Quelques éléments concernant les conditions pédoclimatiques du territoire et le profil environnemental permettent d'analyser la disponibilité des facteurs de production ainsi qu'une première vision prospective des potentialités du territoire. Il faut également s'intéresser aux différents territoires de projet et à l'articulation des différents découpages administratifs dans leurs compétences.



# COMPETENCES DES COLLECTIVITES – Bordeaux métropole/Gironde

## Conseil Régional d'Aquitaine

- **Développement économique** : planification, de programmation des équipements et aménagement du territoire, gestion des aides directes ou indirectes aux entreprises pour les inciter à s'implanter sur le territoire régional. Les départements et les communes pouvant participer à leur financement dans le cadre de conventions passées avec la région (loi du 27 février 2002)
- **Développement agricole**
- **Education et formation professionnelle** : mise en œuvre des actions de formation professionnelle continue et d'apprentissage, inclut l'insertion des jeunes en difficulté et les formations en alternance, construction, entretien et fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées et établissements d'enseignement agricole
- **De nouvelles compétences** : développement des ports maritimes, classement des réserves naturelles régionales, environnement

## Conseil Général 33

- **Solidarité et compétence sociale**. Son action concerne : l'enfance : protection maternelle et infantile, soutien aux familles en difficulté financière, les personnes handicapées : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap (loi du 11 février 2005), les personnes âgées : création et gestion de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile (allocation personnalisée d'autonomie), les prestations légales d'aide sociale : gestion du revenu de solidarité active.
- **Education**: la construction, l'entretien et l'équipement des collèges. la gestion des agents techniciens, ouvriers et de service (TOS) (loi du 13 août 2004)
- **Aménagement**: l'équipement rural, le remembrement, l'aménagement foncier, la gestion de l'eau et de la voirie rurale, en tenant compte des priorités définies par les communes (lois de 1983) ; les ports maritimes de pêche, les transports routiers non urbains des personnes ; une voirie en extension, soit toutes les routes n'entrant pas dans le domaine public national (loi du 13 août 2004), ce qui a entraîné un transfert d'une partie des services de l'Équipement
- Dans les domaines partagés jusqu'à maintenant, le département peut intervenir pour accorder des aides directes ou indirectes au développement économique

## Pays

- Le pays organise les solidarités au-delà des limites institutionnelles et fédère autour d'un projet commun de développement durable exprimé dans une charte de pays. Il est le cadre de contractualisation avec l'Etat, la Région et l'espace de référence pour les mesures territoriales des fonds européens.

## Communauté de communes

- **Développement économique** : Implantation d'activités, développement économique
- **Aménagement de l'espace**: actions de planification, les opérations d'aménagement, le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, en cours d'examen au Parlement à l'automne 2013, prévoit que les plans locaux d'urbanisme (PLU) soient élaborés à l'échelle intercommunale
- **Environnement**, un domaine privilégié d'intervention mais partagé des communautés : eau et déchets, paysage (facteur d'unification du territoire intercommunal), outil de sensibilisation à l'environnement
- **Logement** : la plus vaste palette d'actions
- « La CUB est une communauté de communes dont les compétences concernent surtout le développement de l'emploi, la compétence eau et assainissement, voiries, déchets – beaucoup de thématiques urbaines. Suite à un conseil d'administration de 2011, la CUB a connu de nombreux changements notamment avec la création d'une Direction Nature dont les compétences concernent tout ce qui est amélioration des connaissances autour de la biodiversité, de la gestion du territoire – avec un réseau nature, un autre service réserves espaces verts et agricoles dont les compétences prennent en compte les grands territoires forestiers, agricoles, naturels. Le mot d'ordre était : développer l'agriculture sous l'angle de la sécurité alimentaire et c'est pour cela qu'on a recruté des ingénieurs agronomes. En termes de compétences, on a également anticipation et prévention des risques : qualité de l'air, de l'eau, bruit et risques inondations (zones humides), travail sur les fleuves. Nous sommes hors compétences : nous n'avons pas de compétences agricoles sauf à être prises sous l'angle développement économique. On essaye donc de se rapprocher de nos collègues du développement économique. On n'a pas non plus de compétences espaces naturels, on a travaillé en partenariat avec les communes et avec l'Agence de l'eau pour des projets de développement territorial comme le Parc des Jalles et la Presqu'île. » Dominique Stevens, Directeur Nature de la Communauté Urbaine de Bordeaux

## Communes

- **Urbanisme**: la commune possède une autonomie de décision et une liberté de conception dans l'élaboration des documents réglementaires d'urbanisme (PLU, zones d'aménagement concerté, ZAC) toutefois avec l'obligation de concertation et dans le respect des prescriptions nationales d'urbanisme. Les maires ont reçu, quant à eux, compétence pour délivrer les autorisations individuelles d'urbanisme, dont les permis de construire.
- **Environnement**: les communes de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de rédiger un rapport de développement durable, elles peuvent également mettre en place un Agenda 21 et un Plan Climat Energie des territoires
- **Sanitaire et social** : la commune met en œuvre l'action sociale facultative grâce aux centres communaux d'action sociale (gestion des crèches, des foyers de personnes âgées).
- **Enseignement** : la commune a en charge les écoles préélémentaires et élémentaires (création et implantation, gestion et financement, à l'exception de la rémunération des enseignants), commande publique
- **Culture** : commune crée et entretient des bibliothèques, musées, etc. Elle organise des manifestations culturelles.
- **Sports et loisirs**: la commune crée et gère des équipements sportifs, elle subventionne des activités sportives, y compris les clubs sportifs professionnels, elle est en charge des aménagements touristiques.

## Les différents outils de planification

### Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT définit - en compatibilité avec la charte de Pays et le Plan Climat - les grandes orientations du développement futur de son territoire. C'est un outil de conception, de mise en œuvre et de suivi d'une planification intercommunale dans une perspective de développement durable. Il permet de coordonner les réflexions et de proposer des orientations à mettre en œuvre dans un cadre intercommunal.

### Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et carte communale

Les documents d'urbanisme communaux déclinent, précisent et localisent les orientations du SCoT. Les PLU définissent les zones futures de développement et éventuellement les principes d'organisation et de mixité souhaités par la collectivité.

### Le Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Le PDU recherche - en compatibilité avec le SCoT - l'équilibre entre les besoins en matière de mobilité et la protection de l'environnement. (assiette territoriale = périmètre des transports urbains)

### Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH définit - en compatibilité avec le SCoT - des objectifs quantitatifs et qualitatifs en matière de production de logements sociaux. (assiette territoriale = EPCI)

### Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Pièce centrale du PLU, le PADD définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le développement futur de l'ensemble du territoire de l'EPCI ou de la commune concernée.

## Les cadres de références du développement durable

**L'Agenda 21.** Il présente à court, moyen et long terme les actions concrètes que les collectivités souhaitent mettre en œuvre pour un développement plus durable. La reconnaissance « Agenda 21 local France » animé par le Ministère du Développement Durable est un gage pour la qualité des projets stratégiques engagés et la cohérence des politiques menées à l'échelon local.

**Le Plan Climat-Energie Territorial (PCET)** est un projet territorial de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique. Institué par le Plan Climat National et repris par les lois Grenelle 1 et le projet de loi Grenelle 2, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire. Il structure et rend lisible l'action de la collectivité et des acteurs associés face au défi du changement climatique

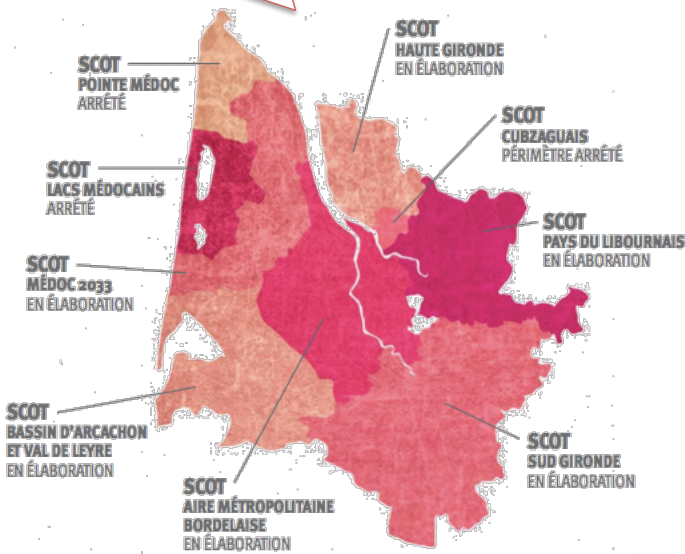
**Le Rapport d'activité développement durable.** Les lois « Grenelle » de juillet 2010 rendent désormais obligatoire la rédaction d'un rapport annuel, en amont du vote du budget, sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Ce support au dialogue est donc un exercice où la collectivité territoriale, ses élus, ses services et toutes les personnes associées à sa rédaction (acteurs locaux, population), selon les instances participatives mise en place, peuvent faire preuve d'innovation et de créativité pour exposer les interactions entre actions, politiques et programmes et leurs effets sur les cinq finalités du développement durable. Ce rapport met en perspective pour chaque collectivité, le bilan de son action (le plus souvent réalisée dans le cadre de l'Agenda 21) et les options stratégiques retenues pour les années à venir et proposées dans la maquette budgétaire.

# ECLAIRAGES – Le territoire de la Gironde

**Structure du territoire et gouvernance alimentaire:** Le département girondin est un grand territoire dont la moitié de la SAU est destinée à la production viticole mais qui possède cependant un potentiel agricole et piscicole important. Dans la perspective d'une aire urbaine grandissante autour de Bordeaux métropole, les enjeux de la gouvernance alimentaire se posent avant tout en termes de solidarité territoriale entre bassin de production et bassin de consommation, communes rurales et communes urbaines afin de valoriser les producteurs locaux et de répondre aux attentes de consommateurs de plus en plus avertis et demandeurs d'une alimentation durable.

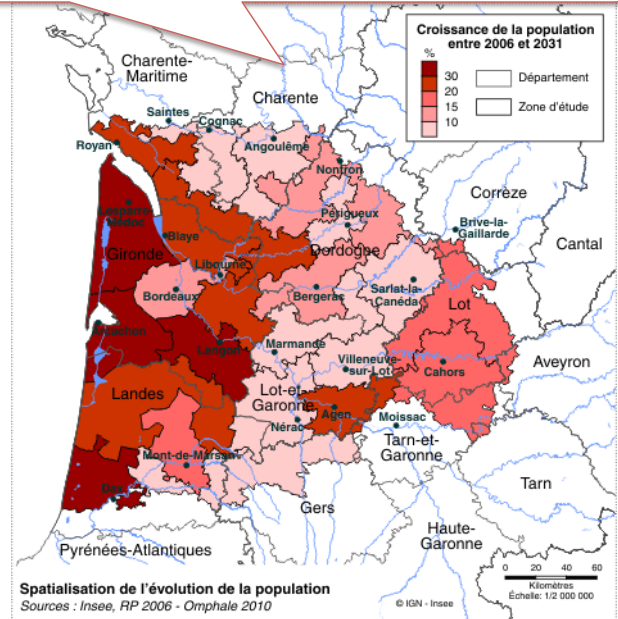
## Territoires de projet

- ❖ Superficie: 10 725 km<sup>2</sup>
- ❖ 542 communes
- ❖ 1 communauté urbaine
- ❖ 46 Intercommunalités
- ❖ 63 cantons
- ❖ 9 SCOT



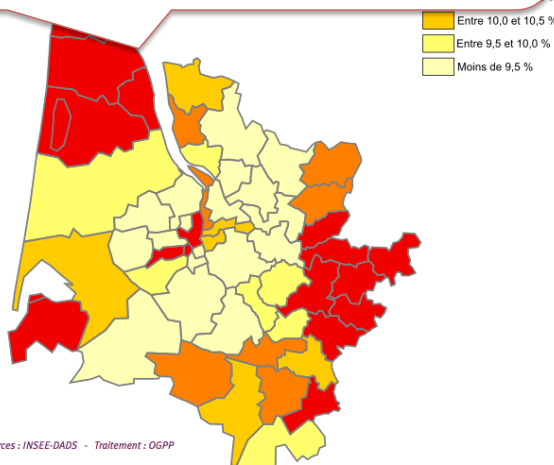
## Forte dynamique démographique

- ❖ 1 434 661 habitants (2009), 45% de la population d'Aquitaine
- ❖ + 11,4% d'habitants en 10 ans, soit plus de 90 000 ménages supplémentaires
- ❖ 143,9 hab./ km<sup>2</sup> (CCI, 2013)
- ❖ 300 000 habitants de plus d'ici 2030
- ❖ La population littorale augmente plus vite que celle de l'agglomération bordelaise (38% d'habitants en plus d'ici 2030) (INSEE)
- ❖ La croissance démographique de la CUB est relativement faible : 84 000 habitants supplémentaire en 2030



## Emplois et revenus – bassins de vie

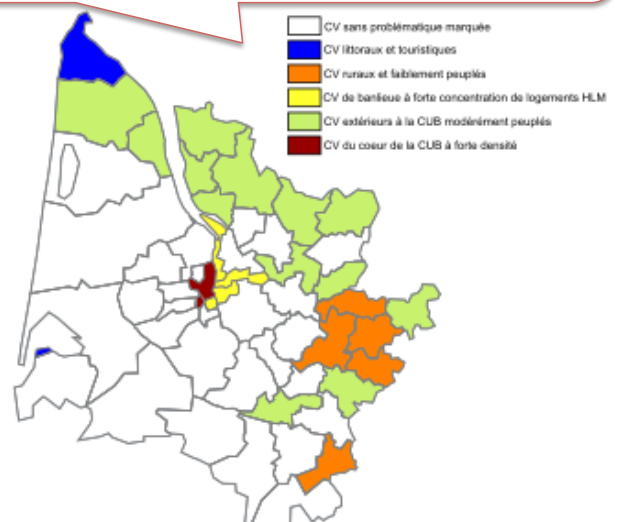
- ❖ Le plus grand nombre de très bas-salaires s'observe dans le cœur de la CUB, et surtout dans des cantons situés sur les marges est et ouest du département (Pauillac, Saint-Vivien- de Médoc, Sainte Foy La Grande...). Cette proportion plus faible dans le périurbain.
- ❖ Les moins de 25 ans et les femmes sont plus concernés par les faibles rémunérations.
- ❖ « Croissant de la pauvreté » en Gironde : Coutras, St Foy la Grande, la Réole. Particularité girondine : pauvreté plus marquée dans les espaces ruraux



Proportion de salariés ayant perçu moins que le premier décile de rémunération nette totale de la France en 2010

## Des territoires aux problématiques diverses

- ❖ Bordeaux métropole et forte densité
- ❖ Communes de banlieues
- ❖ Communes rurales et faiblement peuplées
- ❖ Communes littorales et touristiques



Carte des 5 formes de précarité – pauvreté dans les cantons villes (CV) girondins

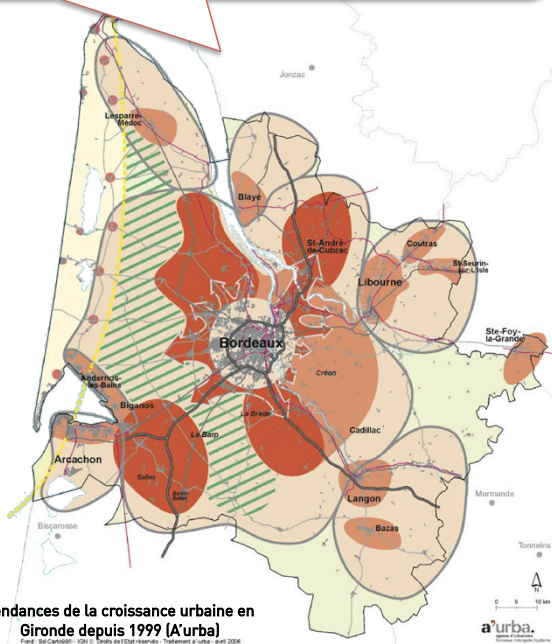


# ECLAIRAGES – Focus Bordeaux Métropole

**Bordeaux métropole et gouvernance alimentaire:** La ville de Bordeaux est au cœur d'un large bassin de vie mais ne possède aujourd'hui qu'un jour et demi d'autonomie alimentaire. Pourtant, si la métropole a beaucoup perdu de sa ceinture verte, sa force réside dans une population grandissante qui représente autant de consommateurs et de débouchés viables pour les producteurs locaux. La demande en produits bio et locaux s'organise au travers d'AMAP, d'épiceries bio ou encore par le relai de la politique de la ville et de la restauration collective. La CUB bénéficie encore de surfaces agricoles, notamment maraîchères. La protection et valorisation de ces terres ainsi que le développement de l'agriculture urbaine est un des enjeux majeurs portés par la communauté urbaine.

## Urbanisation

- ❖ 80% d'artificialisation des sols
- ❖ Urbanisation tournée vers l'ensemble des territoires girondins (l'Entre-Deux-Mers, le Sud Médoc, le Cubzaguais, le nord du Libournais, autour de Langon et dans le Val de l'Eyre
- ❖ Dispersion du développement résidentiel : territoire moins lisible d'un point de vue de son fonctionnement



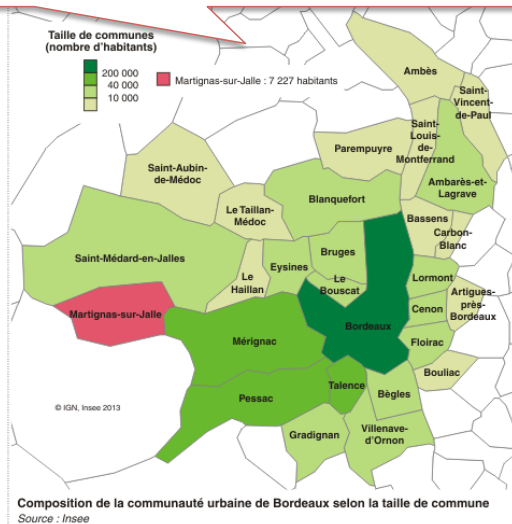
## Présentation de la CUB

- ❖ 579,27 km<sup>2</sup>
- ❖ 721 000 habitants (2010, INSEE)
- ❖ 28 communes
- ❖ 97 000 personnes résidant en 2008 dans la CUB habitaient hors Gironde 5 ans auparavant. Inversement, 68 000 personnes ont quitté la Cub et résident dans le reste de la France hors Gironde (INSEE, 2008)



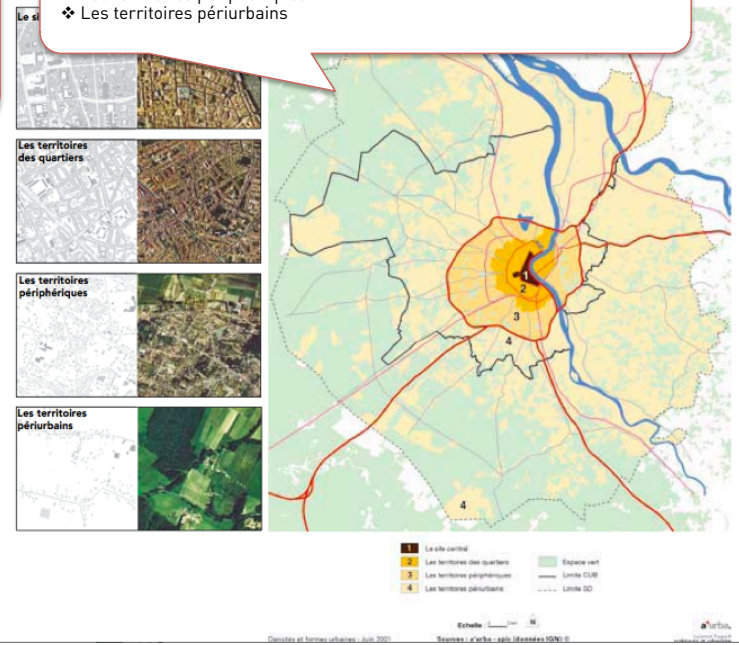
## Projet métropolitain

- ❖ Population d'1 million d'habitants à l'horizon 2030 contre 720 000 aujourd'hui.
- ❖ Prévus de construction de 20 000 logements d'ici 2025 (Opération 50 000 logements)
- ❖ Prévus de 75 000 emplois supplémentaires à horizon 2030
- ❖ Préserver l'équilibre de 50% d'espaces naturels, agricoles et forestiers
- ❖ Projet « Haute Qualité de Vie » (nouvel accord de coopération communautaire où l'on retrouve le souhait de développer l'agriculture périurbaine et d'augmenter l'autonomie alimentaire de la métropole)



## Territoires habités de la CUB

- ❖ Le site central
- ❖ Les territoires des quartiers
- ❖ Les territoires périphériques
- ❖ Les territoires périurbains



### VILLE DE BORDEAUX, Brigitte Beau Poncie, Chargée de mission Agenda 21

« Dans notre étude pilote, il faut absolument un pan où l'on va chercher toutes les initiatives innovantes en termes de partenariat avec les territoires ruraux. Est ce que la Ville de Bordeaux peut soutenir une commune rurale ? Au delà de la commande publique, nous n'avons pas d'autres idées, il y a peut être des possibilités législatives autres à exploiter. »

### PAYS MEDOC, Martine Noverraz, Cheffe de projet pays

« La Ruche du Médoc, projet lancé par AgriSud International dans le cadre du projet territorial du Pays Médoc, est une couveuse d'entreprises de maraichage qui, en assumant le risque d'investissement lié au lancement de l'activité agricole, permet au « néo-maraicher » de se concentrer pour apprendre à produire en respectant l'environnement (agroécologie), trouver des débouchés locaux pour sa production et enfin concrétiser son projet d'installation.

Nous n'envisageons pas de faire une production qui soit uniquement destinée au Médoc. Nous réfléchissons également avec la Ville de Bordeaux et le SIVU (cuisine centrale) pour que les maraichers s'entraînent à approvisionner un marché important. Cependant, le Médoc ne pourra pas nourrir l'ensemble des bordelais, il faut que tous les territoires s'y mettent.

Notre objectif est de pouvoir entamer des négociations avec la métropole pour savoir comment établir des relations et des échanges ville/campagne. Nous sommes ouverts aux échanges avec la métropole mais des échanges qui devront être équitables, solidaires et non hiérarchiques. Peu importe ce qui existe, ce qui importe c'est ce que l'on va inventer. On peut demander à la métropole de garantir des marchés particuliers, on peut étudier l'idée d'avoir un abattoir plus adapté aux besoins médocains ou une légumerie. Peut être que la métropole sera intéressée. Nous avons énormément de gens qui vivent dans le Médoc qui travaillent sur la CUB – ils font les migrations pendulaires journalières qui leur coûtent cher, qui polluent, qui participent au réchauffement climatique. On réalise une étude pour un système de transport en utilisant l'estuaire – il y a peut être des choses à faire avec la métropole pour mutualiser certains bateaux ou travailler avec le même fabricant pour avoir des prix. Il faut inventer des choses.

Développer une solidarité territoriale suppose de bien comprendre les besoins des territoires ruraux et ne pas travailler forcément sur du financement mais également sur l'accompagnement de projets, les transports... A partir du moment où nous voulons établir des relations ville/campagne, il faut tout mettre sur la table et ne pas se cantonner avec un seul projet. Il est possible d'échanger sur d'autres domaines. Notre apport par rapport à la métropole n'est pas uniquement constitué de zones agricoles mais également de zones récréatives : l'agritourisme. »

### TERRES DE LIENS, Véronique Bauget, Animatrice régionale

« On a un outil pour les collectivités qui sont volontaires pour agir pour la préservation des terres agricoles: la Fondation Terres de Liens. En tant que personne morale publique, les collectivités ne peuvent pas prendre des actions foncières. Cependant, elles peuvent faire des subventions d'investissements à la Fondation, cette dernière en fera des acquisitions directes ou des achats de souscription auprès de la Foncière. Il faut ensuite trouver la meilleure solution : c'est le métier de la foncière de mettre à bail des agriculteurs et non celui des collectivités. En termes de garantie tout dépend du montage du projet, il y a plusieurs étages. Il peut y avoir une convention stipulant que ce qu'une partie de la production de tel paysan sur telle commune revienne à la collectivité. Un contrat d'exclusivité n'est pas envisageable car il y a une libre entreprise. La collectivité peut également racheter une ferme et employer un agriculteur – il y a quelques exemples réussis, c'est une nature de projet particulière. Toutes ces expériences sont capitalisées dans notre guide « Agir sur le foncier, un rôle essentiel pour les collectivités », c'est un outil à disposition des collectivités. »

# IMPACT ENVIRONNEMENTAL – Gironde, Bordeaux

## 1. Analyse de l'impact environnemental - Définition

Cette étude première analyse sommaire vise à apprécier les impacts environnementaux attendus du projet pour tenter d'en limiter, atténuer ou compenser les impacts négatifs. Afin de caractériser le profil environnemental du territoire, 4 dimensions et 6 domaines environnementaux seront étudiés (étude non exhaustive) à travers des matrices SWOT. Les atouts et faiblesses de chaque domaine permettent de mieux comprendre l'état initial. Les rubriques « opportunités » et « menaces » abordent les grandes tendances de l'évolution, les effets du projet de système alimentaire local et les mesures engagées pour éviter, réduire et compenser les impacts négatifs.

Dimensions	Domaines
Ressources naturelles	-Ressources foncières - Ressources en eau - Ressources énergétiques
Ecologique	- Milieux naturels et biodiversité
Pollution	- Qualité des eaux, pollution des sols
Risques	- Risques naturels et réchauffement climatique

## 2. Descriptif du projet

La mise en place d'un système alimentaire territorial suppose une relocalisation de toute la chaîne de valeur. Pour ce faire, la production agricole alimentaire doit fortement augmenter afin de pouvoir approvisionner aussi bien les circuits courts de vente directe que les grandes surfaces de distribution ou encore les entreprises industrielles du secteur agroalimentaire. L'analyse de l'impact environnemental du projet offre un aperçu des conséquences d'une production agricole accrue notamment en termes d'usage des ressources naturelles mais aussi aux impacts associés au changement climatique sur le territoire étudié qui sont déterminants pour comprendre les évolutions à venir.

## 3. Analyse de l'état initial, des impacts du projet et des mesures de compensation engagées (SWOT)

RESSOURCES FONCIERES	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Densification de l'urbanisation notamment de la CUB (densité de la population girondine : 145 habitants/km2 soit deux fois plus élevée qu'en Aquitaine) – développement de l'habitat collectif (35% des logements) – limite en théorie l'étalement urbain</li> <li>- 73% des communes sont dotées d'un outil de planification communale en vigueur (carte communal, POS, PLU) et 6 SCoT sont en cours d'élaboration– prise en compte progressive d'une meilleure protection des zones agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des prix du foncier et essor démographique</li> <li>- Accélération de l'étalement urbain et artificialisation des sols au détriment des zones agricoles</li> <li>- Concurrence foncière sur les zones périurbaines et rurales : infrastructures mais surtout logements, notamment individuels sur des terrains d'en moyenne 970 m2 (Sud Gironde, Haute Gironde, Pointe du Médoc)</li> <li>- Perte des prairies naturelles (perte de biodiversité, perte de ressources en eau et en sol, fragilisation des exploitations agricoles d'élevage)</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le renforcement de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme (évaluation environnementale, dossier d'incidences Natura 2000) : SCoT, Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU</li> <li>- L'objectif de diminution de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers fixé par le Grenelle de l'environnement 2 et la loi de Modernisation agricole à inscrire dans les documents d'aménagement du territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'augmentation de la population prévue (+20% d'ici 2030) fait craindre un étalement urbain aux dépens des espaces agricoles et forestiers, notamment le long du littoral</li> <li>- Urbanisation : nouvelles infrastructures ont un coût pour la collectivité (étirement des réseaux secs – voirie, transport, réseaux de gaz et d'électricité, et humides – assainissement et eau potable), augmente les déplacements et les émissions de GES</li> <li>- Zones artificialisées souvent imperméabilisées ce qui augmente le ruissellement et dégrade la qualité des eaux, perte de biodiversité (notamment du fait du mitage), augmentation du risque d'inondations par ruissellement d'eaux pluviales, consécutives à de forts épisodes pluvieux ou orageux</li> <li>- Réchauffement climatique : augmentation des eaux, érosion du littoral (Soulac, côte médocaine)</li> <li>- Intensification du phénomène d'îlot de chaleur urbain et des risques sanitaires qu'il comporte (surmortalité, pollution atmosphérique intense)</li> </ul>

# IMPACT ENVIRONNEMENTAL – Gironde, Bordeaux

## 3. Analyse de l'état initial, des impacts du projet et des mesures de compensation engagées (SWOT)

RESSOURCES ENERGETIQUES	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bassin Aquitain et Bordeaux en particulier disposent d'un bon ensoleillement (énergie solaire), d'un massif forestier important (bois énergie) et d'une ressource géothermique sous exploitée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sans évolution notable depuis le début des années 1980, l'agriculture consomme essentiellement du pétrole importé</li> <li>- Impacts environnementaux (émission de GES)</li> <li>- Grandes cultures consomment d'avantage que l'élevage extensif (fioul, engrais, irrigation et séchage des grains)</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'efficacité énergétique des exploitations (Clim'Agri)</li> <li>- limiter l'usage de machines sur l'exploitation</li> <li>- favoriser les circuits courts en rationalisant les livraisons</li> <li>- Etat : document de cadrage pour l'instruction des projets (privilégier une implantation sur des espaces déjà artificialisés, veillant à maintenir les filières agricoles et sylvicoles)</li> <li>- Potentiel de méthanisation : en Gironde, la SDENR évalue le gisement à 65 milliers de tonnes de matières organiques, à 80% d'origine agricole. Les zones potentielles d'implantation d'usine de méthanisation au regard de la répartition géographique du gisement et des besoins de chaleur, se situent au sud de l'agglomération bordelaise, autour de Coutras, de Libourne et de Bazas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La hausse du prix du pétrole – conséquences sur l'agriculture du fait d'une augmentation des coûts de production mais aussi de transport</li> <li>- Développement du photovoltaïque entraîne une consommation foncière élevée de terres sylvicoles et agricoles.</li> <li>- Aménagement de centrales solaires au sol génère également des impacts sur le paysage (co-visibilité, mitage du territoire) et sur l'environnement (destruction de milieux naturels)</li> </ul>

RESSOURCES EN EAU	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Précipitations importantes en Gironde (augmentent du nord au sud et de l'est vers l'ouest)</li> <li>- Eaux superficielles : 3 bassins versants (Garonne, Dordogne et cours d'eau côtiers), réseau hydrographique dense composé de 400 km de linéaire de fleuves, 3500 km de rivières et 2500 km de crastes qui représentent la moitié du volume prélevé</li> <li>- Importantes réserves en eaux souterraines : 4 nappes d'excellente qualité, protégées des pollutions de surface (autre moitié du volume prélevé)</li> <li>- Nappes captives destinées à l'irrigation</li> <li>- La Gironde est largement couverte par des Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) permettant une gestion qualitative et quantitative des eaux au niveau des bassins versants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les ressources en eau ne présentent pas les mêmes qualités, la Dordogne et la Garonne sont sous influence marine avec la présence de matières en suspension. Les cours d'eau non influencés par l'océan et de meilleure qualité sont plus éloignés des zones de besoin et le coût des infrastructures de transport constitue la plus grande part du coût du service d'eau potable.</li> <li>- Des nappes Eocènes et Oligocène surexploitées notamment dans la zone centre</li> <li>- L'arrêt de 5 captages produisant 25% de l'eau potable de la CUB</li> <li>- 104 millions de m<sup>3</sup> d'eau sur 4203 millions prélevés en 2009 ont été consacré à l'irrigation.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour à des petites exploitations (avantage en termes de bonne qualité des eaux et sols)</li> <li>- Adaptation des cultures : moins gourmandes en eau (cultures d'hiver – orge, blé, colza) sorgho), plus résistantes aux ravageurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la population et des activités agricoles présentent une nouvelle pression sur les ressources en eau</li> <li>- Zones artificialisées souvent imperméabilisées ce qui augmente le ruissellement et dégrade la qualité des eaux, perte de biodiversité (notamment du fait du mitage)</li> </ul>

# IMPACT ENVIRONNEMENTAL – Gironde, Bordeaux

## 3. Analyse de l'état initial, des impacts du projet et des mesures de compensation engagées (SWOT)

MILIEUX NATURELS ET BIODIVERSITE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreuses espèces faunistiques et floristiques d'intérêts patrimoniaux majeurs</li> <li>- Grande diversité des habitats</li> <li>- Axe migratoire majeur pour les oiseaux</li> <li>- Cours d'eau relativement peu aménagés jouant un rôle essentiel pour les espèces de poissons migrateurs (Profil environnemental régional d'Aquitaine, DIREN, 2003)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pressions anthropiques</li> <li>- Espèces animales et végétales invasives qui appauvrissent les milieux. Le dernier en date est le Plathel Minthes, une espèce bipalium qui mange les lombrics qui eux mêmes fertilisent les terres et sont mangés par de nombreux oiseaux, taupes ou autres hérissons;</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans nationaux de conservation ou de restauration des espèces</li> <li>- Sites classés au titre de la protection de la nature, des paysages et de la biodiversité (Natura 2000, Zone Naturel d'Intérêt Ecologique, Floral et Faunistique (ZNIEFF)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification des pratiques agricoles entraînant une perte de la biodiversité, la déprise agricole</li> <li>- La fragmentation du territoire</li> <li>- La fragilisation des zones humides menacées par l'urbanisation, les équipements structurants, la mise en culture ou l'abandon des pratiques d'élevage extensif (prairies)</li> </ul>

POLLUTIONS	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures Agro Environnementales au plan national: dispositifs contractuels d'engagement sur des exploitations agricoles qui visent à mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement (Prime Herbagère AgroEnvironnementale, Mesure AgroEnvironnementale Rotationnelle).</li> <li>- 3 autres dispositifs de MAE en Aquitaine pour la qualité des eaux : - Mesures Agro Environnementales : dispositifs contractuels d'engagement sur des exploitations agricoles qui visent à mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement (Prime Herbagère AgroEnvironnementale, Mesure AgroEnvironnementale Rotationnelle).</li> <li>- 3 autres dispositifs de MAE en Aquitaine pour la qualité des eaux : Dispositif AgroEnvironnemental de Conversion à l'Agriculture Biologique (CAB)</li> <li>MAE territorialisées, enjeu Natura 2000 (cahier des charges spécifiques à respecter)</li> <li>MAE territorialisée, enjeu Directive Cadre sur l'Eau ciblées sur les ZAP (2009 : 45 exploitations ont été bénéficiaires de primes liées à la contractualisation de MAE)</li> <li>- AREA-PVE</li> <li>- Programmes d'actions pour encourager les agriculteurs à modifier leurs pratiques de fertilisation azotée</li> <li>- Zones de vigilance grandes cultures (SDAGE Adour Garonne – Action B33)</li> <li>- Zone de vigilance pollution diffuse phyto (SDAGE Adour Garonne – B33)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'activité agricole génère des pollutions diffuses dans les eaux superficielles et souterraines ainsi que dans les zones sableuses drainantes (nitrates dus aux fuites d'azote non consommé par les cultures – Coutras, Gradignan, Auros, la Réole et Monségur)</li> <li>- Pollution des produits phytosanitaires des activités agricoles et domestiques (Médoc, Libournais, L'Entre-Deux-Mers et Bazadais) : viticulture et grandes cultures sont les plus consommatrices de pesticides</li> <li>- Des pressions importantes sur les masses d'eau de transition (estuariens) entraîne une forte dégradation de leur état : menace l'activité de pêche .</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'application de la Directive Cadre Eau et la mise en place de programmes d'action de réduction des pollutions</li> <li>- Développement de l'agriculture biologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le changement climatique et ses conséquences (augmentation de l'occurrence des sécheresses), risque de dégrader l'état quantitatif des masses d'eau en période d'étiage et une augmentation du recours aux produits phyto sanitaires</li> <li>- Une augmentation de la production agricole sans limitation des engrais et produits phytosanitaires – nouvelles pollutions sur les ressources en eau, sol et air</li> </ul>



# IMPACT ENVIRONNEMENTAL – Gironde, Bordeaux

## 3. Analyse de l'état initial, des impacts du projet et des mesures de compensation engagées (SWOT)

RISQUES NATURELS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la connaissance des risques naturels</li> <li>- Dispositifs de prévention et de surveillance performants</li> <li>- Mise en place d'une instance de régulation départementale et d'un syndicat de protection contre les crues de la presqu'île d'Ambès</li> <li>- PLU et SCoT – meilleure prise en compte des risques naturels à l'échelle territoriale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit de connaissance du risque fluvio-maritime (estuaire de la Gironde) et de l'érosion côtière (bassin d'Arcachon)</li> <li>- Traitement insuffisant des problèmes engendrés par l'érosion côtière au niveau du bassin d'Arcachon</li> <li>- Risque feux de forêt : forte fréquentation en période estivale, mitage</li> <li>- Réchauffement climatique : activité agricole responsable d'émission de CH4 et N02</li> <li>- Inondations : 4 000 personnes habitent en zone inondable sur le territoire de la CUB. La zone inondable représente 20% de la surface de la CUB, dont près de 50% en zone agricole et 20% en zone urbaine.(55000 ha pour la Nature, CUB – source PAPI d'intention)</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emissions CH4 et N02 de l'agriculture ont la capacité à jouer le rôle de puits de carbone (stockage de carbone) et donc d'atténuer les effets du changement climatique</li> <li>- Réchauffement climatique : possibilité de cultiver des fruits et fleurs adaptés au climat méditerranéen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réchauffement climatique: exposition du secteur agricole à l'égard des conditions climatiques et de ses variations</li> <li>- Des changements structurels impacteront la biodiversité, les paysages, l'eau, notre régime alimentaire et les valeurs culturelles associées (notion de terroir...)</li> <li>- Le climat de la Gironde s'oriente vers un climat plus méditerranéen (plus chaud avec des périodes de sécheresses plus marquées. Les conséquences déjà visibles sont une dégradation des prairies (plantes invasives, nouveaux ravageurs phytophages) et une réduction de la disponibilité en eau l'été. Cela se traduit par une diminution de la ressource fourragère (qualité et quantité) et de la ressource en eau disponible l'été pour irriguer. Ces conséquences menacent directement la viticulture (sur le taux de sucre et d'alcool des grands vins de Bordeaux)</li> <li>- Des conditions plus humides ( perturbations à répétition du climat – 2 étés pluvieux qui se suivent à Bordeaux ) en été sont propices au développement d'insectes, champignons et autres parasites qui « obligent » les viticulteurs à avoir recours à des produits phyto sanitaires.</li> <li>- Le risque d'inondations fluvio-maritimes, lié à la présence des fleuves (Garonne, Dordogne et de leurs affluents) ainsi qu'à la proximité de l'estuaire de la Gironde, devrait également augmenter avec la fréquence et l'intensité des tempêtes prévues par le Giec. Le Sud-ouest étant par ailleurs une région particulièrement exposée aux tempêtes, en témoignent la tempête Martin, de décembre 1999, ou la tempête Klaus de janvier 2009. (55000 ha pour la Nature, CUB)</li> <li>- Sécheresse et stress hydrique : vulnérabilité particulière des cultures d'été et des cultures en sols sableux par rapports à la baisse de la ressource en eau</li> <li>- Vulnérabilité des cultures et de l'élevage vis-à-vis des manifestations extrêmes (sécheresse, tempêtes, inondations) - Floraison précoce des arbres fruitiers et risque d'exposition à des coups de gel tardifs</li> <li>- Augmentation de la compétition entre les cultures et les mauvaises herbes ou les parasites</li> </ul>

Sources : DIREN, Profil environnemental de l'Aquitaine, 2013  
 CG, Profil environnemental de la Gironde, 2013  
 Etude Clim'Agri, 2013  
 Rapport Le Treut

---

## ///. COMPRENDRE LES BASSINS DE VIE

Une consommation de produits locaux et bio encore réservée  
aux ménages les plus aisés

1. Pratiques alimentaires
2. Inégalités sociales d'accès à l'alimentation
3. Santé et alimentation

# LES DIMENSIONS DE L'ALIMENTATION AU SEIN DES BASSINS DE VIE

## 1. Alimentation et bassin de vie

Appréhender la question de l'alimentation implique de l'aborder de façon globale en intégrant ses différentes dimensions complémentaires : la sécurité sanitaire, une alimentation en quantité suffisante, l'équilibre nutritionnel et la qualité gustative des aliments, sans oublier bien entendu les aspects économiques et environnementaux. C'est dans cet esprit que la loi d'avenir a défini les objectifs de la politique de l'alimentation qui doit viser « à assurer à la population l'accès, dans des conditions économiquement acceptables par tous, à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, produite dans des conditions durables ».

La sécurité sanitaire des aliments, c'est-à-dire leur hygiène et leur innocuité, implique une maîtrise maximale des risques pour la santé du consommateur.

L'équilibre nutritionnel, lui, s'apprécie par rapport aux teneurs respectives en protéines, lipides (notamment acides gras saturés), glucides, sel, fibres, vitamines... L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a établi des normes en la matière, particulièrement concernant l'alimentation infantile. Au-delà de la valeur de chaque produit considéré individuellement, c'est la combinaison et les quantités des différents aliments ingérés, considérées sur l'ensemble de la journée et de la semaine, qui s'avèrent primordiales pour éviter les excédents ou les carences en certains nutriments, susceptibles d'entraîner des problèmes comme l'obésité ou de provoquer certaines maladies.

La qualité gustative d'un aliment, ou encore qualité organoleptique ou sensorielle, est plus délicate à définir, le goût étant par nature une notion subjective et culturelle, donc variable d'une personne à l'autre. Il est aussi sujet aux effets de mode. On peut cependant se référer aux conclusions du groupe de travail sur le goût (2011) dans le cadre du Plan national nutrition et santé (PNNS) qui retient deux composantes de la qualité gustative : « une composante qualitative et une composante hédonique »

Au-delà de la composition et du goût des denrées, deux autres aspects importants sont à prendre en compte : leur prix et leurs modalités de production, préparation, acheminement et commercialisation avant d'être consommées.

Le premier renvoie à la dimension économique, c'est-à-dire à l'accessibilité de l'alimentation. Il revêt une importance particulière pour les populations à faible revenu, voire en situation de précarité dont le nombre ne cesse d'augmenter dans le contexte actuel de crise (demandeurs d'emploi, salariés précaires, retraités, familles monoparentales, jeunes...), pour lesquelles le niveau de pouvoir d'achat compromet l'accès à toute alimentation et, a fortiori, à une nourriture de qualité.

Le second correspond à des attentes sociétales, d'ordre environnemental et/ou social, d'une partie croissante des consommateurs, qui se manifestent aussi pour l'alimentation.

## 2. « Santé – nutrition » : enjeux pour les collectivités

La qualité de vie et le bien être d'une population dépendent de facteurs aussi bien individuels, physiques qu'institutionnels. De fait, toutes les politiques publiques agissent plus ou moins directement sur la capacité des habitants à s'alimenter sainement, à pratiquer une activité physique, à vivre dans un environnement agréable. Il est important de considérer en amont les répercussions des politiques publiques et d'établir des stratégies intégrées au sein d'une gouvernance alimentaire.

La prise en compte de la dimension « santé – nutrition » dans la politique alimentaire des collectivités est donc essentielle. Ces thématiques recoupent divers enjeux (CESER, 2011) :

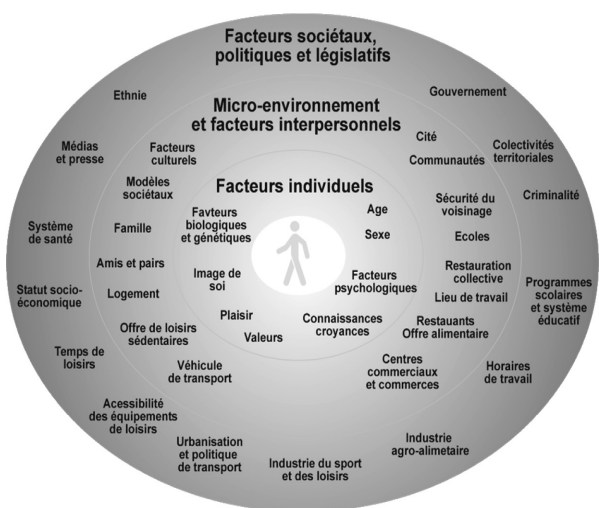
- **Enjeu de santé publique**, compte-tenu de la persistance sinon de l'aggravation de certains risques ou facteurs de risques en lien avec l'alimentation dans la population régionale.

- **Enjeu économiques**, à la fois en raison des difficultés croissantes pour un certain nombre de ménages à accéder à une alimentation équilibrée, d'un déséquilibre de la rémunération entre opérateurs de la chaîne de production agroalimentaire et des coûts de traitement des maladies associées à l'alimentation et aux pratiques alimentaires.

- **Enjeu sociaux et culturels**, en raison du constat des inégalités de santé au détriment des populations les plus défavorisées, des nécessités de sensibilisation et d'information dès le plus jeune âge, de formation et d'adaptation des compétences des personnels de la restauration collective.

- **Enjeu en termes de connaissance et d'organisation du système de gouvernance des politiques publiques**, qui intéressent la recherche scientifique, le dispositif de gestion, d'information, d'évaluation des politiques publiques mise en œuvre. Dans cet objectif, la mise en place d'une gouvernance alimentaire ne peut se passer d'une prise en compte de l'alimentation sous l'angle nutritionnel et sanitaire. Les Agendas 21 se doivent d'intégrer ses enjeux et de travailler en transversalité avec leur politique sociale. En effet, les objectifs du développement durable sont divers – il s'agit d'assurer le bien-être de la population en intégrant le développement social, le développement économique, la conservation et la protection de l'environnement.

Les industriels et les circuits de distribution ont ainsi, par le biais des produits qu'ils diffusent et des actions de marketing qu'ils réalisent, une influence directe sur les choix alimentaires des consommateurs. Ceux-ci sont aussi nécessairement conditionnés, voire restreints, par le pouvoir d'achat des intéressés, notamment pour les populations les plus modestes qui sont conduites à - privilégier les produits à bas prix ainsi que les aliments énergétiques au détriment des fruits et des légumes. Par conséquent, l'idée généralement admise que le consommateur, dernier maillon de la chaîne, décide librement de ses comportements alimentaires et nutritionnels, n'est sans doute pas vraie pour tous. Il faut également travailler sur l'offre alimentaire.



---

# ANALYSE DES BASSINS DE VIE

## ➤ Définir un bassin de vie

En France, les bassins de vie sont définis comme « les plus petits territoires au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants . C'est dans ces contours que s'organise une grande partie du quotidien des habitants ». Les pôles de services correspondent le plus souvent à une commune ou unité urbaine disposant d'au moins 16 des 31 services intermédiaires. Selon le territoire étudié, plusieurs bassins de vie, urbains et ruraux, peuvent cohabiter. Les bassins de vie urbains sont naturellement plus concentrés et plus densément peuplés, ce sont eux qui regroupent les principaux pôles de consommation, notamment alimentaires. Le diagnostic doit prendre en compte les différentes dimensions de l'alimentation au sein des bassins de vie (comportements alimentaires, accès social à l'alimentation mais aussi état nutritionnel de la population). (Source : Définition de l'INSEE – Le nouveau zonage en bassin de vie de 2012 , Chanta Brutel, division Statistiques régionales, locales et urbaines et David Levy, pôle Analyse territoriale, Insee)

## ➤ Pratiques et besoins alimentaires

De plus en plus de territoires s'engagent dans des démarches d'observation et d'analyse des besoins alimentaires de la population. Toutefois, rares sont encore aujourd'hui les diagnostics qui incluent un volet alimentation du point de vue des habitants. Les analyses des besoins alimentaires s'intéressent au marché potentiel, aux comportements des consommateurs et aux freins culturels, financiers... limitant l'accessibilité des produits locaux à la population. Il est essentiel de comprendre le comportement des consommateurs vis à vis des lieux d'achats et des produits qui leurs sont proposés. En effet, pour agir et orienter la demande locale et les habitudes alimentaires vers plus de durabilité, il faut connaître les pratiques et les attentes de la population.

**L'analyse de la demande** vise à connaître les comportements alimentaires généraux et plus précisément la consommation réelle de produits locaux et son potentiel de développement sur le territoire. La majorité des habitants vit dans les aires urbaines.

**Le bilan de la consommation** a pour objectif de déterminer la fréquence d'achat en produits locaux, les catégories de produits concernées, les lieux d'approvisionnement (marchés, commerces traditionnels, grandes surfaces, etc.), ainsi que les motivations (fraîcheur des produits, soutien à l'agriculture locale, qualité gustative supérieure, etc.).

**Quant à l'étude du potentiel de consommation**, elle doit permettre de mieux cerner les intentions d'achat des consommateurs ainsi que les facteurs pouvant les inciter à augmenter leur consommation (mieux identifier les lieux de vente, rendre accessibles les produits locaux dans les lieux d'achats alimentaires habituels des consommateurs, mieux les identifier dans les magasins, pratiquer des prix moins élevés ou plutôt changer les représentations sur les prix, etc...).

Ces études doivent permettre d'éclairer l'ensemble des déterminants du comportement, la manière dont il se forme et évolue, au niveau de l'individu, en fonction de son milieu social et de son âge, mais aussi des pratiques collectives à une échelle de temps plus longues. Ces déterminants sont nombreux et de natures diverses. L'alimentation ne se réduit pas à un ensemble de nutriments, elle met en jeu des associations d'aliments ; support de représentations mentales et culturelles, elle fait partie d'un ensemble de comportements individuels et collectifs, et s'inscrit dans un contexte d'évolutions démographiques et de modifications des modes de vie. La consommation alimentaire est la résultante des interactions entre offres des systèmes de production et demandes des consommateurs. On constate des attentes sociétales, d'ordre environnemental et/ou social, d'une partie croissante des consommateurs pour l'alimentation. (Source : Les comportements alimentaires, Quels en sont les déterminants ? quelles actions, pour quels effets ? Synthèse de l'expertise scientifique collective réalisée par l'INRA à la demande du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Juin 2010)

## ➤ Conditions et difficultés d'accès à une alimentation saine pour tous

Les mutations de l'offre alimentaire ont favorisé une baisse des prix de l'alimentation, qui aurait pu se traduire par une homogénéisation des régimes et des pratiques alimentaires ; Il reste en fait des disparités économiques et sociales importantes, qui tiennent aux différences de revenus ou aux effet d'offre (hétérogène selon le lieu de résidence), mais aussi à l'hétérogénéité persistantes de normes sociales.

L'alimentation est un marqueur des inégalités sociales, que celles-ci soient appréhendées à partir de critères monétaires (revenu, niveau de vie) ou socioprofessionnels (diplôme, métier). Le diagnostic doit s'attacher à décrire les différentes précarités du territoires afin de déterminer les conditions d'accès à une alimentation saine. Afin d'établir cet état des lieux, plusieurs critères ou indicateurs permettent de décrire la situation économique et sociale d'un territoire – différentiels de revenus, taux d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté, inégalités entre les territoires ruraux et urbains, prévalence de publics à risque (les familles monoparentales, les personnes seules, ainsi que les jeunes sont les plus exposés à la pauvreté..), catégories socio professionnelles présentes sur le territoire, nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire...

---

# ANALYSE DES BASSINS DE VIE

## ➤ Etat nutritionnel de la population et prévalences de pathologies aux déterminants alimentaires

Le diagnostic socio économique du territoire aura permis de soulever quelques facteurs explicatifs de son l'état nutritionnel. L'évolution récente et rapide de la prévalence de l'obésité est ainsi associée à des modifications importantes et conjointes de l'activité physique et de pratiques alimentaires. De plus, les classes sociales les plus défavorisées sont particulièrement touchée par les cas d'obésité grave. L'étude ABENA (2005) le montre également sur la population des bénéficiaires de l'aide alimentaire en France. Si le nombre personnes considérées comme pauvres est particulièrement élevé sur le territoire, le problème de leur état nutritionnel constituera un enjeu prioritaire.

Ce dernier point du diagnostic des bassins de vie dont donc présenter les différents déséquilibres nutritionnels dont souffrent la population, excédents ou carences susceptibles d'entraîner des problèmes comme l'obésité et les multiples complications associées (diabète, hypertension, etc.). Ces données sont à comparées avec d'autres territoires afin de pouvoir tirer des conclusions.

### Pathologies ayant des déterminants nutritionnels

Les cancers et les maladies cardiovasculaires sont les deux principales causes de décès en France et dans la plupart des pays industrialisés, comptant pour les deux tiers des décès annuels. Parmi les facteurs de risque pour la santé, l'obésité est probablement celui qui a connu l'évolution la plus défavorable depuis 40 ans. Ces trois grandes pathologies - cancers, maladies cardiovasculaires et obésité - ont des déterminants nutritionnels identifiés : excès de sel, d'acides gras saturés, déficit en fruits et légumes, etc. Ce ne sont pas les seuls déterminants et leur rôle peut être plus ou moins important, il est cependant important d'identifier l'accès à une alimentation saine comme une piste de réduction des risques. Les données récoltées doivent permettre de déterminer si le territoire est spécifiquement sujet à de fortes prévalences d'obésité, de diabètes ou de maladies cardiovasculaires. Plusieurs indicateurs de santé tels que les taux d'occurrence de ces pathologies dans la population étudiée révéleront son état nutritionnel.

### Manque d'activité physique

L'augmentation de l'obésité est notamment la résultante d'un déséquilibre entre apports et dépenses énergétiques, ou une mauvaise adaptation des apports aux dépenses. Pour certains, la cause prépondérante est la modification des habitudes de vie avec l'essor de la motorisation, de l'urbanisation, de la sédentarité croissante au travail, du développement des activités de loisirs sédentaires sur écrans pour les enfants. Il faut donc également trouver des données sur le niveau d'activité physique pratiqué par la population étudiée. Une enquête territoriale peut ainsi déterminer le nombre total d'heures de sport pratiquées par semaine (dans les écoles ou par les particuliers), le nombre d'inscription à des clubs sportifs, etc.

### Autre désordre métabolique lié à l'alimentation : la dénutrition

La dénutrition des personnes âgées est considérée comme une préoccupation de santé publique par de nombreux spécialistes de gériatrie. Elle touche entre 4% et 10 % des personnes âgées vivant à domicile (selon les études, l'âge et les marqueurs utilisés), entre 30% et 75% de celles vivant en institution, ou encore 50% des personnes âgées qui se présentent à l'accueil des services d'urgence (dans 40% des cas pour une complication de la dénutrition). La dénutrition, source de nombreux déficits, a des conséquences fonctionnelles à l'origine de pathologies. Par exemple, l'ostéoporose survient lorsque la densité osseuse diminue au point de fragiliser le squelette. Elle engendre des coûts estimés pour la seule fracture de l'extrémité supérieure de la hanche à plus de 9 milliards d'euros en Europe. Or il est établi que la prévention des altérations physiologiques et fonctionnelles du squelette est tributaire des consommations alimentaires. De même, la sarcopénie, ou fonte musculaire, est un phénomène normal du vieillissement physiologique (résultant d'un bilan protéique négatif) d'environ 40% entre 20 ans et 70 ans. Chez les personnes âgées, la sédentarité, la moindre attirance pour les protéines animales et le vieillissement du système de signalisation des protéines ingérées accentuent la sarcopénie. A partir d'un certain point, celle-ci réduit la mobilité, provoque des troubles de l'équilibre et des chutes pouvant conduire à la perte d'autonomie.

## Les tendances nationales

- Une diminution régulière de la part du budget consacré à l'alimentation au domicile au cours des précédentes décennies (16 % aujourd'hui). D'après le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), dans un contexte de hausse des prix alimentaires, les français sont plus enclins à privilégier les prix bas par rapport aux marques et aux labels de qualité. Ils indiquent avoir ou vouloir modifier leurs dépenses alimentaires en achetant moins ou en moins grande quantité, voire en repoussant certaines dépenses. Enfin, on observe également de grandes différences intergénérationnelles, les jeunes consacrant à peine 8 % de leur budget à l'alimentation, contre 15 % pour leurs parents et 20 % pour leurs grands-parents ;

- Une évolution marquée de la notion de bien-manger axée au milieu des années 80 sur la sécurité alimentaire des produits consommés, puis sur leurs apports nutritionnels et leurs effets sur la santé, avec une forte connotation restrictive (ne pas trop manger, éviter le sucre, le sel...) et un effet potentiellement culpabilisant pour les consommateurs. Elle s'est aussi traduite par l'apparition des « alicaments », produits contenant des substances (oméga 3, bifidus...) sensées avoir un impact positif sur la santé. Aujourd'hui, la convivialité, le goût et la recherche de produits naturels, sans conservateurs ni colorants, issus de l'agriculture biologique ou de proximité sont de nouveau au cœur des critères de choix d'une partie importante des consommateurs ; -

- Une modification de la nature des produits alimentaires consommés. Sur la période 1970-2008, les français ont ainsi consommé moins de féculents (- 37,5 % pour le pain et - 28,4 % pour les pommes de terre), moins de bœuf (- 25 %) au profit du porc et de la volaille, et moins de vin (- 77 %), mais avec une tendance à une augmentation des vins AOC. A l'inverse, la consommation a augmenté légèrement pour les produits laitiers (avec une baisse de 46,3 % pour le lait mais une hausse de 175 % pour les desserts lactés et les yaourts) et plus sensiblement pour les fruits et légumes frais (+ 22,9 %) et surtout pour les eaux minérales et de source (+ 275 %). Ces modifications globales masquent de fortes disparités sociales et intergénérationnelles. Ainsi, par exemple, les catégories sociales les plus aisées, aujourd'hui les plus consommatrices de poisson, ont vu leur consommation de viande fortement décroître (sauf pour l'agneau et la volaille) et celle de vin se maintenir, contrairement à ce qui est constaté dans les milieux plus modestes. Par ailleurs, les jeunes français achètent quatre fois moins de fruits et légumes que leurs grands parents ;

- Des changements dans les comportements alimentaires dus aux évolutions des modes de vie et en particulier au développement de l'activité professionnelle des femmes, à l'allongement des temps de transport et de loisirs, aux horaires atypiques... ils se traduisent notamment par une progression constante des aliments déjà préparés ou épluchés, des surgelés et autres plats cuisinés dont la part dans l'ensemble des dépenses alimentaires (hors desserts) a plus que doublé en 45 ans, au détriment de la préparation de repas à partir de produits bruts. On observe également une augmentation de la consommation hors domicile, surtout chez les plus jeunes. La part des dépenses pour la restauration hors foyer dans le budget alimentation des ménages a ainsi presque doublé au cours des 10 dernières années. Une partie significative de cette progression ne correspond pas à des choix mais résulte de contraintes, notamment liées au travail. En effet, 40 % des repas pris à l'extérieur sont servis par la restauration collective (dont 38 % en milieu scolaire, 28 % dans les entreprises et les administrations, 21 % dans les maisons de retraite, 12 % dans les hôpitaux et 3 % dans les prisons), - 1143 % par la restauration commerciale et le reste par les commerces alimentaires proposant une restauration nomade. On assiste ainsi à un véritable transfert de consommation du domicile vers le hors-domicile.

- La persistance du modèle alimentaire français (trois repas pris à heures régulières en commun, diversification des aliments...), indépendamment des spécificités ultramarines et de leur grande diversité. S'il se maintient, le modèle alimentaire français connaît cependant quelques inflexions. On constate en effet l'émergence récente d'un nouveau style alimentaire à la française. Il se caractériserait par certaines améliorations (moins de grignotage entre les repas) et des évolutions plus ou moins marquées (raccourcissement de la durée des repas, nombre irrégulier de ceux-ci, suppression de l'entrée ou du dessert, ainsi qu'une augmentation très forte, mentionnée ci-dessus, des produits industrialisés et des repas pris ailleurs qu'à table) ;

- des habitudes alimentaires toujours marquées par des spécificités régionales. Ainsi, une démarcation Nord-Sud apparaît en ce qui concerne les matières grasses (davantage de beurre et de margarine au Nord ; d'huile au Sud). Le Nord consomme plus de pommes de terre, de pâtisseries et viennoiseries, et de café ; le Sud, plus de soupes, de légumes et de thé. Les spécificités Est-Ouest concernent le niveau de transformation des aliments, l'Ouest se caractérisant par des consommations plus élevées de produits pas ou peu transformés. En outre, des différences sont constatées entre milieu rural et urbain ;

- Une forte baisse de l'indice de confiance des ménages, depuis les années 90, vis-à-vis du contenu de leurs assiettes, à la suite des diverses crises et fraudes sanitaires. A cet égard, en matière d'information sur les risques sanitaires, les Français se fient d'abord aux professionnels de santé et aux associations de consommateurs, puis aux agriculteurs et aux artisans et commerçants de proximité, mais beaucoup moins aux industriels et aux médias. Cette baisse de confiance apparaît paradoxale puisque la sécurité alimentaire n'a jamais été aussi bien maîtrisée qu'aujourd'hui, grâce aux nombreuses réglementations, d'abord nationales, puis de plus en plus européennes, qui se sont aussi attachées à la qualité des produits alimentaires.

- Une progression des préoccupations des consommateurs en termes d'alimentation durable, notion qui recouvre notamment la préservation de l'environnement, le bien-être animal, c'est à dire les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux, la performance économique (chaîne de valeur pour l'ensemble des opérateurs), le lien avec les territoires et l'impact social. En effet, dans le domaine de l'alimentation comme dans bien d'autres, un nombre croissant de nos concitoyens portent une attention marquée quant à l'impact éventuel des produits qu'ils achètent sur l'environnement ainsi qu'aux conditions de travail des producteurs locaux et des salariés. Ces préoccupations rejoignent souvent celles relatives au lien alimentation/santé et se traduisent notamment par l'augmentation significative de la demande en produits « bio », de proximité (circuits courts) ou « commerce équitable » ;

(CESER, 2013)

# ECLAIRAGES – PRATIQUES ALIMENTAIRES

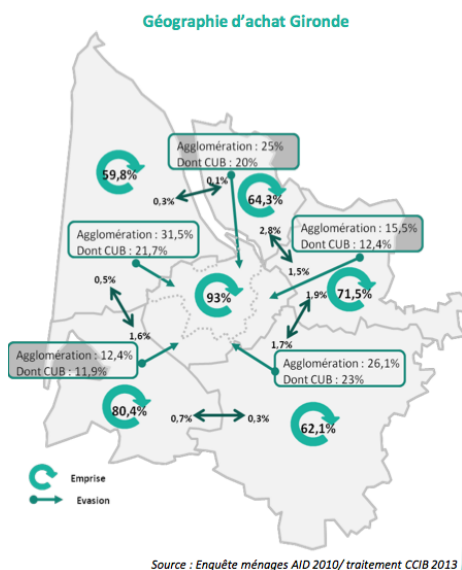
**Pratiques alimentaires et gouvernance alimentaire:** Il est nécessaire de connaître les comportements d'achat et les habitudes alimentaires du bassin de consommation afin de développer une offre cohérente distribuée dans les lieux de fréquentation. Le bassin de consommation se situe principalement dans la CUB et alentours par le biais de la grande distribution. On constate également une demande croissante des consommateurs en produits locaux, à laquelle les circuits de distribution doivent s'adapter.

## Quelques constats sur le territoire...

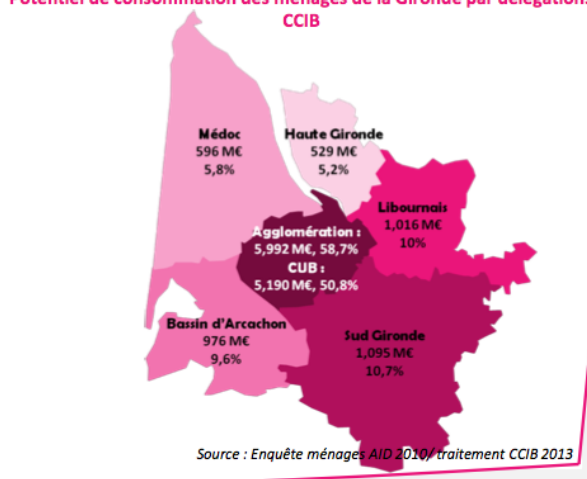
### Bordeaux métropole, bassin de consommation

La Gironde représente un marché important, soit 3680 millions d'euros pour l'alimentaire. Les ménages de l'agglomération de Bordeaux représentent plus de 50% du potentiel de consommation total du département. Les ménages de la délégation de la Haute Gironde représentent 5% du potentiel de consommation de la Gironde (CCI, 2013). En 2009, les dépenses alimentaires des ménages français représentaient 11,5% des dépenses totales. Depuis 1960, cette part s'est réduite de moitié.

Néanmoins, les dépenses alimentaires occupent une part encore significative (21%) des dépenses pour les ménages les plus modestes. (CESER 2011)



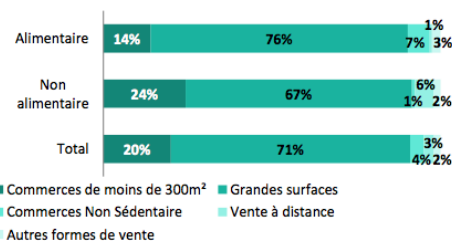
### Potentiel de consommation des ménages de la Gironde par délégations CCIB



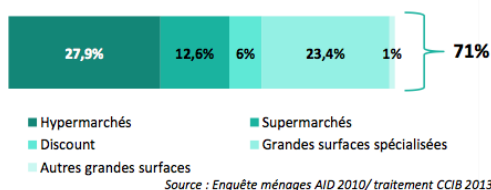
### La majorité des dépenses se font en grande distribution dans l'agglomération bordelaise

- 71% des dépenses des ménages se font en grande distribution dont 27,9% en hypermarchés (et 39,4% en alimentaire)
- 20% des dépenses sont captées par les moins de 300m<sup>2</sup>
- Les pôles structurants du département captent 23,9% du potentiel de consommation des ménages, soit 0,8 points de plus que les pôles régionaux (23,1%).
- Une forte attractivité de l'agglomération bordelaise : 93% de taux d'emprise dans l'agglomération de Bordeaux
- Seul 7% de la consommation de ces ménages est effectuée sur les autres délégation
- L'agglomération de Bordeaux capte 10 à 30% de la consommation des ménages des territoires limitrophes.

### Emprise par formes de vente et par types de produits



### Zoom sur les Grandes Surfaces



### « Manger local » une demande qui progresse chez les consommateurs

Les ménages consomment en moyenne 162,5kg de fruits et légumes par an, pour un prix moyen de 2,04€/kg.

Les principaux critères d'achat de fruits et légumes pour les consommateurs finaux sont :

- **L'aspect (et la fraîcheur)** : 73% des consommateurs de fruits interrogés et 67% des consommateurs de légumes,
- **Le prix** : 59% pour les fruits et 56% pour les légumes
- **La région d'origine** : 25% pour les fruits et 22% pour les légumes

**Le critère de la région d'origine est celui qui a le plus progressé ces dernières années. Cela se traduit par le développement des filières d'approvisionnement local et les circuits courts.**

(Loc'Halle Bio, MIN, Octobre 2013)

### Associations de consommateurs en Gironde

- CLCV Bordeaux
- UFC que Choisir Gironde
- ADEIC (Association de Défense d'Éducation et d'Information des Consommateurs)
- UDAF de la Gironde



### INTERAMAP GIRONDE, Josette Lucas

« Les Amap (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) sont une histoire de femmes. Elles sont nées au Japon dans les années 1960 où les « Teikei » se sont développés sous l'impulsion de groupes de femmes qui s'inquiétaient de la pollution des terres. Elles ont créé des systèmes de partenariat local et solidaire entre des groupes de consommateurs et des paysans. Par la suite, ces initiatives ont été reprises en Suisse avec les « jardins de cocagne », aux Etats Unis avec les « community-supported agriculture » et plus récemment en France avec les Amap.

Le principe de l'Amap repose sur un groupe de consommateurs qui établit une relation de long terme avec un agriculteur à travers un contrat. Ils s'engagent à lui acheter la production sur la saison, souvent en payant à l'avance. La relation contractuelle Amap permet de sécuriser la trésorerie du producteur. Le producteur vient chercher une sécurité financière à travers le contrat Amap, qui lui garantit une entrée d'argent stable malgré les baisses de production. Les producteurs en Amap sont souvent des nouveaux installés. Lors de leur installation, ce mode de distribution leur permet de sécuriser leur trésorerie. Mais le réseau Amap préconise lui-même de ne pas se limiter à l'approvisionnement des Amap et de diversifier ses modes de distribution (marchés, coopératives...)

Entretien réalisé par PQA, « Agriculture de proximité, circuits courts, les territoires aquitains s'impliquent, Guide pour l'action 2011 », 2011

### LA RUCHE QUI DIT OUI, Marie Jose Del Rey, Directrice Terre Grenelle

« Terre Grenelle est un organisme de formation. A la suite du Grenelle, l'idée était de porter à connaissance des particuliers mais aussi des chefs d'entreprise, des collectivités les dispositions du Grenelle de l'environnement, pour que tout le monde comprenne les enjeux et sache comment agir.

La Ruche qui dit Oui ! a démarré en 2012. Cette initiative rentre dans le volet agroalimentaire du Grenelle de l'Environnement qui demande à ce qu'on développe les circuits courts de distribution. Cette initiative s'intégrait également dans les objectifs de l'Agenda 21 de la Ville de Bordeaux qui demandait à développer les circuits courts de distribution. On a donc ouvert la première Ruche qui dit Oui ! de la ville à la Bastide.

La ruche organise avec les producteurs locaux des distributions toutes les semaines. Ce sont surtout des personnes un petit peu sensibilisées aux nouveaux modes de consommation qui viennent. Il a fallu créer un réseau de producteurs car en réalité ils sont assez isolés. Au début le challenge a été de les faire accepter de travailler ensemble. Chacun partait de son côté ce qui représentait un bilan carbone assez médiocre. L'idée était de les organiser pour limiter les déplacements en se déplaçant à tour de rôle lorsqu'ils sont situés à proximité. Aujourd'hui ils travaillent réellement ensemble.

Pendant longtemps on a tourné à trois ruches mais aujourd'hui de nombreuses autres se sont développées. Ce qui est sympa c'est que les partenariats pour la formation des ruches sont de plus en plus originaux. Moi la première, c'est l'association Grenelle Terre qui est en partenariat avec l'association Bastide Queyries, la deuxième est en partenariat avec Bordeaux 5 de Cœur qui est une association de quartier. Sue&Laine met à disposition des locaux et reçoit une petite rétribution.

Ce qui freine l'expansion des ruches aujourd'hui, ce sont avant tout les prix car les produits ne sont pas donnés. Mais les producteurs nous expliquent pourquoi, qu'ils soient tout petits ou qu'ils aient une énorme structure, les coûts de mise aux normes sont les mêmes.

Les gens se plaignent beaucoup car ils sont formatés par la grande distribution. Il faut comparer ce qui est comparable. Les prix que l'on pratique sont des prix qui ressemblent aux prix des produits français de qualité. Ça n'est pas la même qualité que dans la GMS. C'est peut être un peu plus cher que ce qui arrive de l'étranger mais les produits n'ont strictement rien à voir. Il y a beaucoup de familles aujourd'hui pour qui les produits ne sont pas accessibles. Même moi parfois, je continue à acheter mais je fais un sacrifice budgétaire parce que je connais les producteurs et leurs difficultés. Cependant, je leur dis parfois de baisser les prix pour augmenter l'achat. Dans les quartiers mieux dotés financièrement, les ruches marchent mieux comme par exemple aux Chartrons. A la Bastide, cela marche moins bien. »



# PISTES D'ACTION – Pratiques alimentaires

## ACTION 3 //

### ANALYSER LES BESOINS ALIMENTAIRES– LEVIERS POUR UNE CONSOMMATION DURABLE

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

**OBJECTIFS** : L'analyse de la demande visait à connaître les comportements alimentaires généraux et plus précisément la consommation réelle de produits locaux et son potentiel de développement sur ce territoire .

#### ✦ BILAN DE CONSOMMATION

Déterminer la fréquence d'achat en produits locaux, les catégories de produits concernées, les lieux d'approvisionnement, ainsi que les motivations (fraicheur des produits, soutien à l'agriculture locale, qualité gustative supérieure, etc..) .

MESURES CONCRÈTES :

#### ✦ ETUDE DU POTENTIEL DE CONSOMMATION

Permettre de mieux cerner les intentions d'achat des consommateurs ainsi que les facteurs pouvant les inciter à augmenter leur consommation (mieux identifier les lieux de vente, rendre accessibles les produits locaux dans les lieux d'achats alimentaires habituels des consommateurs, mieux les identifier dans les magasins, pratiquer des prix moins élevés ou plutôt changer les représentations sur les prix...).

MESURES CONCRÈTES :

## ACTION 4 //

### FAIRE EVOLUER LES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

#### ✦ FAMILLE A ALIMENTATION POSITIVE

**OBJECTIFS** : Un travail pédagogique d'accompagnement sur le ticket de caisse est mis en place afin d'identifier les produits qui pourraient être achetés par d'autres modes de consommation (AMAP, coopérative,...). L'objectif est de suivre 150 familles. Un suivi est réalisé sur le territoire de la ville avec une association

MESURES CONCRÈTES :

#### ✦ « DEFI REPAS 80 KM »

**OBJECTIFS** : Rebaptisé « le climat dans nos assiettes » : cette action consiste à constituer différentes équipes afin qu'elles réalisent un repas avec des aliments produits à moins de 80 km de la ville. Ainsi, dans ce cas, la question de l'alimentation est traitée sous l'entrée carbone (et donc rattachée en partie au plan climat énergie) // partenariat possible avec l'ADEME, associations locales, AMAP, agriculteurs...

MESURES CONCRÈTES :

#### ✦ CONVERSATION CARBONE

**OBJECTIFS** : formation gratuite via des échanges sur les modes de vie auprès des habitants et des agents des collectivités. Cette formation traite de différents champs du quotidien dont la consommation et l'alimentation. Les participants échangent en groupe sur leurs pratiques et s'interrogent sur l'estimation de l'empreinte carbone de leur placard. Ils apprennent à réaliser cette estimation et s'interrogent sur les champs d'action possibles au regard de leur mode de vie, c'est à dire sans bouleverser le quotidien.

MESURES CONCRÈTES :

# ECLAIRAGES – Inégalités sociales d'accès à l'alimentation

**Inégalités sociales de santé et d'accès à l'alimentation et gouvernance alimentaire** : Les enquêtes conduites sur les pratiques alimentaires mettent en évidence la situation particulièrement problématiques des personnes précaires ou appartenant à des milieux défavorisés, du point de vue de leur prévalence à l'obésité ou au surpoids et de leur profil nutritionnel, qui est le plus éloigné des recommandations du PNNS. Cette situation tient à la fois des raisons économiques ou budgétaires mais aussi à des facteurs d'ordre sociologique et culturel. Les personnes ayant recours à l'aide alimentaire sont à la fois les plus précaires et les plus exposés aux risques sanitaires liés à l'alimentation. D'autres publics vulnérables sont sujets à des troubles de l'alimentation, comme le phénomène de dénutrition des personnes âgées. → gradient social

## Scénario tendanciel

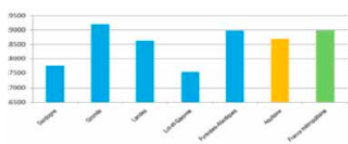
Face à une pauvreté qui résiste et s'accroît, les associations développent de nouveaux partenariats public/associatif/privé. Ce sont de réels outils de sensibilisation et de lutte contre l'exclusion.

### Indicateurs

#### -Revenus et salaires -

-En 2008, la moitié des ménages aquitains dispose pour vivre de 1 560 euros par mois et par unité de consommation. Ce niveau de vie médian est à peine supérieur à celui de la France de province. Dans la région, la Gironde est le département où ce revenu est le plus élevé (1 920 euros, 22ème rang des départements). Avec un niveau de vie inférieur à 950 euros mensuels, un Aquitain sur huit vit sous le seuil de pauvreté. Deux départements aquitains sont caractérisés par un niveau de pauvreté supérieur à la moyenne nationale : le Lot-et-Garonne et la Dordogne. La pauvreté est plus fréquente à la campagne qu'en ville. Les familles monoparentales, les personnes seules, ainsi que les jeunes sont les plus exposés à la pauvreté.. (ARS)

• Revenu médian annuel par ménage en euros en 2008

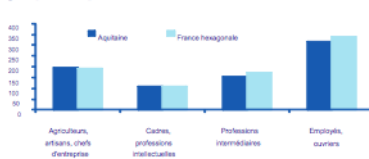


Source : Insee, revenus disponibles localisés - Exploitation : CREAHI d'Aquitaine

#### -Inégalités sociales -

-Comme en France, les taux standardisés de mortalité des 25-54 ans montrent des différences importantes selon le groupe socioprofessionnel. Il existe des écarts de 1 à 3 entre la catégorie des employés / ouvriers et celle des cadres / professions intellectuelles supérieures.

• Taux standardisés de mortalité générale pour 1 000 000 hommes âgés de 25 à 54 ans selon le groupe socio-professionnel en 1991-2005 (sans 1998)



Source : Insee, CépiDc, Insee Exploitation : FNAORS, taux standardisés sur âge. Population de référence : population française

#### -Prévalence de l'obésité inversement proportionnelle au niveau d'instruction -

oEn 2009 en Aquitaine, une augmentation de la prévalence de l'obésité est observée dans toutes les catégories socio-professionnelles mais dans des proportions inégales, les augmentations les plus fortes étant constatées chez les inactifs, les ouvriers et les employés, l'augmentation la plus faible est chez les cadres.

o La prévalence de l'obésité reste parallèlement inversement proportionnelle au niveau d'instruction. Elle varie de 7 pour un niveau d'instruction études supérieures, 2em ou 3em cycle, à 14 pour un niveau d'instruction études primaires.

(Source : Plan Stratégie Régional de Santé 2012 – 2016)

### CG

- Observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité
- Actions collectives en travail social
- Subvention globale de fonctionnement aux associations
- Epicerie sociales et solidaires
- Politique prévention déchet (gaspillage alimentaire)

## Cartographie des acteurs

### Plan National Alimentation – Insertion

- Adaptation de l'aide aux personnes

### ARS

- 01. Développer la prévention dans un objectif de réduction des inégalités de santé
- 02. Faciliter un accès équitable et pertinent aux soins et aux prises en charge médico sociale

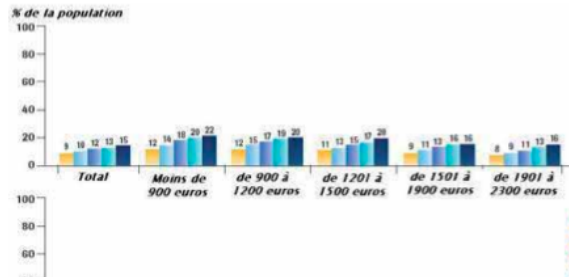
### IREPS (volet régional PNNS)

- Formation « nutrition-précarité » en Gironde : former les intervenants de l'aide alimentaire
- prévention de la dénutrition en EHPAD : renforcer les compétences des professionnels de la santé

• Répartition de la population adulte obèse par catégorie socio-professionnelle depuis 1997



• Répartition de la population adulte obèse par niveau de revenus mensuels du foyer depuis 1997



### Communes

### Coffee Bus

- Association travaillant avec la Banque alimentaire dans Bordeaux
- Structure de fabrication de confiture (en lien avec AgriSud)

### Croix Rouge

- Distribution de repas

### Secours Populaire

- Distribution de repas

### ANDES

- Chartre de épicerie solidaires, promouvoir la citoyenneté économique des usagers (chacun paie l'équivalent de 10% à 20% de la valeur de base des produits selon son revenu) – 3€ consacré par jour à l'alimentation
- Réservé à des publics en difficulté orienté par des travailleurs sociaux ou association partenaires
- Partenariats avec marchés de gros (MIN)
- Le Manuel de cuisine populaire : vulgarisation recommandations nutritionnelles

### Banque Alimentaire

- Ramasse de produits frais quotidienne dans une quarantaine de grandes et moyennes surfaces et plateformes alimentaires en complément des produits secs collectés chaque année, en 2010, a récupéré 4500 tonnes de nourriture, dont 50% de produits frais
- Fournit un réseau de 140 associations locales (Restos du Cœur, Secours Populaire), distribue entre 20 000 et 25 000 colis en Gironde : 33 000 bénéficiaires
- Ateliers de cuisines encadrés par des travailleurs sociaux; Cuisine mobile : 3500 personnes accueillies dont 30% en zone rurale, Création d'une cuisine solidaire (CESER, 2011)

BANQUE ALIMENTAIRE DE BORDEAUX,

EPICERIE SOCIALE DES CAPUCINS

INSTANCE RÉGIONALE EN EDUCATION ET PROMOTION POUR LA SANTÉ (IREPS) 33,  
Responsable de l'antenne

ADAP EI 33

AGROBIO, Valérie Gandre

« Les épiceries sociales et solidaires sont une bonne idée mais il faut quand même prévoir une petite rémunération pour le producteur car on ne travaille pas gratuitement. Certains producteurs préfèrent passer le broyeur sur leurs salades plutôt que de les donner parce qu'ils n'ont pas envie de travailler et de faire tous ces efforts pour rien. Il faut sensibiliser la population bénéficiaire et peut être trouver d'autres formes de rétribution : travail contre légume par exemple. Il s'agit également de redonner une valeur aussi bien aux personnes en difficulté économiquement qu'aux légumes. Si c'est une activité régulière, on peut également planter un peu plus pour que cela rentre dans le cadre d'un programme. L'idée est de revaloriser les produits, j'accueille énormément sur la ferme et je suis contente quand les gens disent qu'ils regarderont les légumes différemment. »

PAYS MEDOC, Martine Noverraz

« Le système alimentaire territorial consiste également à faire manger les plus pauvres et leur permettre d'accéder à des légumes frais. D'un côté on a des jeunes ménages qui se nourrissent mal à base de pizzas, macdo et coca-cola. De l'autre, des personnes âgées qui ont de toute petite retraite et qui vivent dans leur coin isolés sans moyens. Elles sont très dignes et ne disent rien mais elles savent cuisiner. L'objectif est de faire se rencontrer ces deux populations et que les personnes âgées se sentent encore utiles en enseignant aux plus jeunes à faire des repas et en leur distribuant la matière première. On travaille avec toutes les associations caritatives qui font de l'aide alimentaire en Médoc (Les Restaus du Cœur, le Secours Populaire, le Secours catholique, la Croix Rouge et une autre association). L'objectif est d'accompagner ces associations afin qu'elles soient plus offensives sur la façon de récupérer des produits.

Dans un premier temps, nous cherchons à mieux travailler avec les supermarchés pour récupérer les produits qui sont à la limite. Ensuite, mettons en place des ateliers cuisine (déjà enclenché) pour que des jeunes femmes et des personnes âgées puissent se rencontrer dans les locaux des associations ou bien avec le camion cuisine itinérant de la Banque Alimentaire. On s'installe également dans l'épicerie solidaire. On travaille avec la CAF, la MSA et tout le réseau. D'autre part, nos producteurs issus de la Ruche – en échange du terrain, de l'accompagnement – réserveront une petite partie de la production à l'aide alimentaire locale.

Dans un second temps, lorsque les producteurs de la ruche seront installés et que les producteurs seront organisés en réseau – il y aura peut être de la surproduction. On peut imaginer de créer un atelier de transformation pour faire travailler les femmes qui sont nombreuses au chômage dans le Médoc. Ces produits valorisés viendront compléter la marque Médoc vendue avec une plusvalue importante dans la métropole bordelaise. On crée de l'emploi et une ressource financière – ces conserves seront de qualité. Cet argent pourra ensuite être réinjecté dans l'installation d'agriculteurs, pour l'achat d'outil, la communication et la visibilité, de meilleurs salaires pour les salariés de la légumerie. »

## ACTION 5 //

### AMELIORER L'ALIMENTATION DES POPULATIONS DEFAVORISEES

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

#### OBJECTIFS :

##### ◇ S'ADRESSER A DES GROUPES CIBLES

Dans la lutte contre l'obésité, la technique des "focus groups" est largement employée dans les pays anglo-saxons. Elle permet d'identifier les attentes et les perceptions d'un groupe cible et d'adapter le message en conséquence. Cependant, peu d'interventions ont été évaluées. Les femmes, et tout particulièrement les femmes obèses et en surpoids, apparaissent comme une cible à privilégier (22% des femmes pauvres sont obèses selon l'étude OBEPI, 2009). Les interventions de groupe ont montré leur efficacité tant sur le poids que sur la qualité de vie, pour un coût modéré (entre 280 et 360 € par patient). Les interventions auprès de femmes permettent de modifier le comportement alimentaire familial et notamment celui des enfants. De plus en plus, les actions de prévention de l'obésité des enfants intègre la prise en charge de l'obésité chez les parents.

#### MESURES CONCRÈTES :

##### ◇ DIFFUSER DES MESSAGES APPROPRIES

Cibler la diminution de consommation des aliments très énergétiques de type snacking pourrait avoir un impact plus fort qu'une stratégie ayant pour objectif l'augmentation de la consommation de fruits et légumes (réduire la consommation de boissons sucrées chez l'enfant et l'adolescent). L'utilisation de vidéos s'est révélée aussi efficace et environ trois fois moins coûteuse que des entretiens individuels, mais elle conviendrait plus aux adultes qu'aux adolescents. L'envoi de messages postés personnalisés a également entraîné une modification plus durable de la consommation alimentaire chez les personnes qui en ont bénéficié ; le coût d'une telle mesure n'a pas été évalué.

#### MESURES CONCRÈTES :

##### ◇ S'APPUYER SUR LES RÉSEAUX ET RELAIS DE PROXIMITÉ

Les actions centrées sur l'alimentation sont plus efficaces si elles s'inscrivent dans une approche de santé communautaire, intégrant les valeurs et les représentations de la communauté et s'appuyant sur les réseaux (formels et informels) existants, voire en renforçant les liens sociaux entre les individus. Cette socialisation améliore le taux d'adhésion des personnes ciblées au programme proposé. D'où l'importance d'actions visant l'ensemble de la famille, mais aussi les réseaux associatifs et les structures sociales locales. La participation des médecins traitants permet également d'améliorer l'efficacité des interventions.

#### MESURES CONCRÈTES :

##### ◇ AGIR SUR LE PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Une politique de taxation "globale" (comme la "fat tax") visant à renchérir le prix des corps gras, ou une politique visant à abaisser les prix de certains produits qualifiés de "sains" (fruits et légumes frais, par exemple). Les politiques d'aide directe aux familles pauvres menées aux Etats-Unis (types bons alimentaires) entraînent une augmentation de la consommation des produits familiers, mais pas des aliments "sains". Le résultat d'un test d'octroi de bons d'achat concernant les fruits et légumes en France est plutôt encourageant, mais doit être amplifié pour pouvoir étayer des conclusions. Les Etats-Unis mènent des actions qui conditionnent l'octroi de colis ou de bons d'achat au suivi de séances d'éducation nutritionnelle auprès de groupes cibles. Elles sont toujours efficaces 6 mois après la fin de l'intervention en termes d'augmentation de la consommation de fruits et légumes. .

## ACTION 6 //

### REPENSER LES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT DES EPICERIES SOCIALES

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

##### ◇ MOBILISER LES PRODUCTEURS LOCAUX

#### MESURES CONCRÈTES :

- Encourager les producteurs à fournir les épiceries solidaires tout en réfléchissant à une autre rémunération des produits peut être avec un système « travail contre légumes » (objectifs pédagogiques et activité physique)
- Encourager le don de surplus agricole à des associations : un agriculteur peut semer volontairement une parcelle chaque année afin de donner la production à une association caritative
- Proposer des paniers bio à prix réduits – subvention prend en charge le surcoût

##### ◇ MOBILISER L'AGRICULTURE URBAINE

#### MESURES CONCRÈTES :

- Développer sur des délaissés de voiries des jardins pour approvisionner des épiceries solidaires.

##### ◇ SUBVENTIONNER LE BIO

MESURES CONCRÈTES : - Proposer des paniers bio à prix réduits – subvention prend en charge le surcoût



# ECLAIRAGES – Surpoids et obésité

**Risques sanitaires et gouvernance alimentaire :** Les comportements alimentaires et la sédentarité exercent une influence directe sur la surcharge pondérale, l'obésité et le diabète, avec une telle augmentation de la prévalence annuelle (+ 5 % par an pour l'obésité, 4 % pour le diabète en Aquitaine) que l'on est à même d'évoquer le terme " d'épidémie ". En termes de prévalence de l'obésité et du diabète, l'Aquitaine se situe dans une position plutôt favorable par rapport à la moyenne des régions métropolitaines mais ceci ne doit pas masquer le fait que la modification des comportements dans le domaine de la nutrition et de l'activité physique constitue un enjeu de premier plan en matière de baisse de la mortalité prématurée et de diminution du volume de la population atteinte de maladies chroniques, et plus particulièrement de pathologies cardiovasculaires.

## Indicateurs

### - Obésité -

Concernant la prévalence de l'obésité (13,7 pour 100 habitants en 2009 pour 11,6 en 2006, on constate une augmentation de 18 % en 3 ans).

-16 % de la population adulte est obèse et 15 % de la population enfant.

### - Enquête à Bordeaux -

- o Enquête CE2\* 2004-2005 (enfants de 8-9 ans) -14,5% sont en surpoids ou obèses selon les références françaises, Moins de 4 % déclarent ne pas avoir pris de petit-déjeuner le jour de l'enquête, cependant 44,5% de ces enfants ont un en-cas dans leur cartable.

- o Enquête "grande section de maternelle"\* 2007-2008 (enfants de 5-6 ans) - 6,6% sont en surpoids ou obèses selon les références françaises, 94% prennent un petit déjeuner tous les jours

- o Les enfants en surpoids sont plus sédentaires (temps d'écran), prennent moins souvent un petit-déjeuner et un goûter à 16 h 30. Le surpoids est plus fréquent dans les zones ZEP et dans les catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées.

### -Quelques premiers résultats -

- o Re conduite de l'enquête "collation en maternelle" de 2005\2008

- o La pratique de la collation du matin en maternelle a diminué de 69% à 58% en 3 ans

- o La composition des collations proposées est améliorée (plus de fruits et moins d'aliments gras et sucrés).

- o Les enseignants de maternelle sont plus nombreux à considérer la collation comme "non justifiée" (de 22% à 44% en 3 ans). Suivi annuel de la corpulence des élèves des écoles de Bordeaux entre 2005 et 2007 : on observe une diminution de la proportion des élèves de grande section de maternelle en surpoids qui passe en 3 ans de 8.9% à 5.8%

### -Activité physique-

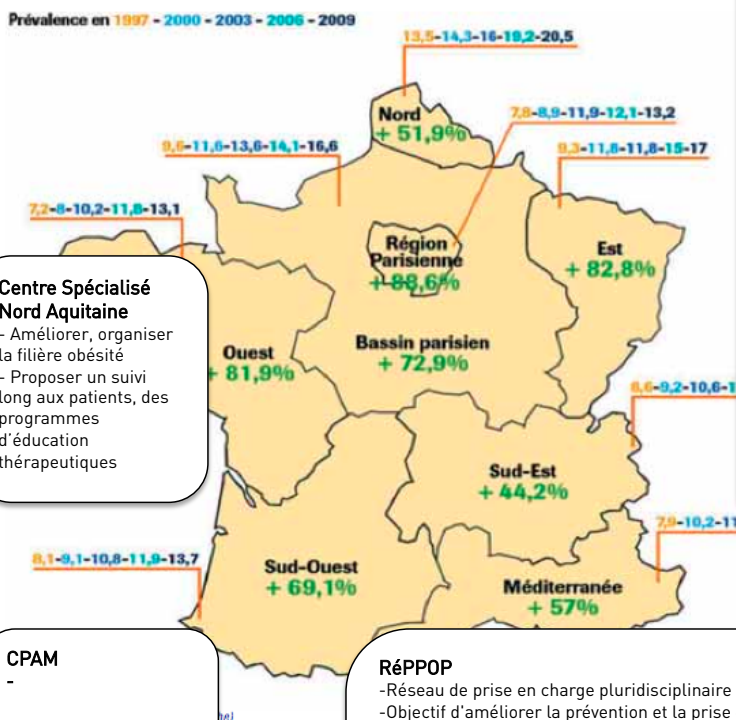
- o Selon une enquête réalisée en Aquitaine entre novembre 2004 et janvier 2005, auprès d'un échantillon de collégiens et lycéens, 13,1 % des garçons et 10,1 % des filles souffrent de surpoids (obésité exclue). La prévalence de l'obésité est de 2,4 % chez les garçons et 1,4 % chez les filles. La prévalence de la surcharge pondérale (obésité incluse) diffère significativement selon l'âge. Elle est maximale entre 11 et 14 ans (17,6 % à 12 ans) puis oscille entre 9 % et 13 % au-delà de cet âge. Le nombre total d'heures de sport pratiquées par semaine, que ce soit au collège ou au lycée, durant le temps libre ou au sein d'un club sportif, diminue avec l'âge. De 9 heures chez les élèves de 11 ans, il passe à 6 heures chez les jeunes majeurs. (Source : Plan Stratégie Régional de Santé 2012 – 2016)

## Scénario tendanciel

Des maladies chroniques en augmentation régulière avec une part prépondérante des pathologies cardiovasculaires, du diabète, des cancers

## Cartographie des acteurs

### • Prévalence et évolution de l'obésité en France de 1997 à 2009



**Centre Spécialisé Nord Aquitaine**  
- Améliorer, organiser la filière obésité  
- Proposer un suivi long aux patients, des programmes d'éducation thérapeutiques

**CPAM**  
-

**Collectivités**  
- Contrat Local de Santé  
- Label Ville Active du PNNS (Bordeaux, Coutras, Carcans, Gradignan, Saint-Loubès, Libourne, Saint-Médard en Jalles, Villenave d'Ornon, CG33)  
- Label « Commune Sport pour tous »

**Association "Cekidis, le Cercle des Kilos Disparus".**

**RéPPOP**  
-Réseau de prise en charge pluridisciplinaire de proximité.  
-Objectif d'améliorer la prévention et la prise en charge de l'obésité de l'enfant et de l'adolescent en Aquitaine  
- Prise en charge de proximité et multidisciplinaire de 2 ans, réunissant les professionnels de santé de ville, les hospitaliers et les institutionnels (médecins et infirmières scolaires, médecins des PMI et des crèches, ...), en lien avec l'équipe de coordination du réseau  
- S'adresse à A tous les enfants et adolescents en surpoids ou obèses d'Aquitaine Tous les professionnels de santé libéraux d'Aquitaine qui souhaitent améliorer leurs conditions de prises en charge des enfants en surpoids peuvent faire partie du réseau (médecins généralistes, nutritionnistes, pédiatres ou autres spécialistes, psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes, infirmières, enseignants en activité physique adaptée ...)  
- **Pr Pascal Barat**, responsable de l'unité d'endocrinologie pédiatrique

**Direction Départementale de la Protection des Populations**  
- met en œuvre les politiques publiques de protection des consommateurs et de respect de la qualité et de la sécurité de l'alimentation

**Direction Départementale de la Protection des Populations**  
- met en œuvre les politiques publiques de protection des consommateurs et de respect de la qualité et de la sécurité de l'alimentation

**AQOB (Aquitaine Obésité)**  
-Association régionale qui fédère plus de 1 000 adhérents (patients et acteurs de la lutte contre l'obésité).  
L' AQOB réunissant plusieurs centaines de patients, vous permet de vous impliquer nombreux et ensemble dans la préparation et le soutien à vos projets de chirurgie de l'obésité, si vous le souhaitez.  
Vous pouvez marcher ensemble, vous réjouir des réussites, faire face aux difficultés, donner un coup de main, répondre aux questions, échanger des vêtements, chanter ensemble, se retoucher....



## RETOURS D'EXPERIENCES – Surpoids et obésité

---

CENTRE SPECIALISE OBESITE,

REPOP,

CEKIDIS,

# ECLAIRAGES – Diabète et maladies cardiovasculaires

**Risques sanitaires et gouvernance alimentaire** : Les comportements alimentaires et la sédentarité exercent une influence directe sur la surcharge pondérale, l'obésité et le diabète, avec une telle augmentation de la prévalence annuelle (+ 5 % par an pour l'obésité, 4 % pour le diabète en Aquitaine) que l'on est à même d'évoquer le terme " d'épidémie ". En termes de prévalence de l'obésité et du diabète, l'Aquitaine se situe dans une position plutôt favorable par rapport à la moyenne des régions métropolitaines mais ceci ne doit pas masquer le fait que la modification des comportements dans le domaine de la nutrition et de l'activité physique constitue un enjeu de premier plan en matière de baisse de la mortalité prématurée et de diminution du volume de la population atteinte de maladies chroniques, et plus particulièrement de pathologies cardiovasculaires.

## Indicateurs

### - Diabète -

-La prévalence du diabète est en forte augmentation [3,9 pour 100 habitants en 2009 pour 3,6 pour 100 habitants en 2007, soit plus de 8 % d'augmentation en 2 ans], en lien avec les habitudes alimentaires et la sédentarité.

-Fin 2008, la Gironde comptait 32 150 personnes diabétiques de type 1 ou 2 sur les 141 333 bénéficiaires en affection de longue durée (leur nombre est de 149 306 en Gironde à fin août 2010).

### - Maladies cardiovasculaires -

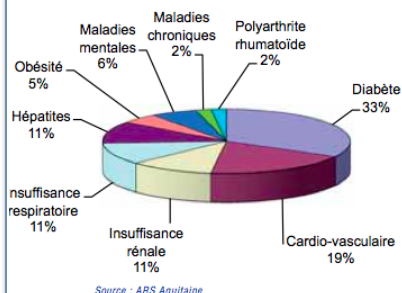
- **Prévalence** : En Aquitaine, en 2009, 12 846 bénéficiaires du régime général relevaient d'une ALD pour accident vasculaire cérébral, 20 786 pour artériopathie, 32 641 pour cardiopathie, 44 988 pour maladie coronaire, 47 640 pour hypertension artérielle ; soit une estimation de la prévalence ALD des maladies cardiovasculaires de 158 901 bénéficiaires. Il s'agit ainsi du groupe de pathologies ALD le plus important devant les cancers, le diabète et les affections psychiatriques. Le taux standardisé situe l'Aquitaine dans le quartile inférieur des régions pour la prévalence ALD des accidents vasculaires cérébraux, mais dans le 3ème quartile pour les maladies coronaires.

-**Mortalité** : La mortalité par maladies cardiovasculaires a fortement et régulièrement diminué avec une baisse d'environ 50 % depuis les années 80. Toutefois, les maladies cardiovasculaires restent en Aquitaine la première cause de décès (plus de 9 000 décès annuels entre 2005 et 2007) avec huit décès sur dix survenant chez des personnes de 75 ans ou plus. Un peu plus de la moitié des décès dus à ces maladies ont concerné des femmes.

-**Écarts intra-régionaux** : Dans les territoires, une surmortalité par maladies cardiovasculaires se retrouve en Dordogne (taux élevé de décès par maladies cérébrovasculaires) et dans les Landes (taux élevé de décès par cardiopathies ischémiques). Les taux de décès par maladies cardiovasculaires les plus bas sont observés en Gironde et dans le territoire de Navarre-Côte Basque..

[Source : Plan Stratégie Régional de Santé 2012 – 2016]

### - Programmes d'Éducation thérapeutique en Aquitaine par thématique en 2010 -



## Scénario tendanciel

Des maladies chroniques en augmentation régulière avec une part prépondérante des pathologies cardiovasculaires, du diabète, des cancers

## Cartographie des acteurs

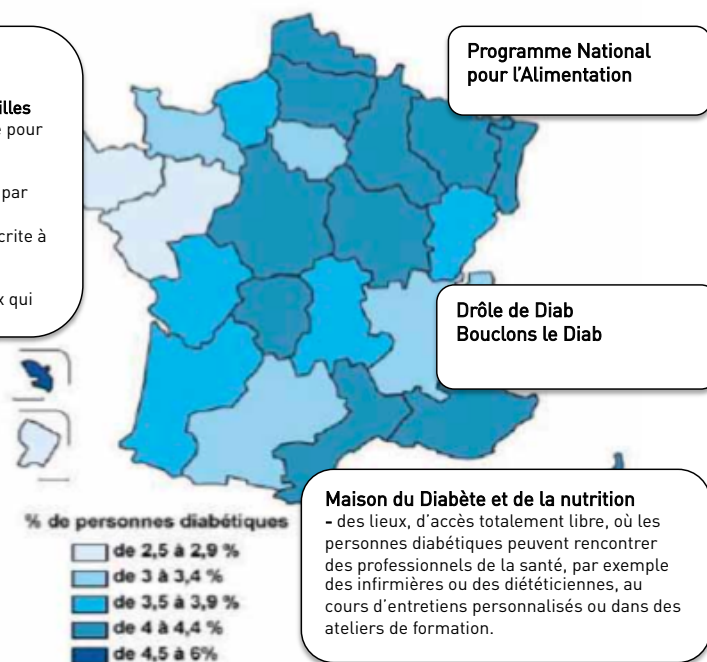
### Centre Spécialisé Nord Aquitaine

- Améliorer, organiser la filière obésité
- Proposer un suivi long aux patients, des programmes d'éducation thérapeutiques

### Plan Régional Santé Environnement 2 (PNSE)

- Limiter impact sanitaire des dégradations de l'environnement qui se manifestent par le développement de certaines pathologies et cancers (contamination des productions alimentaires)
- Création de l'Observatoire des résidus de pesticides

Prévalence du diabète dans la population générale (données CNAM-TS 2007)



### Association Française des Diabétiques de Gironde

#### Aider les diabétiques et les familles

- A prendre en charge la maladie pour parvenir à un diabète équilibré
- A éviter les complications et à maintenir l'équilibre du diabète par l'acceptation et l'application de l'hygiène de vie adaptée et prescrite à chacun en fonction de son état personnel,
- A prévenir la maladie pour ceux qui sont en risque

### ARS, DRAAF, DRJS, Rectorat - Plan « Manger mieux, bouger plus en Aquitaine »

### ARS, DRAAF, DRJS, Rectorat - Plan d'action « Sport santé bien être » Aquitaine

### Collectivités

- Contrat Local de Santé
- Label Ville Active du PNNS (Bordeaux, Coutras, Carcans, Gradignan, Saint-Loubès, Libourne, Saint-Médard en Jalles, Villenave d'Ornon, CG33)
- Label « Commune Sport pour tous »

### Direction Départementale de la Protection des Populations

- met en œuvre les politiques publiques de protection des consommateurs et de respect de la qualité et de la sécurité de l'alimentation

### CPAM

- Organisation de la Semaine du Diabète en Gironde avec les associations impliquées (AFD 33, Association des femmes diabétiques, Bouclons le Diabète, Drôle de Diab, Maison du diabète et de la nutrition, Proxisanté

## RETOURS D'EXPERIENCES – Diabète, maladies cardiovasculaires

---

INSTANCE RÉGIONALE EN EDUCATION ET PROMOTION POUR LA SANTÉ (IREPS)

DROLE DE DIAB

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

**OBJECTIFS :**

#### ◇ DEVENIR TERRITOIRE ACTIF PNNS

**MESURES CONCRÈTES :** Signer la Charte PNNS

#### **LA COMMUNE SIGNATAIRE ADHÈRE À LA PRÉSENTE CHARTE ET S'ENGAGE À :**

Article 1 - Devenir un acteur actif du PNNS en mettant en œuvre, promouvant et soutenant toute action qui contribue à l'atteinte des objectifs du PNNS et s'attache à lutter contre les inégalités de santé.

Article 2 - Nommer un référent « actions municipales du PNNS » qui aura la charge et la légitimité pour initier, suivre et coordonner les actions mises en œuvre dans le cadre de cette charte.

Article 3 - Mettre en œuvre, chaque année, pour faciliter les choix alimentaires et la pratique d'activité physique favorables pour la santé, une ou plusieurs actions conformes au PNNS dans un ou plusieurs des quatre domaines d'intervention suivants : information - communication, éducation pour la santé, formation, aménagement du territoire, selon le cahier des charges suivant :

Article 4 - Veiller, pour garantir les messages et leur cohérence auprès des publics ciblés, à ce que soient utilisés exclusivement les repères nutritionnels et les recommandations issues des référentiels du PNNS dans la mise en œuvre des actions de promotion de la nutrition. Les affiches, supports écrits ou diffusés par voie informatique porteurs du logo du PNNS\* en sont le garant.

Article 5 - Afficher le logo « Ville active du PNNS » de façon explicite sur les documents informant la population des actions menées.

Article 6 - Rendre compte, annuellement, à l'agence régionale de santé des actions mises en place durant l'année et fournir les évaluations réalisées\*\*.

#### **LE PNNS S'ENGAGE À :**

fournir le cadre, les outils et les conseils utiles à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions et à valoriser les actions développées par les signataires en favorisant les échanges pour permettre le développement des actions les plus efficaces.  
La charte est conclue pour une durée de cinq ans renouvelable

- intégrer dans les CSL d'avantage d'actions spécifiques contre l'obésité. Développer une prévention et une sensibilisation face à l'obésité fait partie des compétences de certaines collectivités. En ce qui concerne les communes, le volet santé est avant tout volontaire. Cependant, lorsqu'elles ont commencé à mettre en place leur Politique de la Ville, elles se sont vite rendues compte que dans l'accompagnement social de la santé, la prévention de la population était primordiale

#### ◇ METTRE EN PLACE UN COMITE DE COORDINATION MULTIACTEURS

**OBJECTIFS :** Au-delà de l'intérêt d'une sensibilisation de l'ensemble des acteurs médicaux et paramédicaux, une approche pluridisciplinaire de ces questions apparaît de nature à mieux appréhender les différents aspects et à renforcer l'efficacité des actions ensuite mises en œuvre.

**MESURES CONCRÈTES :**

-Création d'un comité de coordination composé des directeurs d'écoles et de collège, des professeurs intéressés, d'acteurs de santé sensibilisés, d'habitant, de parents d'élèves et de membres du foyer-logement

- Développer les groupes de réflexion réunissant des professionnels de santé autour des problématiques liées à l'alimentation.

#### ◇ RENFORCER LE RÔLE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN MATIÈRE D'EDUCATION ALIMENTAIRE

**OBJECTIFS :** Outre les diététiciens et les nutritionnistes, tous les professionnels de santé (médecins, infirmiers, aides soignants ...) ont un rôle important à jouer en termes de prévention et de sensibilisation aux problèmes liés à l'alimentation auprès de leurs patients. En effet, leur proximité et leur meilleure connaissance de la situation des patients favorisent le dialogue fructueux autour de ces questions.

**MESURES CONCRÈTES :**

- Pour ce faire, ils doivent disposer des informations nécessaires (par exemple les recommandations du PNNS) pour pouvoir dispenser des recommandations utiles permettant de prévenir le plus en amont possible certaines maladies. ils doivent aussi s'attacher à mieux faire comprendre à leurs patients les raisons qui les conduisent à leur préconiser tel comportement ou régime alimentaire..

- Travailler avec les hôpitaux pour la mise en place d'ateliers animés par une diététicienne pour sensibiliser les futurs parents sur l'équilibre alimentaire et la santé

-Moderniser l'éducation scolaire à l'alimentation (inscrire des formation dans les projets pédagogiques des instituteurs : santé environnement, assiette écocitoyenne, commerce équitable, classification des légumes, monde rural) – nouveaux rythmes scolaires

- S'agissant des programmes scolaires, il faut veiller à une meilleure adaptation des contenus et des modalités pédagogiques des programmes scolaires consacrés à la nutrition en fonction de l'âge des enfants.

- Sensibilisation lors des repas aux différents menus proposés

-Opérations « petits déjeuners équilibrés », « un fruit à la récré » , conférences-débat avec les parents, interventions de la diététicienne en classe, animations diverses comme la dégustation de différentes eaux, la préparation d'une exposition par les enfants ainsi qu'une sensibilisation sur l'équilibre alimentaire dans le cadre des centre de loisir, faire participer les collégiens au « club menus » avec l'intendante et le chef cuisinier du collège et la diététicienne

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

## ◇ MISE EN PLACE D'UNE MAISON DE L'ALIMENTATION

### OBJECTIFS :

#### MESURES CONCRÈTES :

- Réfléchir à la mise en place d'une Maison de l'Alimentation :
  - information grand public
  - permettre à tous un accès à une alimentation de qualité, diversifiée, peu coûteuse, respectueuse de l'environnement, des saisons, et ouvertes sur d'autres cultures
  - consolider le lien social, la convivialité et les processus d'insertion et de formation
  - renforcer de manière originale les liens intergénérationnels et le soutien à la parentalité
  - éduquer au goût
- Développer l'atelier cuisine de la Banque alimentaire
- Repenser les campagnes publiques de sensibilisation

## ◇ ALIMENTATION ET SPORT

### OBJECTIFS :

#### MESURES CONCRÈTES :

- Mise en place d'un groupe « alimentation et sport » : initier un travail avec les clubs sportifs volontaires de la collectivité, partenariat avec un éducateur médico-sportif, cycle de conférences sur l'esthétique, l'image de soi, la relaxation : permet de sensibiliser d'autres publics qui ne se sentaient pas concernés par la seule approche « alimentation », accompagnement à la reprise progressive du sport avec des associations existantes
- Initiative « trouve ton sport » - plusieurs clubs sportifs donnent l'occasion de trouver aux enfants de trouver son sport. Les différents sports peuvent agir ensemble et ne sont pas forcément en compétition pour recruter des adhérents. Cette initiative peut favoriser les relations parents/enfants à travers le sport et amener les clubs à réfléchir sur l'ouverture de « créneaux familiaux »
- Collectivités peuvent proposer des cours d'aquagym aux seniors et personne en surcharge pondérale

#### MESURES CONCRÈTES :

## ◇ AGIR SUR LE PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Une politique de taxation "globale" (comme la "fat tax") visant à renchérir le prix des corps gras, ou une politique visant à abaisser les prix de certains produits qualifiés de "sains" (fruits et légumes frais, par exemple). Les politiques d'aide directe aux familles pauvres menées aux Etats-Unis (types bons alimentaires) entraînent une augmentation de la consommation des produits familiers, mais pas des aliments "sains". Le résultat d'un test d'octroi de bons d'achat concernant les fruits et légumes en France est plutôt encourageant, mais doit être amplifié pour pouvoir étayer des conclusions. Les Etats-Unis mènent des actions qui conditionnent l'octroi de colis ou de bons d'achat au suivi de séances d'éducation nutritionnelle auprès de groupes cibles. Elles sont toujours efficaces 6 mois après la fin de l'intervention en termes d'augmentation de la consommation de fruits et légumes. .

## ACTION 10 //

## VALORISER LES INITIATIVES INNOVANTES

### Porteurs de l'action ←

### Financer son action ←

De nombreuses structures (centres communaux d'action sociale, associations, mutuelles, coopératives, chambres d'agriculture, interprofessions ...) sont engagées dans des démarches d'éducation à l'alimentation. A ce titre, elles proposent différents types d'actions visant à donner à des publics très diversifiés, des connaissances nutritionnelles simples, à inciter à des conduites alimentaires favorables à la santé en tenant compte de l'environnement familial, social, culturel et économique et à développer l'esprit critique des individus face aux stratégies de marketing et aux médias pour éclairer les choix en matière d'alimentation contre certaines idées reçues

Centres sociaux : actions sur l'hygiène de vie via des ateliers de sophrologie, des groupes de paroles, des cafés parentalité

---

# /////. COMPRENDRE LES BASSINS DE PRODUCTION

## Une résilience alimentaire à l'échelle régionale

1. Foncier agricole et installations
2. Disponibilité alimentaire
3. Analyse des filières et débouchés
4. Démarches de qualité
5. Industries agroalimentaires et approvisionnement
6. Distributeurs : approvisionnement local et lutte contre le gaspillage alimentaire



---

# ANALYSE DES BASSINS DE PRODUCTION

## Analyse des bassins de production

L'objectif de ce diagnostic est avant tout de déterminer où sont produites, transformées, consommées les productions locales et quelles sont les sources d'approvisionnement des principaux transformateurs et distributeurs du territoire. Cet état des lieux doit ainsi intégrer les chiffres clés de l'agriculture du territoire (dynamisme agricole et productions vivrières) ainsi que les démarches de qualité et de valorisation (agriculture biologique, signes de qualité et production fermière). Il doit également permettre au lecteur de mieux cerner les stratégies, intérêts et contraintes des industries agroalimentaires et distributeurs en termes de circuits courts.

Le croisement de ces données permet la caractérisation et l'analyse fonctionnelle de l'agriculture et de ses enjeux et la représentation des logiques spatiales des systèmes d'exploitation. Cette étude doit permettre d'évaluer le système alimentaire aussi bien en termes de disponibilité alimentaire que de développement potentiel de productions vivrières transformées et commercialisées sur le territoire.

### ➤ Dynamiques agricoles du territoire

Un état des lieux des surfaces agricoles exploitées et des tendances futures concernant l'usage du foncier et son accessibilité à de nouveaux producteurs. Il est également important de caractériser la dynamique d'installation et de comprendre la typologie des exploitations et des exploitants présents sur le territoire.

Cette partie doit comprendre a minima quelques indicateurs de référence :

- **Concernant le foncier agricole** : évolution de la SAU, du prix du foncier, de la part des acquisitions de la SAFER à destination des agriculteurs, conflits d'usage et demande de logements à 30 ans.

- **Concernant l'emploi agricole** : nombre d'exploitation, taille et typologie, répartition sur le territoire, nombre d'installation par an, notamment Hors cadre familial, et filière majoritaire mais également l'âge moyen des exploitants et le nombre de cédants sans repreneurs potentiels.

### ➤ Productions vivrières du territoire

Il s'agit de localiser les productions vivrières et de comprendre leur concentration géographique mais également d'identifier les grandes tendances d'évolutions de chaque filière. L'analyse de l'offre en produits agricoles et alimentaires permet de connaître l'état de la production locale, les attentes et pratiques des producteurs. Certaines filières sont à encourager afin de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et d'optimiser la compatibilité de l'offre et de la demande locale.

Pour chaque production, il est intéressant de récolter les données suivantes : nombre d'exploitation, localisation de la production et tonnage, aides de la PAC ou non, éventuels signes de qualité, lieu et type de transformation,, nombre d'ateliers de transformations, grossistes ou négociants et circuits de distribution.

### ➤ Démarches de valorisation et signes de qualité

- **Une analyse des différentes pratiques culturelles** afin de déterminer la place et le potentiel d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Concernant l'agriculture biologique, il faut définir le poids de la filière sur le territoire : SAU bio et SAU en conversion, objectifs de conversion si des objectifs ont été fixés, nombre d'exploitation, type de production, caractéristiques des exploitants, transformation et distribution.

- **Les différentes démarches de qualité** doivent être répertoriées pour comprendre les stratégies de différenciation des producteurs et les bénéfices qu'ils tirent de ces valorisations : Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO), production fermière, marque territoriale mais également cahier des charges ou charte associés, nombre d'exploitations, types de production, nombre d'ateliers de transformation, circuits de distribution mais également événements de promotion et de communication sur le territoire et à l'extérieur.

### ➤ Sources d'approvisionnement des principaux transformateurs et distributeurs du territoire

Ce diagnostic doit également clarifier les mécanismes qui régissent la transformation agroalimentaire (industries et artisanat) et la distribution (GMS, restaurateurs et autres). Il faut ainsi déterminer les différents types de transformateurs, le nombre d'établissements et les filières les plus représentées localement, ainsi que les sources et critères d'approvisionnement. Concernant les distributeurs, il est indispensable de comprendre le fonctionnement des grandes et moyennes surfaces présentes sur le territoire – certaines sont indépendantes, d'autres centralisées, les politiques d'approvisionnement ne sont pas les mêmes. Répertorier ces politiques doit permettre de comprendre les objectifs en termes d'approvisionnement local, les démarches initiées mais aussi les différents labels de qualité et marques distributeurs mis en avant, les affichages nutritionnels ou encore les efforts réalisés pour réduire ou valoriser les pertes.

Il sera ainsi possible d'évaluer les marges de progression vers un système circulaire qui valorise au mieux les productions locales pour des consommateurs locaux

---

# ANALYSE DES BASSINS DE PRODUCTION

## Des contraintes exogènes : politiques supranationales et modèles économiques

Si les résultats de cette évaluation ont pour objectifs de déterminer les leviers pour favoriser une production, une transformation et un approvisionnement local, il faut cependant tenir compte des freins et contraintes exogènes. Les collectivités n'ont que peu d'emprise sur ces derniers qui conditionnent les possibilités de relocaliser le système alimentaire.

Ces freins et contraintes sont de plusieurs ordres :

- Le phénomène de mondialisation qui permet au consommateur de bénéficier de tous les produits à toute saison et à des prix très accessibles. Le libre échange renforce la concurrence sur les productions vivrières et creusent les inégalités entre pays qui assurent des minima sociaux et ceux qui réduisent leurs coûts de production via une main d'œuvre très peu chère. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est ici l'instance régulatrice, les accords internationaux favorisent ces pratiques et encourage transformateurs et distributeurs à se fournir auprès des plus offrants, Espagne et autre pays producteurs à moindre coût.

- Les politiques supranationales et notamment la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne qui privilégie une agriculture intensive et condamne les alternatives à ne rester qu'une niche militante.

- Mais également les contraintes économiques de chaque maillon de la filière; les producteurs peinent à trouver un modèle économique stable basé sur des circuits courts uniquement car ces activités sont très chronophages, les industries agroalimentaires sont tenus de proposer des produits à faible coût à des consommateurs dont le pouvoir d'achat diminue en période de crise. Ils équilibrent leurs coûts de production sur une matière première bon marché vendue en gros. Enfin, les GMS fonctionnent via des centrales d'achat et ne possèdent qu'une très faible marge de manœuvre en termes d'approvisionnement local au risque de perdre les avantages financiers de gros volumes fournies par la centrale. Certains producteurs locaux ne souhaitent pas être référencés car la GMS impose des prix peu rémunérateurs et des contraintes en termes de volume.

# ECLAIRAGES – Foncier agricole

**Le foncier agricole et la gouvernance alimentaire:** Suivant la tendance nationale, la Gironde perd 1800 ha de foncier agricole tous les ans (calculée la période 2000-2010) et ce phénomène s'accélère, corrélée à une hausse des prix sur tout le territoire. Plusieurs facteurs explicatifs à cette diminution des surfaces exploitées: des marchés européens voire internationaux très concurrentiels, l'urbanisation croissante et l'artificialisation des sols ainsi que l'extension forestière. A cela s'ajoute un phénomène de « rétention des terres », notamment de la part des exploitants situés dans la CUB qui attendent l'opportunité d'une revente immobilière.

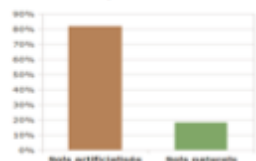
## Indicateurs

- Diminution des surfaces agricoles liées à urbanisation croissante -

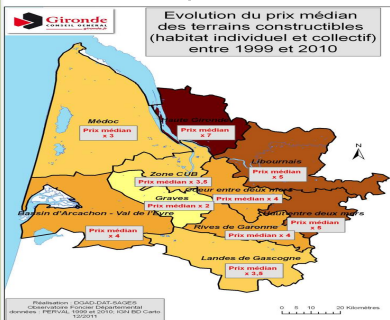
242 000  
Ha de SAU totale  
(AGRESTE, 2010)

- 7% entre  
2000 et  
2010

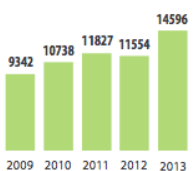
Destination de la perte de 17 500 ha de SAU



- Hausse des prix du foncier -



- Surfaces mises sur le marché -  
Les surfaces vendues (hectares)



**+26%**

De surface mise sur le marché par rapport à 2012 (SAFER, 2014)

- Destination des terres achetées par la SAFER -

80% des surfaces revendues par la SAFER a été consacrée au développement de l'agriculture (800 ha)  
(35% installation – 69 agriculteurs, 45% agrandissement et restructuration)

- Chiffres CUB -

- 5800 ha de SAU agricole  
- 3 communes ont entre 25 et 50% de leur territoire exploité  
- 3 n'ont plus du tout d'agriculture et 3 avec quasi absence (<=0,5%)  
- Phénomène de « rétention de terres » des exploitants pour revente immobilière (Bruges, etc...)  
(Rapport Quévremont, 2010)

## Scénario tendanciel

De nombreuses démarches de protection et valorisation des terres sont mises en place grâce à différents outils (SCoT, PLU, Agenda21), telles que le Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEANP) des Jalles. L'objectif du CG et de la CUB est de conserver désormais tous les hectares agricoles et de remettre en culture les friches agricoles.

## Cartographie des acteurs

### Conseil Général 33

- PEANP : protection foncière et mise en valeur agricole et environnementale (préemption, programme d'action, servitude PLU)
- Veille foncière, droit de préemption, acquisition directe dans le cadre de la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles, aides aux collectivités pour réserves foncières
- Charte « Agriculture, Forêt et Urbanisme »
- opérations d'Aménagement Foncier Agricole et Forestiers (AFAF)
- soutien réalisation d'échanges amiables sans périmètre
- Observatoire foncier départemental

### Chambre d'agriculture de la Gironde et ADAR

- Accompagnement agriculteurs et collectivités dans leurs démarches territoriales de développement local et élaboration SCOT, PLU, Carte communale
- Suivi des programmes de développement (LEADER, politique des Pays, ...) ou projets intercommunaux
- participe à préservation des espaces agricoles péri-urbains en lien avec collectivités territoriales
- défendre intérêts exploitants agricoles impactés par le tracé
- Carte « Agriculture, Forêt et Urbanisme »

### SAFER Aquitaine

- Opérateur foncier rural
- Aménagement du territoire, protection de l'environnement, droit de préemption, observatoire prospectif du foncier et des politiques locales, réaliser des stocks et portages

### Interscot

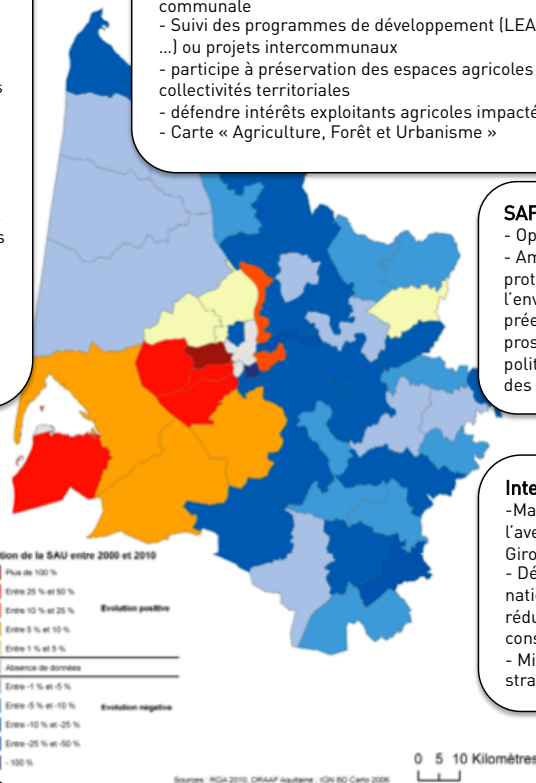
- Manifeste des territoire pour l'avenir concerté de la Gironde, Juin 2013
- Défi 1 : tendre vers objectif national à horizon 2030 de réduction de la consommation foncière
- Mise en cohérence des stratégies territoriales

### CATA 33

- Collectif pour l'achat de terres agricoles Gironde
- AMAP achetant de la terre et installant un maraicher en Gironde

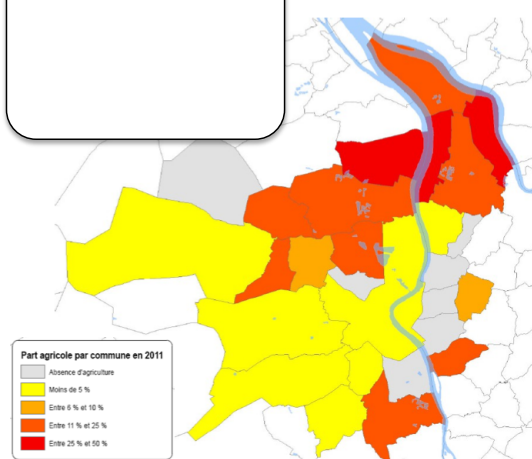
### CUB, Dir. Nature

- Agenda 21 : Action 21: politique de soutien à l'agriculture périurbaine – veiller au foncier naturel et agricole en veillant au mitage urbain et partenariat avec SAFER pour stock foncier
- Création d'une commission intercommunale d'aménagement foncier
- Diagnostic dynamique des exploitations agricoles
- Etude du potentiel foncier agricole, dite « étude des friches »
- Veille foncier avec « Vigifoncier »
- Acquisition d'un lot agricole en secteur de marais (86ha)
- Contribution aux projets de PEANP sur la CUB (animation PEANP des Jalles)



## Focus Bordeaux Métropole

### Ville de Bordeaux



### A'URBA

### Terres de Liens

- Foncière agricole citoyenne
- partenariat depuis 2014 avec la CUB sur l'installation de nouveaux porteurs de projets
- financements du CG et du CRA

Part des surfaces exploitées par commune, CUB 2014

### TERRES DE LIENS, Véronique Bauget, Animatrice régionale

« Terres de Liens est né suite à des groupes de travail sur le foncier agricole dans le réseau nationale RELIER qui essaye de faire travailler par thématiques les acteurs du monde rural. L'association est le résultat de ces réflexions collectives. Beaucoup se préoccupaient alors de l'érosion des actifs agricoles et une inadéquation des modes de financement pour des paysans qui voulaient s'installer, et notamment une difficulté d'accès au foncier.

On s'attache à sensibiliser à sensibiliser sur la préservation des terres fertiles : impliquer les propriétaires privés mais également la population pour devenir adhérent ou participer à de l'épargne solidaire. Il faut aussi sensibiliser les élus sur leur propre responsabilité, on travaille auprès des collectivités qui ont la clé des possibilités et capacité d'installations. Elles ne pensent pas forcément être compétentes en la matière. Terre de Liens essaye justement de les réinvestir dans ces sujets là via des décrets politiques d'accueil et d'installations en production agricole biologique.

Un des moyens de contribuer est la Foncière – une société commanditée à capital variable [entreprise solidaire ayant reçu le Label Finansol]. Les commanditaires sont les épargnants solidaire, tout un chacun peu prendre une souscription auprès de la Foncière pour choisir d'appuyer des projets d'installation nationaux, régionaux ou un projet particulier en cours d'acquisition. Il n'y a pas de rétribution en dividende mais le capital est garanti, on peut également être déduit fiscalement sur l'impôt sur le revenu et bénéficier de l'éventuelle revalorisation de l'action lors de son retrait.

### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX, Dominique Stevens

« Un des enjeux de la CUB est d'accompagner les autres directions pour que les projets urbains soient des projets qui intègrent voire qui s'appuient sur des espaces de nature et d'agriculture.

Jusqu'ici la planification n'était pas faite par des gens qui connaissaient les questions de nature et d'agriculture. Il y a eu certaines réticences quand à l'identification de zones agricoles et naturelles dans le SCoT. A la CUB, les communes urbaines ne s'intéressent pas aux questions agricoles. En termes de mentalité, les communes ont une culture urbaine. Tout ce qui est nature et agriculture est vu comme de la réserve foncière. Ils ne voient pas que l'agriculture c'est de l'économie.

Il faut que les projets urbains intègrent la Nature, d'abord en interne puis au niveau des communes et des partenaires. L'A'urba manque également de compétences agriculture et nature ce qui rend parfois la collaboration difficile. Avec l'A'urba et la Chambre d'Agriculture, la CUB a mis en place un glossaire partagé entre des urbanistes, paysagistes et des biologistes afin d'avoir des mots clés sur la biodiversité, l'agriculture, les espaces ouverts.

Nous avons élaboré un PLU intercommunal avec les collègues de l'urbanisme et les communes : on a travaillé sur le SCoT et le PLU pour lequel les élus ont voulu absolument garder le ratio 50% d'espaces naturels agricoles, 50% d'espaces urbains. C'est donc gravé dans le marbre et on peut désormais changer des destinations de parcelles. Ils se sont mis d'accord entre communes rurales et communes urbaines. Mais les élus changent de casquette entre quand ils sont élus communautaires et qu'ensuite ils reviennent à la commune, ça n'est plus pareil. Même si le PLU est entrain de se faire réviser, on garde l'objectif des 50%. On a un bon portage politique et des élus très intéressés, tout ça se fait en bonne intelligence avec tous les partis politiques, on a encore eu un grand débat la semaine dernière sur « Comment faire rentrer la Nature dans les entreprises ? »

Nous avons également commencé à travailler avec la Chambre d'Agriculture avec une Convention pluriannuelle sur différents sujets. Nous leur avons notamment demandé de faire un diagnostic agricole de la CUB (identifier les 177 agriculteurs, ce qu'ils font, quel statut de l'exploitation, quel devenir). Nous avons également créé un groupe de coordination agricole où sont présents le Conseil Général, la SAFER, la CUB et la Chambre d'agriculture. La SAFER a partagé son logiciel Sintia afin de partager toutes les informations d'opportunités foncières et de porteurs de projet. Cet outil sera ensuite diffusé aux communes. Un contrat a été signé avec la SAFER pour le suivi foncier des Déclarations d'Intentions d'Aliéné (DIA) en lien avec les communes. Ils ont développé un logiciel qui s'appelle VigiFoncier, qu'il faut travailler afin de le rendre plus opérationnel. On a dernièrement contractualisé avec Terres de Liens qui est complémentaire avec la SAFER pour les projets de foncier.»

# PISTES D'ACTION – Foncier agricole

## ACTION 13 //

### SENSIBILISER LES ELUS

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

**OBJECTIFS** : Les collectivités locales détiennent le pouvoir de décision en matière d'urbanisme. A ce titre, elles ont une responsabilité dans l'anticipation et la lutte contre les changements d'affectation des espaces agricoles vers d'autres usages (infrastructures, habitats, zones économiques...) qui seraient contraires à sa stratégie.

Les élus doivent réaffirmer le caractère essentiel des terres agricoles, afficher une volonté politique et des actes forts.

#### MESURES CONCRÈTES :

##### ✧ CONFÉRENCES RÉUNISSANT LES ÉLUS

Organiser des conférences d'information auprès des élus avec les acteurs locaux (Terres de liens, Lurzandia, EPHL, SAFER... ) afin d'expliquer les enjeux urgents autour du foncier agricole, exposer les différentes compétences des collectivités et politiques foncières en cours (CRA, CG, Conseil des Elus, SCoT) et réaffirmer le rôle des collectivités en matière d'urbanisme et de maintien de l'économie rurale.

##### ✧ DIFFUSION DU GUIDE TERRE DE LIENS

Sensibiliser les élus aux actions de terre de liens mais également proposer des outils techniques et solutions juridiques aux collectivités pour la gestion du foncier.

## ACTION 14 //

### REALISER UN DIAGNOSTIC FONCIER ET UNE VEILLE SUR L'ACTIVITE AGRICOLE

**OBJECTIFS** : Les collectivités doivent se donner les moyens de connaître de façon fine la situation du marché foncier et de la viabilité des exploitations existantes.

#### MESURES CONCRÈTES :

##### ✧ REALISER UN DIAGNOSTIC FONCIER et AGRICOLE

- Le diagnostic doit comprendre à minima les références suivantes : repérage de la surface agricole utilisée, connaissance des agriculteurs et de leur activité, des cédants potentiels, des fermages mais également de terres en friches, notamment en zones urbaines.

- Ces diagnostics peuvent être réalisés dans le cadre de partenariats avec les organismes et associations de développement agricole (SAFER, Chambre agriculture, EHLG, CIVAM, Terres de Liens)

- En prenant en compte le potentiel agricole des exploitations et leur degré d'exposition à la pression urbaine, une typologie des exploitations agricoles a été réalisée sur le territoire communal. Cette typologie a ensuite été présentée aux élus locaux dans le cadre des travaux d'élaboration du PLU.

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

##### ✧ IDENTIFIER DES TERRES DISPONIBLES

- À partir de ce diagnostic, les communes peuvent sensibiliser les propriétaires privés pour les inciter à faire des baux agricoles pour les agriculteurs souhaitant s'installer. Le classement de terres agricole peut se faire grâce à un travail à la parcelle qui permet de répartir l'effort sur un maximum de personnes. Ainsi, plusieurs propriétaires peuvent classer une partie de leurs terres en terres agricoles. Une partie des terres de forêt en déprise peuvent également être classées terres agricoles.

- La collectivité peuvent également travailler avec la Chambre d'agriculture et les agriculteurs afin de comprendre leurs attentes et besoins. Le secteur agricole doit être en mesure de définir une stratégie et de s'engager à geler les terres pour les maintenir agricoles.

-La collectivité peut également faire le choix de sensibiliser sa population avec ces partenaires (Terres de Liens, Lurzandia) sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du maintien de l'activité agricole sur le territoire. Si la population souhaite s'engager d'avantage, il peut être intéressant de communiquer lors de ces réunions sur les dispositifs existants d'épargne solidaire afin d'acheter collectivement des terres et d'installer des agriculteurs.

##### ✧ VEILLE ET PARTENARIATS

Cette connaissance acquise par le territoire doit être sans cesse actualisée grâce à une veille foncière mise en œuvre par :

- La signature de Conventions d'Intervention Foncière (CIF) avec la SAFER permettant de connaître les ventes de terres agricoles et l'évolution des prix du marché,
- Un dialogue permanent avec la profession agricole et la société civile pour un partage des connaissances sur la situation foncière (départs en retraite, projets d'installation, projets de construction...) et une évaluation partagée de la consommation des espaces agricoles.



Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

**OBJECTIFS** : Les communes et leur regroupement, compétents en matière de planification, détiennent une responsabilité face à la perte du foncier agricole. L'absence de limites franches et durables à l'urbanisation favorise les comportements spéculatifs des propriétaires au détriment des installations et du maintien d'une activité agricole à proximité des zones bâties.

**MESURES CONCRÈTES** :

### ✧ PROPOSER AUX COLLECTIVITÉS DES OUTILS DE PROTECTION DU FONCIER

#### - Rédaction d'un Programme Local de l'Agriculture communal ou intercommunal à insérer dans le PLU

Document d'engagement partenarial entre élus locaux et responsables agricoles, le PLA permet un réel échange et une meilleure prise en compte de l'agriculture. Cet accord cadre s'attache à concilier urbanisme, foncier et agriculture autour de l'anticipation foncière, de la médiation pour des échanges parcellaires, de la mise en œuvre du SCoT et l'élaboration des PLU.

- **Encourager PLU intercommunal** : vision plus globale et concertée de l'usage du foncier

- **Définir des objectifs précis et affichés de consommation foncière** (Loi Grenelle II) dans les documents d'urbanisme et d'aménagement: Encourager la sanctuarisation des espaces agricoles, la protection de la ceinture verte agricole des villes dans les SCoT

- **Prendre en compte des trames vertes et bleues** définies dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) élaboré par l'Etat et les Conseils régionaux.

- **Mettre en place principe de compensation a priori des terres agricoles consommées** : le SCoT prévoit un principe de compensation a priori : avant de déclasser les zones agricoles convoitées, la collectivité doit avoir identifié et remis en culture d'autres terres de valeur agronomique comparable.

- **PAEN/ZAP** : Pour renforcer la préservation des espaces agricoles particulièrement menacée, des périmètres de protection (PAEN avec le CG et ZAP) peuvent compléter les dispositions des documents d'urbanisme notamment au sein des PADD (Projet d'aménagement et de développement durable)

#### - Périmètre Agricole Et Naturel -

- **Avantages** : Le PAEN est un outil de protection des espaces agricoles et naturels périurbain au delà des documents d'urbanismes (PLU...) instauré par le département avec l'accord de la ou des communes concernées et sur avis de la chambre d'agriculture. La délimitation doit être compatible avec le SCOT et ne peut inclure de parcelles situées en zone urbaine ou à urbaniser délimitée par le PLU ou dans un périmètre de zone d'aménagement différé (ZAD). Ce périmètre ne peut être remis en cause qu'en conseil d'état. Il fige la vocation d'un territoire et apporte une garantie de long terme aux porteurs de projets agricoles. C'est une procédure où la concertation de la population est importante, donc une démarche difficile mais garante de réussite. Elle permet d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Les espaces naturels et agricoles ne sont plus en oppositions. Cet outil entre complètement dans le concept de trame verte et bleue.

- **Contraintes** : Le PEAN est un outil de protection nouveau donc peu de recul, ce qui peut créer des inquiétudes de la part des citoyens. Il peut y avoir des rapports parfois houleux avec certains propriétaires souhaitant spéculer sur leur terrain à des fins immobilières. C'est une procédure longue entre 18 et 24 mois d'instruction. Une animation efficace du plan de gestion est chronophage.

#### - Zone Agricole Protégées -

Les Zones agricoles protégées sont des servitudes d'utilité publique instaurées par arrêté préfectoral, à la demande des communes. Elles sont destinées à la protection de zones agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison de la qualité des productions ou de la situation géographique. Tout changement d'affectation ou de mode d'occupation du sol qui altère durablement le potentiel agronomique, biologique ou économique doit être soumis à l'avis de la chambre d'agriculture et de la commission départementale d'orientation de l'agriculture.

### ✧ INNOVER AU SEIN DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION

- Développer des partenariats avec Terres en Villes, Chambre d'Agriculture et communauté de communes

- Encourager des découpages de parcelles sur les grandes surfaces pour retrouver des exploitations transmissibles, plus adaptées aux demandes d'installation

- Faire des concours d'architectes pour apprendre à créer des zones d'activités économiques sur des terrains en pente ce qui permettrait de réserver les prairies à l'agriculture. On aimerait qu'ils fassent leur zones d'activité en R +2 ou R+3, faire des parkings en sous sol

### ✧ FAIRE INTERVENIR LES OPÉRATEURS DU FONCIER

- Pour l'acquisition de terre (SAFER, EPFL, Lurzandia)

- Intégrer des garanties d'action des collectivités lors des acquisition foncière de la SAFER ou de l'EPFL (Pénalités financières ne suffisent pas)

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←



# ECLAIRAGES – Dynamique d'installation

**La dynamique d'installation et la gouvernance alimentaire:** Si le nombre d'exploitations diminue, la dynamique d'installation reste importante en Gironde. Du fait d'un terroir reconnu, les installations en vigne sont majoritaires mais suivies de près par le maraîchage et d'un peu plus loin par les éleveurs. L'enjeu pour la CUB est de trouver des repreneurs agricoles car sur les 100 exploitants, 42% sont en difficulté de transmission.

## Indicateurs

- Baisse du nombre d'exploitations -

**9432** exploitations

-25% en 2000 et 2010  
(Agreste 2010)

- Forte concentration d'exploitations en zone viticole -

- Concentration sur la moitié Est, exploitations plus étendues  
- 3 exploitations sur 4, 120 000 ha de SAU

- Surface moyenne -

**39 Ha** (contre 31 ha en Aquitaine et 47 ha en France)

Les grandes exploitations spécialisées résistent mieux. Les petites, orientées vers des productions combinées, reculent. En dix ans, une sur deux a disparu.

- Emploi agricole (DRAAF, 2011) -  
**14 300 actifs**

- o 1<sup>er</sup> département français en termes d'emploi agricole
- o 6 698 exploitants et co exploitants (UTA)
- o 63% de travail salarié (saisonnier et permanent)
- o La part des actifs familiaux se réduit : 48% en 2000 à 43% en 2010
- o Département aquitain où la part d'hommes à la tête d'une exploitation est la plus forte (26% de femmes en 2010)
- o 16% d'exploitants de moins de 40 ans par mis les chefs d'exploitations

- La moitié des exploitations dans les communes urbaines (DRAAF, 2011) -

		Total Gironde	Communes aires urbaines Gironde
2000	Nombre d'exploitants	12 729	6901
	SAU (ha)	259 489	131 573
2010	Nombre d'exploitants	9 411	4 933
	SAU (ha)	241 351	122 109
Variation 2000/2010	Nombre d'exploitants	- 26%	- 29%
	SAU (ha)	- 7%	- 7%

- Installations (Chambre Agri., 2012) -

**150**

Nouvelles installations (hors transfert entre époux) en 2012  
- 57 en viticulture  
- 12 en maraîchage  
- 9 élevages de volaille

**36**

en installations aidées  
- 64% d'installation de jeunes aidés en 11 ans

- Chiffres CUB -

- 100 exploitants agricoles (260 en 1990)  
- 176 exploitations (58 en vigne, 47 en maraîchage, 33 en élevage)  
- 1 200 emplois, dont 826 à titre permanent

## Scénario tendanciel

Des dispositifs d'aide à l'installation sont présents sur le territoire mais certaines initiatives innovantes comme la Ruche du Médoc souligne l'importance de la solidarité territoriale. Les communes urbaines devraient pouvoir investir au bénéfice des communes rurales productrices afin de financer de nouvelles installations, pérenniser l'emploi agricole et l'offre alimentaire.

## Cartographie des acteurs

### Conseil Général 33

- Aide aux Jeunes Agriculture (AJA)
- Aide en faveur habitat autonome des jeunes agriculteurs
- Favorise organisation des exploitations - investissement CUMA
- Aide si évènements exceptionnels
- CERHES (plateforme de mutualisation des assos de soutien aux agriculteurs)
- Condition de vie des agriculteurs (risques sanitaires et sociaux)
- Laboratoire départemental d'analyses

### CIVAM – SAS GR.A.I.N.E.S

- Conforter et accompagner des porteurs de projet agricoles en leur permettant de produire sur des sites de couveuses CUB et en les installant ensuite durablement sur le territoire.
- Permettre une installation progressive de nouveaux agriculteurs HCF
- Soutenu par la CUB

### Comité Régional Installation - Transmission

- Stratégie régionale, cohérence et complémentarité des aides, définition de critères régionaux de modulation, des aides au démarrage, suivi animation, évaluation et bilan dont remontée d'information au CNIT

### CUB, Dir. Nature

- Agenda 21 : Action 21: politique de soutien à l'agriculture périurbaine
- Convention avec Chambre Agriculture
- Accompagnement des agriculteurs qui veulent s'installer : dispositif d'aides pour installés sans expérience
- Conseils en maraîchage sur la CUB (formations)
- Développement d'une couveuse agricole (Blanquefort, Pessac) et accompagnement
- Animation Natura 2000 sur deux sites CUB et développement des MAEC

- ### Chambre d'agriculture Gironde
- Programme de formation
  - Diagnostic préalable à l'installation
  - Plan de développement de l'Exploitation
  - Plan de Professionnalisation Personnalité
  - Suivi technico-économique
  - Répertoire Départemental à l'Installation
  - Aide à la transmission
  - Système de paraînage pour les nouveaux installés

### SAFER Aquitaine

- Transmission des entreprises agricoles (information, prospection, expertises)
- Installation (diagnostic, stockage, partenaires)
- Aménagement parcellaire

### Pays Médoc – La ruche du Médoc

- Favoriser l'installation de maraîchers, de personnes non issues du milieu agricole, en facilitant accès à la terre, aux financements et la transmission de savoir-faire
- Couveruse d'entreprises de maraîchage : assume le risque d'investissement lié au lancement de l'activité agricole et permet au « néo-maraîcher » de se concentrer pour apprendre à produire en respectant l'environnement (agroécologie), trouver des débouchés locaux pour sa production et concrétiser son projet d'installation.

### AGAP 33

- Association girondine pour l'agriculture paysanne : promouvoir une agriculture à taille humaine, transfert de connaissances, aide à l'installation



Sources : RGA 2010, DRAAF Aquitaine ; IGN BD Cartho 2010

## Focus Bordeaux Métropole

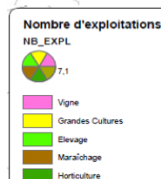
### AFOCG 33

- Aider les agriculteurs à devenir autonome et responsable de la gestion globale de leur entreprise, par la formation et l'accompagnement de projets

### Terres de Liens

- Foncière agricole citoyenne
- partenariat depuis 2014 avec la CUB sur l'installation de nouveaux porteurs de projets

### Ville de Bordeaux



Sources : CA33, Enquête agricole 2011 ; IGN BD Cartho 2010

## RETOURS D'EXPERIENCES – Dynamique d'installation

### PAYS MEDOC, Martine Noverraz

« Dans un territoire aux situations économiques et sociales contrastées, le « Pays Médoc » souhaite construire son système alimentaire territorial, qui vise à répondre à une demande alimentaire insatisfaite tout en dynamisant l'économie locale et en préservant les ressources naturelles. Le projet consiste à mettre en place au cœur de ce système une couveuse d'entreprises, la Ruche du Médoc, dont les fonctions sont d'accompagner et de favoriser l'installation de maraîchers souhaitant valoriser leurs productions sur des filières courtes territoriales.

« Le volet installation de la Ruche est important. Le maraichage n'est pas dans la culture médocaine, il n'y a que des grandes cultures. Chaque habitant avait son petit jardin avec sa production personnelle et des échanges réalisés. L'objectif de la Ruche est de récupérer des terres qui répondent à un cahier des charges pour faire du maraichage. Le Pays Médoc est allé chercher des partenariats et négocier avec les élus pour identifier des terres publiques mais il faut également mobiliser des terres privées en sensibilisant les propriétaires. Certains ont envie de nous aider et de louer à très bas prix. L'idée est d'avoir une maison mère avec 10 ou 12 ha sur lesquels on peut avoir en permanence 4 abeilles et un maître de stage. Nous travaillons avec la ville de Bordeaux et le SIVU sur un projet expérimental, les agriculteurs doivent être en mesure de s'adapter à répondre à ce type de marché important. Si cela marche, peut-être que le partenariat sera de long terme. »

### CHAMBRE AGRICULTURE DE GIRONDE, Alain Monget, Directeur Service Communication – promotion, agritourisme

« Dans les projets d'installation, le plus important est la phase de commercialisation. Ce qui n'était pas forcément le cas quand on réfléchissait il y a 15 ans les projets d'installation. Aujourd'hui il y a une volonté de mieux accompagner les agriculteurs dans la partie vente et commercialisation parce que le cœur de l'activité est certes de « bien produire » ce qui n'est pas évident mais ça va être également pour ceux qui font le choix de la vente directe de « bien savoir vendre » et c'est là qu'on trouve un certain nombre d'écueils. Notamment sur la notion de temps passé qu'on a tendance à minimiser – les activités d'accueil, de vente directe prennent beaucoup de temps sur la semaine. On a du mal à quantifier le temps mais c'est un élément à prendre en compte. Il y a 15 ans la Chambre d'agriculture n'était pas présente sur l'accompagnement commercial (export, circuit court) mais sur l'accompagnement technique. »

### AGRISUD, Cécile Bruère

### TERRES DE LIENS, Véronique Bauget, Animatrice Régionale

« On travaille pour installer des paysans bio hors cadre familial en essayant de les soulager de l'immobilisation foncière parce que le capital dont ils disposent est souvent assez réduit et qu'on préfère qu'ils l'utilisent pour le capital d'exploitation pour réussir leur installation. Il y a une inadéquation des modes de financement pour des paysans qui voulaient s'installer, et notamment une difficulté d'accès au foncier, des entrées financières insuffisantes pour bénéficier d'un prêt bancaire du fait d'une confiance limitée. Pourtant ce sont ceux qui choisissent (les hors cadres familiaux) qui sont souvent source d'innovation et de redynamisation car ils ont choisi ce mode de vie, ils ne sont pas contraints, ne sont pas passifs. »

« Si le projet technique et économique est viable, Terre de Liens peut aider à trouver des fermes en travaillant en complémentarité avec la SAFER. Il devient cependant difficile de trouver des petites exploitations adaptées à la demande des hors cadre familiaux (production biologique, circuits courts). On constate un véritable problème de transmission des outils agricoles qui se sont agrandis depuis plusieurs générations et qui deviennent inaccessible financièrement. Le dernier exemple d'installation en date est celui d'un couple pour qui on a récupéré une ancienne ferme devenue chambre d'hôte pour lui redonner sa vocation première – sur 25 hectares et 350 m<sup>2</sup> de bâti seront installés les cultures, l'habitat du fermier, le laboratoire de transformation ainsi qu'un logement permanent pour une autre famille. »

# PISTES D'ACTION – Dynamique d'installation

## ACTION 16 //

### FACILITER L'ACCÈS AUX TERRES AGRICOLES

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

**OBJECTIFS** : Au-delà de leur responsabilité au regard de la préservation du foncier agricole, les collectivités jouent un rôle croissant dans le soutien direct aux structures de production. Ces interventions locales visent en premier lieu l'installation d'agriculteurs, les démarches collectives et la valorisation des produits. Celles-ci reposent sur une reconnaissance de la diversité des activités agricoles sur le territoire. L'ambition de la collectivité ne doit pas être de « mettre à dos » les différentes formes d'agriculture présentes mais de favoriser les complémentarités et une dynamique globale correspondant à l'intérêt défini par le territoire.

#### ✦ ANIMATION FONCIERE

La mise en réseau de différents intervenants et le partage au fil de l'eau de leurs informations, permettent une réactivité indispensable à l'installation d'un nouvel agriculteur dans le cas d'une vente d'un bien foncier.

La **Convention d'aménagement rural (CAR)** est signée entre la SAFER et la collectivité qui en fait la demande. La CAR précise :

- les objectifs que se donne le territoire en matière de gestion foncière,
- les moyens qui seront mis en œuvre par la SAFER pour les atteindre dont l'animation foncière, le recueil de promesses de vente, l'animation d'échanges restructurant, le repérage des friches et incitation à leur remise en culture, le stockage sélectif et gestion des terres en attente d'affectation ou encore la recherche de porteurs de projets (agricoles ou non agricoles),
- les engagements financiers de la collectivité.

#### ✦ ACQUISITION FONCIERE

Une acquisition foncière peut se faire avec l'exercice du droit de préemption de la SAFER (avec ou sans procédure de révision de prix). Les interventions de la SAFER s'appuient, dans le cadre de Conventions d'Intervention Foncière (CIF), sur une garantie d'achat par la collectivité.

L'acquisition foncière permet de soustraire des terres agricoles à un éventuel usage non agricole. Ces acquisitions peuvent être temporaires ou pérennes :

- **Portage foncier temporaire** : La collectivité peut acquérir des terres et/ou du bâti agricole(s) et en assurer le portage le temps que le projet de l'agriculteur soit viable. Le bien est mis à disposition dans le cadre d'une convention qui précise les conditions de son acquisition par l'agriculteur.

La collectivité peut mettre à disposition d'un agriculteur un bien foncier de façon temporaire via une Convention de mise à disposition (CMD) gérée par la SAFER. Cette CMD permet l'exploitation d'un fonds en attente d'une vente, d'une reprise ou d'un changement de destination. La durée des conventions est de 1 à 3 ans maximum, non renouvelable, sans limite de surface. Elle peut être portée à 6 ans et renouvelable une fois pour les superficies inférieures à deux SMI. Cette durée est fixée en accord avec le propriétaire. Chaque année, le propriétaire obtient un revenu garanti, versé par la SAFER qui assure la gestion. L'agriculteur preneur du bien verse, quant à lui, un loyer à l'organisme foncier.

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

La Région peut ici soutenir les acquisitions foncières par les communes et EPCI pour des projets agricoles, prioritairement en agriculture biologique et/ou en circuits courts (subventions)

La Région peut également soutenir la remise en état cultural des terres en friche par les communes en vue de les mettre à disposition d'agriculteurs.

- **Acquisition permanente ou de longue durée** : La collectivité peut également faire le choix de rester propriétaire du bien agricole et de valoriser son potentiel par des contrats de location sans possibilité d'acquisition par l'agriculteur. : Mise en place d'une régie agricole communale

La Région peut soutenir financièrement la création, l'acquisition et la réhabilitation de fermes communales ou intercommunales par les communes et EPCI si installation en agriculture biologique.

## ACTION 17 //

### ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

#### ✦ FACILITER L'INSTALLATION DES NOUVEAUX AGRICULTEURS

-Renforcer les partenariats avec les lycées agricoles et BPREA : diffusion des listes des diplômés afin de mettre en place un suivi et favoriser la communication avec ceux en formation.

- Autoriser le woofing

- Création d'espaces tests agricoles offrant à des candidats à l'installation la possibilité de tester en « grandeur nature » leur projet, en bénéficiant pour un temps donné d'un accès à des terres, d'équipements agricoles et d'un accompagnement à la création de leur activité. Ces espaces tests peuvent être développés aussi bien au sein de lycées agricoles, que de couveuses, associations de doctorants, etc. ; des terres communales mises à disposition

- Participer au réseau RENETA.

# PISTES D'ACTION – Dynamique d'installation

---

## Porteurs de l'action ←

## Financer son action ←

- Subvention de la collectivité : financer accès à l'eau sous condition d'installation en agriculture biologique
- La collectivité peut développer des accords avec les futurs installés en agriculture biologique pour approvisionner une partie de sa restauration collective. En échange de financement de sa formation ou de son installation d'un jeune agriculteur hors cadre familial, ce dernier peut garantir une partie de sa production en bio pour les cantines scolaires.
- Valoriser le compost de la collectivité en l distribuant aux jeunes agriculteurs
- Mettre en place une ferme communale qui permet à la commune d'utiliser sa récolte, elle n'a plus à faire d'appel d'offre, pas de TVA à payer. Elle peut décider d'installer un paysan sur ces terres qui rétrocède sa production
- A diffuser : Recherche documentaire de l'InterAmap sur l'installation collective et l'installation promue par les communes
- Proposer également une évolution des baux ruraux, devenus inadaptés aux situations de forte pression urbaine. Ces baux doivent être rendus plus attractifs pour les propriétaires fonciers

### ◇ FAIRE CONNAÎTRE LES PROJETS COLLECTIFS

- Expérimentation de Coopératives d'Activités et d'Emplois (CAE) dans le secteur agricole permettant à des porteurs de projet de créer leur emploi au sein d'une structure collective qui leur offre la possibilité de développer leur activité dans le cadre juridique du salariat et de mutualiser un certain nombre de services. Ces projets collectifs peuvent regrouper 3 ou 4 familles installées sur un même lieu avec des ateliers complémentaires de polyculture-élevage. L'Association Tarnaise pour l'Agriculture de Groupe est spécialisée dans l'accompagnement de projet de groupe.

### ◇ FINANCER L'ANIMATION DE RÉSEAUX

- Encourager la mise en réseau pour une meilleure connaissance des opérateurs, notamment associatifs.
- Créer des réseaux, financer les associations d'accompagnement à l'installation qui contribue très largement à la dynamique d'installation et aux projets de diversification. Ainsi, les gens ne sont pas seuls, ils s'insèrent dans des groupes, les investissements sont fait en collectif.

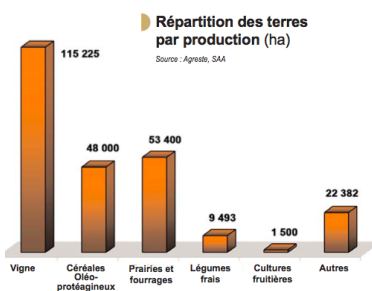
# ECLAIRAGES – Disponibilité alimentaire

**Disponibilité alimentaire et gouvernance alimentaire:** L'analyse de l'offre en produits agricoles et alimentaires permet de connaître l'état de la production locale, les attentes et pratiques des producteurs. Certaines filières sont à encourager afin de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et d'optimiser la compatibilité de l'offre et de la demande locale.

## Indicateurs

### - Répartition surfaces (Agreste Aquitaine, 2011) -

- o 23% SAU: fourrages, surfaces en herbe (nord médoc, le Blayais, le long de l'Estuaire de la Gironde, les vallées du Dropt, de la Dordogne et dans une moindre mesure le long de la Garonne, mais également dans le Bazadais et le Nord du Libournais) – La Gironde compte 66140 ha de surfaces en prairies et est constituée à plus de 89% de prairies naturelles (59 000 Ha), loin devant les prairies temporaires (6 640 ha) et artificielles (500 ha)
- o 17% SAU: céréales
- o 4% SAU: jachères
- o 7% SAU: autres cultures (légumes, oléagineux, protéagineux, pommes de terres)



### - Répartition en nombre de fermes (ClimAgri 2014) -

#### Répartition des exploitations agricoles

La base d'ensemble des exploitations agricoles sur 10 ans est de 26 % mais avec de fortes variations suivant les productions.

Orientation Technico-Economique (OTEX)	Nombre d'exploitations		Evolution
	2000	2010	
Grandes cultures	573	543	-5%
Maraîchage et horticulture	334	354	+24%
Viticulture	9 100	7 000	-23%
Cultures fruitières et autres cultures permanentes	118	80	-32%
Bovins lait	204	88	-57%
Bovins viande	423	292	-31%
Bovins mixte	35	35	0%
Ovins, caprins et autres herbivores	796	408	-49%
Elevages hors sol	188	162	-14%
Polyculture, polyélevages, autres	552	528	-4%

Source: INRA-DRAP

### - Chiffres CUB -

- o 1 jour d'autosuffisance alimentaire sur la CUB

culture	nombre d'exploitation
viticulture	59
maraîchage	41
horti /flori	6
tt élevage	33
Grande culture	24
arbo	1
apiculture	3

## Aperçu de l'offre alimentaire de la Gironde

La Gironde, grâce à son climat océanique (doux et humide) et sa diversité des sols, autorise une large gamme de productions agricoles. La viticulture d'appellation est largement étendue, dans le Médoc, la Haute Gironde, le Libournais et l'Entre-Deux-Mers. La polyculture domine dans le secteur de Coutras (Nord Est), la Saintonge boisée et le nord de la CUB. Le Bazadais est orienté vers les systèmes de « polyélevage à orientation herbivores » et « grandes cultures et herbivores » et le cœur du Bazadais conserve une polyculture-élevage dominante (principalement bovins, granivores). Des cultures spécialisées sont produites telles que le maraîchage au nord ouest de Bordeaux et l'horticulture autour du Bassin d'Arcachon. (CG, Profil environnemental de la Gironde – Ressources naturelles, Atelier BKM)

### La Gironde nourrit potentiellement ...

L'indice de performance nourricière (IPN) est un indicateur permettant de définir le nombre de personnes potentiellement nourries par les matières premières agricoles (MPA) d'un territoire. Cet indicateur est calculé sur la base de leur valeur nutritionnelle exprimée en énergie, en protéines ou en protéines animales et rapportée aux besoins moyens d'un individu. Les besoins moyens d'un individu (en énergie nutritionnelle, protéines total et protéines animales) sont définis soit par rapport :

- Aux besoins physiologiques moyens quotidiens (BMQ) d'un individu de référence (un homme de 70 kg avec une activité physique moyenne).
- Aux apports réels quotidiens (ARQ) d'un français (cela correspond au régime alimentaire actuel des français que l'on sait excédentaire en énergie et surtout en protéines totales et animales).

- En attente des données ClimAgri encore en discussion avec les acteurs de la filière
- Diffusion d'ici fin septembre/début octobre

## Focus Bordeaux Métropole

(ClimAgri 2014)

L'indice de performance nourricière est une première approche très globale de la capacité d'un territoire à nourrir une population donnée. Cet indicateur ne permet pas de qualifier directement la diversité de l'offre alimentaire. Par exemple pour la Gironde

(ClimAgri, 2014)



# ECLAIRAGES – Ovin viande et ovin/caprin lait

**La Gironde et la production ovin/caprin:** La filière ovine, grâce à la dernière réforme de la PAC qui a rééquilibré les aides en faveur des éleveurs ovins viande et lait, se maintient. La production d'agneaux issus d'élevages en agriculture biologique se développe.

## Indicateurs

### Production

#### - Effectifs stables -

- o 28 210 ovins viande
- o 2500 ovins lait
- o 2000 éleveurs dont 180 significatifs [Chambre Agriculture, 2013]

#### - IGP Agneaux de Pauillac -

- o 26 producteurs
- o Production :
- o 1 936 Agneaux de Pauillac
- o 758 agneaux laitons

#### - Signes de qualité -

- o Agneau de Pauillac

### Transformation

#### - Fromages -

- Le lait est transformé sur l'exploitation en fromage pur brebis

#### - Abattoirs -

- Abattoir de Bazas qui dans sa modernisation a inclus la direction de la Mecque afin de faciliter le travailleur des éleveurs d'ovins.

### Commercialisation

#### - Agneaux de Pauillac -

- o Développement de la vente directe en caissettes par le réseau des AMAP notamment
- o Développement de la production en Bio.

#### - Agneaux lourds en vif -

- o Commercialisés principalement en vente directe, en vif ou en carcasse, entier ou découpé
- o La vente en vif pour l'Aïd el Kébir est importante en Gironde, elle reste l'un des principaux débouchés du département.

Les éleveurs du Marais valorisent en circuits courts (Association des Moutonniers de l'Estuaire)

### Valorisation

- Les « Ovinpiades » Départementales à Gironde sur Dropt : concours de dimension nationale organisé par l'Interprofession Ovine dans le but de faire connaître, de valoriser et de dynamiser l'élevage ovin, faire découvrir le métier de berger.

## Scénario tendanciel

## Cartographie des acteurs

### Groupement de Défense Sanitaire GDS33

Agir pour protéger la santé publique en améliorant la santé animale. Contribuer à accroître le revenu des éleveurs en réduisant les coûts des maladies et de leurs traitements. Favoriser l'économie de l'élevage, la libre circulation des animaux et de leurs produits en participant à la garantie de leur qualité sanitaire.

### GIE de l'Agneau de Pauillac

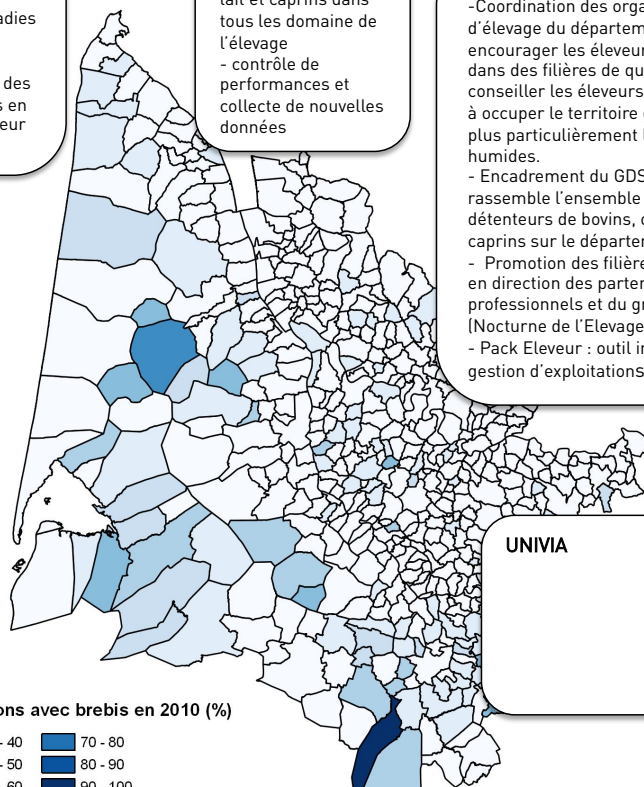
- Conseil aux éleveurs de bovins lait et caprins dans tous les domaines de l'élevage  
- contrôle de performances et collecte de nouvelles données

### Chambre d'Agriculture 33

- Coordination des organismes d'élevage du département, encourager les éleveurs à s'engager dans des filières de qualité, conseiller les éleveurs et contribuer à occuper le territoire girondin et plus particulièrement les zones humides.  
- Encadrement du GDS qui rassemble l'ensemble des détenteurs de bovins, ovins et caprins sur le département  
- Promotion des filières d'élevage en direction des partenaires professionnels et du grand public (Nocturne de l'Élevage)  
- Pack Eleveur : outil internet de gestion d'exploitations

### Gironde Conseil Elevage

- Conseil aux éleveurs de bovins lait et caprins dans tous les domaines de l'élevage  
- contrôle de performances et collecte de nouvelles données



### UNIVIA

### Coopérative Ovine du Sud Ouest (CAOSO)

+ de 500 adhérents  
- Livre agneaux de lait, agneaux lourds, brebis de réforme  
- Vente de laine

### CG 33

- Plan ovin : soutien au développement de la production extensive qui représente un réel intérêt d'occupation de l'espace dans le respect de l'environnement  
- programme d'actions vise le maintien des cheptels, une aide à l'amélioration génétique à travers des programmes d'acquisition d'agnelles et de béliers  
- Subventions : prestations immatérielles et aide à l'investissement d'élevage (matériels) et immobiliers

### L'Aïd el Kébir

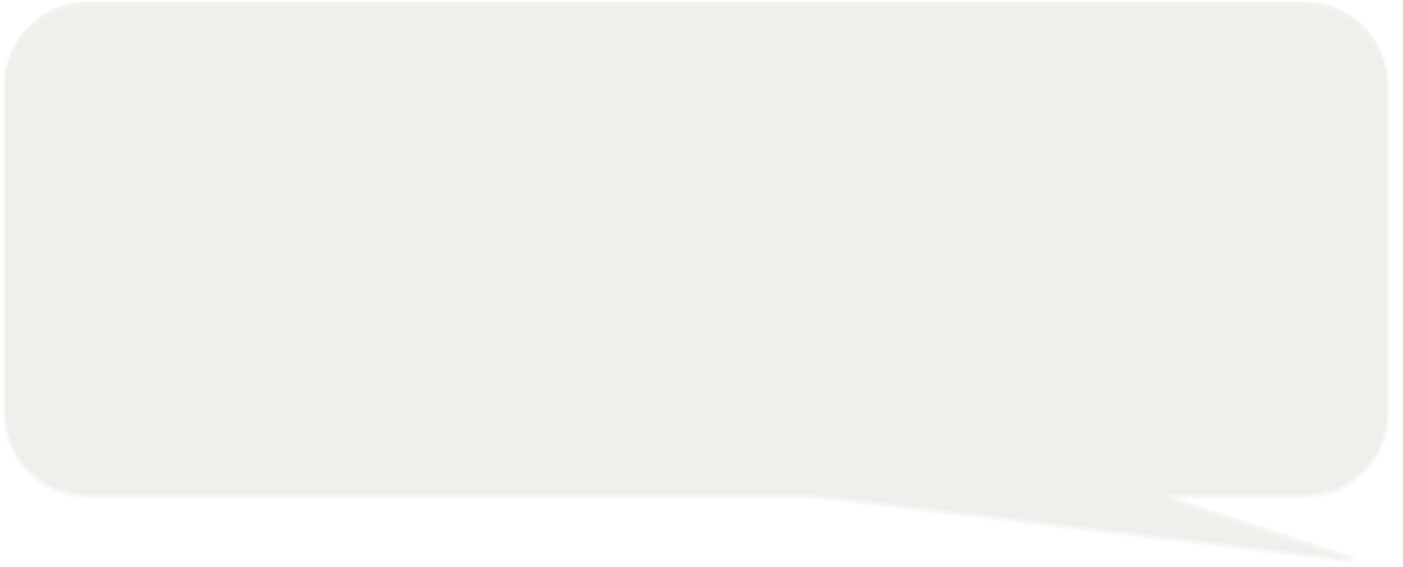
### Coopérative Centre Départemental de l'élevage ovin

- Contrôle laitier : mesure production  
- Inséminations artificielles  
- Défense races locales, modes et pratiques d'élevage : maintien de la transhumance, du pâturage hivernal, entretien prairies permanentes

### Groupement des Eleveurs Girondins

- section ovine créée en 1992 pour assurer la sauvegarde de la marque « Agneau de Pauillac »  
- reconnue Organisation de Producteurs d'ovins





# ECLAIRAGES – Bovin-viande / bovin-lait

## Le Gironde et l'élevage bovin

La Gironde n'a pas dérogé à la règle nationale, puisque le cheptel allaitant girondin a accusé une baisse d'effectif de 6 % par rapport à 2011 (- 1 168 vaches) notamment du fait que les surfaces en herbe soient souvent les premières artificialisées. Au niveau des ventes, c'est surtout le secteur des bovins maigres qui en a subi le contrecoup. Les cours attractifs des bovins finis en 2012 (+ 5 % environ en moyenne mais pouvant aller jusqu'à 15 % dans certaines catégories...) ne sont pas arrivés à stopper cette tendance lourde à la décapitalisation. Pour principales causes : la réduction voire l'abandon de l'activité élevage au profit des productions céréalières de plus en plus attractives et des coûts de production en forte hausse (aliments achetés, carburant, intrants divers...). (Chambre Agriculture, 2013)

### Indicateurs

#### Production

(Chambre Agri 2012)

- 1170 exploitations détiennent des bovins en Gironde
- 24 300 vaches sont présentes au 1<sup>er</sup> janvier 2013, dont 73% de vaches allaitantes
- 24 500 animaux ont été vendus en 2012, dont 39% à destination boucherie et 61% pour l'élevage ou l'engraissement

#### - Bovin viande (Chambre Agri, 2012) -

- 468 éleveurs en 2013 (-35% entre 2002 et 2012)
- 48% de petits producteurs qui ne représentent que 6% de la production
- Eleveurs bovin viande : 60% des ventes

#### - Races locales -

- Blonde d'Aquitaine
- Limousine
- Bazadaise
- Charolaise

#### - Signes de qualité -

- Bœuf de Bazas
- Association Le Veau sous la Mère
- Signature des Eleveurs Girondins
- Le bœuf de nos campagnes (Label Rouge)

#### - Bovin lait (DRAAF, 2010) -

- 125 éleveurs en 2013
- 46,5 millions de litres par an (400 000 litres par fermes)
- Crise laitière et menace de cessation de collecte de lait sur le plan local ont poussé 15% des éleveurs laitiers à cesser leur activité en 2012

### Transformation

- Vente de « bovins maigres » a baissé de 4% (à destination de l'Italie, Espagne, Portugal)
- Augmentation de la proportion d'animaux finis – vente de veaux lourds et vaches de boucherie : 29% des ventes du département)

#### -Abattoirs -

- Abattoirs de Bazas – 1500 tonnes de viande/ an pour une capacité de 2400 T
- Abattoirs privé du GEG (Bègles) en construction – estimation de 800 tonnes de viande/an

#### -Laiteries -

- Collecte du lait : Leche pascual
- Laiteries privées : Fromagerie des Chaumes et IACTALIS
- Laiteries coopératives : Groupe 3A et teRRA IACTA

### Commercialisation

- Viande boucherie : 60 % par coopératives Expalliance/ GEG, 40% vente directe boucherie et GMS (Leclerc, SuperU)
- Lait

## Scénario tendanciel

Avec une spécialisation de l'élevage girondin vers des produits certifiés «haut de gamme», avec le développement des circuits courts, et le fort potentiel de consommation que représente la CUB, le département possède des atouts qui devraient lui permettre d'envisager l'avenir avec sérénité. Il faut optimiser l'élevage des génisses, pour bien conditionner les troupeaux de demain et se pencher sur une évolution des systèmes de cultures fourragères vers des cultures à faibles besoins en eau. (Chambre Agriculture, 2013)

## Cartographie des acteurs

### Gironde Conseil Elevage

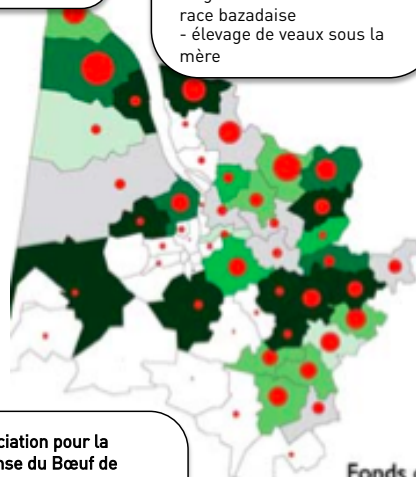
- Conseil aux éleveurs de bovins lait et caprins dans tous les domaines de l'élevage
- contrôle de performances et collecte de nouvelles données

### CG 33

- Plan bovin : programme d'actions à soutenir la production de viande bovine à destination des SIQO :
- production de viande bovine sous SIQO chez les exploitations de type naisseur engraisseur
- production de bœufs
- mise en place de pépinière de génisses et de mâles de race bazadaise
- élevage de veaux sous la mère

### Chambre d'Agriculture 33

- Coordination des organismes d'élevage du département, encourager les éleveurs à s'engager dans des filières de qualité, conseiller les éleveurs et contribuer à occuper le territoire girondin et plus particulièrement les zones humides.
- Encadrement du GDS qui rassemble l'ensemble des détenteurs de bovins
- Suivi de l'identification Permanente Généralisée et de la Certification de la Parenté Bovine
- Promotion des filières d'élevage en direction des partenaires professionnels et du grand public (Nocturne de l'Elevage)
- Pack Eleveur : outil internet de gestion d'exploitations



### Effectifs vaches allaitantes par canton



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

### Association pour la Défense du Bœuf de Bazas

- Label de terroir (IGP), certifié par Qualisud
- Association regroupe 300 éleveurs en Gironde, Landes, Lot et Garonne et Gers

### Coopérative Expalliance

- Défend les intérêts de ses 650 éleveurs adhérents répartis en Gironde, dans les Landes et le Lot-et-Garonne
- Organise et commercialise la production
- Fournit 65% des volumes de viande, essentiellement des bovins à l'abattoir de Bazas
- Commercialisation de 18 33 animaux pour un CA de 16,5 millions d'euros en 2013
- Engagement qualité Carrefour, « Blonde la Tradition »

### La ferme des Jarouilles

- Elevage bio, transformation et distribution (circuits courts)
- 80 000 litres de vaches et 150 000 litres de lait de chèvres
- A destination de 12 groupes de consommateurs (AMAP – 250 familles), 12 magasins bio et restaurations rapide sur Bordeaux et Libourne, magasin à la ferme, 3 restaurations collectives
- Création d'emploi

### Tradisud

- Sélection des viandes régionales de qualité - Engagement dans les Signes Officiels de Qualité et Origine : IGP « Bœuf de BAZAS » Label « veau fermier élevé sous la mère » Label « Le bœuf de nos campagnes »
- Approvisionnement des boucheries traditionnelles régionales
- Circuit court : production, abattage et commercialisation locale

### Bovins Croissance Gironde

- Syndicat du Contrôle de Performance des Animaux de Boucherie de la Gironde: optimiser conduite des ateliers, améliorer niveau génétique du troupeau, optimiser coûts de production, maximiser la valorisation des produits

### Groupe des Eleveurs Girondins

- Développe la certification de sa marque «la Signature du Groupement des éleveurs». [715 carcasses certifiées en 2012]. -- - - Assure très efficacement la promotion de sa viande de bœuf directement auprès des consommateurs par le biais d'un service traiteur, de quatre boucheries de détail situées à Daignac, lesparre, touloune, et depuis peu, à Mérignac Centre... sans oublier les Marchés des Producteurs de Pays et le Drive Fermier® tout récemment.

## RETOURS D'EXPERIENCES – Bovin viande / bovin lait

### PAYS MEDOC, Martine Noverraz

« On a supprimé les abattoirs de Bordeaux et aujourd'hui on a un établissement qui ne correspond pas aux besoins de proximité car il est trop éloigné des grands lieux de production. On a imaginé un très gros abattoir qui répond aux besoins du département, qui est suréquipé et qui est confronté à des limites de production pour être rentable alors que les éleveurs ne peuvent pas suivre. On pourrait faire un petit abattoir en Médoc qui répond bien aux besoins des éleveurs locaux et du marché local, ça serait fondamental. Au Médoc, il y a environ 1800 têtes de bétail et une grosse partie de la production qui part en Italie pour être engraisée. Si le territoire veut maintenir des prairies de qualité et éviter que la forêt ne reprenne ses droits, il faut des éleveurs qui produisent leurs bêtes jusqu'à l'âge adulte sur place. Il faut ensuite qu'ils aient la possibilité de les vendre sur un marché local. Nous avons la possibilité d'avoir une marque Bœuf Médoc de qualité avec des bêtes finies sur place. D'autant que nous avons besoin de ces prairies maintenues en l'état car c'est là où se trouvent des milieux intéressants avec une biodiversité de grande qualité »

« Il faut investir pour développer l'élevage et permettre aux agriculteurs de faire des veaux finis sur place, ils gagneront ainsi en valeur ajoutée en réduisant le nombre d'intermédiaires ».

### CHAMBRE D'AGRICULTURE, Michel Aimé, Service Elevage Bovin viande

« 15 000 tonnes de viande produites en Gironde sont commercialisées en Gironde sont 40% en circuits courts (éleveurs, bouchers ou grande distribution comme Leclerc ou Super U). Les éleveurs qui vendent en vente directe bénéficient depuis 6 mois de l'ouverture d'une salle de découpe à l'abattoir de Bazas. Celui-ci a une capacité de 2400 tonnes mais n'en utilise aujourd'hui que 1500.

La Gironde produit essentiellement des brouillards exportés en Espagne ou en Italie. Il ne s'y produit que très peu d'animaux boucherie car la production céréalière du département est très faible mais qu'il y a beaucoup d'herbe. Une vache maigre est vendue 1500 euros alors qu'une vache engraisée en vaut 2000 à 2500. Cependant l'achat des aliments est trop onéreux pour encourager les éleveurs à engraisser localement.

Personne ne veut réellement investir dans des locaux d'engraissement. Une coopérative pourrait essayer mais il faudrait peut-être mettre en place un projet régional où tous les éleveurs pourraient venir finir leurs vaches. On étudie ce projet depuis 30 ans sans succès : il n'y a pas suffisamment de volonté ni de capitaux. Une autre solution a été de planter des protéines pour nourrir les vaches mais les rendements étaient médiocres. Du fait d'une forte pluviométrie en Gironde, la luzerne est également difficile à cultiver. L'herbe dépend justement de la pluie ce qui est trop aléatoire pour les éleveurs. Peu d'éleveurs sont également agriculteurs en Gironde et ceux qui le sont préfèrent vendre le maïs car le transformer en viande demande davantage d'efforts. C'est notamment ce qui explique un recul du nombre d'éleveurs en Gironde – de nombreuses prairies sont converties en maïs. Mais lorsque les cours des céréales se rééquilibreront et que ceux de la viande monteront, l'intérêt d'engraisser localement reviendra. »

### AGROBIO, Valérie Gandre, maraichère bio

« La Gironde manque de production laitière car la profession n'est plus rémunératrice. Je connais un producteur en Charentes Maritimes qui voudrait passer en bio mais il hésite car la tournée de Biolat ne vient pas jusqu'à chez lui, c'est hors circuit. Il vend donc à la laiterie de Bègles en conventionnel. Une solution pourrait être de recréer une coopérative plus proche. »

### CHAMBRE AGRICULTURE, Philippe Mouquot, service grandes cultures

« Aujourd'hui, lorsqu'on veut installer un élevage le voisinage est absolument contre, il ne veut pas voir de bâtiment d'engraissement d'élevage bovin parce qu'il y a une production de fumier que les éleveurs vont donc faire de l'épandage. Mais le fumier sent mauvais. On veut une campagne protégée sans odeur, sans bruit. C'est un des principaux freins à l'engraissement. Aujourd'hui, quand on dépose un dossier d'installation classée, on se retrouve avec tellement d'avis négatifs lorsqu'on fait des enquêtes publiques que les éleveurs ne veulent plus se lancer là dedans. Ils sont systématiquement critiqués par le voisinage. Il y a de quoi engraisser les animaux aujourd'hui mais il faudrait avoir une stabilité de la filière bovin, avoir un abattoir qui soit capable d'absorber les bovins engraisés. Les agriculteurs ont peut-être de se lancer dans des investissements de bâtiment pour engraisser du bovin parce qu'il y a derrière des contraintes environnementales qui sont énormes. De plus, le département sanctuarise de plus en plus les espaces naturels donc il y a de grosses contraintes et une population qui ne supporte plus rien.

Les contraintes de défrichage et les coûts sont tellement énormes que personne ne veut s'y lancer alors même qu'on pourrait défricher certaines parcelles de forêts. Il faudrait installer une production très rentable comme par exemple des légumes, plutôt qu'un élevage bovin. Le prix de la viande ne fluctue pas contrairement aux céréales, mais s'il faut engraisser avec des céréales cela peut vite coûter cher. On ne développera pas le soja parce que la France a sacrifié le marché des protéines au profit du Brésil et des Etats Unis. Nous ne sommes pas dans un contexte de reconquête en Europe. Si on se met à produire en grande quantité, les prix vont baisser au niveau mondial. Dans tous les cas, ces pays seront toujours plus compétitifs que l'Europe même en ayant traversé l'Atlantique donc les agriculteurs achèteront toujours au port de Bordeaux ce qui arrive de loin mais qui est moins cher. Sauf si on explique aux gens qu'il vaut mieux acheter du soja local conventionnel que du soja OGM. Le problème est local mais il y a des choix qui sont faits par les entreprises de transformation locales qui dépendent du niveau mondial. S'ils trouvent de la marchandise d'exportation à qualité équivalente, ils vont aller de ce côté là. »

# ECLAIRAGES – Volaille et palmipède

## La Gironde et la production avicole

On trouve peu de producteurs de volaille en Gironde. Il n'existe pas de coopérative mais quelques producteurs privés qui ont leur propre abattoir et commercialisent en vente directe (trentaine). Concernant la filière palmipède et le gavage de canard, les producteurs sont bien nombreux que dans les Landes; 4/5 producteurs commercialisent en vente directe, 5/6 fournissent les grosses coopératives (EURALIS et MAISADOUR) et les 20 autres sont regroupés dans la coopérative Palmagri et commercialisent localement en magasin.

### Indicateurs

#### Production

##### - Nombre d'exploitations en baisse (Enquête aviculture Aquitaine Agreste, 2008) -

- o 458 exploitations avicoles en 2008 (693 en 2004 : - 32,9%)
- o 1401 unités d'hébergement en 2008 (1828 en 2004 : - 23,4%)
- o 331 000 m2 d'hébergement (335 000 en 2004 : -1,2%)

##### - Production volaille faible par rapport aux autres départements de l'Aquitaine -

- o 361 300 gallus
- o 33 000 pintades
- o 212 800 canards dont 201200 canards gras

##### - Production de l'arrondissement de Langon -

- o 42 élevage (2/3 des élevages de Gironde)
- o 3/4 de la production départementale de volaille
- o 1/2 des éleveurs produisent du canard gras (90% de la production de Gironde)
- o 1/2 produisent de la volaille de chair de qualité (2/3 de la production girondine)
- o Quelques élevages produisent des œufs de consommation
- o Quelques éleveurs produisent des poulets lourds, poulets bio, canards, oies à rôtir ou dindes fermières
- o 3 élevages de cailles de cher (totalité de la production girondine)

##### - Exploitations spécialisées -

- o Cantons de Grignols, Bazas et Auros regroupent plus de 70% des élevages de l'arrondissement
- o Plus de 60% déclarent aviculture comme activité principale
- o 20% l'associent à un atelier grandes cultures
- o 12% à un élevage laitier
- o Exploitations de petite taille : moins de 16 ha de SAU (souvent 5ha max)
- o 2/3 en exploitants individuels
- o Moyenne d'âge de 48 ans

##### - Signes de qualité -

- o Majeure partie de la filière s'inscrit dans démarche de qualité (label, cahier des charge)

#### Commercialisation

- o La transformation ne se fait pas localement car il n'y a pas de locaux adaptés, les éleveurs se déplacent jusque dans la Lot et Garonne et la Dordogne.
- o Les réseaux de distribution sont divers.
- o La distribution en restauration collective est difficile car les cantines ne valorisent pas l'animal en entier (blancs de poulet)

### Scénario tendancier

Malgré des débouchés potentiels importants grâce à la métropole, le secteur de la volaille ne dispose pas des outils de transformation suffisants pour proposer une offre locale plus importante ce qui freine également les installations.

### Cartographie des acteurs

#### Coopérative PALMAGRI

- Transforme et commercialise la production de canard gras d'une vingtaine d'adhérents
- Participe à la démarche qualité

#### Chambre d'Agriculture 33

- Service conjoint avec bovin viande
- Partenariat avec l'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI)

#### EURALIS

- Coopérative regroupant les éleveurs de palmipèdes (canards gras)

#### Association des producteurs de Chapons de Grignols

- Défense et promotion de la production de canards gras
- Participe à la démarche qualité

#### MIN de Brienne

- Ouverture prochaine d'un espace volaille

#### MAISADOUR

- Coopérative regroupant les éleveurs de palmipèdes (canards gras)
- La production n'est pas forcément destinée à une consommation locale

#### Ferme de Vertessec

-

#### Volaille Bertin

- Vente directe de poulets, canards, et également de pintades
- Marchés de Castres, Cenon

#### La Ferme Sigaud à Margueron

- Vente de volailles
- Vente directe et livraison à domicile en Gironde, Dordogne et Lot et Garonne

#### La Ferme de Bellegrade

- Elevage volaille plein air sur parcours enherbés et céréales produites à la ferme
- Livraison CUB et vente à la ferme

#### La ferme d'Illats

- Elevage volaille plein air - volailles vivantes, poules pondeuses, poussins, a finir, volailles prêtes à cuire (poulets, pintades, canettes) et roties, œufs.
- Portes ouvertes : expo, vente, repas champêtre

#### La Ferme de Bignac

- Elevage volaille bio, produits fermiers, bio, produits transformés
- Vente directe et livraison

#### La Ferme de Buch

- Elevage volaille au maïs
- Marchés La Réole, Cadillac, Castillon la Bataille, Miramont de Guyenne

#### Elevage des Barthes à Camarsac

- Volailles élevées en plein air : poulets, poulardes, chapons, lapins, pintades chaponnées, oies, dindes, pigeons
- Intégré au Réseau Bienvenue à la Ferme
- 300 volailles aux marchés de Saint Médard, Mérignac et Saint Seurin
- Drive Fermier
- AMAP
- Restaurant étoilé « Le Saint James »



CHAMBRE D'AGRICULTURE, Michel Aimé, Service Palmipèdes et volailles Chambre d'Agriculture de la Gironde

« Les grosses coopératives sont intéressées par les producteurs de canards gras de Gironde car ils ont du mal à trouver encore des éleveurs dans le Gers et les Landes qui sont pourtant les territoires traditionnels. Les coopératives investissent dans les élevages : finance les exploitations (bâtiments) et reprennent toute la production. En Gironde, il existe une grosse problématique concernant la découpe de canards car il n'y a pas d'atelier de découpe sur le département.

On produit un peu de poulet, pintades, canettes... Il n'existe pas de coopérative mais une trentaine de producteurs dont certains vendent en gros, peu en vente directe. Ils vont abattre à l'extérieur en Dordogne, Lot et Garonne ou bien ils ont investi dans de petits abattoirs mais ils refusent souvent de tuer les animaux du voisin. Les producteurs de volaille ont un gros avantage car ils ont à disposition un gros pôle consommateur avec la métropole et pas de coopérative, donc peu de concurrence. Pas contre, il n'existe aucune structure d'abattage et doivent aller très loin. C'est d'ailleurs un des freins à l'installation. Il faudrait mettre en place deux structures : une dans la CUB et une hors CUB pour la Gironde – dans le Langonnais par exemple. Un abattoir de palmipèdes et volailles demande un investissement bien moindre qu'un abattoir bovin, le projet est d'avantage envisageable. »

MIN DE BRIENNE

CHAMBRE AGRICULTURE, Philippe Mouquot, Grandes cultures

« Ce qu'il faudrait en Aquitaine et en Gironde, pour consommer le maïs localement, ce sont d'avantage d'élevage de porcs. Aujourd'hui, il y a 3 élevages de porcs. Il y a déjà des élevages de poulet qui en consomment, mais ils ont besoin d'un aliment près à consommer, reconstitué, équilibré en énergie et en protéine (maïs et pois/soja). Cela demande qu'une usine de transformation comme Bio Sud Ouest Aliment broie le tout et en fasse un mélange équilibré, livré directement à l'agriculteur. Pour les porcs, il y a également un mélange à faire mais c'est un peu plus simple. »

# ECLAIRAGES – Pêche et coquillages

**La Gironde et la pêche:** La Gironde possède un port: celui d'Arcachon. Les activités de pêche ne sont pas négligeable, la Gironde étant bordée par l'estuaire et par l'Atlantique. Côté ostréiculture, le Bassin d'Arcachon fournit 70% du naissain. L'objectif d'une gouvernance alimentaire territoriale est d'encourager une meilleure valorisation et distribution locale des produits de la pêche basque.

## Indicateurs

### - Production de la pêche (Insee, 2011 et AGRESTE 2010) -

- o 2500 tonnes de pêche vendues à la criée d'Arcachon en 2008
- o L'Aquitaine est la première région salmonicole de France : 9700 tonnes de salmonidés adultes, 99% de truites arc-en-ciel, 425 tonnes d'alevins et juvéniles de salmonidés, 208 millions d'œufs pour la reproduction
- o 431 actifs, 30% de l'emploi de la filière nationale (Écloseries en Lot-et- Garonne, grossissement en Pyrénées Atlantiques, transformation dans les Landes
- o Circuits de commercialisation : 1/2 du CA réalisé avec la grande distribution, puis coopératives, transformation, élevage, restaurants et loisirs.

### - Espèces pêchées (Insee 2011) -

- o La seiche, la sole, le calmar et le bar sont les principales espèces débarquées à la criée d'Arcachon
- o La civelle, la lamproie, l'alose et la crevette garnissent les nasses et les filets de la pêche fluvio-estuarienne

### - Conchyliculture -

- o Environ 350 professionnels au sein de la filière sur le Bassin d'Arcachon
- o 10 000 tonnes d'huitres par an
- o Naissants

### - Flotte de navires et marins (Insee 2012) -

- o 161 bateaux munis de permis de mise en exploitation (PME) en juin 2012
- o 211 bateaux mixtes « conchyliculture et petite pêche »
- o 881 marins travaillent sur les bateaux de pêche du département (2011)

### - Commercialisation -

- o Majeure partie des productions vendue en Crieë d'Arcachon
- o Des débarquements se font également en crieë de Royan et dans une moindre mesure à La Rochelle, La Côtinière
- o Une partie de la production est vendue directement aux consommateurs (concerne plutôt les navires intra-bassin et ceux de l'estuaire de la Gironde)
- o Certains produits (civelle, palourde, moule) sont vendus en direct à des mareyeurs spécialisés
- o Points de vente direct de poissons
- o AMAP

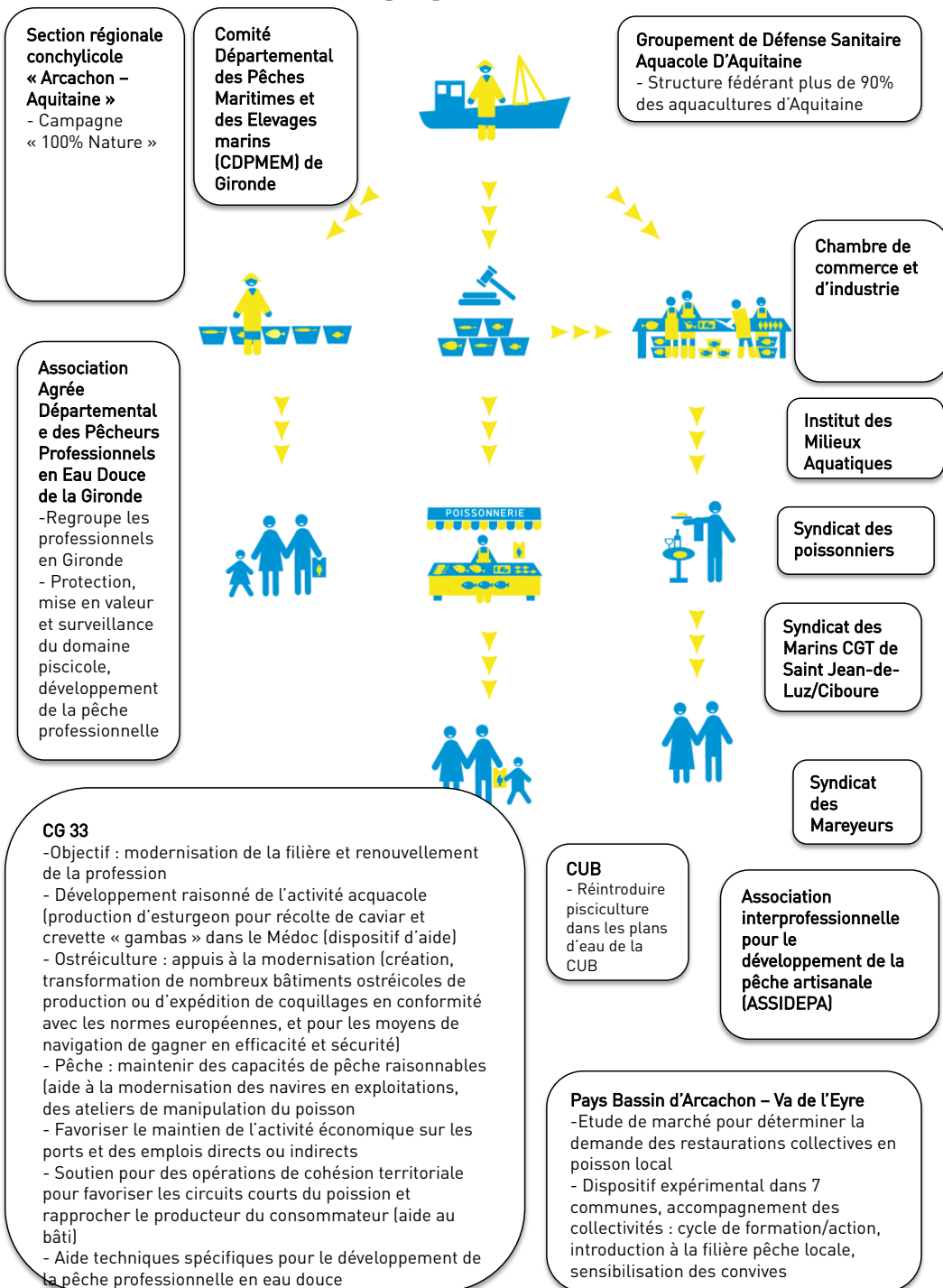
### - Transformation locale -

- o Pas de conserverie mais un pêcheur en capacité de congeler et de créer des barquettes à destination de la restauration collective du Pays BARVAL

## Scénario tendancier

La pêche enregistre des résultats favorables avec une hausse des volumes et des valeurs à Arcachon. Toutefois, les inquiétudes des professionnels demeurent à cause du prix du baril de pétrole qui ne cesse de croître et des interdictions de pêche due à la raréfaction des ressources. Une forte incertitude, due aux directives européennes en matière de protection de certaines espèces, menace à terme l'activité des pêcheurs. L'ostréiculture fait face à différentes crises d'ordre climatique, économique et biologique. Il est nécessaire de mener des travaux de recherche sur le milieu marin et les micro-algues et toxine, la classification des risques et les moyens d'y remédier (Aquitaine Horizon 2020, CRA).

## Cartographie des acteurs





## RETOURS D'EXPERIENCES – Pêche et coquillages

---

COMITE DEPARTEMENTAL DES PÊCHES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS DE GIRONDE, Alice Khayati

«

PAYS BASSIN D'ARCACHON – VAL DE L'EYRE, Séverine Fleith, Cheffe de projet

ASSOCIATION AGRÉE DÉPARTEMENTALE DES PÊCHEURS PROFESSIONNELS EN EAU DOUCE DE LA GIRONDE, Mme RABIC

# ECLAIRAGES – Maïs et céréales

**La Gironde et les grandes cultures:** Les grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux et cultures générales) représentent la deuxième utilisation du sol, avec 41 116 ha en 2010 (RGA 2010). Elles couvrent près de 25% de la surface agricole girondine. Le maïs grain et semence est la céréales majeure avec 31 665 ha, soit 80% des surfaces de grandes cultures. Viennent ensuite les autres cultures céréalières en diminution légère et les oléo-protéagineux qui se développent depuis quelques années. (CG, Profil environnemental de la Gironde)

## Indicateurs

### Production

#### - Production de maïs (Chambre Agri, 2012) -

- o Surfaces cultivées : 31 600 ha dont 21 000 ha en irrigué
- o Rendement : 105 qx/ha en irrigué

#### - Production de blé (Chambre Agri, 2012) -

- o Surfaces cultivées : 7 700 ha (8 100 ha semés en 2013)
- o Rendement : 58 qx/ha

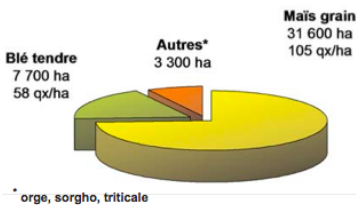
#### - Production de tournesol (Chambre Agri, 2012)-

- o Surfaces cultivées : 4 300 ha
- o Rendement : 23 qx/ha

### Productions céréales et oléo-protéagineuses

#### CEREALES

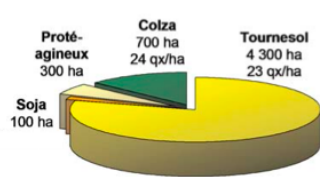
42 600 ha



\* orge, sorgho, triticale

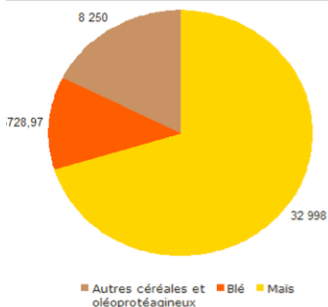
#### OLEO-PROTEAGINEUX

5 470 ha



### Surfaces développées en céréales et oléoprotéagineux en 2010 (ha)

Le maïs et les oléoprotéagineux (colza, tournesol, soja, pois) représentent 70 % du total des surfaces.



## Scénario tendanciel

La production de blé se situe principalement dans le Médoc. Ce sont de grosses exploitations (200 à 250 ha) dont la production est destinée aux marchés extérieurs. La production de maïs, notamment irrigué, est mieux répartie sur le territoire mais n'est pas non plus consommée localement ni par les animaux, ni par les hommes. L'étude ClimAgri réfléchit notamment à une meilleure autonomie alimentaire des exploitations.

## Cartographie des acteurs

### Producteurs de Maïs et de blé médocains

- La production de céréales est à destination des marchés extérieurs, les terres étant très riches, l'usage d'intrant est limité

### Usine LU

- à Cestas

### Elodie AUBERT

- Artisan boulangère bio à Saint Vivien du Médoc.  
- Transforme son blé et fait du pain  
- Vente en directe sur les marchés, en AMAP et sur la CUB.  
- Vente de la farine aux boulangers et en GMS (Leclerc Lesparre)

### MAISADOUR

- coopérative  
- négociant sur la Gironde : Agravia

### TERRES DU SUD

- Coopérative  
- Usine de trituration de soja (Tonens)

### Moulin de Duberne (Salles)

- fait venir du blé du centre de la France (Viennne) car les qualités locales ne suffisent pas

### Grands Moulins de Paris

- Usine bordelaise qui dispose d'une clientèle de quelque 500 artisans boulangers - pâtisseries, en Aquitaine, Limousin et Poitou Charentes  
- Fournit également de la farine à quelques IAA : usine LU à Cestas (plus gros client)

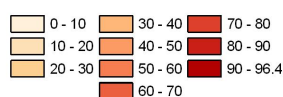
### SAIPOL (Bassens)

- Transformation des graines de colza et de tournesol en huiles végétales alimentaires, en tourteaux riches en protéines pour l'alimentation des élevages, en biodiesel

### Géant Vert (Landes)

- 165 permanents et 400 saisonniers pendant la période de production (mi juillet/octobre)  
- Partenariat avec le groupe coopératif Euralis  
- Fait vivre 300 agriculteurs locaux, landais, basques et béarnais tous situés à moins de 100 kms de l'usine

### Part des céréales dans la SAU 2010 (%)



### Coopérative EURALIS

- coopératif agricole et agroalimentaire du Sud Ouest de la France (foie gras, maïs, 1<sup>er</sup> collecteur de légumes transformés du Sud ouest, vignes)

### Syndicat Agricole de Cadillac Podensac

- coopérative agricole  
- production de grains, de fourrages

## Ensemble des exploitations

Une légère baisse des surfaces en céréales et légumes, par contre, une légère augmentation des surfaces en vergers.

	2000		2010	
	Nombre exploitations	Surface (ha)	Nombre exploitations	Surface (ha)
<b>Total céréales</b>	<b>2 223</b>	<b>44 142</b>	<b>1 242</b>	<b>41 177</b>
dont blé	657	4 806	490	5 729
dont maïs grain et semence	1 888	36 661	955	32 999

# RETOURS D'EXPERIENCES – Maïs et céréales

CHAMBRE D'AGRICULTURE, Philippe Mouquot, Grandes cultures

« La Gironde est un très petit département céréalier. Les céréales et oléagineux confondus représentent à peu près 50 000 ha, la dominante est le maïs grain (28 000ha) qui sert à l'alimentation des animaux tout autour de Bordeaux, une petite partie consommée localement, une partie maïs doux (2500ha) avec des usines de production qui se trouve dans les Landes (Géant Vert). Il y a très peu d'élevage de canards en Gironde et très peu d'engraissement de bovins donc le maïs dur n'est pas consommé localement. Il y a 4000 ha de tournesol, toute la production part à Bassens à l'usine SEPOL pour faire l'huile sur place. Les 0,1% restant sont les bio qui transforment à la ferme. Il y a une production anecdotique de soja (250 ha) - tout est en bio, il est destiné à la consommation humaine principalement et à la consommation animale. Le soja bio est vendu par l'intermédiaire de coopératives puis il y a des transformateurs dans la région toulousaine.

Enfin les céréales à paille (blé tendre pour le pain, blé dur pour les pâtes, orge, triticale, avoine pour nourrir les animaux) représentent une superficie de 10 000ha.

## Transformation et commercialisation

Il y a deux modes de commercialisation des céréales, il y a un circuit long où l'agriculteur confie sa marchandise à une coopérative qui réalise elle-même la commercialisation de sa production et un circuit court qui concerne surtout l'agriculture biologique avec de la transformation à la ferme de produits céréaliers.

En Gironde, nous avons un pôle d'attractivité très important qui est le port de Bordeaux. A partir du moment où il y a un port en plein cœur de la ville, tout est livré au port parce que les coûts de logistique sont beaucoup plus faibles. Au port, il n'y a qu'un seul opérateur qui s'occupe de toute cette marchandise et qui s'appelle In vivo. Cet opérateur redistribue, soit il le met dans le bateau qui part en Egypte, soit on lui commande des camions et cela va revenir aux Grands Moulins de Paris qui se trouvent de l'autre côté de la rive. Pour cela, la qualité de blé doit être suffisante. Les Grands Moulins de Paris sont un très gros opérateur meunier du Sud Ouest. Le problème est qu'aujourd'hui il y a de fortes exigences de qualité sur ces produits, les qualités des blés que l'on produit en Gironde ne correspondent pas toujours aux qualités exigées. Ceci s'explique par les contraintes environnementales qui nous limitent de plus en plus en apport d'azote pour produire un blé de qualité avec des rendements suffisants. On n'arrive plus à faire les qualités que veulent les meuniers.

Refaire un moulin pour intégrer des blés de qualité moindres est impensable. Ce sont des investissements qui coûtent très chers et aujourd'hui il y a une concentration si forte de la meunerie que personne ne veut y investir. Les outils de transformation existent : les Grands Moulins de Paris vont venir en train du blé qui arrive du Centre de la France. Ils utilisent un peu de blé produit localement, surtout des blés améliorants, de qualité supérieure qui ont des rendements inférieurs et des taux de protéine supérieurs. On est capable d'en produire dans le Sud Ouest, il y a des apports qui viennent du Lot et Garonne, du Tarn et Garonne qui remontent jusqu'ici.

En Gironde, il n'y a pas d'usine de transformation de blé dur, nous sommes un département anecdotique (600 ha) donc il ne serait pas intéressant de mettre en place une usine de transformation. Le cœur de la production se situe dans le secteur de Toulouse et le Centre de la France. Le blé dur part directement à la Rochelle, il n'y a rien de spécial à en faire.

L'orge et l'avoine sont commercialisés directement auprès des usines de transformations locales ou en Aquitaine - Sud Ouest Aliment généralement. Sud ouest Aliment distribue ensuite dans ses magasins et dans d'autres magasins plus petits comme Gamme Vert, etc. en aliment près à consommer pour les animaux.

L'orge et l'avoine peuvent être consommés directement par les animaux. Sur la production de Gironde, il y a une partie d'autoconsommation par des éleveurs. Il y a quelques éleveurs qui font des céréales pour l'alimentation animale - 2000 ha ce n'est pas grand chose. C'est la partie glucide, énergétique. Mais ils ne produisent pas la partie protéique - ce sont des sojas qui sont importés systématiquement. Les 250 ha de soja produits en ce moment tout est en bio donc ça part soit dans des usines d'aliments pour la consommation humaine soit dans la nouvelle usine de trituration de soja qui se trouve à Tonens dans l'objectif de produire des tourteaux qui seront commercialisés à Sud Ouest Aliments pour faire de l'élevage bio.

Les maïsiculteurs pourraient vendre localement à partir du moment où les prix sont équivalents à ceux qu'on leur propose au port de Bordeaux. Les prix qu'ils obtiennent dépendent également des quantités. La consommation locale ne signifie pas que l'on supprime les intermédiaires. La réglementation impose aujourd'hui un intermédiaire de commercialisation puisque si on n'est pas organisé en stockage on n'a pas la possibilité de vendre directement sur le marché. Il faut passer par une coopérative qui a le statut d'organisme stockeur délivré par France Agrimer et qui a la possibilité de commercialiser. Un agriculteur qui n'a pas le statut d'organisme stockeur ne peut pas commercialiser en direct à un éleveur de porcs ou bien à une usine sauf si l'usine a le statut. Il y a très peu d'agriculteurs qui ont ce statut parce que des intermédiaires existent - les agriculteurs leurs confient la marchandise, ils prennent une marge et par la suite ils s'occupent de chercher les clients, de faire les transactions et assument les défauts de paiement s'il doit en avoir.

Le point fort de la Gironde est que les ressources en eau sont très importantes - avec une consommation sur les nappes superficielles à hauteur de 72% et 18% dans les nappes profondes. Les nappes superficielles se reconstituent tous les ans, les 18% restants concernent essentiellement le Myocène qui est une nappe non déficitaire. Les quelques pourcentages restants sont dans l'Olygocène. Il n'y a donc pas de problème à cultiver du maïs irrigué et c'est tant mieux pour l'économie régionale. Par contre, il y a une diminution des surfaces de maïs grain au profit du maïs semence pour des raisons de rentabilité. Ce maïs a vocation à être exporté pour ensemercer les champs des agriculteurs partout dans le monde. Cela demande une technique plus importante, des temps de travaux plus importants, souvent il faut faire appel à de la main d'œuvre salariée. On incite les agriculteurs à se lancer lorsqu'ils ont la technique et la logistique suffisante. On était à 2500 ha en 2011, cette année on doit être à 5000 ha. Il va y avoir quelques modifications à partir de l'année prochaine parce que dans le cadre de la PAC, les agriculteurs sont désormais obligés de mettre en place 3 cultures sur leur ferme sauf quand les exploitations font moins de 30ha. Les assolements vont être modifiés, les agriculteurs vont sûrement se diriger vers un peu de soja supplémentaire parce que les prix sont bons et sûrement une céréale à paille ou du tournesol en troisième culture. Pour le département, ces mesures ne sont pas logiques car nous avons un contexte pédoclimatique très adapté à la culture du maïs, éventuellement au soja. Ces trois cultures vont faire perdre du chiffre d'affaire aux exploitations parce que certaines cultures poussent moins bien. Sur le secteur des sables des Landes, ce sont le maïs et les légumes qui poussent bien. Si on veut faire du tournesol et du soja, on a une perte de 25% du CA sur du soja et 50% de perte sur du tournesol par rapport à du maïs. L'Etat regarde les aspects environnementaux en les déconnectant des aspects économiques, ils ne s'aperçoivent pas que la perte des exploitations agricoles se répercute sur les pertes de l'Etat. Pour nous cette mesure est une aberration

### ELODIE AUBERT, agriculture dans le Médoc

Installée à St-Vivien de Médoc, Elodie produit des céréales bio qu'elle transforme en farine. Elle confectionne également son pain qu'elle livre pour la moitié aux Amap bordelaises et qu'elle vend, pour l'autre moitié, sur les marchés médocains (dans un rayon de 20 km autour de St Vivien de Médoc). Elle a embauché un boulanger en vue de développer son activité de fabrication de pain. Elle souhaite réorienter ses ventes en direction des Amap et cantines scolaires du Médoc. « Les Amap bordelaises m'ont permis de lancer mon activité mais aujourd'hui mon but est de vendre du pain produit dans le Médoc aux médocains ».

Elle est aujourd'hui en relation avec quelques cantines médocaines et livre une fois par semaine son pain bio. Son objectif est de se limiter à une livraison ponctuelle de ces cantines afin d'éviter de faire concurrence aux boulangers locaux auprès de qui elles se fournissent habituellement. elle envisage notamment de pouvoir vendre sa farine directement aux boulangers pour qu'ils la valorisent eux-mêmes et maintiennent leur marché avec les cantines. Ces premières expériences d'introduction de pain au levain bio auprès des enfants sont concluantes. Elle a également dû s'adapter aux contraintes des cantinières : « j'ai donc investi dans une trancheuse et livré mon pain déjà tranché ». il semble toutefois plus difficile de convaincre les personnes âgées qui sont plus méfiantes à l'égard d'un pain au levain et de sa mie foncée (le pain blanc est synonyme de confort et d'opulence alors que le pain foncé est signe de pénurie, de pauvreté).

Elle souhaite s'appuyer sur le Pays Médoc pour diffuser ses expériences avec les cantines engagées et entrer plus facilement en contact avec les autres communes.

Entretien réalisé par PQA, « Agriculture de proximité, circuits courts, les territoires aquitains s'impliquent, Guide pour l'action 2011 », 2011



# ECLAIRAGES – Fruits et légumes

**Le maraîchage et la gouvernance alimentaire:** Les cultures légumières de plein champ sont principalement produites sur les terres des landes et au nord-ouest de la CUB: carottes (1 663 ha), haricots verts (2450 ha), maïs doux (3275 ha), asperges (260 ha) et pommes de terre (630 ha). Les cultures sous serre sont marginales (tomates, salades...) avec environ 50 ha (SAA 2012). Le développement de ces filières place le département pour certaines d'entre-elles dans le peloton de tête au plan national. Les vergers représentent environ 1490 ha : majoritairement de prunes à pruneaux (670 ha), de noix (156 ha) et de kiwis (95 ha). (CG, Profil environnemental)

## Indicateurs

### Production Gironde

#### -Maraîchage et horticulture (DRAAF, 2010) -

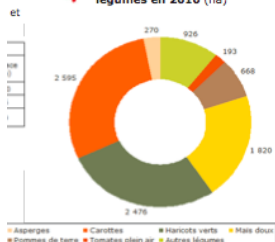
o - 24% d'exploitations (334 en 2000, 254 en 2010)

#### - Cultures fruitières et autres cultures permanentes (DRAAF, 2010)

o - 32% d'exploitations (118 en 2000, 80 en 2010)

Deux systèmes cohabitent : . des petites exploitations maraîchères utilisant de petites surfaces avec serres, . des grandes exploitations de légumes de plein champ (carottes, haricots verts, maïs doux) en superficie.

Surfaces développées en légumes en 2010 (ha)



#### -Principales productions -

- o Asperges blanches du blayais, carotte des sables, tomates dans le val de Garonne, kiwi
- o Produits dans les départements limitrophes : carottes, maïs doux, haricots verts, poireaux et asperges des Landes, tomates de Marmande, pruneaux, fraises, courgettes, melons et noisettes du Lot et Garonne; pommes, fraises, champignons , noix et châtaignes du Périgord, kiwi de l'Adour...
- o Aquitaine : 2<sup>e</sup> région productrice de légumes

### Production CUB

#### - Exploitations et surfaces -

- o 47 exploitations dont 12 en bio
- o 290 ha principalement dans la zone des Jalles

#### -Principales productions -

- o Salades et légumes feuille, tomates, pomme de terre nouvelle d'Eysines et artichaut de Macau

#### -Transformation fermière et vente directe -

- AMAP : réseaux de producteurs maraîchers
- Marchés de plein air
- Pas de légumerie

## Scénario tendancier

Les exploitations exclusivement maraîchères sont en baisse. Aujourd'hui, on rencontre soit de petites exploitations maraîchères utilisant de petites surfaces avec serres, soit de grandes exploitations en superficie de légumes de plein champ. Il pourrait être intéressant de développer des structures intermédiaires capables d'approvisionner les artisans et industries agroalimentaires.

## Cartographie des acteurs

### OH! Légumes oubliés

- lieu consacré à la biodiversité alimentaire, aux anciennes variétés de légumes, de fruits et de plantes comestibles

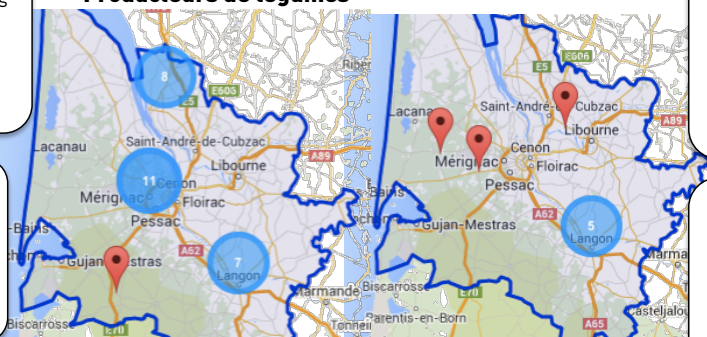
### AMAP

- Réseau de distribution  
- Réseaux de producteurs maraîchers  
- Influence sur le type de production selon la demande

**Dominique Gayerie,**  
Arboriculteur

### Producteurs de légumes

### Producteurs de fruits



### ARBIO

-maraîchage en agriculture bio  
- aide à l'installation

**CUB**  
- Maintien et installation de maraîchers (PENP des Jalles)  
- Charte de l'arbre

### Pays Médoc – La ruche du Médoc

-Favoriser l'installation de maraîchers, de personnes non issues du milieu agricole, en facilitant accès à la terre, aux financements et la transmission de savoir-faire  
- Couveuse d'entreprises de maraîchage : assume le risque d'investissement lié au lancement de l'activité agricole et permet au « néo-maraîcher » de se concentrer pour apprendre à produire en respectant l'environnement (agroécologie), trouver des débouchés locaux pour sa production et concrétiser son projet d'installation.

### Arbres et Paysages 33

- Conseil et appui technique pour la plantation de haies champêtres - corridors écologiques (vergers de production, de libre service, agroforesterie)  
-Convention avec la CUB  
-Subventionnée par les Collectivités Territoriales (Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de la Gironde).

### SICA Maraîchère Bordelaise

-Coopérative  
- Vente de paniers de légumes et fruits « Paniers Fraicheurs » aux particuliers (entreprise, association de personnel, coopérative)  
- Valorisation des produits locaux  
- 2009 : 62 500 paniers (37 000 légumes et 25 000 fruits)  
- Réutilisation et recyclage des emballages

2/3 producteurs à Loubens  
- Sauveterre de Guyenne

	387	2 210	231	2 506
<b>Total fruits</b>				
Pruniers	129	926	84	1 014
Pommiers de table	88	314	42	184
Kiwis	36	90	29	102
Noyers	41	110	25	190
<b>Total légumes</b>		<b>7 381</b>		<b>6 894</b>
<b>Légumes frais</b>	585	6 712	367	6 226
dont asperge	257	402	124	270
dont maïs doux	49	2 100	40	1 820
<b>Pomme de terre</b>	90	669	80	668

### Maraîchage exclusif (exploitations professionnelles)

Une très forte chute du nombre de maraîchers et des surfaces cultivées.

	2000		2010	
	Nombre exploitations	Surface (ha)	Nombre exploitations	Surface (ha)
Maraîchage exclusif	139	536	72	210
Serres chauffées			14	16
Serres non chauffées et tunnels			62	29

### Chambre d'Agriculture 33 : Association Technique Fruits et Légumes de la Gironde

- Accompagnement par un conseiller pour les assister dans la maîtrise de leur production : visites ponctuelles, diagnostic complet  
-Veille variétale et réglementaire pour orienter les producteurs dans leurs choix de culture en fonction de leurs débouchés et de leurs itinéraires culturaux (info sur évolutions réglementaires et accompagnement dans procédures de mise aux normes)

-Réseau d'échanges entre maraîchers de Gironde : bulletins techniques pour faire le point sur les états d'avancement des prochaines cultures et problèmes sanitaires rencontrés  
- Possibilité d'aides

### Raid des Maraîchers - Eysines

- Marchés de Pays de Producteurs

Chambre Agriculture Gironde, 2013

## RETOURS D'EXPERIENCES – Fruits et légumes

---

### AGROBIO, Valérie Gandre, maraichère bio

« Je suis à 47 variétés différentes sans compter les différentes variétés de tomates. En Gironde, il faut avoir des serres pour assurer la production toute l'année (salades, blettes, épinards). Les serres facilitent le travail au printemps et en automne lorsqu'il y a beaucoup de pluie et qu'on ne peut pas travailler dans les champs. Le risque climatique majeur en Gironde, c'est la pluie, le froid un petit peu.

Parmi les productions manquantes, il y a surtout les petits fruits comme les fraises, les framboises. Les agriculteurs n'en font pas car la récolte est très gourmande en temps, c'est un produit qui doit partir très rapidement ce qui est très contraignant. En restauration collective, il manque un peu de betterave, de choux. Pour avoir 30 choux il faut en planter le double afin d'être sûr d'avoir le même calibre, c'est très gourmand en place.

Il y a des périodes de surproduction, notamment l'été lorsque les cuisines centrales sont fermées. On perd de la production alors qu'on pourrait les transformer en conserves. L'activité de transformation sur l'exploitation est compliquée car il y a des normes sanitaires strictes à respecter. Le plus facile ce sont les conserves de tomates, les confitures de fraise mais par exemple pour les courgettes, il faut un autoclave qui coûte 8000 euros et qui est difficile à rentabiliser. Réfléchir à un laboratoire commun à l'échelle d'un Pays peut être intéressant. »

### CHAMBRE D'AGRICULTURE, Service Maraichage

### SICA MARAICHERE, M.Bilgot

### PRODUCTEUR, Dominique Gayerie



# PISTES D'ACTION – Pour une production adaptée à la consommation locale

**OBJECTIFS** : Le processus de spécialisation a été poussé à l'excès et a incontestablement rencontré ses limites. Il ne s'agit pas de viser aujourd'hui une autonomie agricole et alimentaire mais d'inciter les collectivités territoriales à soutenir telle ou telle filière qui participe au développement des territoires ruraux

L'analyse de l'indice potentiel nourricier révèle la nécessité de soutenir le développement de certaines filières déficitaires. Les produits manquant sur le territoire peuvent relever de filières pas ou peu aidées par la PAC (Politique Agricole Commune) comme l'horticulture, le maraîchage ou encore l'arboriculture. L'intervention de la collectivité locale peut alors jouer un effet levier dans le développement de ces filières

## ACTION 18 //

### ENCOURAGER LE RETOUR DE L'ELEVAGE EN ZONES PERIURBAINES

Porteurs de l'action ←

**OBJECTIFS** :

Financer son action ←

MESURES CONCRÈTES :

✦ **ENCOURAGER LA DIVERSIFICATION AU SEIN DES EXPLOITATION**

- Micro élevage
- Polyculture

✦ **DEVELOPPER L'AGRICULTURE PARTICIPATIVE**

- Connaître les besoins ponctuels en main d'œuvre, en apport de capitaux (foncier, cheptel) des agriculteurs périurbains
- Investir en agriculture de proximité (crowdfunding agricole) en investissant dans un « bout de vache », une part de foncier ou d'équipement agricole, l'épargnant permet à l'agriculture d'économiser sur ses liquidités. L'investisseur citoyen fournit le capital, l'agriculture son travail, et prend sur lui les frais d'exploitation. Les profits (en liquide ou nature) sont partagés entre propriétaire et agriculteur. Ce système peut également stimuler l'agrotourisme de proximité (les investisseurs citoyens rendent visite à leurs vaches).

✦ **DEVELOPPER UN RESEAU DE PARTENAIRES URBAIN/PERIURBAIN**

- Nouer un réseau de partenaires : Pôle Emploi, Jardins de Cocagne, acteurs de l'économie sociale et solidaire, auto-entrepreneurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, la ruche qui dit Oui : mieux connaître offre et demande

## ACTION 19 //

### BOVIN VIANDE : TROUVER LES LEVIERS POUR UN ENGRAISSEMENT LOCAL

Porteurs de l'action ←

**OBJECTIFS** : Les collectivités doivent inciter les éleveurs à garder leurs animaux maigres sur le territoire afin de les engraisser. Il faut trouver une solution pour que cette opération soit rentable.

Financer son action ←

MESURES CONCRÈTES :

✦ **SUBVENTION PUBLIQUE A LA VACHE**

- En Gironde, le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture financent 200 euros par vache. Ce système fonctionne mais n'a pas eu l'explosion attendue. Il faudrait pouvoir leur donner 400 euros. Les communes rurales peuvent intervenir pour maintenir l'activité d'élevage bovin lorsqu'elle représente un enjeu économique.

✦ **ACHAT ET RECONVERSION DE TERRES EN PÂTURAGE/CULTURES PROTEIQUES**

- Les collectivités peuvent acheter des terres pour en faire des zones de pâturage extensives
- Pour engraisser, les éleveurs ont besoin d'aliments protéinés. Les collectivités peuvent encourager sur les terres communales dans les zones à proximité des élevages, des cultures riches en protéines – des prairies avec des trèfles par exemple même si peu de rendement. Il faut également trouver les moyens pour former les éleveurs qui pour l'instant n'ont ni la technique, ni le matériel pour être céréaliers.

✦ **DÉVELOPPER LA FILIÈRE VEAU**

- Un autre levier peut être la commercialisation du veau qui est économiquement intéressante pour les producteurs. Au lieu d'envoyer les broutards en Italie, on peut en faire des génisses et de la réforme pour la vendre localement. Par contre, c'est de la viande plus rosée que rouge – alors que le consommateur aime quand c'est rouge – mais cela donne un très bon rendement. Cela peut s'accompagner d'une campagne de sensibilisation pour habituer les consommateurs.

✦ **DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ ENTRE AGRICULTEURS**

- Il faut également développer la solidarité entre agriculteurs : Une idée pourrait être de faire acheter aux éleveurs le maïs des producteurs voisins mais il faut récolter, stocker et transporter ce qui revient cher et chronophage pour les céréaliers.

## ACTION 20 //

### BOVIN LAIT : SOUTENIR LA FILIÈRE

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

OBJECTIFS :

MESURES CONCRÈTES :

- ✧ ENCOURAGER LE REGROUPEMENT ET LA CRÉATION D'UNE COOPÉRATIVE
- ✧ FINANCER L'ANIMATION DES PLATEFORMES
- ✧ ORGANISER LE RAMASSAGE

## ACTION 21 //

### PÊCHE : SOUTENIR LA RELOCALISATION DE LA FILIÈRE

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

Axe 4 FEAN

OBJECTIFS :

MESURES CONCRÈTES :

- ✧ COMMUNIQUER SUR LA FILIÈRE ET LES PRODUITS EXISTANTS
  - Travailler avec la filière pêche pour sensibiliser les élus sur les produits de la mer locaux mais aussi les contraintes réglementaires, environnementales et économiques
  - Encourager une meilleure prise en compte de la pêche au sein des services des collectivités
  - Favoriser les échanges entre les littoraux et les espaces intérieurs – rencontre des acteurs (agriculteurs/pêcheurs), meilleure connaissance des activités des uns et des autres, recherche de synergie (AMAP, livraison, échange en nature)
- ✧ ENCOURAGER LA VENTE DIRECTE
  - Faire connaître et développer les paniers de la mer – échanges avec les AMAP et les ruches qui dit Oui !
  - Faire connaître l'offre auprès de tous les établissements scolaires et EPHAD et non uniquement ceux situés sur le littoral
  - Accompagner le développement d'un atelier de transformation de poissons locaux à destination de la restauration collective - se rapprocher des cuisines centrales pour rationaliser les livraisons
- ✧ FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UNE CONSERVERIE
  - Travailler avec les coopérative pour développer une conserverie - transformation et vente des produits de la pêche locale.
- ✧ REINTEGRER LA PISCICULTURE EN VILLE
  - Aquaponie, essayer de redévelopper la pisciculture sur les plans d'eau de la CUB, il y a du travail à faire parce que ça n'est pas du tout valorisé. On ne peut pas continuer à vendre des poissons du fleuve si on n'a pas une bonne qualité de l'eau, si on envoie des produits phytosanitaires dans l'eau.

## ACTION 22//

### MARAICHAGE ET GRANDES CULTURES : SOUTENIR LA RELOCALISATION DE LA FILIÈRE

Porteurs de l'action ←

Financer son action ←

OBJECTIFS :

MESURES CONCRÈTES :

✦ ENCOURAGER L'ADAPTATION DE LA FILIÈRE A LA DEMANDE

- Mise à disposition de terres communales
- Construction de serres, d'équipements
- Construction d'ateliers de transformation locaux : Légumeries (Permettre aux exploitations de se doter d'atelier de transformation pour limiter les pertes, réfléchir à un laboratoire commun car les volumes sont faibles sur chaque exploitation, à l'échelle d'un Pays (modèle légumerie Charentes Maritimes)
- Installer des structures intermédiaires pour fournir artisans et IAA

✦ TRAVAILLER AVEC LA RECHERCHE ET LES ASSOCIATIONS POUR L'INNOVATION

- Trouver des solutions innovantes de maraichage dans des terres/climat difficile (semences)
- Adaptation des cultures au changement climatique
- Installer des maraichers sur les toits, autres structures en ville

✦ LIMITER LES PERTES ET INVENDUS

- Favoriser le don/ Organiser des collectes
- Favoriser le travail avec les épiceries solidaires : participation aux chantiers des personnes en insertion
- Dédier des parcelles aux dons

✦ SENSIBILISER A LA SAISONNALITÉ/ A LA VALEUR DES PRODUITS

- Réapprendre la saisonnalité des fruits et légumes – consommation occasionnelle de bananes, oranges ou pêches – pas à la cantine tous les jours.
- Former au maraichage (enfants, adultes) pour que chacun reconnaisse la valeur des produits (accepte un surcoût pour la qualité)

## ACTION 22 //

### ENCOURAGER LE RETOUR DES ARBRES FRUITIERS EN VILLE ET AU SEIN DES EXPLOITATIONS

✦ ENCOURAGER LA POLYCLTURE

✦ ENCOURAGER LES ARBRES FRUITIERS EN VILLE

- Arbres et Paysages en Gironde : plantations de haies à base d'essences champêtres, en milieu rural, subventionnés par les Collectivités Territoriales (Conseil Régional d'Aquitaine, CG de la Gironde). Ces programmes s'adressent à toute personne souhaitant planter des haies ou arborer un terrain : agriculteur, viticulteurs, apiculteurs, propriétaires fonciers, campings, collectivités territoriales, syndicats.
- Organiser la collecte

# ECLAIRAGES – Agriculture biologique

**L'agriculture biologique et la gouvernance alimentaire:** L'agriculture biologique est à valoriser car elle promeut des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. C'est une filière en pleine expansion dont les débouchés à venir sont nombreux : magasins bio, restauration collective. On note cependant un certain déficit d'exploitations en bio qui s'illustre par un manque d'offre par rapport à la demande essentiellement au niveau de la filière poulets et maraichage

## Indicateurs

### - Nombre d'opérateurs et surfaces en bio (ha) en 2013 -

- o La Gironde est le 2<sup>em</sup> département en nombre de producteurs et de surfaces conduites en bio
- o 645 exploitations bio en 2013 (+2,1% par rapport à 2012)
- o 11653 ha (+ 25,7 % par rapport à 2012) (AgenceBio, 2013) soit 5,4% de la SAU totale

### - Tendances de conversion en 2013 -

- o Surfaces en conversion : 3283 ha (-41% par rapport à 2012)
- o Surfaces certifiées + conversion : 14 936 ha (+ 0,5% par rapport à 2012), ce qui représente 6,2 % de la SAU totale

### - Profil des exploitants -

- o Exploitants jeunes et plus diplômés
- o Installation hors cadre familial
- o Principe du système autonome-économique

### - Production végétale Bio 2013 -

- o Céréales : 645 ha certifiés, 133 en conversion
- o Oléagineux : 473 ha certifiés, 39 en conversion
- o Protéagineux : 56 ha certifiés, 11 en conversion
- o Légumes secs : 9 ha certifiés
- o Légumes frais : 191 ha certifiés, 13 ha en conversion
- o Fruits : 284 ha certifiés, 64 en conversion (AgenceBio, 2013)

### - Production animale Bio 2013 -

- o 424 vaches allaitantes
- o 766 brebis viande
- o 518 brebis laitières
- o 134 chèvres
- o 20 truies
- o 16 760 poulets de chair
- o 5551 poules pondeuses
- o 2623 ruches (AgenceBio, 2013)

### - Transformation -

- o 206 transformateurs

### - Distribution -

- o 88 distributeurs
- o En France, la distribution des fruits et légumes bio en 2010 s'est effectuée principalement sur les marchés (45 %), la GMS (30 %), puis par la ferme (11%), les magasins spécialisés (7%), les artisans (5 %). C'est une spécificité dans la distribution des produits bio, distribués en moyenne à 70 % en GMS.

## Scénario tendanciel

L'agriculture biologique constitue une opportunité pour un certain nombre d'agriculteurs, les consommateurs étant demandeurs de ces produits et notamment la restauration collective qui affiche des objectifs de 20 % bio et 20% locaux dans les repas servis (exigences du Grenelle).

## Cartographie des acteurs

### Conseil Régional d'Aquitaine

- Programme AREA – PVE
- Financement pour matériel permettant de réduire les impacts environnementaux des activités
- Aide aux investissements des exploitations bios (et une aide au contrôle des exploitations)

### Syndicat FNAB

- Aide et outils pour la conversion en bio
- Aide et outils pour mettre en place du bio dans les restaurations collectives

### ARBIO

- Association interprofessionnelle au service des opérateurs bio de la Région Aquitaine
- Communique et promeut les produits Bio régionaux
- Organise les marchés agricoles et agroalimentaires en facilitant les accords commerciaux et demandes contractuelles de types filières entre les opérateurs
- Structure la production quantitativement et qualitativement
- Prospective et ouvre de nouveaux marchés
- Encourage recherche et innovation
- Plan Stratégique 2013-2017 (projet de développement durable)
- Label TBE pour les collectivités [6% de surface agricole bio et 20% de produits bio dans les restauration collective]

### Collectivités labellisées « Territoire Bio Engagé »

- Bègles, Bordeaux, Bruges, CG33, Coutras, EPLEFPA Bordeaux Gironde, Martillac, Mérignac Paillet, Pessac, SIVU Bordeaux Mérignac, Tresses

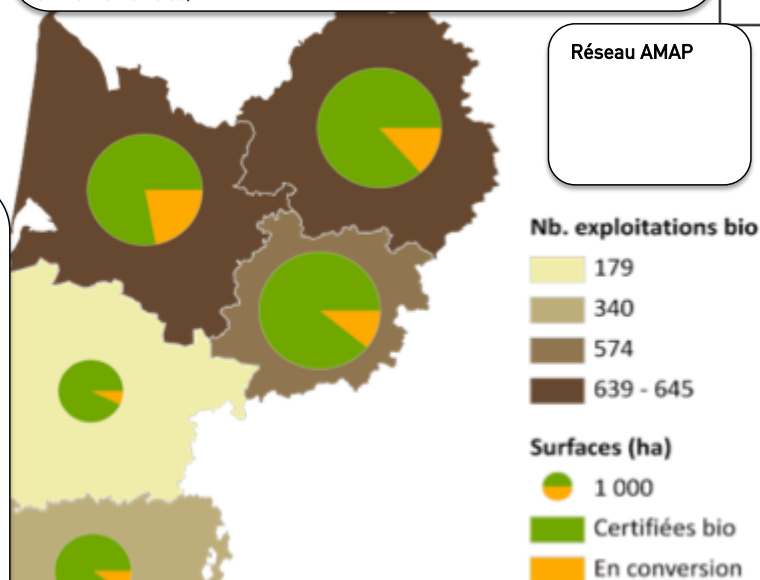
### SCIC Loc Hall Bio sur le MIN

- Groupe de producteurs de fruits et légumes bio de Gironde et des départements limitrophes, constitué en SCIC pour proposer une offre commune de produits locaux capable d'approvisionner le marché bordelais (rayon de 150 km)

### Conseil Général 33

- Programme AREA – PVE
- Financement pour matériel permettant de réduire les impacts environnementaux des activités
- Pratiques durables agricoles : accompagner et encourager le changement du mode de culture et de gestion de l'espace tout en favorisant la protection de l'environnement (transfert d'éléments polluants, biodiversité, qualité de l'eau, paysage, érosion) au travers de plusieurs dispositifs : implantation, reconstitution et entretien de haies, agroforesterie, financement des plans locaux d'action agro-environnementales)

### Réseau AMAP



### CUB, Dir. Nature

- Agenda 21 : Action 21: politique de soutien à l'agriculture périurbaine
- Soutenir les actions en faveur de la labellisation des produits du terroir ou de leur certification
- Action en Faveur de la restauration collective bio
- Soutien à la SCIC Loc Hall Bio sur le MIN
- Obtenir label TBE avec restauration collective interne à la CUB

### AGROBIO Gironde (Réseau Bio d'Aquitaine)

- Fait partie de la FNAB
- 200 adhérents, paysans bio ou en route vers ce mode de production, dans toutes les activités agricoles : vigneron, maraichers, éleveurs, céréaliers, etc
- Accompagner individuellement et collectivement les projets des agriculteurs : installation, conversion, commercialisation
- Former les agriculteurs aux techniques de production spécifiques à l'AB et apporter un appui technique individuel ou collectif
- Informer sur toutes les questions autour de l'agriculture biologique grâce à des outils pratiques (guides techniques, documentation personnalisée...) mis à la disposition des agriculteurs
- Promouvoir l'agriculture biologique locale et de qualité en Gironde
- Favoriser les échanges des savoir-faire et développer les liens entre producteurs

# ECLAIRAGES – Transformateurs et magasins spécialisés

L'agriculture biologique et la gouvernance alimentaire:

## Indicateurs

### -Distribution -

- o 88 distributeurs
- o En France, la distribution des fruits et légumes bio en 2010 s'est effectuée principalement sur les marchés (45 %), la GMS (30 %), puis par la ferme (11%), les magasins spécialisés (7%), les artisans (5 %). C'est une spécificité dans la distribution des produits bio, distribués en moyenne à 70 % en GMS.

### -Transformation -

- o 206 transformateurs

### AGAP'PRO

### SO BIO

-Super Marchés Bio

### Syndicat FNAB

-Aide et outils pour la conversion en bio  
- Aide et outils pour mettre en place du bio dans les restaurations collectives

### ARBIO

-Association interprofessionnelle au service des opérateurs bio de la Région Aquitaine  
- Communique et promeut les produits Bio régionaux  
- Organise les marchés agricoles et agroalimentaires en facilitant les accords commerciaux et demandes contractuelles de types filières entre les opérateurs  
- Structure la production quantitativement et qualitativement  
- Prospecte et ouvre de nouveaux marchés  
- Encourage recherche et innovation  
- Plan Stratégique 2013-2017 (projet de développement durable)  
- Label TBE pour les collectivités (6% de surface agricole bio et 20% de produits bio dans les restauration collective)

### SCIC Loc Hall Bio sur le MIN

- Groupe de producteurs de fruits et légumes bio de Gironde et des départements limitrophes, constitué en SCIC pour proposer une offre commune de produits locaux capable d'approvisionner le marché bordelais (rayon de 150 km)

## Scénario tendanciel

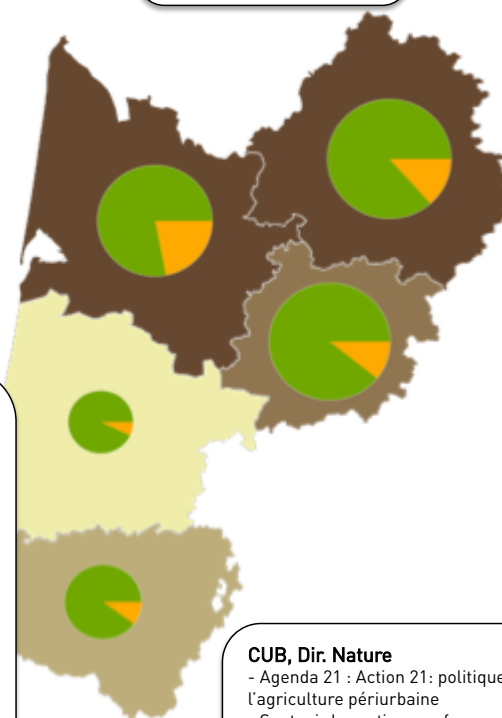
## Cartographie des acteurs

### BIOCOOP

-Coopératives bio

**BIOVIVER Conserverie**  
-conserverie de produits 100% biologiques située dans le Lot et Garonne Léa NATURE

### MENEAU



**Nb. exploitations bio**

179

340

574

639 - 645

**Surfaces (ha)**

1 000

Certifiées bio

En conversion

### CUB, Dir. Nature

- Agenda 21 : Action 21: politique de soutien à l'agriculture périurbaine  
- Soutenir les actions en faveur de la labellisation des produits du terroir ou de leur certification  
- Action en Faveur de la restauration collective bio  
- Soutien à la SCIC Loc Hall Bio sur le MIN  
- Obtenir label TBE avec restauration collective interne à la CUB

### AGROBIO Gironde (Réseau Bio d'Aquitaine)

- Fait partie de la FNAB  
- 200 adhérents, paysans bio ou en route vers ce mode de production, dans toutes les activités agricoles : vigneron, maraichers, éleveurs, céréaliers, etc  
- Accompagner individuellement et collectivement les projets des agriculteurs : installation, conversion, commercialisation  
- Former les agriculteurs aux techniques de production spécifiques à l'AB et apporter un appui technique individuel ou collectif  
- Informer sur toutes les questions autour de l'agriculture biologique grâce à des outils pratiques (guides techniques, documentation personnalisée...) mis à la disposition des agriculteurs  
- Promouvoir l'agriculture biologique locale et de qualité en Gironde  
- Favoriser les échanges des savoir-faire et développer les liens entre producteurs



## BLE, Thomas Erguy, Coordinateur

« BLE est un CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural), structure associative créée en 1993 et qui compte aujourd'hui 260 adhérents, très principalement des agriculteurs mais aussi des membres associés, des particuliers, des opérateurs économiques... Il y a 5 salariés et les ¾ de nos actions sont techniques (agronomie, élevage, maraichage, formation, expérimentation, accompagnement technique).

Les objectifs de BLE sont le « développement d'une activité agricole autonome et économe en Pays Basque dans le cadre de l'agriculture biologique ». Nous ne sommes pas une CIVAM spécialisée – la moitié des fermes adhérentes sont en bio, les autres en conventionnel. Etre bio n'est pas un critère car selon nous « les bio de demain sont les conventionnels de demain ».

Les non bio viennent pour faire évoluer leurs pratiques car la bio est en avance sur quelques techniques agronomiques. Les conventionnels s'intéressent à la bio soit par conviction (santé animale – beaucoup d'éleveurs ne veulent plus appeler le vétérinaire tous les 3 jours pour des traitements antibiotiques) soit pour les aspects techniques et agronomiques – valorisation des engrais, des fumiers, compostage). Il y a également un enjeu économique très important à optimiser chaque kilo de protéine ou céréale acheté car l'achat d'alimentation bio est très cher en. Mais aujourd'hui, tout le monde travaille ces techniques parce que les intrants augmentent en prix.

Nous avons fait une enquête en 2010 pour étudier les motivations de la conversion. Il y a eu une vingtaine de fermes enquêtées. Aucune n'était motivée par l'aspect économique car il n'y a pas de réelle plusvalue avec la conversion en bio. Quelqu'un qui est en fromage fermier qui passe en bio – s'il met 50 ct de plus au kilo au fromage, c'est un élément positif mais pas déterminant. Les nouveaux équilibres économiques sur les fermes se font d'avantage sur la maîtrise des charges. La valorisation est d'obtenir des rendements, une productivité qui soit conforme aux intrants qu'on met. Par exemple pour le lait bio, la laiterie a augmenté nettement le prix payé aux agriculteurs – ils sont passés de 1,27 du litre ce qui était déjà supérieur au conventionnel à 1,43 grâce à valorisation faite grâce au bio. Nous étudions la valorisation nécessaire pour des fermes de montagne autonome, pour que le modèle économique soit viable.

Nous accompagnons des installations en bio mais sommes dans une position d'offre, nous ne prenons pas trop compte de la demande pour une quelconque adaptation des productions. J'attends de voir la preuve d'un marché qui tire des conversions bio. La conversion bio d'une ferme, c'est une transformation, une transition qui prend un certain temps : il y a la durée légale de conversion de 2 ou 3 ans mais en général c'est anticipé 2 ou 3 ans avant. Il faut considérer que la conversion dure 5 ans. Il est donc difficile de savoir dans 5 ans, quelles seront les productions nécessaires. De plus, les fermes bio se résument de façon globale – il y a différentes rotations, les cultures sont différentes selon les terres, la mécanisation est également différente. Le débouché est une condition nécessaire et c'est pour ça que l'on travaille avec des opérateurs mais nous sommes persuadés que la conversion bio n'est pas tirée par le marché mais par la conviction du paysan et la réussite technique sur la ferme pour faire un produit de qualité tel que demandé par l'aval avec un rendement économiquement viable.»

## SCIC GARRO, Hélène Ducar, Co-gérante

« La production bio coûte plus cher du fait du désherbage qui prend du temps et de la main d'œuvre ce qui gonfle les coûts de production et les prix de 40 à 50% plus cher. Cependant, cela dépend des produits, les salades par exemple poussent vite même en bio mais les carottes coûtent beaucoup plus cher parce qu'il n'y a pas de désherbants. Concernant les engrais, il faut trouver des fertilisants et des engrais bio donc c'est plus compliqué et c'est plus cher. »

« On rentre en bio par conscience parce que sinon tout est plus compliqué. Il y a peu de conversions, ce sont surtout des nouveaux qui s'installent en bio et qui sortent des centres de formation. Je crois beaucoup au rôle des centres de formation. Aujourd'hui, dans toutes les formations de lycées agricoles et autres, sont enseignées les agricultures conventionnelles et biologiques. Selon ces formations, la différence est qu'en conventionnel on utilise des produits et qu'en bio on n'en utilise pas. Ce n'est pas ça l'agriculture biologique, il faut reprendre toute la logique de l'écosystème. Il faut une formation à part entière qui n'évoque plus le conventionnel car passer en bio tout seul c'est très difficile. Mais le conventionnel, c'est tellement pratique et facile.. On aura du mal à changer les formations. »

## FEDERATION ARRAPITZ, Nathalie Suzanne, Animatrice

« Le réseau Arrapitz encourage des structures à taille humaine, avec des pratiques de production qui sont le plus proche du bio possible. Cependant, on constate certaines difficultés au Pays Basque concernant les conversions en agriculture biologique – les exploitations sont très petites, avec un fort manque d'autonomie alimentaire. C'est une région d'élevage où il y a peu de céréales. Les fermes sont ainsi proches du bio mais comme elles ne sont pas autonomes, elles ont du mal à se convertir. On essaye d'aller sur des pratiques les plus économes et autonomes possibles, sur des petites fermes qui génèrent de la valeur ajoutée, qui transforment, qui vendent en circuit court. »

## EHLG, Iker Elozegi, Coordinateur

« Nous intervenons dans tous les lycées agricoles du Pays Basque. J'ai été professeur dans un lycée agricole. Mais je suis modeste concernant le pouvoir de levier ou d'influence d'un levier agricole sur les fils et filles d'agriculteur. C'est variable selon les profs et leur sensibilité – il faut orienter le cours avec des exemples innovants, alternatifs. C'est un levier intéressant mais on ne peut pas tout régler avec. »



## ARBIO, Antoine Vergier, Chargé de mission Restauration collective

ARBIO Aquitaine est l'interprofession bio de la région Aquitaine, elle regroupe 3 collèges : les représentants des agriculteurs bio (Chambres d'agriculture, CIVAM), les coopératives et les organismes à statut privé. Aujourd'hui nous avons 110 adhérents qui représentent 80% de la production bio sur la région Aquitaine. Les producteurs qui font uniquement de la vente directe et des circuits courts ne sont pas adhérents à des coopératives donc pas Arbio, ce sont les 20% restant.

Le marché de la bio en France, et c'est à peu près la même chose en Aquitaine, 40% en grande distribution, 40% dans les magasins spécialisés, 5% qui passe en restauration collective, et environ 14% en vente directe (AMAP, marchés).

Les missions de notre association sont

- **la promotion** : salons professionnels et guides

- **la structuration de la filière professionnelle** : – nous sommes le relai régional de l'Agence bio. Nous accompagnons nos adhérents pour développer des dossiers d'aide de financement auprès des collectivités pour des projets qui structurent les filières. Pour donner un exemple concret, on a une entreprise qui fait des compotes et une autre qui fait des jus de fruit et qui avait besoin de pommes locales, bio. Nous les avons accompagné sur un projet de vergers industriels ce qui leur a permis de structurer leur filière;

- **la restauration collective**

Il y a deux cas de figure expliquant pourquoi les producteurs ne se convertissent pas au bio. Ou bien les producteurs n'ont pas envie, il y a un blocage en disant que ce n'est pas possible de produire sans engrais ou bien les producteurs valorisent très bien leur production sans être bio.

Je constate trois freins principaux. Financièrement, le CG rembourse la certification bio donc ce n'est pas une histoire de coût mais plutôt de temps passé à faire de la paperasse, de difficultés techniques (contraintes agronomiques, cultures plus soumises aux aléas climatiques, rendements aléatoires) et de rentabilité économique.

Si jamais, ils valorisent déjà bien leur production – les Pyrénées Atlantiques est le département où il y a le moins de production bio mais il y a déjà beaucoup de productions d'estives (fromage de brebis, etc.) qui sont très bien valorisés -, n'ont pas besoin du bio pour vendre mieux leur production. Le bio permet d'améliorer la vente, c'est un signe de qualité ultra reconnu par le consommateur. Ça dépend les années bien sûr mais au delà d'une meilleure valorisation, c'est surtout une valorisation stable. Les prix du conventionnel sont très variables, la tonne de céréales peut varier du simple au double en fonction des années et tout se répercute sur la viande. En ce moment le prix de la viande est relativement haut et la différence est faible avec le bio donc on a du mal à convertir des éleveurs mais si les cours rechutent, le bio restera stable. Sur les produits laitiers, le prix conventionnel est extrêmement faible alors qu'en bio on arrive à garder une marge lorsque les éleveurs sont relativement structurés car la filière lait est très intégrée, il n'y a que peu d'éleveurs laitiers qui valorisent eux même leurs produits. Il faut faire de la transformation, du fromage, des yaourts etc, c'est un deuxième métier. L'immense majorité sont dans des coopératives qui vient récolter leur lait – il y a un gros travail de structuration de filière pour que les coopératives se mettent en bio, organisent des collectes bio. Mais quand ça existe, le lait bio est beaucoup mieux valorisé que le conventionnel. La stabilité du bio est du au fait que les prix du conventionnel sont mondialisés et n'ont plus aucune cohérence avec l'économie locale. Ces cours européens ou mondiaux des céréales, du lait... Le bio n'est pas mondialisé en termes de tarif parce qu'il représente une niche par rapport au volume d'affaire en conventionnel. Pour l'instant ce sont les producteurs ou du moins à l'échelle locale que se déterminent les prix.

Jusqu'à ya 10 ans, le volet environnemental pesait majoritairement dans les conversions, aujourd'hui l'aspect santé est important. Les premières victimes des intoxications aux pesticides sont les agriculteurs et le tabou commence peu à peu à se lever. C'est aujourd'hui un gros facteur de conversion. Il y a également l'aspect économique – les aides aux conversions ne durent que 5 ans. Pour passer en bio, il y a deux ans pour les cultures annuelles et les 3 ans pour les cultures pérennes. Pendant 2 ou 3 ans, il faut pratiquer les méthodes bio sans vendre en bio le temps que les sols se nettoient. Cette période est compliquée financièrement car on n'utilise pas de produits, donc on n'a moins de rendement. On n'a pas le droit d'avoir sur la même exploitation, les mêmes types de production en bio et en conventionnel pour éviter la triche. Mais on peut avoir un élevage en bio et des cultures en conventionnel ce qui n'est pas logique si on veut utiliser ses céréales pour les bêtes. C'est plus compréhensible quand les modes de production des différentes cultures sont très différents. Cependant dans la nouvelle loi européenne, ils sont entrain de réfléchir à interdire la mixité ce qui va être compliqué pour beaucoup. Sur le papier c'est bien mais en réalité c'est compliqué. Parce que cette mixité permet d'avoir différentes échelles de temps ; souvent ils vont convertir leurs cultures et une fois que les cultures sont stables ils vont convertir l'élevage avec une alimentation bio et moins de compléments extérieurs. »

### AGROBIO, Valérie Gandre

« AgroBio Gironde appartient à la Fédération Bio d'Aquitaine qui fédère 5 associations départementales. Cette association de 150 producteurs travaille au développement des producteurs en leur proposant des formations techniques (production et planification) commerciales (circuits courts) ainsi qu'une mise en réseau avec les autres producteurs.

« **Ils mangent bio** ». AgroBio a créé un groupe de producteurs à la demande de la communauté de communes de la Haute Gironde en s'appuyant sur l'association « Ils mangent bio » Dordogne. Ce réseau a permis de structurer la commercialisation et de rationaliser les livraisons à la cuisine centrale.

« **Bio Local c'est l'idéal** ». Agrobio organise des événements dans des fermes autour de la thématique du bio dans la restauration collective. Parmi les invités, les élus, les cuisiniers, les responsables de marché, d'autres producteurs qui pourraient être intéressés mais qui ne sont pas encore dans le réseau.

Je pense qu'une des raisons pour lesquelles les agriculteurs ne passent pas en bio est le fait qu'ils aient peur. Ils pensent qu'ils n'arriveront pas à gérer financièrement, qu'ils produiront moins. Ils craignent également l'enherbement qui est un poste très chronophage – c'est un travail supplémentaire à gérer, qui ne peut pas s'improviser car il demande plus de temps, il doit être fait au bon moment. »

### TERRES DE LIENS, Véronique Bauget, Animatrice régionale

« Tant que le monde paysan sera dans le déni, il n'y aura pas de changement. Le blocage est là. Il faut mettre la question des pesticides sur la table, les agriculteurs sont les premières victimes de ce qu'ils utilisent. Mais il n'est pas facile de s'en passer – cela fait 50 ans que les vendeurs de produits leur donnent des conseils. Ça vient peu à peu, il faut diminuer. Il faut pas opposé le bio aux autres. La production agricole est appelée à devenir la plus saine possible à la fois pour ceux qui la font et ceux qui la consomment. Après il faut voir le rythme et la façon dont on va s'y mettre tous. Il faut des formations, de l'outillage et des règles – le cadrage est essentiel, mais c'est surtout un problème de mentalité et de représentation de métiers. Même les jeunes générations – des classes de BPRA qui se scindaient en deux entre ceux qui préparaient des projets conventionnels et d'autres en bio. Le dialogue est pourtant nécessaire. Ça saute des générations – les grands parents qui étaient agriculteur avant la guerre ont gardé ce savoir de travailler avec le vivant, ils ont souvent été broyés par la révolution technique. Ils comprennent souvent mieux ces problématiques que ceux qui ont commencé avec la mécanisation, les pesticides. Travailler en bio signifie de reprendre le sens du sol, de l'écosystème. La différence de volume sorti n'est pas si différente que ça. Evidemment on ne pousse pas la plante, mais ce que l'on sort c'est consommable à long terme ; on évite la stérilisation, la pollution de l'eau, de la terre, du sol mais surtout des agriculteurs. »

### CHAMBRE AGRICULTURE, Philippe Mouquot, Service Grandes cultures

« Il y a un plan de développement de la bio en Aquitaine pour 2020 qui développerait entre 100 000 et 150 000 ha. Les grandes cultures sont concernées - notamment avec celles qui peuvent trouver des débouchés en alimentation animale. Ensuite, il y a des productions comme le soja, si on arrive à bien le travailler, si on arrive à trouver des débouchés comme le tofu, le lait de soja, il y a quelque chose à faire.

Aujourd'hui, c'est un peu compliqué de mettre en place des conversions parce qu'on résonne seulement en termes d'aides publiques aux exploitations et on ne s'aperçoit pas que ce ne sont pas les aides qui favorisent les conversions mais le cadre de gestion de risque dans lequel va se retrouver l'exploitation. Le problème de l'agriculture biologique est l'exposition aux risques : risque sanitaire puisqu'on ne peut pas faire de traitements, risque climatique qui est le lot de toutes les exploitations, faible rendement parce qu'on a pas accès aux engrais minéraux (seulement de l'engrais organique), risque de prix. Au final, on a des exploitations qui sont exposées à un ensemble de risques beaucoup plus importants que les exploitations conventionnelles. Le risque de rendement de la bio joue énormément sur le CA de l'exploitation. Ceux qui se convertissent aujourd'hui, c'est avant tout le fait d'un choix personnel de vie, pour leur santé mais pas pour aller chercher des bénéfices supplémentaires. Ceux que l'on doit convertir pour faire augmenter les surfaces, ce sont les gens qui sont à la recherche d'une valorisation supplémentaire sur leur exploitation. Mais on ne peut pas garantir cette plusvalue, en théorie elle existe si tout se passe bien. Mais les risques climatiques peuvent provoquer de grosses pertes. En 2012, les prix du conventionnel sont tellement montés qu'un agriculteur conventionnel, pour les mêmes surfaces et mêmes cultures faisait plus de CA qu'un agriculteur bio. La valorisation du bio est avant tout la stabilité. Il faut diviser par deux les rendements par rapport à un conventionnel. Le bio ne suit pas suffisamment le prix du conventionnel pour convaincre les agriculteurs à la recherche d'une valorisation supplémentaire de leurs cultures de passer en bio. Les aides à la bio devraient être modulables. »

# PISTES D'ACTION – Agriculture biologique

## ACTION 23 //

**Porteurs de l'action** ←

**Financer son action** ←

On a diffusé le document TBE dans l'ensemble des 3400 mairies d'Aquitaine, ils ont un dossier à remplir, avec un jury, des outils de communication.

On a également lancé une Charte d'engagement des collectivités locales qui est une charte que les collectivités signent et dont la finalité est le label TBE. Ensuite Arbio travaille avec elles sur leurs marchés publics, la formation du personnel, la structuration de leur offre locale pour atteindre TBE.

Ecocert en a lancé une qui s'appelle « En cuisine » qui est bien faite, mais relativement cher. Le fonctionnement se fait par strates (carottes) : il y a à la fois les approvisionnement bio, le volet développement durable, local, l'engagement sur le social. C'est très bien fait mais c'est une boîte privée de labellisation qui coûte cher.

Participer :

Le dernier axe d'Arbio sur la restauration collective, c'est la partie communication – on fait pas mal d'opérations de communication sur de la mise en relation commerciale entre opérateurs économiques et acheteurs publics. Jusqu'à présent on faisait des rencontres régionales « Rencontres professionnelles de la restauration bio ». A partir de cette année, on va départementaliser ces événements. On se rend compte que depuis 4 ans c'est toujours les mêmes personnes. Ce sont quand même des journées qui coûtent 40 000 euros donc pour rentabiliser c'était difficile, ça coûtait cher pour les adhérents. Les événements au niveau départemental permettent de toucher de nouveaux acteurs.

## ACTION 24 //

**Porteurs de l'action** ←

**Financer son action** ←



# ECLAIRAGES - Démarches collectives et SIQO

**La valorisation des produits et la gouvernance alimentaire:** En 2010, dans le bassin de production « Sud-Ouest » (Aquitaine Midi Pyrénées) près de 28 000 exploitations agricoles, soit 3 exploitations sur 10, arborent une production sous signe officiel de qualité, contre une sur quatre dans le restant de l'hexagone. Réalisant les 2/3 de la valeur de la production du bassin, employant près de 68 000 équivalents temps plein annuel, ces exploitants plus jeunes, plus diplômés, plus orientés vers l'entreprise font de ce secteur un acteur incontournable de l'économie locale. Des productions végétales privilégiant les signes de qualité territorialisés (AOP, IGP) alliées à des productions animales partagées entre Label Rouge et signes de territoire confère au bassin une formidable diversité de l'offre proposée. (RGA, 2010)

## Indicateurs

### - De nombreux signes de qualité (CCI 2012) -

- o 8 producteurs sur 10 en SIQO (RGA 2010)
- o 2000 exploitations sous AOC
- o 500 exploitations sous label et IGP

#### Label Rouge

- o Association Le Veau sous la Mère
- o La signature Bœuf du Groupement des Eleveurs

#### IGP

- o Bœuf de Bazas
- o Asperges du Blayais

C'est une plaine d'un million et demi d'hectares sablonneux s'étendant sur l'ensemble du département des Landes et une partie des départements limitrophes, zone appelée « Landes de Gascogne », qui constitue depuis plus d'un siècle le terroir idéal pour la culture des asperges. Le sol gascon, sablonneux, perméable et profond, et le climat océanique doux, donnent à cette asperge sa saveur tendre et son goût unique pour lesquels elle a obtenu une reconnaissance qualitative à travers l'IGP « Asperges des sables des Landes » en 2005. Ce signe offre au consommateur l'assurance d'une origine landaise pour ce produit haut de gamme. En 2010, sur l'aire géographique, 200 producteurs développent la culture de l'asperge sur une superficie de plus de 700 hectares. Le tiers d'entre eux revendique l'IGP. Ils regroupent près de la moitié de l'aspergeraie de la zone. La moitié des producteurs sous IGP sont spécialisés en grande culture, 30% en polyculture-élevage et 15% en élevage hors-sol.

- o Agneau de Pauillac
- o Huîtres du bassin d'Arcachon
- o Volaille des Landes

### - Valorisation -

- o Stabilité du revenu
- o Prix de vente plus élevé

### - Tourisme -

- Déploiement en Aquitaine du label national des « sites remarquables du goût » en appui avec la Mission des Offices de Tourisme et Pays d'Accueil et les professionnels de l'hôtellerie-restauration

### - Opérations touristiques -

- o Foire gastronomique et artisanale
- o Au Bon Goût d'Aquitaine
- o Marché de Producteurs de Pays
- o Visite de ferme et d'entreprise

## Scénario tendanciel

Pour les filières concernées, le temps supplémentaire est plus à relier à des modes de production ou de commercialisation qu'à la présence d'un signe de qualité. Pour ces filières, la présence d'exploitations conduites en mode biologique, nécessitant plus de main-d'œuvre, est nettement plus prégnante. De plus, les exploitations sous signe de qualité (bio ou non) élargissent leurs champs d'activité par un recours accru à la diversification. Le tiers d'entre elles accueillent, restaurent, hébergent, ou font de la transformation de produits agricoles, contre moins du dixième ailleurs. Enfin, ces exploitations sont deux fois plus impliquées dans la commercialisation de tout ou partie de leurs productions par le canal des circuits courts (30% contre 15% hors SIQO). La vente directe y est privilégiée.

## Cartographie des acteurs

3 exploitations sur 10 sous signe officiel de qualité



### Offices de Tourisme

### Groupement des Eleveurs Girondins

### CG 33

- Plan bovin : soutenir production de viande bovine à destination des SQO.  
- Exploitations et structures collectives agricoles : démarche de production de qualité. Prestations immobilières aux éleveurs qui s'engagent dans une démarche prenant appui sur des dispositifs ou modes de production de qualité (Label Rouge, certificat de conformité, Agrobiologie, Agriculture raisonnée, démarche ISO ou Agriconfiance)  
- Prestations : appui technique, frais d'audit en vue de certification, diagnostic technico-économique et environnemental

### Conservatoire des Races d'Aquitaine

- Avec la collaboration du Conseil Régional d'Aquitaine, des différents Conseils Généraux, de l'Union Européenne, des institutions nationales, et des acteurs locaux, le Conservatoire des Races d'Aquitaine œuvre pour la sauvegarde, le maintien et la valorisation des races et variétés d'élevage au service d'une économie locale et durable.  
- Il coordonne des actions de conservation en faveur des races locales, départementales ou régionales, menacées ou en développement, sur le territoire aquitain.  
- Le Conservatoire des Races d'Aquitaine travaille donc en synergie avec les acteurs professionnels, institutionnels, scientifiques et associatifs pour garantir une gestion pérenne de la biodiversité des animaux d'élevage afin que ces ressources restent disponibles pour les générations futures.

### Chambre d'agriculture

- Les Marchés des Producteurs de Pays en Gironde (marque déposée) : vente directe et authenticité des produits préparés à partir des savoir-faire traditionnels de chaque pays  
Ces marchés sont gérés par une Charte de bonnes pratiques.

### La Ronde des Quartiers de Bordeaux

- « Au bon Goût d'Aquitaine »

### Conseil Régional d'Aquitaine et Agence de Promotion Agroalimentaire (AAPRA)

- Charte régionale d'engagement « Produit ici en Aquitaine » sur les marchés de plein vent  
- Appui et valorisation des opérateurs de proximité sur les marchés d'Aquitaine  
- Appuyer les démarches alimentaires collectives innovantes [Dispositif Coopération du FEADER (2015) - subventions pour favoriser l'innovation technique, organisationnelle, commerciale  
- Créer des partenariats avec des territoires infrarégionaux pour développer des projets cohérents et de développement, notamment en agriculture : Les contrats de territoire  
- DRAAF/CRA : inventaire des productions constituant le patrimoine gastronomique de la Région Aquitaine. Ce travail a pris la forme d'un site internet présentant les produits de la région, des recettes de cuisine associées, des mini-védo sur les produits et une information sur les manifestations organisées autour de la gastronomie dans la région

### CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE, Adeline Borot, Service Agriculture et agroalimentaire

#### « Produits ici en Aquitaine »

Le projet « Produits ici en Aquitaine » a été développé à l'initiative de la région, puis soumis aux communes. Les Mairies s'associent pleinement en souhaitant mettre en place un système d'identification des produits locaux sur les marchés hebdomadaires, elles signent une charte avec la Région. Ensuite les Mairies doivent aller rencontrer leurs commerçants (producteurs mais aussi revendeurs, artisans et commerçants, des entrepreneurs mais qui s'approvisionnent localement avec un intermédiaire maximum). Les mairies font les démarches de rencontre, d'accompagnement et de sensibilisation des opérateurs des mairies. On avait peur que les Mairies pensent que cela représentaient trop de travail – elles ont toutes voulu rencontrer les acteurs parce que c'était un moyen de valoriser leur action mais également d'effectuer un contrôle sur ce qui se passait sur le marché. Il y a des communes rurales mais en majorité des communes urbaines. La majorité se trouve en Gironde et au Pays Basque. Nous fournissons les outils de communication à distribuer aux opérateurs, organisons la démarche et finançons le contrôle externe. Le retour des communes est très positif, il y en a beaucoup qui ont envie de valoriser les productions locales sur leurs marchés qui relèvent de leurs compétences. L'idée d'avoir une harmonisation et une communication à l'échelle régionale leur permet de mettre en place des actions qu'elles n'auraient pas forcément pu faire ou financer à l'échelle d'une commune. Pour l'instant, nous avons fait des ateliers de rencontres pour expliquer la démarche aux élus, mais également des rencontres techniques pour décider ce qui est possible de faire. Certaines mairies auraient souhaité que la démarche soit plus normative, ce que la Région ne peut pas faire. La seule difficulté que l'on rencontre est celle d'un manque de temps pour accompagner et expliquer la démarche aux communes. Mais une fois que les Mairies sont engagées, elles sont volontaires et font remonter les opérateurs qui veulent s'inscrire.

Nous avons travaillé en amont avec les interprofessions bio pour les rassurer sur le fait qu'il n'y avait pas de substitution parce qu'il n'y a pas d'étiquetage produit, c'est une communication uniquement sur le stand. En général, les producteurs et revendeurs sont preneurs de ce genre d'identification car ils trouvent un intérêt à le valoriser.

Le plus gros frein chez les agriculteurs est l'aspect vente non déclarée. Avec l'identification « Produit ici en Aquitaine », les producteurs se soumettent à un contrôle. Les producteurs sont bordés juridiquement – 20% de leur approvisionnement maximum peut venir de l'extérieur s'ils veulent vendre sous le statut d'entreprise agricole. Si jamais cela dépasse, ils ont un autre statut juridique et fiscale qui est une société commerciale (SARL ou autre) – ils deviennent alors revendeur. Si la production extérieure vient d'Aquitaine (achetée au voisin), il peut garder l'identification. Si dans les 20%, on trouve des bananes, le producteur n'aura pas le droit de valoriser « Produit ici en Aquitaine » sur son stand. On regarde tous les produits qui sont sur le stand. Pour les artisans, c'est plus compliqué – ce qui a été décidé par le COPIL (DGCRC, Chambre d'agriculture, Chambre des Métiers) c'est qu'au minimum 50 % des produits présentés respectent la charte produit Aquitaine. »

### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX, Alain De Framont, Direction nature

« On a abordé le problème avec la patate d'Eysines. C'est très compliqué parce que la patate d'Eysines ça n'est pas une seule variété de patates mais plusieurs. Les labels c'est compliqué et coûteux. On va déjà rentrer dans le Label Sud Ouest du Conseil Régional. A un moment, on avait pensé faire un Label « Parcs des Jalles ». On a eu des difficultés à délimiter un périmètre et il a également un paradoxe : est ce que les consommateurs auront confiance dans un produit de la CUB ? Parce qu'un produit urbain... »

### CHAMBRE AGRICULTURE, Michel Aimé, Service Elevage Bovin viande

« Les démarches de qualité ne permettent pas réellement de faire une valeur ajoutée sur le produit mais elles offrent le bénéfice de stabiliser les cours. Toute la production qualité est commercialisée en local, les agriculteurs se sentent très valorisés de pouvoir voir leur production sur les étales de magasins locaux. Par exemple, le Groupement des Eleveurs Girondins commercialise la totalité de la production en local. Ils sont en CPP (certificat de conformité de production). Ils ont l'obligation de vendre les garanties ce qu'ils ont annoncé aux consommateurs en communication. C'est une garantie un peu moindre que les labels. »

### PAYS MEDOC, Martine Noverraz

« Nous avons le potentiel pour faire vivre une Marque Médoc avec des critères de qualité, nous avons la possibilité d'animer un réseau de producteurs et d'organiser une forme de commercialisation qui permettrait également de répondre à des gros marchés. L'objectif n'est pas de mettre en avant que le maraichage mais un ensemble de productions locales complémentaires répondant à un certain type de cahier des charges pour nous permettre d'avoir une marque de qualité. »

# PISTES D'ACTION – Démarches collectives

---

## ACTION 25 //

---

**Porteurs de l'action ←**

**Financer son action ←**

## ACTION 26 //

---

**Porteurs de l'action ←**

**Financer son action ←**



# ECLAIRAGES – Industries agroalimentaires

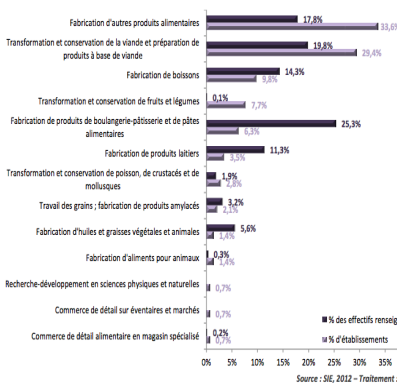
**Les IAA et la gouvernance alimentaire :** Le poids des IAA en Gironde sur l'ensemble des établissements est assez faible en comparaison à la moyenne nationale. L'emploi se regroupe sur la fabrication de boulangerie pâtisserie alors que la transformation et préparation de viande rassemble le plus grand nombre d'établissements. Si le marché est principalement local, l'approvisionnement reste avant tout national voire européen sur des critères de qualité. L'approvisionnement local (20km) n'arrive qu'en 4em position avec 15% et le département 8% : une large marge de progression.

## Indicateurs

### -Place de l'agroalimentaire en Gironde (CCI, 2013) -

- o 143 établissements
- o Part des industries alimentaires dans le nombre d'établissements en Gironde est passée de 0,78% en 200 à 0,71% en 2010
- o 3173 emplois
- o Taille faible: 61,5% de TPE, 23,5 salariés en moyenne

### - Répartition par filière -



### - Répartition par territoire -

o Le « Sud Gironde » regroupe surtout des établissements de transformation et compte deux établissements de plus de 100 salariés et un de plus de 50 salariés.

o La délégation consulaire bordelaise concentre le plus grand nombre d'IAA en Gironde (17%) L'« agglomération sud » se compose d'établissements de transformation de viandes mais également de fabrication « d'autres produits alimentaires ». A noter sur cette délégation deux établissements de plus de 100 salariés et six de plus de 20 salariés.

o La délégation « Bordeaux » regroupe des activités plus diverses. Près de la moitié des établissements de « fabrication d'autres produits alimentaires ». Néanmoins, la transformation de viandes et dans une moindre mesure, la fabrication de boissons (hors vin) occupent une place non négligeable.

### -Certification et labellisation -

o Sur les 24 entreprises qui déclarent s'être engagées dans une action de communication, 7 (29%) sont impliquées dans une démarche de certification (normes AFNOR, certifications NF Environnement, etc.), et 4 dans une initiative de labellisation de leurs produits (AOC, AOP, IGP, label rouge, etc.).

o Par l'intermédiaire d'une certification ou d'une labellisation, la reconnaissance des savoir-faire peut donc être un axe de développement de la visibilité des industries agro-alimentaires girondines.

DRAAF

**Chambre des métiers et de l'artisanat**  
- Ne travaille pas encore sur l'approvisionnement local

CCI

**Agence Aquitaine de Promotion Agroalimentaire (AAPra)**

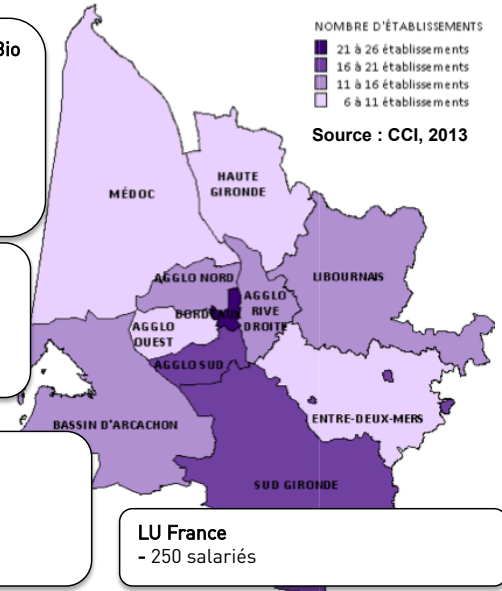
## Cartographie des acteurs

**Agro alimentaire Bio**  
- Vitagermine  
- Biogaronne  
- Biocoop  
- Danival  
- Maison Meneau  
- Vitamont  
- Léa Nature

Coop de France

ARDIA

**LU France**  
- 250 salariés

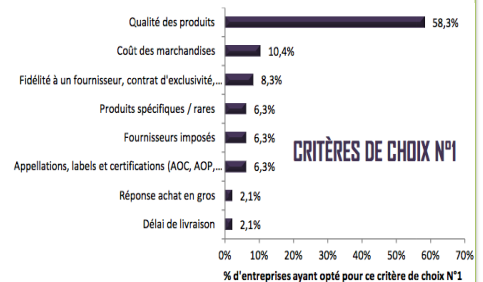
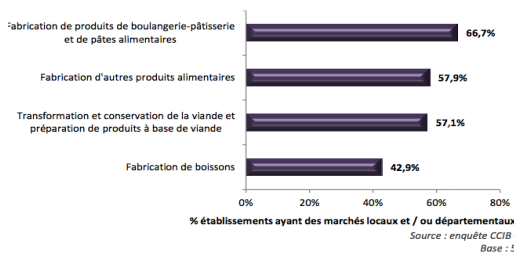


## Fournisseurs

### Des fournisseurs de matières premières essentiellement nationaux

Alors que la Gironde est une terre agricole, plus d'1/3 des industriels de l'agroalimentaire se fournissent hors Aquitaine. L'approvisionnement local (<20 km) n'arrive qu'en 4ème position avec 15% et le département 8%. Les fournisseurs étrangers représentent une part non négligeable (21%) avec comme principal acteur l'Europe. De fortes disparités d'approvisionnement s'expliquent par l'activité des entreprises interrogées. Les professionnels de la viande privilégient le niveau régional voire même le local alors que dans les activités « boissons », la majorité des approvisionnements sont étrangers. La « fabrication d'autres produits alimentaires » reste dans une situation intermédiaire avec des approvisionnements nationaux voire internationaux. La moitié des répondants ayant précisé que leurs fournisseurs leur étaient imposés par le siège proviennent de la fabrication d'autres produits alimentaires, et représentent 10,5% des établissements interrogés dans ce secteur. Au sein des secteurs de la fabrication d'huiles et graisses végétales et animales, et de la fabrication de produits laitiers, 50% des répondants se voient imposer le choix de leurs fournisseurs par le siège. Parmi les établissements ayant recours à des fournisseurs locaux et / ou départementaux, seuls 21% stipulent clairement que la proximité géographique intervient comme critère de choix de fournisseurs. De façon symétrique, notons que sur les 7 établissements pour qui la proximité géographique entre en jeu dans le choix des fournisseurs, seuls 43% ont en réalité recours à des fournisseurs locaux et / ou départementaux.

## Marchés



Quel que soit le domaine d'activités, les dirigeants renseignent majoritairement le critère de « qualité des produits » ou de « coût des marchandises » comme premiers critères intervenant dans le choix de leurs fournisseurs.

### Des marchés essentiellement locaux

Plus de 47% des répondants indiquent que leurs marchés sont essentiellement locaux et / ou départementaux. Notons de réelles disparités entre domaines d'activités : certaines industries [fruits et légumes, huiles et graisses, produits laitiers, aliments pour animaux, etc.] n'ont absolument pas recours aux marchés de proximité. 18% des répondants déclarent réaliser une part de leur activité à l'international. C'est dans la fabrication d'autres produits alimentaires et dans la fabrication de boissons que nous retrouvons l'essentiel de ces établissements. Les particuliers restent les premiers secteurs clients des industries agroalimentaires girondines, avec 63% des répondants qui déclarent écouler une part de leur production auprès des particuliers. Viennent ensuite par ordre de citation l'hôtellerie-restauration, la grande distribution puis les centrales, groupements, réseaux d'achat, collectivités, industries.

## RETOURS D'EXPERIENCES – Industries agroalimentaires

---

CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT

CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE, Adeline Borot, Service Agriculture et agroalimentaire

« Pour les entreprises agroalimentaires, ce n'est pas forcément un objectif premier que de s'approvisionner localement. Elles n'en ont pas forcément la capacité technique non plus. Pour les entreprises de transformation bio, la plupart ne pourraient pas avoir une rentabilité suffisante en s'approvisionnant uniquement avec des produits agricoles bio d'Aquitaine parce qu'il n'y en a pas assez. Il y a également un problème de pré transformation ou de légumerie. S'il n'en y a jamais eu, c'est parce qu'il faudrait mettre en place un outil qui soit suffisamment grande pour être rentable, mais pour l'instant nous ne sommes pas sûrs d'avoir la production suffisante pour l'alimenter. Une légumerie pourrait transformer des produits conventionnels et des produits bio. Il faudrait certainement que les lignes de transformation soit différentes et que les produits bio suivent un certain cahier des charges. Aujourd'hui, il y a beaucoup de transformations bio qui se font dans des usines conventionnelles qui ont un agrément bio. Il faut un cahier des charges et une certification bio. »

APRAA

MENEAU

# PISTES D'ACTION – Industries agro-alimentaires

---

## ACTION 27 //

**Porteurs de l'action** ←

**Financer son action** ←

Il faut produire de gros volumes pour fournir l'agroalimentaire, bien plus que la restauration collective.

Les acteurs de l'agroalimentaire reprochent aux distributeurs de récupérer à leur profit les efforts de qualité et de progrès réalisés en amont, sans les compenser par des prix plus justes et rémunérateurs vers les producteurs et PME de l'agroalimentaire.

L'analyse de la formation des prix et des marges des produits alimentaires tend à confirmer, au moins partiellement, cette perception : la marge commerciale moyenne des GMS varie entre 20% et plus de 50% des prix au détail selon les catégories de produits

Source : « Construction de l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : état d'avancement, méthodes, données » - Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire France Agrimer, juin 2011

## ACTION 28 //

**Porteurs de l'action** ←

**Financer son action** ←

# ECLAIRAGES – Grande et moyenne distribution

**La GMS et la gouvernance alimentaire** : Au plan national, le marché des GMS est très concentré (5 centrales d'achat) face à une multitude de producteurs et d'entreprises, ce qui rend la négociation sur les prix particulièrement déséquilibrée et souvent conflictuelle. Les GMS exercent une pression à la baisse sur les prix afin de garantir leurs marges. Les acteurs de l'agroalimentaire reprochent aux distributeurs de récupérer à leur profit les efforts de qualité et de progrès réalisés en amont, sans les compenser par des prix plus justes et rémunérateurs vers les producteurs et PME de l'agroalimentaire. Pour autant certaines enseignes intégrées ou indépendantes de la grande distribution ont engagé de véritables politiques « nutrition », « développement durable » ou stratégies de différenciation et développent également des circuits de proximité. Celles-ci se concrétisent essentiellement à travers la mise en place d'un programme de référencement de produits locaux et des produits sous marques de distributeurs (MDD). Aujourd'hui dans l'alimentaire environ 25% des flux sont distribués en "circuit court" et 75% en "circuits long"

## - Consommateur -

- 70% de l'approvisionnement assuré par les GMS
  - 80% des personnes interrogées déclarent acheter des produits locaux.
- Critères qui rassurent le consommateur :
- La vente directe du producteur au consommateur (23%)
  - Les labels et appellations officiels (16%)
  - La fabrication locale (9%) – IPSOS, Bienvenue à la Ferme, 2014

## Grandes et moyennes surfaces

### Approvisionnement en produits locaux

#### Définition du local

Le produit local n'a pas de définition légale et chaque enseigne peut en dessiner le contour. Casino se limite à 80 km. Producteur de fruits et légumes, taille d'entreprise (TPE ou PME), recettes peuvent aussi servir de cadre.

## - 5 centrales d'achat -

- Carrefour – Promodès : 29% du marché alimentaire français, 1<sup>er</sup> européen
- Lucie : centrale commune à Leclerc et Système U représente 22% du marché
- Opéra (Casino – Cora, Franprix, Leader Price, Monoprix – Prisunic) : 19%
- Auchan : 14%
- Intermarché : 13%

## - Enjeux pour la GMS -

- x La demande de produits locaux par la population s'intensifie (hausse entre 30 et 40%)
- x Le contexte politique, en faveur de la production française, crée un environnement propice (écotaxe, inflation des prix à venir)
- x La principale revendication des clients tient au soutien de l'économie locale et à l'emploi : la notion de solidarité est prédominante
- x Souplesse d'approvisionnement, et par conséquent un gain de fraîcheur ainsi qu'une meilleure gestion des stocks

## - Enjeux pour la filière -

- x Investissement financier très faible
- x Possibilité de commercialiser une gamme large de produits en quantité importante
- x Centraliser les livraisons
- x Possibilité d'établir des prévisionnels de vente en fonction des ventes sur les années précédentes pour anticiper l'approvisionnement

## - Indépendants -

**INTERMARCHÉ** : Organisé en bureaux régionaux, Intermarché a toujours eu des produits du village, du canton ou de la région, ne serait-ce que pour cause d'insertion dans l'économie locale. Le poids de l'offre locale dans le chiffre d'affaires du magasin représente entre 1 et 3%. L'offre locale d'Intermarché relève uniquement des magasins, même si les régions ou la centrale échangent des expériences et des adresses de fournisseurs. Très ancrée dans les territoires, l'offre locale de l'enseigne est importante (surtout légumes)

**E.LECLERC** : Référencement de produits locaux « Les Alliances Locales », photos des producteurs, label « C'est du coin » en Nord Pas de Calais (producteurs dans un rayon de 50 km), Nos régions ont du talent

**SYSTEME U** : (Hyper U, Marché U, Super U). Enseigne d'indépendants organisés en coopérative qui propose de nombreux produits du terroir (« U de... ») afin d'affirmer leur ancrage dans le tissu local et de faire la différence avec les grandes enseignes nationales. Introduction d'un échelon supplémentaire entre le GEP et les centrales régionales. Charte de partenariat entre un producteur local ou une PME et le Super U. Permet également un meilleur rapport qualité prix en réduisant les coûts de transport. Définition de 33 bassins de consommation selon les habitudes des consommateurs.

## - Centralisés -

**AUCHAN** : (Atac, Auchan, Banque Accord, Immochan, Simply market). Dans le domaine des produits agricoles, Auchan organise des salons régionaux, dédiés à ces PME, poids de l'offre locale dans le chiffre d'affaires du magasin représente entre 1 et 3%. Développement de filière entre éleveurs, producteurs, transformateurs afin d'assurer la traçabilité des produits (Charte avec producteurs et PME locaux)

**CASINO** : (Casino, Cdiscount, Franprix, Galeries Lafayette (50%), Géant, Leader Price, Monoprix (50%), Petit Casino) Politique active en la matière. Il compte quelque 700 entreprises, artisans ou producteurs référencés pour les produits locaux, Casino développe son offre locale via son nouveau concept « Le Meilleur d'ici » dans 14 régions, avec des produits provenant de moins de 70 km de distance du magasin, chacun comptant en moyenne entre 25 et 40 fournisseurs en fonction du tissu économique et agricole local. MONOPRIX a mis en place un partenariat avec « Le Petit Producteur »

**CARREFOUR** : (8 à huit, Carrefour, Champion, Ed, Shopi, Marché Plus), Nouvelle organisation avec la mise en place des « Managers Marchandise Régionale », renforcement de l'étiquetage régional, marque « Reflets de France »

## - Conditions d'accès au circuit GMS -

**EXIGENCES STRUCTURELLES**: Pour travailler avec une GMS, une exploitation doit respecter les exigences sanitaires et doit disposer d'un agrément CE généralement demandé par les enseignes. Dans le cas de produits qui ne sont pas livrés en vrac, l'exploitation doit posséder du matériel d'emballage permettant un conditionnement « compatible » avec les exigences du magasin (GENCOD, produits préemballés...). Enfin, la livraison des produits est toujours à la charge du producteur même si une participation financière du magasin peut être envisagée : l'exploitation doit donc pouvoir assurer les livraisons et donc disposer de matériel de transport.

**CONTRAT DE CONFIANCE**: La vente directe de produits à une GMS est souvent régie par un contrat de fournisseur local qui établit les conditions de vente du produit. Ce contrat regroupe les conditions de vente des produits (promotions, délais de paiements etc...), les exigences à remplir par le producteur (réglementation, hygiène) et les engagements de confidentialité ainsi que la durée du contrat. Ce contrat est généralement valable pour une durée d'un an et peut être renouvelé sur la même base chaque année. Le magasin s'engage à mettre en place un affichage des produits et le producteur s'engage à réaliser quelques animations dans le magasin. Néanmoins, il sera important d'établir des accords avec les directeurs de magasins afin de pouvoir garantir des prix rémunérateurs aux producteurs. L'objectif du projet est aussi d'organiser un collectif de producteurs afin d'avoir davantage de poids au niveau des négociations commerciales.

**LE CHOIX DES PRODUITS** : Les magasins recherchent de préférence des produits différenciés, avec une forte identité locale, et qui permettent de compléter leurs fonds de rayon (références standards). Les prix sont fixés par le producteur et discutés avec le chef de rayon sur la base des cours du marché et des prix pratiqués en centrales d'achats. Le référencement sera plus facile pour un produit différencié ainsi le prix d'un produit spécifique (variété ancienne par exemple) ne sera pas discuté par le magasin.

# ECLAIRAGES – Grande et moyenne distribution

**La GMS et la gouvernance alimentaire** : Le circuit de la grande distribution concentre actuellement près de 70% des parts de marchés de la distribution alimentaire de détail. Elle a donc un rôle important à jouer en termes de gouvernance alimentaire : partenariat avec agriculteurs pour un approvisionnement local, étiquetage et mise en avant des labels bio, locaux, SIQO ou équitables ainsi qu'une réduction du gaspillage alimentaire dont elle est pour une grande part responsable.

## Indicateurs

### -Nutrition -

○ **CASINO** : Politique santé-nutrition (Charte d'engagements de progrès nutritionnels : étiquetage informatif, amélioration qualité nutritionnelle des produits, action spécifique vers les enfants et familles via la gamme CASINO Family) CESER, 2011 p 134

○ **AUCHAN** : Programme « Bien se nourrir pour mieux vivre ». Etiquetage nutritionnel des MDD (recto/verso), rapprochement quantités de chaque nutriment des besoins quotidiens, reformulation des produits pour diminuer d'au moins 10% leur teneur en sucre, sel ou graisses, actions de sensibilisation pour les enfants des salariés et information aux salariés via mascotte Nutritis.

○ **CARREFOUR** : Cadran nutritionnel sur les emballages, animations pour Semaine de la nutrition, signature de la Charte d'Engagements nutritionnels (Ministère Santé, Solidarités en 2007). Fiches et scénarios pédagogiques à destination des écoles.

○ **E.LECLERC**: Logo « conso-responsable », critère composition : qualité des ingrédients ou composants. Valeur nutritionnelle pour les produits alimentaires.

○ **INTERMARCHE** : Etiquetage simple et clair (code coloriel) pour mettre en avant le profil nutritionnel des produits. L'objectif est de simplifier l'information nutritionnelle délivrée au public et réaffirmer la transparence de l'enseigne sur ses produits. Partenariat avec la recherche sur les troubles du comportement alimentaire.

○ **SUPER U**

### -Valorisation des invendus -

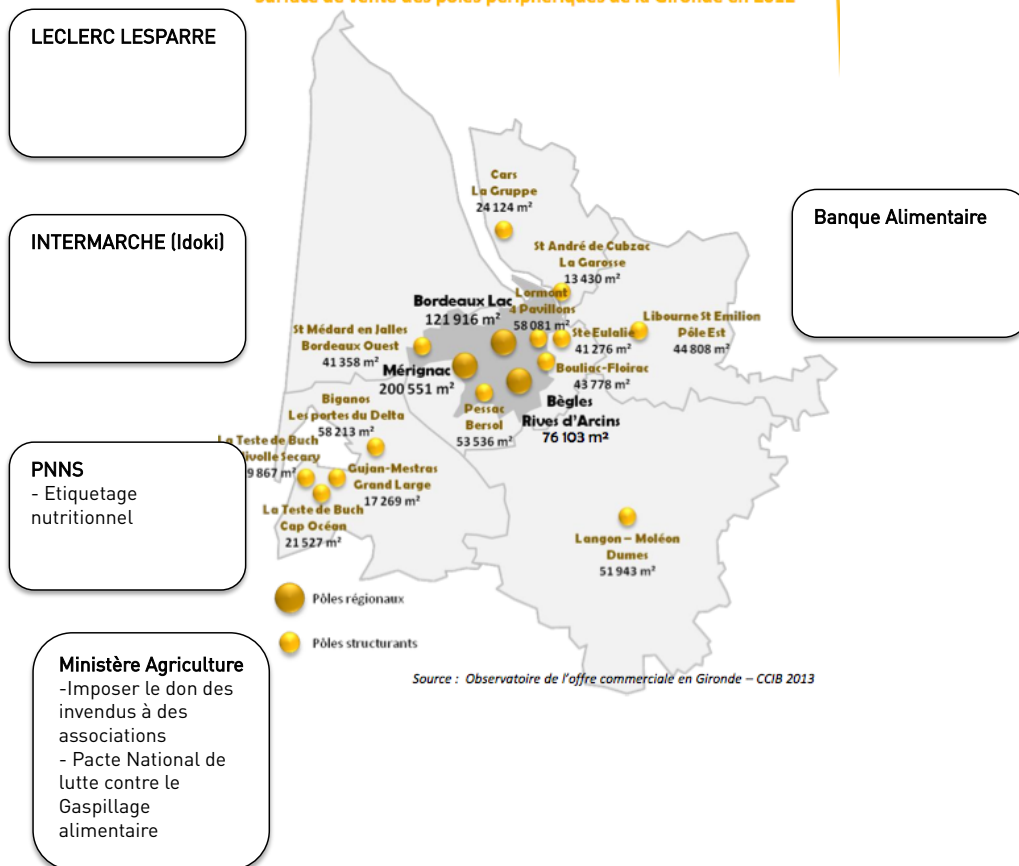
**EPICERIE SOLIDAIRE** : Les épiceries concernées reçoivent une enveloppe financière proportionnelle au nombre de leurs clients/bénéficiaires, soit environ 100€ par foyer à l'année. Cette enveloppe leur permet de s'approvisionner en produits\* selon 3 modes :

- **bons d'achats** avec l'enseigne Carrefour,
- **ventes à terme** mises en place avec l'enseigne Champion,
- **chèques d'achats** à destination de circuits courts (enseignes ou producteurs locaux).

DONS :

## Cartographie des acteurs

Surface de vente des pôles périphériques de la Gironde en 2012



Source : Observatoire de l'offre commerciale en Gironde – CCIB 2013




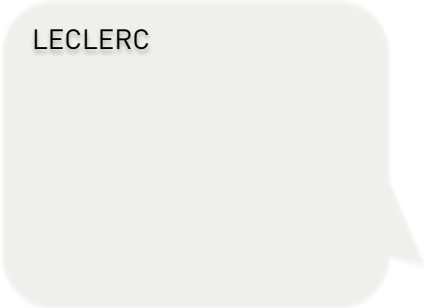
## RETOURS D'EXPERIENCES – Grande et moyenne distribution

---

CARREFOUR



LECLERC



BANQUE ALIMENTAIRE



# PISTES D'ACTION – Grande et moyenne distribution

## ACTION 29 //

Au plan national, la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution affiche ouvertement, parmi ses premiers domaines d'intervention « la sécurité et la santé des consommateurs » intégrant la nutrition et l'environnement. Elle est partenaire du PNNS. (Enseignes signant la Charte PNNS?)

### Porteurs de l'action ←

CASINO – politique santé-nutrition :

### Financer son action ←

- Charte d'engagements de progrès nutritionnels qui comporte plusieurs volets :
- un étiquetage informatif spécifique
- l'amélioration de la qualité nutritionnelle des produits, en limitant les quantités de sel, de sucres simples ajoutés, de matières grasses
- action spécifique vers les enfants et les familles via la gamme CASINO Family
- Actions portant sur l'amélioration des produits existants
- Actions portant sur l'amélioration des nouveaux produits, par la sensibilisation des fournisseurs de produits de marque propre sur l'importance de la nutrition, par l'intégration des objectifs nutritionnels comme critère prioritaire de sélection lors des appels d'offres,
- Actions de valorisation des fruits et légumes en magasins
- Actions d'information à destination des consommateurs
  
- Retirer l'huile de palme de la marque distributeur
- Développer une marque bio distributeur

Risques – identité locale doit être forte pour la GMS

Risques pour le producteur : Maîtrise sanitaire des produits Image auprès d'autres producteurs Pérennité du partenariat Temps et coût du transport Equipements nécessaires

« Mes goûts » - application mobile, moteur de recherche et de comparaison

Des produits – qualité, origine, respect de l'environnement, RSE, prix

Qualités nutritionnelles (index et charge glycémique),

Possible de définir des régimes particuliers comme « gestion du poids »

Ou « cardio vasculaire attentif » ainsi que d'indiquer des ingrédients interdits pour des raisons d'allergies

## ACTION 30 //

Créer un linéaire « zéro gachis »

### Porteurs de l'action ←

Enquête IPSOS bienvenue à la ferme, 2014

97% des personnes interrogées estiment que le locavorisme permet de faire marcher l'économie locale et 96% pensent que cela permet de s'assurer de l'origine des produits. Ils sont également convaincus

### Financer son action ←

Que cette manière de consommer répond à leur envie de vrai (81%). En effet, les français éprouvent un besoin de retour à la nature et aux choses

Essentielles. Ils sont d'ailleurs 50% à penser qu'il est primordial de transmettre aux enfants des connaissances sur le monde agricole et les modes de production.

Parmi les personnes qui achètent moins souvent ou jamais de produits locaux, les facteurs qui pourraient les inciter à acheter davantage sont :

- Un prix plus accessible (62%)
- Plus de points de vente disponibles (40%)
- Une meilleure visibilité sur l'étiquette (34%)
- La possibilité d'être en contact direct avec le producteur (34%)

ARBIO : pistes d'action :

Les collectivités peuvent rendre plus contraignantes les méthodes d'achat des GMS s'installant sur les territoires – faire des appels à projet pour autoriser des structures de commercialisation majoritairement en approvisionnement locaux. Ils ont la main sur l'installation des centres commerciaux – dans le cahier des charges. Il faut aussi accompagner à la structuration des filières – c'est le gros du boulot d'Arbio. Le but n'est pas de faire du one shot mais de structurer une filière sur du moyen terme pour répondre aux besoins des consommateurs. Que ce soit sur la restauration collective, les magasins spécialisés : le but est de travailler sur tous les maillons de la chaîne pour répondre aux besoins du consommateur en bio et local.

---

## ////. COMPRENDRE LES RELATIONS VILLE/CAMPAGNE

Coordonner les initiatives citoyennes et développer l'agriculture urbaine

1. Solidarité territoriale
2. Circuits courts
3. Agritourisme et pécaturisme
4. Mobilisations citoyennes et initiatives urbaines

---

# ANALYSE DES RELATIONS VILLE/CAMPAGNE

Le diagnostic territorial doit également analyser les relations passées et présentes existantes entre la ville et les espaces agricoles. Revaloriser un métier, retracer l'origine du contenu de leur assiette, producteurs et consommateurs cherchent désormais à recréer du lien à travers différentes initiatives. Des solutions sont déjà engagées; circuits courts et de proximité, offres de tourisme rural ou maritime, agriculture urbaine. L'analyse doit répertorier les innovations technologiques et sociales mais aussi éclairer les attentes des acteurs urbains et ruraux.

## ➤ Circuits courts

Le développement des circuits courts connaît un essor important. Des projets très divers se multiplient, témoins des changements qui s'opèrent dans les habitudes de consommation, de production, et dans le rapport des hommes au territoire. Les attentes de la société envers les circuits de proximité sont fortes : rapprochement entre les producteurs et les consommateurs, transparence, qualité, intégration des enjeux de développement durable.

Le diagnostic doit s'attacher à représenter les différents types de circuits courts présents sur le territoire – il faut avant tout distinguer et répertorier toutes les initiatives en vente directe et en vente indirecte.

La vente directe regroupe différents circuits de distribution (0 intermédiaire) :

- la vente à la ferme
- les points de vente collectif (regroupement de producteurs)
- la vente par correspondance
- les AMAP
- les ventes à domicile/ tournées
- les marchés
- les drive fermiers

Il existe également plusieurs modalités de vente indirecte (1 intermédiaire) :

- la vente en magasins biologiques
- l'approvisionnement de la restauration collective (santé et social, enseignement, centres de vacances, armée, prison, travail, etc.)

### RESTAURATION COLLECTIVE

**Gestion directe ou autogestion** : il s'agit de confier l'organisation et l'élaboration des repas à une équipe interne à l'établissement. L'équipe gère en direct ses approvisionnements.

**Gestion concédée** : il s'agit de déléguer l'organisation et l'élaboration des repas à une entreprise prestataire. Dans ce cas, il est également possible dans la négociation du contrat avec le prestataire d'introduire des exigences concernant les produits utilisés.

## ➤ Tourisme rural et maritime

L'**agrotourisme** est une forme douce de tourisme qui vise à promouvoir le capital rural et contribue à diversifier les revenus des producteurs. C'est une occasion de renouer les liens entre ville et campagnes en offrant au visiteur des informations sur les produits du terroir, la vie quotidienne rurale et les occupations agricoles tout en respectant l'environnement.

Le **pescatourisme** est également une activité de diversification qui permettent aux pêcheurs d'accueillir à bord de leur navire des personnes pour leur faire découvrir leur métier mais aussi l'environnement marin.

## ➤ Mobilisations citoyennes et initiatives urbaines

De nombreuses initiatives citoyennes et associatives fleurissent pour participer à une ville plus durable. Répertorier les acteurs locaux de l'alimentation durable permet de mieux comprendre les attentes et priorités des populations urbaines. Il faut pour cela élargir les enjeux autour de la gouvernance alimentaire et prendre en compte les initiatives en matière d'autoproduction mais aussi de l'environnement, de la santé, de l'accès social, du patrimoine culinaire, du commerce équitable ou encore du gaspillage et de la réduction ou valorisation des déchets alimentaires.

- **Les initiatives d'agriculture urbaine** sont de plus en plus nombreuses : jardins partagés, jardins familiaux ou encore fermes urbaines, potagers privés, toits végétalisés, aquaponie... Certaines très anciennes, d'autres issues d'innovations technologiques et organisationnelles, il faut connaître ces démarches pour mieux cerner les envies et capacités d'adaptation de la population. Une fois les attentes citoyennes cernées, il sera possible d'envisager la systématisation de ces initiatives afin de permettre au plus grand nombre d'autoproduire fruits et légumes.

- **Beaucoup d'associations proposent également des formations et campagnes d'information pour sensibiliser le grand public** aux enjeux environnementaux, aux défis de l'agriculture de demain ou encore à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ce sont des acteurs indispensables pour relayer ces messages au sein de la société civile.

Parties intégrantes des solutions de demain, ces mobilisations urbaines sont à inventorier, classifier et intégrer dans le diagnostic selon leurs thématiques et approches, statuts, etc. afin de mieux comprendre leurs objectifs mais également les difficultés qu'elles rencontrent. Le nombre d'initiatives et de projets innovants reflètent le dynamisme mais également le niveau de prise de conscience d'une population et sa capacité à s'organiser autour de ces problématiques.

### PAYS MEDOC, Martine Noverraz

« Notre objectif est de pouvoir entamer des négociations avec la métropole pour savoir comment établir des relations et des échanges ville/campagne. Nous sommes ouverts aux échanges avec la métropole mais ces échanges devront être équitables, solidaires et non hiérarchiques. Peu importe quel dispositif existe déjà, ce qui importe c'est ce que nous allons inventer. On ne demande pas forcément à la ville de financer des installations d'agriculteurs mais on peut lui demander de garantir des marchés particuliers, on peut étudier l'idée d'avoir un abattoir plus adapté aux besoins médocains ou une légumerie. Peut être que la métropole sera intéressée. Nous avons énormément de gens qui vivent dans le Médoc qui travaillent sur la CBU. Ils font les migrations pendulaires journalières qui leur coûtent cher, qui polluent, qui participent au réchauffement climatique. On réalise actuellement une étude pour un système de transport utilisant l'estuaire. Il y a peut être quelque chose à faire avec la métropole pour mutualiser certains bateaux ou travailler avec le même fabricant pour avoir des prix. Il faut inventer des choses.

La solidarité territoriale consiste avant tout à bien comprendre les besoins des territoires ruraux et ne pas travailler uniquement sur du financement mais également sur l'accompagnement de projets, les transports... Il faut tout mettre sur la table et ne pas se cantonner avec un seul projet. Il est possible d'échanger sur d'autres domaines. Notre appart par rapport à la métropole n'est pas uniquement constitué de zones agricoles mais également de zones récréatives : l'agri tourisme. »

### TERRES DE LIENS, Véronique Bauget, animatrice régionale

« La Ville de Bordeaux n'a pas de foncier, si elle veut s'approvisionner, ce sera forcément en collaboration avec les communes limitrophes, la CUB et plus loin. La CUB a un jour de vivre sur l'année – on ne sera jamais autosuffisant. Si on pouvait atteindre 2 jour de vivre sur l'année ce serait déjà bien, on créerait de l'emploi et un cadre de vie. Toutes les grandes métropoles sont engagées dans ce développement, il n'y a pas de raison que Bordeaux ne le fasse pas. Mais la ville ne le fera pas sans la CUB et la CUB ne le fera pas sans ses territoires alentours.

Terre de Liens a mis en place un outil pour les collectivités qui sont volontaires pour agir et financer du foncier : la Fondation. En tant que personne morale publique, les collectivités ne peuvent pas prendre des actions foncières. Elles peuvent alors faire des subventions d'investissements à la Fondation qui les transformera en acquisition directe ou en achat de souscription auprès de la foncière. Il faut ensuite trouver la meilleure solution pour toutes les parties prenantes. C'est le métier de la foncière de mettre à bail des agriculteurs et non celui des collectivités. En termes de garantie d'approvisionnement, tout dépend du montage du projet, il y a plusieurs étages. Il peut y avoir une convention stipulant que ce qui sera produit par tel paysan sur telle commune – une partie aille à la collectivité. Un contrat d'exclusivité n'est pas envisageable car il y a une libre entreprise. La collectivité peut également racheter une ferme et employer un agriculteur. On propose des baux emphytéotiques – un bail de très long terme dont on choisit le début et la fin et qui transfère la responsabilité de la propriété à celui qui signe le bail. La collectivité peut être propriétaire et faire un bail à une personne physique ou morale. Il y a plusieurs outils juridiques et techniques qui permettent d'agir, notamment par l'investissement. Ainsi une campagne d'épargne solidaire lancée par la Foncière permet également à la population de s'approprier la politique publique de la collectivité.

Il y a quelques exemples réussis, c'est une nature de projet particulière. Le guide « Agir sur le foncier, un rôle essentiel pour les collectivités » regroupe toutes les expériences de l'ensemble de nos associations. C'est l'objectif et le sens du projet qui comptent! Ensuite c'est de la cuisine technique et juridique? S'il faut pousser des cadres, on les pousse aussi ! C'est trop dommage de ne pas le faire parce que ça n'existe pas encore, on peut faire évoluer le droit par jurisprudence. Le droit est au service de l'action, pas le contraire. »



# PISTES D'ACTION – Circuits courts

---

## ACTION 31 //

---

**Porteurs de l'action ←**

**Financer son action ←**

## ACTION 32 //

---

**Porteurs de l'action ←**

**Financer son action ←**

# ECLAIRAGES – Circuits courts

**Les circuits courts et la gouvernance alimentaire:** La Gironde est le 1er département français pour le nombre d'exploitations en circuits courts. Sur les 9 860 exploitations aquitaines qui pratiquent le circuit court, 37 % sont girondines, loin devant la Dordogne (19 %) et les Pyrénées-Atlantiques (18 %). Au niveau départemental, 2 sur 5 commercialisent via un circuit court. On note que plus de la moitié des chefs d'exploitations ont moins de 50 ans (contre 55 ans pour ceux qui utilisent le circuit long) et ils sont également plus diplômés. (Chambre Agri, 2010)

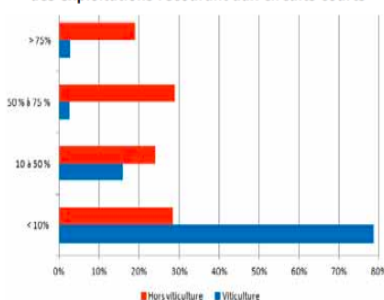
## Indicateurs

### -Types de vente directe -

- **Vente à la ferme** (sur rdv, sur la base de créneaux horaires spécifiques, n ouvrant tout au long de l'année)
- **Marchés** : La Gironde comptabilise 4 29 marchés alimentaires. L'agglomération de Bordeaux regroupe 39% des marchés de Gironde. (CCI, 2013)
- **Marchés de Producteurs de Pays** (marque Chambre d'agriculture) : 20 municipalités partenaires
- **Vente par correspondance** (site internet)
- **Vente à domicile**, en tournée
- **Vente dans les foires**, les salons

### - 50% du CA pour plus d'une exploitation sur 2 -

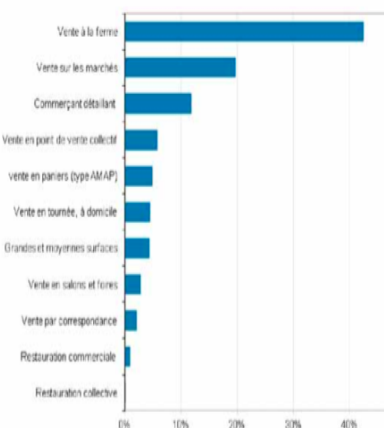
Part dans le chiffre d'affaires des exploitations recourant aux circuits courts



### - Vente indirecte avec un seul intermédiaire -

- **Restauration traditionnelle et restauration collective** (cantines scolaires, hôpitaux, restaurants d'entreprise...)
- **À un commerçant-détaillant** (boucher, épicerie...)
- **Grandes ou moyennes surfaces**

Circuits de distribution des 800 exploitations (hors viticulture)



## Scénario tendanciel

### Cartographie des acteurs - Gironde

**La ruche qui dit oui!**  
 - Commerce locavore, système triangulaire :  
 - Une ruche : local d'un particulier qui s'engage à la création d'un réseau local d'acheteurs et de producteurs : réceptionne livraison, organise distribution, anime communauté  
 - Des acheteurs: particuliers qui se regroupent pour acheter directement aux producteurs régionaux (commande, paiement par internet)  
 - Des producteurs : proposition produit par site avec un tarif et minimum de commande pour livraison

**Conseil Général 33**  
 -Soutiens aux circuits courts et aux AMAP  
 -Responsable des cantines des collèges « Manger bio, Labels, et produits d'origine » (producteurs, formation cuisiniers, outils pédagogiques, accompagnement juridiques (marchés publics)  
 - Objectifs : 41 collèges  
 - RIA (politique de circuits courts)  
 - Tarification unique des collèges

**Société Agap'Pro**  
 -centrale d'achat pour restauration collective  
 - appartient à la SAS Léa

**L'Aquitaine de Restauration**  
 - gère établissements disposant de leur cuisine  
 - 26 établissements en Gironde

**ACCOT**  
 - Association des cuisiniers des collectivités territoriales de Gironde

**Points de vente collectifs**

**Les AMAP de Gironde**

**DRAAF Aquitaine**  
 -Plans Régionaux de l'alimentation  
 -Plan d'action développement circuits courts  
 -« Un fruit pour la récré »  
 - Produits bio en restauration collective

**Relai AMAP Gironde**

**Communes**  
 -Organisation des marchés  
 - Responsable des cantines des écoles primaires et EPHAD

**Conseil Régional d'Aquitaine**  
 -Plan régional en faveur des circuits courts et de proximité (accompagner les exploitants s'engageant dans ce mode de production, structurer les démarches des territoires souhaitant développer l'approvisionnement de leur territoire en produits agricoles et agroalimentaires de proximité)  
 - Pôle régional pour la restauration collective (lycées) : structurer les filières agricoles en soutenant les projets de commercialisation en circuits courts pour la restauration collective  
 - Observatoire Régional des Circuits Courts avec Etat et Chambre d'Agriculture Régionale d'Aquitaine : mieux connaître et mieux comprendre les circuits courts en Aquitaine pour piloter les politiques régionales  
 - Appel à projets « Structuration publique-privée » : structurer durablement les filières agricoles en soutenant les partenariats publics-privés de commercialisation en circuits courts

# ECLAIRAGES – Circuits courts (Bordeaux métropole)

**Les circuits courts et la gouvernance alimentaire:** La CUB prépare pour septembre 2014 une cartographie de tous les modes de vente directe sur la CUB, regroupant ainsi AMAP, point de vente directe, marchés...

## Indicateurs

### -Types de vente directe –

- 74 exploitations en vente directe dans la CUB (toutes les cultures sont concernées sauf le miel)
- Vente à la ferme (sur rdv, sur la base de créneaux horaires spécifiques, n ouvrant tout au long de l'année)
- Magasins de producteurs
- Marchés : La Gironde comptabilise 4 29 marchés alimentaires .L'agglomération de Bordeaux regroupe 39% des marchés de Gironde.(CCI, 2013)
- Vente par correspondance (site internet)
- Vente à domicile, en tournée
- Vente dans les foires, les salons
- AMAP (CUB : 35 AMAP en 2014 – 4 en 2007)

### - Autres démarches de circuits courts -

- Drives Fermiers (Chambre d'Agriculture 33)
  - Gradignan
  - Lormont
  - Eysines
  - La Réole

### - Vente indirecte -

- Restauration collective
  - La santé et le social
  - L'enseignement
  - Les autres collectivités (centre de vacances, armée, prison)
  - Le travail (cantines des entreprises)
- Vente en magasins : local et biologique
- Le panier d'Éve

## Scénario tendanciel

Le boom des ventes directes. A

## Focus Bordeaux Métropole

### CUB, Dir. Nature

- Action 19** - Promouvoir l'agriculture locale et les circuits courts auprès du grand public
- Développement des AMAP sur la Cub
  - Marchés fermiers
  - Démarches de soutien à la vente directe (« Au bon goût d'Aquitaine », raid des maraichers, semi-marathon des jalles et autres...)
  - Equipement de la cuisine centrale de la ville en légumerie

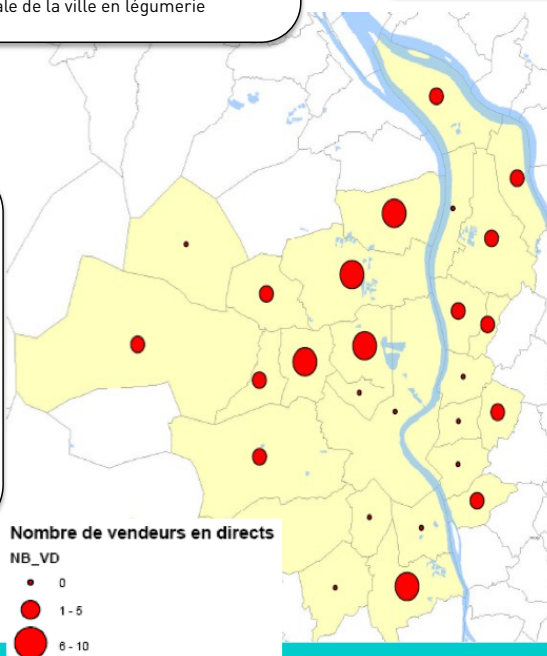
**Ville de Bordeaux**  
- SIVU Bordeaux - Mérignac

### Communes

- Organisation de marchés, accueil du drive
- Responsable de l'approvisionnement des cantines des écoles primaires et EPHAD, des établissements publics

### Restauration collective

- Cuisine centrale de Bègles

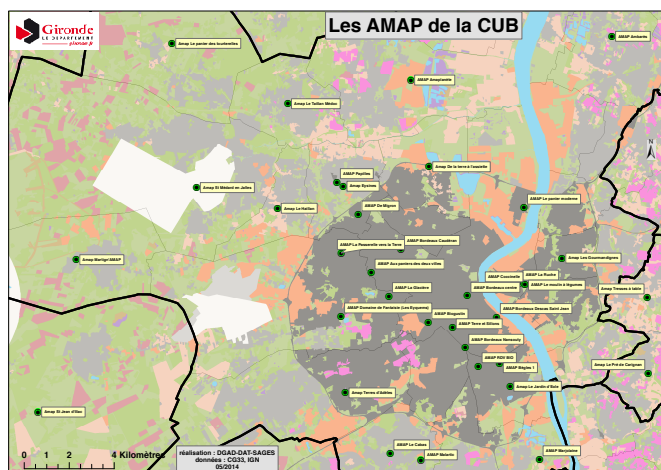


### CUB, Dir. Nature

- Agenda 21 : **Action 6** - Introduire de manière plus importante des produits bio, des produits de saison et issus de circuits courts dans la restauration collective de La Cub.
- Action 19** - Promouvoir l'agriculture locale et les circuits courts auprès du grand public

### SCIC Loc Hall Bio sur le MIN

- Carreau de producteurs locaux et bio sur le MIN de Brienne



# RETOURS D'EXPERIENCES – Circuits courts et vente directe

CONSEIL REGIONAL AQUITAINE, Adeline Borot, Service Agriculture et AgroAlimentaire

## « Observatoire régional des circuits courts

Le Conseil Régional d'Aquitaine porte avec la Chambre d'Agriculture régionale le projet d'un Observatoire régional des circuits courts et de proximité qui a pour objectif de mieux connaître et mieux comprendre les enjeux liés aux circuits courts dans la région. Cela devrait être un centre de ressource et une plateforme d'échange. Pour l'instant, c'est le début mais on espère que cette meilleure connaissance nous permettra de piloter nos politiques d'intervention et accompagner les acteurs sur le terrain. C'est un objectif ambitieux qui pourra être un bon exemple de coopération et de coordination. Dans le cadre de l'Observatoire, on fait un petit travail de veille sur les actions des autres régions (Poitou Charentes, Limousin, Languedoc Roussillon), elles sont également intéressées par ce travail d'observatoire. Elles cherchent à savoir si ce phénomène de circuit court à un réel potentiel ou si c'est seulement de la poudre aux yeux. On discute avec eux pour savoir comment ils s'organisent, comment ils coopèrent. »

CHAMBRE D'AGRICULTURE, Alain Monget, Directeur Service Communication – promotion, agritourisme

Le service communication, promotion, agritourisme de la Chambre d'Agriculture est l'interlocuteur sur les thématiques de circuit court et de proximité.

**-Marché de Producteurs de Pays :** le deuxième axe de travail concerne les problématiques de coordination et organisation de marchés qui vont rassembler plusieurs agriculteurs. On fait des marchés soit en collaboration avec une municipalité (Marchés de Producteurs de Pays) mais on fait également des marchés à la ferme, sur les exploitations agricoles. Au total on encadre une soixantaine de manifestations sur l'année et 20 municipalités partenaires.

On travaille parfois avec des agriculteurs d'autres départements à proximité, mais dans notre offre réseau la plupart du temps ce sont des agriculteurs de Gironde. Il peut y avoir des artisans en complément (sur le pain par exemple car il n'y a pas d'agriculteur en Gironde mis à part une qui transforme le pain) mais on essaye de mettre en avant les agriculteurs prioritairement. On ne va pas faire venir des bouchers car on a des producteurs de viande présents. On est parfois en difficulté à mettre en place des actions par manque de producteurs. Les producteurs ont déjà leurs circuits de distribution, ça marche très bien et ils n'ont pas besoin de rentrer dans ces démarches là.

Les Marchés de Producteurs sont festifs, les producteurs proposent des produits transformés, cuisinés. Ce sont des activités qui sont réglementées, qui demandent parfois des formations. Quand c'est bien fait, ça fonctionne bien et dégage une jolie valeur ajoutée au produit. Mais il faut que les conditions soient également réunies : le temps, la localisation, l'animation, la promotion...

**-Le drive fermier :** le troisième axe novateur du service date de 2012, c'est un accompagnement à de nouvelles formes de commercialisation via une plateforme sur le net. Nous déclinons ces notions de e-commerce sous un principe de Drive Fermier. Pour les activités de vente directe, il y a un enjeu sur la métropole, les points de retrait du drive sont situés sur la ceinture bordelaise : Eysines, Lormont, Gradignan. Les municipalités mettent parfois des locaux à disposition. Cependant il y a quelques contraintes pour le producteur, car lors d'une remise directe, il est responsable de ses produits depuis la mise en ligne et le descriptif (prix) jusqu'à la qualité.

-L'objectif est de mettre en place une activité qui sert la stratégie d'entreprise. Nous avons un regard important car on traite les aspects techniques et réglementaires mais également les aspects économiques, l'accompagnement financier, les aspects juridiques, fiscaux et sociaux.

-Il est plus facile d'accompagner des réseaux d'agriculteurs et d'établir une vraie proximité. Les techniciens font de l'animation de réseaux donc ils ont des contacts fréquents avec les producteurs.

AGROBIO, Valérie Gandre, maraichère bio

« Le système d'AMAP est le meilleur qui soit parce qu'il y a une réelle prise de conscience du consommateur et que l'on prend la ferme dans globalité. On sait qui on soutient, on connaît le producteur, on sait comment il travaille, on accepte la production en fonction des saisons. De notre côté, on voit les amapiens lors des livraisons. Ensuite, il y a des chantiers participatifs qui font partie de l'échange. Ce sont des moments de visite de la ferme, d'un coup de main aux producteurs. Toutes les AMAP ne le mettent pas en place... Souvent, les amapiens viennent pour de gros chantiers (plantation de poireaux, mise en place des paillages pour les courges). A 15, c'est tout de même plus facile, c'est convivial, on se connaît tous un peu plus. »

## RETOURS D'EXPERIENCES – Circuits courts et vente directe

---

LA RUCHE QUI DIT OUI!

« LA TUPINA », restaurateur



ARBIO, Antoine Vergier, Chargé de mission Restauration collective

« Sur le volet restauration collective, Arbio travaille à la structuration de filières en aidant les adhérents à créer un outil économique pour pouvoir distribuer en restauration collective avec les conditionnements adaptés. « **Manger Bio Sud Ouest** » est une SCIC qui regroupe une quinzaine d'adhérents Arbio pour distribuer leurs produits bio en restauration collective, ils ont fait un catalogue commun que la commerciale propose aux cuisines. Tous les produits bio viennent d'Aquitaine.

Sur le volet structuration de filière, il y a une réflexion sur un outil de première transformation, c'est ce qui manque sur le territoire. Les entreprises agroalimentaires qui vont faire des conserves et autres ne prennent pas de produits bruts car cela demande du temps et du matériel mais des produits qui sont déjà lavés, égoutés, coupés, épelés. Le problème en Aquitaine n'est donc pas tellement une disponibilité du produit mais une accessibilité technique – le conditionnement, le volume en pré préparé. C'est le même problème en restauration collective, autant sur le fruit ce sont surtout des produits bruts, autant sur les légumes il n'y a que très peu de cuisines centrales qui travaillent du produit brut. Elles travaillent soit du surgelé, soit de la 4<sup>em</sup> gamme, soit de la conserve. C'est pour cela que le SIVU a prévu dans son extension de faire une légumerie pour pouvoir faire ensuite des appels d'offre en produits bruts. L'origine est donc beaucoup plus simple à tracer. Il existe des transformateurs bio sur le territoire – il y a Bioviver à Bazens qui font des conserves bio, qui traitent un peu de frais – en saison ils font rentrer un peu de produits bruts (courgettes, etc). Mais la grosse partie de leurs volumes c'est du prêt transformé.

Si la légumerie est financée par un privé qui fait un gros investissement mais que derrière il est en concurrence sur les marchés publics avec les légumeries italiennes et espagnoles c'est trop risqué. Si c'est un investisseur public ou un groupement de public qui le fait, l'investissement sera internalisé au niveau de la collectivité et l'appel d'offre se fera en produits bruts. Or sur les produits bruts, il y a beaucoup plus de possibilité de critères pour réussir à développer le local : le délai récolte livraison, les distances récolte livraison, le nombre d'intermédiaires...

Arbio a également développé une **Charte d'accompagnement des collectivités locales** pour répondre aux différents besoins qu'ils peuvent avoir pour développer une restauration collective bio, locale et de qualité (marchés publics, groupements d'achat). En trois ans nous avons accompagné à peu près 90 collectivités, des lycées, des collèges, des cuisines centrales, des mairies. Le deuxième axe d'accompagnement des collectivités passe par des **conventions avec les CG et le CRA**. Il y a un groupe d'établissements pilotes (25 collèges en Aquitaine, 20 collèges en Gironde, 154 lycées en Aquitaine). Il y a une partie diagnostic (état des lieux de l'approvisionnement, des pratiques culinaires, de la sensibilisation des convives, etc). Il y a également un volet de formation – 4 sessions (une session pour la présentation de l'offre en faisant venir les différentes coopératives, une deuxième session est sur la maîtrise budgétaire et les règles nutritionnelles, une troisième session par des chefs cuisinier formateurs sur les pratiques culinaires, sur la cuisine et une quatrième session sur la sensibilisation des convives – outils de communication mis à disposition, selon les collèges on fait des concours d'affiche sur le gaspillage alimentaire, sur le gaspillage de pain – pesée de pain et calcul de repas économisés sans le gaspillage).

Le prix est une des raisons qui décourage les collectivités car le bio est entre 15 et 20% plus cher. Mais il y a des moyens pour réduire les coûts en travaillant correctement le produit, en adaptant les quantités, en prenant en compte la saisonnalité, en travaillant avec les producteurs pour bien lotir le groupement d'achat. Dans le cas du SIVU, auparavant ils achetaient de la viande de bœuf du Nord de l'Europe, avec les différentiels de perte à la cuisson du fait de travailler avec une viande de qualité, ils ont pu réduire les volumes. Il y a également un manque de formation professionnelle des cuisiniers et des acheteurs – pour la partie acheteurs, ils ont l'habitude de travailler uniquement avec des distributeurs, ils travaillent en masse sur des gros lots « fruits et légumes », « OBF », « épicerie », « surgelés » et ensuite les distributeurs remportent les appels d'offre et se débrouillent. Pour travailler avec les filières locales, il faut faire des lots par famille de produits pour qu'un opérateur local puisse répondre uniquement à sa famille de produits. Sinon il faut faire des groupements en amont qui sont compliqués et qui nous mettent en concurrence directe avec les distributeurs - les distributeurs ont des tarifs plus intéressants. La création de « Manger Bio Sud Ouest » est en partie pour pouvoir répondre à ces types d'appel d'offre – en permettant des lots bio avec plein de produits différents. Pour pouvoir travailler au mieux et au plus près avec le local il faut allotir au maximum.

L'objectif n'est pas de faire du 100% bio – budgétairement c'est impossible car le coût matière d'un repas est entre 1,40€ en cuisine centrale, 1,70€ dans les lycées... Si c'est bien travaillé, pour faire du 100% bio, il faudrait 50% de budget supplémentaire par repas. Mais les collectivités n'ont pas 50% de plus à dépenser. Les subventions sont une bonne chose à court terme mais ne sont pas pérennes parce qu'elles incitent le chef cuisinier et le gestionnaire à penser qu'on ne peut pas faire sans elles. Le jour où les subventions s'arrêtent, ils arrêtent le bio et les filières se retrouvent complètement déstructurées parce qu'elles se sont mises en place sur cette demande. Les subventions sont contreproductives. Pour se passer de cet euro supplémentaire et augmenter le pourcentage de la bio, il faut diminuer le gaspillage, travailler les menus, l'anticipation du nombre de couverts, l'anticipation de la rédaction des menus. Dans tous les programmes, sans toucher au coût matière, on est à peu près à 10% de bio et 20% de produits locaux. C'est un seuil pour un coût matière à 1,80 €, pour aller au dessus il faut faire de vrais efforts et ça existe, plusieurs collèges ont atteint 20/25% de bio. »

ARBIO, Antoine Vergier, Chargé de mission restauration collective

### Label Territoire Bio Engagé

« Il y a 25 Territoires Bio Engagés en Aquitaine. L'idée de ce label était d'atteindre les objectifs 2012 du Grenelle de l'environnement – atteindre 6% de la SAU en bio ou 20% de bio en restauration collective. On a lancé ce label en 2012 pour récompenser les collectivités qui avaient atteints les objectifs du Grenelle. C'est vraiment de la communication. Il y a aussi une déclinaison Etablissement Bio Engagé, pour récompenser les lycées, collèges ou cuisines centrales qui ont atteint les objectifs. On a diffusé le document TBE dans l'ensemble des 3400 mairies d'Aquitaine, ils ont un dossier à remplir, avec un jury, des outils de communication. Il y a un peu moins de 200 collectivités en Aquitaine qui ne sont pas loin d'atteindre les 6% de SAU bio, 54 sur la Gironde. Le SIVU est un Syndicat Intercommunal Bordeaux/Mérignac – les villes de Bordeaux et Mérignac ont reçu le TBE et le SIVU a reçu l'EBE (qui sera valorisé sur les camions du SIVU). La communication est à destination de la population pour montrer l'exemplarité des établissements publics. On a également créé un label à placer en entrée de ville. La restauration collective est une des compétences des communes alors que l'agriculture non. Il peut y avoir des Agendas 21 et des programmes spécifiques mais ce sont les agriculteurs qui font leur choix. Certaines communes ont appris qu'elles étaient à 6% de SAU bio et ont été labellisées. Le contrôle est encore un problème aujourd'hui. C'est gratuit donc nous n'avons pas les moyens de faire venir un certificateur dédié pour ça. C'est donc du déclaratif – avec des factures, un plan alimentaire qui nous permettent d'avoir certaines preuves ainsi qu'une déclaration du maire mais nous n'avons pas de certification pure et dure. »

CONSEIL REGIONAL, Adeline Borot, Service Agriculture et agroalimentaire

« Le projet d'approvisionnement collectif est mené par ARBIO avec d'autres partenaires (DRAAF, CG, CUB, ARS). L'idée est de coordonner nos politiques, nos actions et financements dans le sens de l'approvisionnement local et bio des restaurations collectives. On était parti sur un certain nombre de lycées pilotes et on essaye d'étendre la démarche à tous les lycées, les collèges avec le CG. Mais à chaque fois, le schéma qui fonctionne, qui politiquement est le plus efficace à mettre en place est de partir avec des élus ou des cantines volontaires (proviseur, chef de cuisine ou gestionnaire). La problématique lycée/collège n'est pas facile – ils rendent des compte à plusieurs organisations. Ils sont à moitié sous l'autorité du Ministère de l'Education et ils sont également compétences des CG et des CR pour le personnel de restauration. C'est plus difficile d'essayer d'instaurer quelque chose quand nous ne sommes pas les seuls pilotes à bord. Pour qu'il y ait une vraie réussite en termes d'approvisionnement local et bio, il faut avoir les proviseurs, les gestionnaires, les chefs de cuisine, les parents d'élèves, des agriculteurs. Il faut mettre tout le monde autour de la table pour se mettre d'accord. Le proviseur est soumis au Ministère de l'Education. Nous n'avons pas toujours la légitimité pour réunir tout le monde ; c'est souvent celui qui a l'argent qui a la légitimité. Le Ministère de l'Education va avoir les dotations pour les lycées, nous on a les dotations pour le personnel de cuisine. On travaille souvent sur de la bonne volonté sans qu'il n'y ait de budget adapté derrière parce que ce n'est pas la priorité du Ministère de l'Education. »

SIVU,

AGROBIO, Valérie Gandre, maraichère bio

« Je commercialise en circuits courts; en AMAP (Talence, Reignac) et ensuite en restauration collective. J'ai beaucoup réfléchi avant de me lancer en restauration collective parce que l'AMAP demande de la diversification pour ne pas lasser les gens et la restauration collective demande des volumes ce qui peut être un peu contradictoire. C'est pour ça qu'il est intéressant de créer des groupes de producteurs car c'est complémentaire pour faire du volume à plusieurs ou selon les rotations – tous les ans un producteur peut faire un gros volume d'une production. Cela permet de se diversifier et de sécuriser les revenus.

La restauration collective demande un certain calibre dont les producteurs n'ont pas toujours connaissance mais on fait également un travail d'accompagnement auprès des cuisiniers. On essaye de se comprendre chacun dans nos problématiques. De plus, avec les circuits courts je réduis mes pertes.

Comparé aux cours du marché, les produits « Ils mangent Bio » sont plus chers que les prix de gros. C'est un prix équitable – on ne veut pas assassiner les cuisines mais il faut que l'on puisse vivre de notre production. »

CONSEIL REGIONAL, Adeline Borot, Service Agriculture et agroalimentaire

« Le projet d'approvisionnement collectif est mené par ARBIO avec d'autres partenaires (DRAAF, CG, CUB, ARS). L'idée est de coordonner nos politiques, nos actions et financements dans le sens de l'approvisionnement local et bio des restaurations collectives. On était parti sur un certain nombre de lycées pilotes et on essaye d'étendre la démarche à tous les lycées, les collèges avec le CG. Mais à chaque fois, le schéma qui fonctionne, qui politiquement est le plus efficace à mettre en place est de partir avec des élus ou des cantines volontaires (proviseur, chef de cuisine ou gestionnaire). La problématique lycée/collège n'est pas facile – ils rendent des compte à plusieurs organisations. Ils sont à moitié sous l'autorité du Ministère de l'Education et ils sont également compétences des CG et des CR pour le personnel de restauration. C'est plus difficile d'essayer d'instaurer quelque chose quand nous ne sommes pas les seuls pilotes à bord. Pour qu'il y ait une vraie réussite en termes d'approvisionnement local et bio, il faut avoir les proviseurs, les gestionnaires, les chefs de cuisine, les parents d'élèves, des agriculteurs. Il faut mettre tout le monde autour de la table pour se mettre d'accord. Le proviseur est soumis au Ministère de l'Education. Nous n'avons pas toujours la légitimité pour réunir tout le monde ; c'est souvent celui qui a l'argent qui a la légitimité. Le Ministère de l'Education va avoir les dotations pour les lycées, nous on a les dotations pour le personnel de cuisine. On travaille souvent sur de la bonne volonté sans qu'il n'y ait de budget adapté derrière parce que ce n'est pas la priorité du Ministère de l'Education. »

SIVU,

# PISTES D'ACTION – Circuits courts

## ACTION 31 //

### Pistes d'action

-Chambre Agri :

**Porteurs de l'action ←**

**Financer son action ←**

- Drive piéton : C'est une idée que l'on a mais après il faut être en capacité de le mettre en place et c'est très compliqué. Comme c'est compliqué de mettre en place un Marché de Producteurs, on a essayé à Bordeaux sans réel succès. On a testé plusieurs concepts de marchés festifs, de marchés d'approvisionnement dans différents quartiers en plein développement mais effectivement ça n'a pas marché. On avait pourtant une dynamique régionale mais ça n'a pas fonctionné car le concept n'était pas suffisamment ancré dans la culture locale, les moyens de communication n'étaient peut être pas suffisants non plus. Sur Bordeaux il y a un potentiel, les consommateurs sont prêts mais on n'a pas encore trouvé le bon mixte pour faire un événement qui soit porteur pour les habitants et les producteurs. On n'a pas renoncé mais on n'a pas encore l'entrée. On essaye de trouver un secteur plus porteur, un format qui soit plus adapté, un créneau... pour le développer d'ici l'année prochaine.

-Sur les Marchés, on a beaucoup travaillé sur les notions de couverts biodégradables, du tri sélectif. On a quand même à l'esprit d'essayer d'améliorer l'ensemble des pratiques. Concernant le drive, il n'y a pas d'usage de carton – chaque client vient avec son cabas. Ils viennent avec leur véhicule mais on ne va pas révolutionner les modes de commercialisation du jour et au lendemain. Il faut également tenir compte des modèles économiques si l'on veut qu'il y ait encore des agriculteurs présents sur le territoire demain. La prise en compte des notions environnementales pour les agriculteurs est un positionnement général de la Chambre d'Agriculture quelque soit les filières.

## ACTION 32 //

### Pistes d'action Arbio

Une légumerie, avec un tunnel de surgélation, qui est le besoin pour les industriels, c'est aux alentours de 800 000 euros en termes d'investissement, il faut ensuite 7 ou 8 personnes, un bâtiment. C'est un projet aux alentours de 2 millions d'euros globalement. Bordeaux peut se le permettre de par sa taille et ses volumes, de plus ils ne mettront pas de tunnel de surgélation donc les coûts seront moindres. Nous sommes en réflexion avec les autres villes de la CUB afin de voir s'il y a des possibilités pour mutualiser à l'échelle de la CUB mais c'est compliqué en termes de gouvernance .

**Porteurs de l'action ←**

**Financer son action ←**

Ce sera un investissement privé pour les agroalimentaires mais pour la restauration collective je milite plutôt pour un investissement public à l'échelle de la CUB parce que ça s'est fait dans d'autres régions de France où des mutualisations ont été faites pour financer une légumerie (Sud Est). En Ile de France c'est surtout de la com « première légumerie bio »... c'est un tout petit outil qui ne représente que peu de volumes. Si c'est un privé qui fait l'investissement, ensuite sur les appels d'offre il va se retrouver sur de la 4em gamme (des produits pré transformés) et ils sera en concurrence directe avec les grosses légumeries en Italie et en Espagne. Ces prix seront nettement plus chers que ceux que les légumeries italiennes ou espagnoles proposent. Or dans les appels d'offre on a pas le droit de marquer la notion de local, c'est notamment sur ça que je travaille avec les restaurations collectives. Si la légumerie est financé par un privé qui fait un gros investissement mais que derrière il est en concurrence sur les marchés publics avec les légumeries italiennes et espagnoles c'est trop risqué. Si c'est un investisseur public ou un groupement de public qui le fait, l'investissement sera internalisé au niveau de la collectivité et l'appel d'offre se fera en produits bruts. Or sur les produits bruts, il y a beaucoup plus de possibilité de critères pour réussir à développer le local : le délai récolte livraison, les distances récolte livraison, le nombre d'intermédiaires...c'est beaucoup plus facile.



# ECLAIRAGES – Agritourisme/Pescatourisme

**L'agritourisme et la gouvernance alimentaire:** L'agritourisme est une forme douce de tourisme qui vise à promouvoir le capital rural et contribue à diversifier les revenus des producteurs. C'est une occasion de renouer les liens entre ville et campagnes en offrant au visiteur des informations sur les produits du terroir, la vie quotidienne rurale et les occupations agricoles tout en respectant l'environnement. Le pescatourisme est également une activité de diversification qui permettent aux pêcheurs d'accueillir à bord de leur navire des personnes pour leur faire découvrir leur métier mais aussi l'environnement marin.

## Indicateurs

Plus grandes, plutôt en forme sociétaire, dirigées par des chefs plus jeunes, plus diplômés et majoritairement à plein temps sur leurs exploitations, les exploitations diversifiées se démarquent de celles où l'agriculture est l'activité exclusive.

### -Nombre de gîtes et chambres d'hôtes -

- o 15 Chambre d'hôtes et gîtes
- o Gîtes de France (Pyrénées Atlantiques)
- o 1 200 hébergements labellisés dont 900 gîtes et 566 chambres d'hôtes-
- o Près de 300 agriculteurs adhèrent à l'association des gîtes de France

### -Accueil à la ferme -

o

### - Bienvenue à la ferme Chiffres PA -

o

### - Pescatourisme -

## Scénario tendanciel

La Gironde n'est pas un département de tourisme rural car c'est un département périurbain pour lequel les gens viennent avant tout pour la plage. Le tourisme intérieur est diffus et l'offre touristique s'appuie sur l'oenotourisme et l'itinérance qu'essayent de développer les institutionnels, coopératives et syndicats mais également les offices de tourisme. Le pescatourisme est encore limité du fait de réglementation stricte sur l'accueil de visiteurs sur le bateau. Si les pratiques existent depuis toujours, elles peinent à se formaliser.

## Cartographie des acteurs

### Comité Régional du Tourisme d'Aquitaine

- Encourager pescatourisme

### Comité Départemental du Tourisme

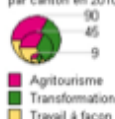
### CG 33

- CRA et UE  
- Dispositif d'aide 311 en faveur de l'agritourisme et de la commercialisation en circuits courts

### Conseil Régional Aquitaine

- Soutien l'agritourisme

Répartition des activités de diversification par canton en 2010 hors transformation du vin



### Offices de Tourisme

### Accueil Paysan

### Chambre d'Agriculture

#### Bienvenue à la ferme

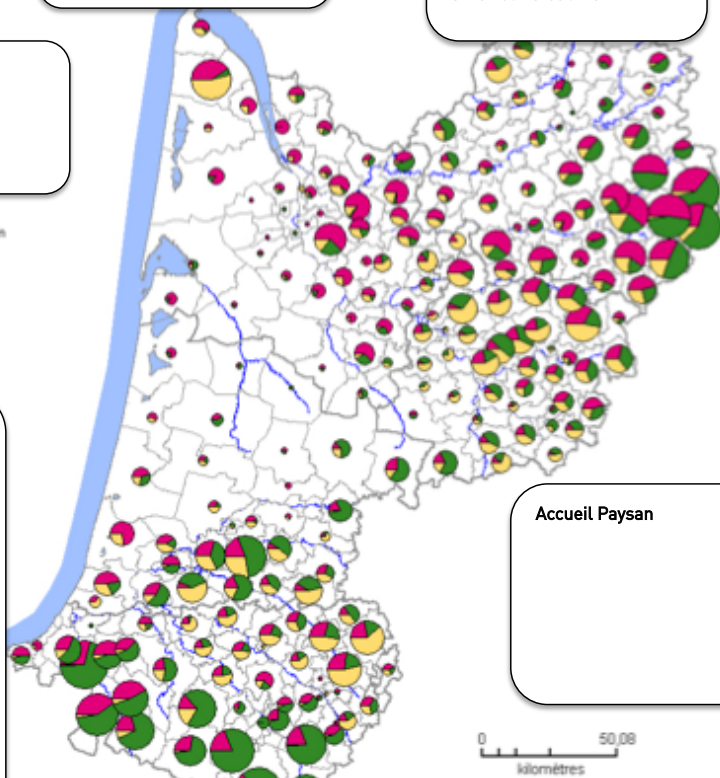
- Marque Chambre d'Agriculture  
- 134 agriculteurs adhérents et 250 producteurs  
- dégustation de produits fermiers ou produits du terroir, hébergement ou loisirs à la ferme.  
- Cahier des charges et charte éthique

### Gîtes de France

### Producteurs

### Pays

### Communes





### CHAMBRE D'AGRICULTURE 33, Alain Monget, Directeur Service Communication – promotion, agritourisme

Le service communication, promotion, agritourisme de la Chambre d'Agriculture accompagne les agriculteurs dans des projets de diversification, d'agritourisme et de vente directe.

- **Bienvenue à la ferme** : Nous accompagnons des agriculteurs dans leur projet d'accueil à la propriété : l'agritourisme ou l'oénotourisme car la Gironde est un département à forte dominante viticole. Nous les accompagnons également sur la vente directe, que ça soit sur des projets de restauration, d'hébergement et de services. Le prolongement de cette action, c'est le réseau Bienvenue à la Ferme. On va amener cette marque, qui fédère une centaine d'adhérents sur le département, c'est le première réseau d'agritourisme et de vente directe sur exploitation. On labellise sur une quinzaine de formules d'accueil qui ont toutes un cahier des charges précis. Ça va de la vente directe des produits, à la petite restauration, à la ferme équestre, au camping, aux chambres d'hôtes...

- L'enjeu pour les acteurs de vente directe de département c'est la CUB. Le bassin de consommation est là. Même pour l'agritourisme ; les excursionnistes qui veulent passer une journée à la ferme ce sont des bordelais. La clientèle va beaucoup varier en fonction de l'offre. Mais le cœur de cible de l'agritourisme est double :

- une clientèle familiale avec de jeunes enfants (3 à 7 ans) en séjour. Avant 3 ans, les parents craignent l'isolement de la ferme et le manque de pharmacies, médecins. Les adolescents ne sont pas intéressés.

- les plus de 50 ans avec un fort pouvoir d'achat : ils ont une image de la ferme d'épinal qui n'est plus actuelle mais qui ont une capacité d'achat.

Le prix est une problématique importante du positionnement de l'agritourisme qui est un segment du tourisme plutôt rural. L'agritourisme monte en gamme en termes de prix. Pendant très longtemps, les prix étaient très faibles. C'était un tourisme social, maintenant on est sur un positionnement de tourisme à valeur ajoutée. L'offre a également changé. En Gironde, la chambre d'hôte va de 35 euros la nuitée à 250 euros, c'est très diversifié.

Le client qui fait l'effort de venir à la ferme pour acheter ou visiter vient chercher des valeurs de retour aux sources, de réassurance en termes d'alimentation, de relations, d'authenticité, de tranquillité. Les gens veulent des « vacances vraies, douces, sans trop de monde, avec des échanges, où on prend le temps sans être les uns sur les autres ».

Certains clients zappent entre le mobil home à la plage et la semaine en gîtes selon leurs attentes. On a identifié les attentes et les valeurs d'un séjour agritourisme.

CIDPM

# PISTES D'ACTION – Agritourisme et pescatourisme

---

## ACTION 33 //

Chambre d'agriculture

**Porteurs de l'action** ←

La plupart des collectivités nous connaissent mais elles peuvent se rapprocher de nous pour qu'on leur explique mieux ce que l'on fait. On a toujours besoin d'expliquer nos actions, et les raisons pour lesquelles les agriculteurs s'engagent dans cette voie. Il est important que tous les acteurs aient la même vision du développement.

**Financer son action** ←

Si la collectivité veut faire un marché de plein air, elle n'a pas forcément besoin de nous. On peut la mettre en relation avec les producteurs (site internet [producteurgironde.fr](http://producteurgironde.fr) – identification des producteurs en vente directe). Si les municipalités sont intéressées pour mettre en place un Marché de Producteurs de Pays c'est à dire un marché festif d'animation autour des producteurs qui a du sens sur un territoire rural, au lieu de faire une fête locale avec une baraque à frites, elles peuvent se rapprocher de la Chambre d'Agriculture pour monter ce projet là.

Les syndicats viticoles et les ODG font partie des acteurs avec les Offices de Tourisme et les Pays qui essaient de lancer des dynamiques d'oenotourisme. En 2016, ouverture de la Cité de la Civilisation du Vin qui est un espace d'interprétation unique au monde qui vise 450 000 visiteurs et qui va positionner Bordeaux comme la capitale oenotouristique (fortement soutenu par la Mairie de Bordeaux). Cela va être un élément structurant très important.

## ACTION 34 //

**Porteurs de l'action** ←

**Financer son action** ←

# ECLAIRAGES – Initiatives urbaines

**La gouvernance alimentaire urbaine** : De nombreuses initiatives citoyennes et associatives fleurissent pour participer à une ville plus durable. Répertoire des acteurs locaux de l'alimentation durable permet de mieux comprendre les attentes et priorités des populations urbaines. Les urbains ont également un rôle à jouer et nombreux sont ceux qui cherchent à retrouver un contact « actif » avec la terre. Les jardins partagés et autres types d'agricultures urbaines et d'autoproduction se développent tout comme les initiatives de sensibilisation autour de la nature et de l'agriculture.

## Initiatives

### - Agriculture urbaine -

- 74 parcelles sur Bordeaux (4 ha, 0,17m2 par habitants)
- Jardins partagés :
  - Appellation Origine Campus Bordeaux
  - Les Jardins d'aujourd'hui
  - Jardin Saint Seurin
  - Jardin Partagé du Parc Rivière
  - L'atelier des Bains Douches
  - Association Esprit de quartier
  - Les Jardins poincarés
  - Terres d'Adèles
  - La Ferme Urbaine Darwin
  - Projet de la rue Kléber

### - Espaces verts et création de jardins urbains -

- Urbanisme et espaces vert : Casse Muraille
- Eclorre (en milieu scolaire)
- Friche and Cheap (dans les délaissés)
- ICARE (jardinage médiéval)
- Salutterre (bureau d'étude en jardin partagé)
- Le bruit du frigo

### - Initiatives des centres sociaux -

- Centre social Alouette
- Centre Social Beau Désert
- Centre social Bordeaux Sud
- Centre social Bordeaux Nord – Jardins de ta soeur
- Centre social Le Haillan
- Réseau Paul Bert

### - Sensibilisation nature et environnement -

- Maison Ecocitoyenne
- Maison du jardinier et de la nature en ville
- Les Juniors du DD
- De mon assiette à notre planète
- Association Grenelle Terre

### - Patrimoine culinaire -

- ACCOT
- Cafés de pays en Aquitaine

### - Lieux de débats -

- Collectif Déchets Girondins
- Associations de quartiers : Yakafaucon, Bordeaux 5 de Cœur

## Scénario tendanciel

La ville de Bordeaux ainsi que les communes de la CUB disposent de nombreux espaces potentiellement exploitables pour développer une agriculture urbaine. Du fait de la maigreur des trottoirs, il n'existe que peu de plantations de voiries à Bordeaux, si celles-ci sont plus présentes dans le reste de la CUB le traitement reste très conventionnel. Bordeaux métropole peut développer de nombreuses sortes d'agricultures urbaines aussi bien en plantant des vergers dans les parcs et allées qu'en mobilisant d'avantage les toits de Bordeaux.

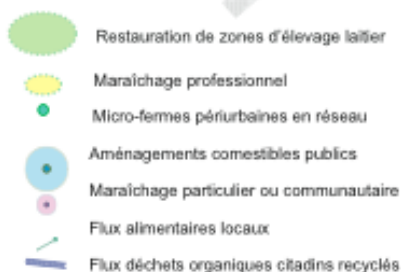
## Cartographie des acteurs

### MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT POUR UNE AGRICULTURE VIVANTE

**Ville de Bordeaux**  
- Maison Ecocitoyenne : expositions sur le gaspillage alimentaire, accueil de scolaire

**Ferme urbaine de Darwin**

**Communes**  
- Atelier de Développement Social Local (Jardin distribué place André Meunier)  
- Gestion Urbaine Proximité - « 42 fiches actions »  
Agenda 21 Blanquefort  
- « une nature, des cultures » - fleurissement participatif à Cenon



### CUB

- Natures de ville  
- Les rencontres du Réseau Nature  
- Les trottoirs plantés  
- « Les juniors du développement durable »  
- actions pédagogiques dans la démarche des Agendas 21 ou de la CREAQ (11 fiches pédagogiques mises à disposition des enseignants pour éclairer 6 parcours pédagogiques)

## RETOUR D'EXPERIENCE – Mobilisations citoyennes et urbaines

---

### VILLE DE BORDEAUX, Brigitte Beau Poncie, Chargé de mission Agenda 21

« Il y a des jardins familiaux aménagés par la ville, 15 et 20 terrains en dehors du centre mais accessibles à pied. Une convention attribue le terrain à une personne ou à une association ; une association d'aide aux adultes handicapés. Il existe une association qui réunit tous les propriétaires d'un jardin familial, ce n'est pas ouvert sur l'extérieur. Les particuliers déposent une demande, la liste d'attente n'est pas trop longue. On favorise les critères sociaux, bénéficiaires du RSA. Nous n'avons pas eu de demandes particulières en jardins partagés. »

### VILLE DE MERIGNAC, Mathieu Rambaud, Chargé de mission Agenda 21

### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX, Dominique Stevens, Directeur Nature

« Par rapport au développement durable, on est plus dans le développement de projets. A côté de ça, nos collègues du développement durable travaillent d'avantage sur le plan climat, la participation, les îlots de fraîcheur urbains.

Nous travaillons sur la nature en ville. Les élus ont décidé de faire un gros projet « 50 000 logements » et donc on a lancé « 55 000 hectares » afin de changer les paradigmes et de faire comprendre que la nature est à prendre en compte sur les territoires. La Direction de la Nature est maître d'ouvrage de ce projet qui comporte 5 grands thèmes : la nature en ville, les grands territoires agricoles et naturels, la valorisation des friches via des jardins partagés, les zones humides et zones inondables et la prise en compte de la trame verte et bleue. »

« Après le volet agriculture, il y a le volet jardins partagés. Le projet des jardins partagés a démarré depuis longtemps à la CUB. L'idée est d'accompagner les porteurs de projet qui peuvent être soit des communes soit des associations qui veulent développer des jardins partagés, de développement social. On les accompagne avec un règlement d'intervention : dans notre règlement Nature on a des aides pour le lancement des jardins partagés pour l'accompagnement technique et financier. Le dispositif financier comprend l'aide à PADES Saluterre, Jardins d'aujourd'hui. On accompagne les jardins partagés depuis leur création, à leur gestion, l'entretien et l'animation car c'est là où est le problème central. On s'appuie sur quelques partenaires pour accompagner toutes les initiatives. L'objectif avec Noël Mamère est de développer une charte des jardins partagés qui soit validé par toutes les communes de la CUB. Trouver les plus grands dénominateurs communs pour définir ce qu'est un jardin partagé ou un jardin collectif, familial. On y prend en compte la préservation de l'eau, des cultures bio, des bonnes pratiques culturelles, des cultures associées, une valorisation du compost, encourager les gens à déguster ensemble leurs légumes notamment avec des recettes de cuisine. Avec Saluterre, on va refaire des petits guides du genre « Jardiner sans moyens », etc... pour faire du lien intergénérationnel, interculturel.

La Direction nature souhaite également mettre en place un jardin communautaire sur la terrasse de la CUB, l'Esplanade Charles de Gaulle, où les agents pourront cultiver des fruits et légumes entre midi et deux et les consommer en libre service »

FERME URBAINE DARWIN, Jean Marc Gancille, Directeur développement durable d'EVOLUTION

TERRE GRENELLE, Marie José Del Rey

« Il faut d'avantage réapprendre à vivre avec la nature en ville, ce qui nous manque cruellement en tant que citoyen. Ne serait-ce que faire produire chez soi, c'est essentiel pour les enfants. Il faut se réapproprier la nature en ville pour les citoyens qui sont déconnectés, revégétaliser les villes et repenser en écosystème »

TERRE D'ADELE,



## RETOUR D'EXPERIENCE – Mobilisations citoyennes et urbaines

---

JARDINS D'AUJOURD'HUI

ECO ACTEURS

YAKAFAUCON

# PISTES D'ACTION – Mobilisation citoyennes et urbaines

## ACTION 35 //

**Porteurs de l'action** ←

**Financer son action** ←

### **Pistes d'action :**

-CUB : . L'idée est d'accompagner les porteurs de projet qui peuvent être soit des communes soit des associations qui veulent développer des jardins partagés, de développement social. On les accompagne avec un règlement d'intervention : dans notre règlement Nature on a des aides pour le lancement des jardins partagés pour l'accompagnement technique et financier. Le dispositif financier comprend l'aide à PADES Salutterre, Jardins d'aujourd'hui. On accompagne les jardins partagés depuis leur création, à leur gestion, l'entretien et l'animation car c'est là où est le problème central.  
→Charte des Jardins Partagés

- Gaspillage alimentaire CUB : On veut se rapprocher du CREPAQ. On fait déjà une action à la CUB pour diminuer le gaspillage en interne – un tableau suit le nombre de déchets alimentaires produits par jour. C'est la Direction des Déchets qui s'en occupe. Il y a pas mal de choses à faire pour pouvoir faire un tri plus élaboré des déchets pour pouvoir les valoriser ensuite. Il y a l'idée de faire le lien entre déchets et jardins. Il n'y a pas encore de compost alimentaire mis en place.

On veut aussi mettre en œuvre avec les agriculteurs de la CUB un moyen de valoriser les fruits et légumes qui ne sont pas aux normes esthétiques auprès d'épiceries solidaires afin qu'ils ne soient pas jetés. Ici le CREPAQ pourrait nous aider.

Si une association veut mettre en place un jardin partagé sur un terrain communautaire, il faut regarder si le sol est pas pollué avec de l'amiante, du plomb... si jamais c'est le cas, il faut imposer la culture hors sol ou des jardins de fleurs et importer du compost. Dans la charte des Jardins partagés on va développer l'aspect légumes mais également fleurs et arbres. On va faire une boîte à outils avec les différents modes d'agriculture biologique, permaculture, agroécologie dans un an ou deux ans. Le guide du bon maraicher avec les différentes options.

- Visite jardin botanique obligatoire dans le temps périscolaire des enfants

## ACTION 36 //

**Porteurs de l'action** ←

**Financer son action** ←

---

## **/////. BILAN ET SUIVI**

# SWOT

---

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<p>Le département possède le plus important territoire viticole de France, de renommée mondiale, avec une filière de production structurée.</p> <p>L'agriculture girondine, bien que fortement marquée par la viticulture reste très diversifiée : céréaliculture et légumes sur le plateau landais, horticulture sur le bassin et l'agglomération bordelaise, maraichage dans la CUB, élevage dans les vallées..</p> <p>Des productions de qualité : vins AOC, agneau de Pauillac, asperges du Blayais, bœuf de Bazas...</p> <p>Le développement des démarches environnementales (mesures agroenvironnementales, conversion à l'agriculture biologique...)</p>	<p>La régression de la surface agricole utile d'environ 1800 ha en moyenne par an, par extension forestière et par artificialisation des sols.</p> <p>Le recul de l'élevage et des surfaces de prairies dans le Nord médoc, l'Estuaire de la Gironde, le Bazadais et les vallées du Dropt, de la Dordogne et ses affluents ont un impact sur le paysage, sur la biodiversité et la ressource en eau.</p> <p>En 2008, seuls 3,1% des surfaces agricoles étaient certifiées agriculture biologique.</p>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
	<p>La perte de biodiversité liée à la disparition des prairies, notamment des prairies permanentes.</p>

# DES PISTES POUR UNE STRATEGIE GLOBALE

---



# EVALUATION ET GRILLE D'INDICATEURS

Afin d'évaluer la gouvernance alimentaire territoriale, qui constitue un objectif en soi du projet, il est important que tous les acteurs s'entendent sur une définition commune. La mise en place d'une gouvernance exige de nouvelles pratiques dans le fonctionnement des organisations et collectivités : il est désormais indispensable de travailler en transversalité. Trois niveaux de transversalité peuvent être évalués (entre les services d'une collectivité, entre les différents échelons territoriaux mais également entre les acteurs du système alimentaire). La grille d'évaluation élaborée par Chia E. et al. (2010) permet d'étudier les dispositifs de gouvernance à différents moments à travers diverses questions et indicateurs de bonne gouvernance. Si la rigueur scientifique de cette méthode peut être remise en cause du fait de la subjectivité des évaluateurs, elle permet tout de même de réfléchir sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire...

## Indicateurs – Diagnostic partagé

Champs d'investigation	Questions	Indicateurs	Référentiel de jugement	Source
<b>Niveau d'implication des citoyens</b>	Les citoyens ont-ils été impliqués au bon moment dans le processus de concertation compte tenu des objectifs recherchés?	- % de citoyens impliqués suffisamment tôt dans le processus de concertation - Opinion des techniciens sur le niveau d'implication des citoyens pour une prise en compte effective des propositions	- Min x% de citoyens satisfaits - Avis favorable des techniciens	- Questions technicien « Pour être force de propositions, pensez-vous que les citoyens ont été impliqués dans le processus de concertation » 1. trop tard – 2 suffisamment tôt
<b>Méthodes et outils</b>	La méthode et les outils ont permis d'atteindre les objectifs fixés (information, propositions, avis...)? Les citoyens ont-ils trouvé les outils à leur portée?	- Opinion des techniciens - % de citoyens satisfaits des outils utilisés - % des techniciens satisfaits des outils utilisés - Lister les outils (construire outil en listant les méthodes)	- Avis favorable des techniciens	-Entretien technicien - Questionnaire citoyens « Selon vous, les outils mobilisés au cours des réunions étaient » : faciles/complexes
<b>Temps de réflexion dans le cas de la concertation et co-gestion</b>	Les citoyens ont-ils bénéficié d'un temps de réflexion et de maturation suffisant pour être force de proposition?	- % de citoyens déclarant avoir eu suffisamment de temps pour être force de proposition	- min x% de citoyens satisfaits	Questionnaire « Le temps pour vous informer, réfléchir et débattre avec le groupe des propositions était selon vous » de 1 très insuffisant à 10 parfait
<b>Prise en compte de la pluralité des points de vue</b>	L'ensemble des propositions ont-elles été retranscrites par écrit dans un rapport de propositions	- Nombre de propositions réelles/nombre de propositions dans le rapport - % de citoyens estimant que le rapport reprend l'ensemble des propositions - % de citoyens déclarant avoir pu exprimer toutes leurs idées	- 100% des propositions intégrées	-Observatoire des CR de réunions et du rapport - « Vos propositions figurent-elles dans le rapport des propositions? » 1.Non, 2. Seulement en partie, 3. Oui -« Avez-vous pu émettre toutes vos idées? » 1. Oui, 2. Non « Avez vous été satisfait des propositions du groupe? » de 1. Très peu satisfait à 10. totalement satisfait

## Indicateurs – Transversalité

Composantes statiques ou structurelles		Composantes fonctionnelles et dynamiques
<b>Connaissance des systèmes d'acteurs, des représentations et des controverses</b>		
Acteurs publics et privés avec des identités multiples	- Quels acteurs sont impliqués et représentés? Qui sont les absents?	Quels types de partenariat ou de coalitions (formelles et informelles) se sont formés entre privé et public?
<b>Connaissance des institutions et des procédures institutionnelles</b>		
Processus dynamique de coordination mobilisant des dispositifs multiples	-Quelles sont les formes et les types de coordinations existants (formel et informel)? - Comment sont pris en charge les points de vue divergents? - Quel est l'objectif principal de ces dispositifs (consultation, concertation...)? - Comment et par qui sont-ils organisés? - Quelle est la légitimité de ces dispositifs?	- Y'a t-il eu des dysfonctionnements importants du ou des dispositif (s)? Comment ont-ils été réglés? - Quelle est la genèse des dispositifs? Quel est le facteur ou l'événement déclenchant?

Source : Chia E., et al. Comment étudier (analyser) la gouvernance territoriale? Mise à l'épreuve d'une grille de lecture, Colloque AISRE-ASRDLF 2010

# EVALUATION ET GRILLE D'INDICATEURS

## Indicateurs – Gouvernance territoriale

	Composantes statiques ou structurelles	Composantes fonctionnelles et dynamiques
<b>Connaissance des systèmes d'acteurs, des représentations et des controverses</b>		
Acteurs publics et privés avec des identités multiples	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels acteurs sont impliqués et représentés? Qui sont les absents?</li> </ul>	Quels types de partenariat ou de coalitions (formelles et informelles) se sont formés entre privé et public?
<b>Connaissance des institutions et des procédures institutionnelles</b>		
Processus dynamique de coordination mobilisant des dispositifs multiples	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelles sont les formes et les types de coordinations existants (formel et informel)?</li> <li>- Comment sont pris en charge les points de vue divergents?</li> <li>- Quel est l'objectif principal de ces dispositifs (consultation, concertation...)?</li> <li>- Comment et par qui sont-ils organisés?</li> <li>- Quelle est la légitimité de ces dispositifs?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Y'a t-il eu des dysfonctionnements importants du ou des dispositif (s)? Comment ont-ils été réglés?</li> <li>- Quelle est la genèse des dispositifs? Quel est le facteur ou l'événement déclenchant?</li> </ul>
<b>Analyse des interactions fonctionnelles</b>		
Ressources (partagées et asymétriques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels sont les outils ou ressources (information, savoirs, relation, finances, temps, évaluation) utilisés?</li> <li>- Comment les calendriers et les agendas politiques sont gérés et coordonnés?</li> <li>- Comment le pouvoir politique est distribué?</li> <li>- Quels sont les liens d'interdépendance entre les acteurs?</li> <li>- Quels est la nature, l'opérationnalité, la qualité, la transparence (diffusion et accès)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dispositif a-t-il permis un(e) meilleur(e) accès/distribution aux ressources?</li> <li>- Comment ont évolué la production et la mutualisation des informations, la communication entre les acteurs?</li> <li>- Comment ont évolué les conflits (changements d'acteurs, d'objet, de lieux, conséquences...)?</li> </ul>
<b>Analyse des interactions territoriales et contextuelles</b>		
Enjeux territorialisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels sont les spécificités du ou des territoire (s)?</li> <li>- Quels sont ces liens et les négociations et les synchronisations avec les autres échelles (caractère multiniveau et multi appartenance des acteurs)</li> <li>- Comment les enjeux au niveau national et régional coïncident-ils ou non avec les enjeux locaux?</li> <li>- A quels enjeux doit répondre la gouvernance sur le ou les territoire(s)?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment ont évolué les politiques sur le territoire (sectorielle, intégrée)?</li> <li>- Comment ont évolué les instruments normatifs (mise en œuvre, application...)?</li> </ul>
<b>Evaluation des produits et des effets</b>		
Construction collective (objectifs et actions)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment sont définis les objectifs?</li> <li>- Comment sont-ils atteints? Quelle est la performance par rapport aux objectifs?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des réorientations sont-elles intervenues au cours du processus? Par qui ont-elles été initiées? Comment ont-elles été intégrées?</li> </ul>
Apprentissages collectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels types d'objets intermédiaires, de savoirs et d'apprentissage ont facilité la mise en place de la gouvernance?</li> <li>- Quels apprentissages ont été créés?</li> <li>- Ces apprentissages bénéficient-ils plus à certains groupes d'acteurs?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels outils sont mis en œuvre pour professionnaliser les savoirs liés à la mise en œuvre de la gouvernance?</li> </ul>
Reconfigurations ou innovations organisationnelles et institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Y a-t-il des moments réflexifs sur les modes de mise en œuvre?</li> <li>- Y a-t-il une prise de conscience du caractère systémique et une connaissance et une appropriation de la complexité territoriale?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dispositifs ont-ils fait émerger d'autres dispositifs, de nouvelles organisations ou de nouvelles règles?</li> <li>- Les arrangements et dispositifs ont-ils été répliqués, formalisés?</li> </ul>

Source : Chia E., et al. Comment étudier (analyser) la gouvernance territoriale? Mise à l'épreuve d'une grille de lecture, Colloque AISRE-ASRDLF 2010

# EVALUATION ET GRILLE D'INDICATEURS

## Propositions d'indicateurs – Dynamiques du territoire

Dynamiques démographiques et résidentielles	Sources
Taux de variation annuel de la population	Agence d'Urbanisme, INSEE, Collectivités
Territoires de croissance	Agence d'Urbanisme, INSEE, Collectivités
Territoires de desserrement	Agence d'Urbanisme, INSEE, Collectivités
Logements : Construction neuve (renouvellement + augmentation du parc)	Agence d'Urbanisme, INSEE, Collectivités
Logement social à construire (% de la construction neuve)	Agence d'Urbanisme, INSEE, Collectivités
Foncier théorique à mobiliser pour assurer la construction neuve	Agence d'Urbanisme, INSEE, Collectivités
<b>Inégalités économiques et sociales</b>	
<i>- les niveaux de ressources des ménages</i>	
Revenu médian sur un territoire donné	CCAS, CG
Ecart interdécile sur un territoire donné	CCAS, CG
Taux de pauvreté sur un territoire donné	CCAS, CG
Inégalités de revenus selon les quartiers (centre/périphérie)	CCAS, CG
Inégalités de revenus entre territoires ruraux et urbains	
<i>- l'activité des résidents :</i>	
Taux d'activité	
Indice de chômage	
Stabilité de l'emploi (nombre de contrats précaires et temps partiels)	
<i>- Prévalence de publics à risque (les familles monoparentales, les personnes seules, ainsi que les jeunes sont les plus exposés à la pauvreté..)</i>	CCAS, Collectivités, CG
<i>- Catégories socioprofessionnelles présentes sur le territoire</i>	CCAS, Collectivités, CG
<i>- accès aux services</i>	CCAS, Collectivités, CG
<i>- Nombre de commerces alimentaires de proximité</i>	CCAS, Collectivités, CG
<i>- Offre médicale de proximité</i>	CCAS, Collectivités, CG
<b>Les conditions pédoclimatiques</b>	
<i>- Taux de précipitations moyens</i>	Instituts de Recherche, Ecole d'Ingénieur, Collectivités, DRAAF
<i>- Températures moyennes</i>	Instituts de Recherche, Ecole d'Ingénieur, Collectivités, DRAAF
<i>- Exposition et position du solum dans le paysage</i>	Instituts de Recherche, Ecole d'Ingénieur, Collectivités, DRAAF
<i>- Nature des constituants</i>	Instituts de Recherche, Ecole d'Ingénieur, Collectivités, DRAAF
<i>- Profondeur de l'horizon</i>	Instituts de Recherche, Ecole d'Ingénieur, Collectivités, DRAAF
<i>- Qualité et stabilité de la structure</i>	Instituts de Recherche, Ecole d'Ingénieur, Collectivités, DRAAF
<b>Le profil environnemental</b>	
<i>- Etat des ressources naturelles (foncier, eau, énergie)</i>	Instituts de Recherche, Collectivités, DREAL
<i>- Etat de la biodiversité</i>	Instituts de Recherche, Collectivités, DREAL
<i>- Niveaux de pollution (eau, sol, air)</i>	Instituts de Recherche, Collectivités, DREAL
<i>- Risques et nuisances (risques naturels, impact du réchauffement climatique)</i>	Instituts de Recherche, Collectivités, DREAL

# EVALUATION ET GRILLE D'INDICATEURS

## Propositions d'indicateurs – Bassins de vie

Indicateurs « Pratiques Alimentaires »	Sources
% de dépenses des ménages en GMS	Bilan de consommation/ CCI (Données Nationales)
% de dépenses des ménages en distributeurs bio	Bilan de consommation/ Agence bio (Données nationales)
% de dépenses des ménages en circuit court	Bilan de consommation/ Observatoire des circuits courts, CG
Fréquence d'achat en produits locaux	Bilan de consommation
Catégories d'aliments achetés locaux	Bilan de consommation
Critères d'achat des fruits et légumes (aspect, fraîcheur, prix, région d'origine)	Bilan de consommation
Critères d'achat des produits carnés et poissons (aspect, fraîcheur, prix, région d'origine)	Bilan de consommation
Actions de sensibilisation des associations de consommateurs	Associations de consommateurs
Evolution du nombre d'AMAP et d'adhérents	InterAMAP
Evolution du nombre de Biocoop et de leur chiffre d'affaire	Biocoop
Indicateurs « Inégalités sociales d'accès à l'alimentation »	Sources
% des ménages sous le seuil de pauvreté	Conseil Général, CCI, Agence d'urbanisme, Observatoire de la Précarité du CG
Part du budget des plus pauvres consacrée à l'alimentation	Bilan de consommation
Nombre d'associations d'aide alimentaire bénéficiaires de la Banque Alimentaire	Banque alimentaire
Nombre d'adhérents aux différentes associations d'aide alimentaire (Restos du Cœur, Secours populaire...)	Associations concernées
Tonnage de produits récupérés par an	Banque alimentaire
Tonnage par typologie de produits par an	Banque alimentaire
Tonnage de produits distribués par an	Banque alimentaire
Nombre de partenaires de la GMS et restaurateurs locaux	Banque alimentaire
% de dons des différentes communes	Banque alimentaire
% de collecte auprès du public	Banque alimentaire
Indicateurs « Santé et alimentation »	Sources
Prévalence annuelle de l'obésité	ARS - Aquitaine
Prévalence annuelle du diabète	ARS - Aquitaine
Prévalence annuelle des maladies cardiovasculaires	ARS - Aquitaine
Nombre d'inscrits dans des clubs sportifs	ARS - Aquitaine / Clubs sportifs
Nombre d'interventions de sensibilisation dans les écoles	ARS - Aquitaine / IREPS / Communes
Nombre de collectivités « Ville Active PNNS »	ARS - Aquitaine / Communes
Nombre de collectivités ayant reçu le Label « Commune Sport pour Tous »	ARS - Aquitaine / Communes

# EVALUATION ET GRILLE D'INDICATEURS

## Propositions d'indicateurs – Activité agricole

Indicateurs « Foncier » (Bordeaux/ Gironde)	Sources	Objectifs	Délai de réalisation
Nombre de démarches de protection et valorisation des terres (ScOT, PLU, Agenda 21, PEANP)	Collectivités		
Surface de terres agricoles/ naturelles (A/N) des différentes collectivités dans leur document d'urbanisme (SCOT, PLU intercommunal ou communal) - (CG, Communautés de communes, communes) – Source CUB	Collectivités		
Surfaces de terres A/N exploitées en agriculture (SAU des collectivités) – Source CUB	Collectivités		
Surface de terres A/N en activité (agriculture, chevaux, jardins, divers) – Source CUB	Collectivités		
Surface de terres A/N sans activité (friche) – Source CUB	Collectivités		
Surface de terres sans mode d'occupation répertorié (ni urbain, ni forestier, ni agricole) – potentiel agricole théorique – Source CUB	Collectivités		
Surface de terres agricoles « alimentaires » (maraichage, élevage, arboriculture) – Source CUB	Collectivités		
Perte de surface A/N au nouveau PLU (déprise de surface A/N) – Source CUB	Collectivités		
Gain de surface A/N au nouveau PLU (reconquête de surface A/N) – Source CUB	Collectivités		
Nombre (nb) d'exploitations agricoles (EA) suivies par la collectivité – Source CUB	Collectivités		
Nombre (nb) d'exploitations suivies par d'autres partenaires (CIVAM, Chambre d'Agriculture...)	Collectivités et partenaires		
Prix du foncier	SAFER		
% de surfaces mises sur le marché	SAFER		
% des surfaces vendues consacrée à l'agriculture	SAFER		
<b>Indicateurs « Installation » (Bordeaux/ Gironde)</b>			
Nombre d'Exploitations Agricoles sur la collectivité (typologie selon production)	RGA		
Nombre d'exploitants sur la collectivité	RGA		
Nombre de personnes salariés agricoles sur la collectivité	Chambre d'Agriculture		
Nombre d'installations aidées	Chambre d'Agriculture		
Nombre de cédants en difficulté de transmission	Chambre d'Agriculture		
Nombre de hors cadre familiaux voulant s'installer			
Nombre d'agriculteurs aidé par Terres de Liens	Terres de Liens		
Somme récoltée par l'épargne solidaire	Terres de Liens		
Nombre d'agriculteurs aidé par Terres de Liens			
Nombre de personnes en chantier-formation maraichage CFPPA	CFPPA		
Nombre de sites de couveuses agricoles	CFPPA		
Nombre de personnes en statut CAPE en couveuse agricole.	FR CIVAM		
Nombre de personnes installées issues de couveuses agricoles	FR CIVAM		

# EVALUATION ET GRILLE D'INDICATEURS

## Propositions d'indicateurs – Disponibilité alimentaire et filières

Disponibilité alimentaire	Sources
Indice de performance nourricière	Clim'Agri, CG
Filières	
Nombre d'exploitations	Chambre Agri
Effectifs ou SAU	Chambre Agri
Tonnage	Chambre Agri
Nombre de signes de qualité	Chambre Agri
Nombre de groupements de producteurs	Collectivités
Nombre d'indépendants	Collectivités
% de production consommée localement	Collectivités
% de production destinée aux grossistes et GMS locaux, aux industries agroalimentaires locales	Collectivités
% de production destinée à l'export (autres départements ou étrangers)	Collectivités et partenaires
Nombre d'exploitants en vente directe	Chambre Agri
Nombre d'exploitants ou nombre de groupement de producteurs en restauration collective	Chambre Agri
Distance de l'atelier de transformation le plus proche	Collectivités
Aides perçues par l'Europe	Collectivités/Chambre Agri
Aides perçues par l'Etat	Collectivités/Chambre Agri
Aides perçues par les collectivités	Collectivités/Chambre Agri
Nombre d'acteurs de la filière agricole participant aux réunions pour un système alimentaire local	Collectivités/Chambre Agri



# EVALUATION ET GRILLE D'INDICATEURS

Evaluation de l'évolution des bassins de production – faire participer tous les acteurs de la gouvernance pour remplir ce tableau d'indicateurs / décider d'objectifs communs

## Propositions d'indicateurs – Signes de qualité

Agriculture biologique	Sources	Objectifs	Délai de réalisation
SAU bio de la collectivité	Agence Bio		
Nombre d'exploitation bio sur la collectivité	Agence Bio		
Nombre de Label TBE (ARBIO)	Arbio		
Surfaces en conversion			
Nombre de groupement de producteurs			
Nombre de groupement participant en restauration collective			
% distribution sur les marchés (Nombre de marchés bio)			
% distribution en GMS			
% distribution à la ferme			
% distribution en magasins spécialisés (Nombre de magasins spécialisés)			
% destiné aux industries agroalimentaires locales (Nombre d'IAA spécialisée)			
Aides perçues			
Nombre d'exploitations en Agriculture raisonnée			
<b>Démarches collectives et SIQO</b>			
Nombre de signes de qualité sur un territoire			
Nombre de marques territoriales			
Nombre d'exploitations sous signe de qualité			
Revenu des exploitations sous signe de qualité			
Nombre d'évènements autour d'un terroir			
Nombre et fréquence des Marchés de Producteurs de Pays	Chambre d'Agriculture		
Pour chaque signe ou label : % vendu localement			
% de consommateur pour qui un signe de qualité est un critère de choix			

# EVALUATION ET GRILLE D'INDICATEURS

## Propositions d'indicateurs – Transformation et commercialisation

Transformation	Sources
Nombre d'exploitations possédant un atelier de transformation	Chambre Agriculture
Nombre d'ateliers de transformation commun (légumerie, abattoir)	Collectivités/coopératives et interprofessions/ Chambre Agriculture
Nombre d'artisans en métiers de bouche	Chambre des Métiers et de l'Artisanats, syndicats, artisans
% d'approvisionnement local des artisans de métiers de bouche	Chambre des Métiers et de l'Artisanats, syndicats, artisans
% de l'activité réalisée sur les marchés locaux	Chambre des Métiers et de l'Artisanats, syndicats, artisans
Nombre d'industries agroalimentaires locales	CCI, IAA
% d'approvisionnement local des industries agroalimentaires locales	CCI, IAA
% de l'activité réalisée sur les marchés locaux	CCI, IAA
% de l'activité réalisée avec la restauration collective/privée	CCI, IAA
% de l'activité réalisée avec les GMS locales	CCI, IAA
<b>Commercialisation</b>	
Nombre de marchés (vente directe) sur la collectivité et nombre de places	Collectivités
Nombre de marchés hebdomadaires	Collectivités
Nombre de producteurs locaux (-200 km) agréés sur les marchés de la collectivité	Collectivités/ Producteurs
Nombre de marchés hebdomadaires bio	Collectivités
Nombre de producteurs bio sur les marchés	Collectivité
Taux de production locale en restauration collective de la collectivité	Collectivité
Taux de produits bio en restauration collective de la collectivité	Collectivité, cuisines centrales
Nombre de marchés fermiers (vente à la ferme) annuels	Collectivités
Nombre de sites en drive fermier sur la Cub	Chambre d'Agriculture
% de produits locaux proposés par les GMS, les grossistes, les restaurateurs privés, METRO	GMS/restaurateurs/METRO
% de produits locaux proposés au MIN	MIN

# EVALUATION ET GRILLE D'INDICATEURS

## Propositions d'indicateurs – Relations ville/campagne

<b>Solidarité territoriale</b>	<b>Sources</b>
Nombre de rencontres/ réunions entre la métropole et les territoires alentours	Collectivités
Formalisation des attentes de chacun des territoires	Collectivités
Nombre de dispositifs / accords / chartes établies	Collectivités
Nombre de participation à la Fondation Terres de Liens	Collectivités
<b>Agritourisme et pescatourisme</b>	
Nombre d'adhérents au réseau Bienvenue à la Ferme	Chambre d'Agriculture
Nombre d'adhérent Accueil Paysan	Accueil Paysan
Types de services proposés	Chambre d'agriculture/ Producteurs / Office de tourisme
Nombre de touristes par an	Office de tourisme
Nombre d'office de tourisme proposant une communication particulière agritourisme	Offices de tourisme
Nombre de communes proposant un communication particulière/ action particulière agritourisme	Collectivités
Nombre de bateaux agréés en pescatourisme	CDPM
Nombre de touristes par an	CDPM
Types de services proposés	CDPM
Nombre d'office de tourisme proposant une communication particulière pescatourisme	CDPM
Nombre de communes proposant un communication particulière/ action particulière pescatourisme	CDPM
Aides perçues	CDPM
Nombre de visites prévues dans le cadre scolaire ou établissements	CDPM

# EVALUATION ET GRILLE D'INDICATEURS

Evaluation de l'évolution des bassins de production – faire participer tous les acteurs de la gouvernance pour remplir ce tableau d'indicateurs / décider d'objectifs communs

## Propositions d'indicateurs – Initiatives urbaines

Agriculture biologique	Sources	Objectifs	Délai de réalisation
SAU bio de la collectivité	Agence Bio		
Nombre d'exploitation bio sur la collectivité	Agence Bio		
Nombre de Label TBE (ARBIO)	Arbio		
Surfaces en conversion			
Nombre de groupement de producteurs			
Nombre de groupement participant en restauration collective			
% distribution sur les marchés (Nombre de marchés bio)			
% distribution en GMS			
% distribution à la ferme			
% distribution en magasins spécialisés (Nombre de magasins spécialisés)			
% destiné aux industries agroalimentaires locales (Nombre d'IAA spécialisée)			
Aides perçues			
Nombre d'exploitations en Agriculture raisonnée			
<b>Démarches collectives et SIQO</b>			
Nombre de signes de qualité sur un territoire			
Nombre de marques territoriales			
Nombre d'exploitations sous signe de qualité			
Revenu des exploitations sous signe de qualité			
Nombre d'évènements autour d'un terroir			
Nombre et fréquence des Marchés de Producteurs de Pays	Chambre d'Agriculture		
Pour chaque signe ou label : % vendu localement			
% de consommateur pour qui un signe de qualité est un critère de choix			

# GLOSSAIRE ET INDEX DES SIGLES

---

- AB : Agriculture Biologique
- AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
- AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
- AOP : Appellation d'Origine Protégée
- CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
- CDEA
- CLPMEM : Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins
- CTDD : Comité Territorial du Développement Durable
- EPLF : Etablissement Public Local du Foncier
- FEDER : Fond Social Européen en France
- FNAB : Fédération Nationale Agriculture Biologique
- GFA : Groupement Foncier Agricole
- GMS : Grandes et moyennes surfaces
- PAC : Politique Agricole commune
- PAEN : Périmètre Agricole Et Naturel
- PLU : Plan local d'urbanisme
- PLH : Programme local d'habitat
- RGA : Recensement Général Agricole
- OFB : Observatoire de la Ferme Basque
- SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- SAU : Surface agricole utile
- SCA : Société en commandité par actions
- SIQO : Signe d'identification de la qualité et de l'origine

**AIRE URBAINE** : Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (INSEE).

**AMAP**: Une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) a pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans un logique d'agriculture durable; c'est à dire une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, de permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits, et de participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole dans le respect de l'environnement.

Elle réunit un groupe de consommateur et un agriculteur de proximité autour d'un contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production qui lui est livrée périodiquement à un coût constant. Le producteur s'engage à fournir des produits de qualité dans le respect de la charte de l'agriculture paysanne. (Charte AMAP)

**CIRCUIT DIRECTS** : relation directe entre le producteur et le consommateur (vente à la ferme, vente sur les marchés, cueillette à la ferme...)

**CIRCUITS COURTS** : un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur (paniers de producteurs, points de vente collectif, restauration autogérée, réseaux de consommateurs...)

**CIRCUITS DE PROXIMITÉ ou LOCAL**: un autre critère entre en compte à l'échelle d'un territoire, c'est la plus grande proximité géographique entre le producteur et le consommateur. Ces notions renvoient aux enjeux de relocalisation de l'économie, de valorisation des ressources locales. Ils permettent de traduire les préoccupations des élus liées au rapprochement des liens sociaux entre les agriculteurs et la population majoritairement de culture urbaine, aux synergies entre agriculteurs, artisans et commerçants, à la préservation d'une activité agricole dynamique. (PQA)

**DIABÈTE** : Le diabète est un trouble de l'assimilation, de l'utilisation et du stockage des sucres apportés par l'alimentation. Cela se traduit par un taux de glucose dans le sang (encore appelé glycémie) élevé : on parle d'hyperglycémie.

Diabète de type 1 / habituellement découvert chez les sujets jeunes, ce diabète résulte de la disparition des cellules bêta du pancréas  
Diabète de type 2 / apparaît généralement chez le sujet de plus de 40 ans, cependant les premiers cas d'adolescents et d'adultes jeunes touchés apparaissent en France. Le surpoids, l'obésité et le manque d'activité physique sont la cause révélatrice du diabète. Soit le pancréas fabrique toujours de l'insuline mais pas assez par rapport à la glycémie : c'est l'insulinopénie, soit cette insuline agit mal, on parle alors d'insulinorésistance. (AFD)

**EDUCATION THERAPEUTIQUE** : Selon la définition de l'OMS, « l'éducation thérapeutique a pour but d'aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient. Elle comprend les activités organisées, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie.

Cette démarche a pour finalité de permettre aux patients de mieux comprendre leur maladie et leurs traitements, à collaborer avec les soignants et à assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge afin de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie ».

Un programme d'éducation thérapeutique se compose de 4 étapes :

- un diagnostic éducatif
- un programme personnalisé d'éducation thérapeutique avec des priorités d'apprentissage
- la planification et la mise en œuvre des séances d'éducation thérapeutiques individuelles et collectives ou en alternance
- une évaluation des compétences acquises et du déroulement du programme

Ces programmes doivent être réalisés par des professionnels de santé formés à l'éducation thérapeutique et de disciplines différentes. (ARS)

**FEADER** (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) : est un instrument de financement et de programmation de la Politique Agricole Commune (PAC) et plus particulièrement du second pilier de la PAC dont l'objectif est de « *mettre en place un cadre cohérent et durable garantissant l'avenir des zones rurales en se fondant notamment, sur sa capacité à fournir un éventail de services publics qui dépassent la simple production de denrées alimentaires et sur le potentiel des économies rurales à créer de nouvelles sources de revenus et d'emplois, tout en protégeant l'héritage culturel, environnemental et patrimonial du monde rural* ».

**PROGRAMME LEADER** : Dans le cadre de la PAC, LEADER constitue un axe méthodologique du programme de développement rural destiné à financer des projets pilotes à destination des zones rurales. Concrètement, des territoires (Pays ou Parcs Naturels Régionaux) élaborent une stratégie et un programme d'actions. Ils sont ensuite sélectionnés par un appel à projets régional. Les territoires retenus, organisés en Groupe d'action local (GAL) se voient allouer une enveloppe financière destinée à mettre en œuvre le programme d'actions. Un comité de programmation composé d'acteurs publics et privés locaux assurent ensuite la sélection des projets s'inscrivant dans ce programme d'actions.

**MITAGE** : En urbanisme, le mitage est une conséquence de l'étalement urbain. Il désigne l'implantation d'édifices dispersés dans un paysage naturel. Le paysage perd ainsi progressivement son caractère rural au profit d'une coexistence de zones vertes et de zones construites comportant une faible densité de bâtiments et de service collectif.

**OBESITE** : Selon l'OMS, l'obésité se caractérise par « une accumulation anormale ou excessive de graisse corporelle qui peut nuire à la santé ». On parle de surcharge pondérale ou d'embonpoint lorsque l'Indice de Masse Corporelle (IMC) se situe entre 25 et 29.9; d'obésité lorsqu'il égale ou dépasse 30; et d'obésité morbide s'il égale ou dépasse 40.



# LEXIQUE

---

**SIQO** : Les signes de qualité sont des repères (marques, labels, logos,...) permettant de signaler la qualité, l'origine ou le mode de production des produits sur lesquels ils sont apposés. Ils relèvent d'une démarche de certification ou de labellisation. L'objet des signes officiels de qualité est de proposer des points de repères facilement identifiables par le consommateur. Ils donnent lieu à des contrôles par des organismes certificateurs tels que l'INAO (Institut National de l'origine et de la qualité).

La qualité d'une denrée alimentaire dépend de l'ensemble des éléments mis en œuvre tout au long de la chaîne d'élaboration du produit soit :

- Les conditions de sa production agricole
- La transformation fermière, artisanale, industrielle
- Les modalités de transport
- La mise en œuvre du produit auprès du consommateur final

**AOC (Appellation d'Origine Contrôlée)** : garantit la typicité du produit, un lien intime entre le produit et le terroir. La zone d'appellation est déterminée en fonction de ses caractéristiques géologiques, agronomiques, climatiques...

**AOP : (Appellation d'Origine Protégée)** : il s'agit de la transposition européenne de l'AOC française pour les produits laitiers et agroalimentaires

**IGP (Indication Géographique Protégée)** : Il s'agit d'un système d'identification des produits par l'origine à l'échelle européenne. L'IGP distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme. La relation entre le produit et son origine est moins forte pour pour l'AOC mais suffisante pour conférer une caractéristique ou une réputation à un produit. Les IGP concernent également les vins.

**LABEL BIO** : Il s'agit d'une marque française sur un règlement européen qui fixe un cahier des charges à respecter. Le nouveau logo européen officiel a été créé en Juillet 2010. L'Agriculture Biologique est un label à part car elle ne fait pas de promesse directement sur le produit mais sur son mode de production. Elle assure qu'un ensemble de pratiques agricoles sont respectueuses des équilibres écologiques et de l'autonomie des agriculteurs.

**LABEL ROUGE** : signe le plus connu. Signe 100% français, il s'agit d'un label qui appartient au Ministère de l'Agriculture. Il n'est pas reconnu officiellement par l'Union Européenne. Il garantit une qualité supérieure par rapport à des produits de la même classe.

**STG (Spécialité Traditionnelle Garantie)** est un signe de reconnaissance européen. Elle ne fait pas référence à une origine mais a pour objet de protéger la composition traditionnelle d'un produit, ou un mode de production traditionnel. Les bières sont les STG les plus connues.

**SYNDICATS AGRICOLES** : FNSEA, Jeunes Agriculteurs, Coordination Rurale, Confédération Paysanne, ELB

**LOI GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT** : L'Etat cherche à encourager la consommation de produits biologiques. La Loi de Modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) du 14 Juillet 2010 a par ailleurs ajouté l'objectif d'introduire dans les repas des produits de saison, des produits à faible impact environnemental, ou sous signes de qualité et de l'origine. Ensemble, ces produits devront constituer 20% minimum des commandes dans les restaurants collectifs d'Etat (restaurants administratifs, hôpitaux, prisons, universités...). (PQA)

# BIBLIOGRAPHIE

---

- AGENCE BIO, Les chiffres du Bio en Aquitaine, 2013
- A'URBA, Guide de qualité urbaine et d'aménagement durable de la CUB, 2008
- CCI, Chiffres clés commerce Gironde, Edition 2013
- CCI, Tendances Gironde et agglomération bordelaise, Industries Agroalimentaires 2013
- Chambre d'Agriculture Gironde, Rapport d'activité 2013
- CREDOC, Bilan et perspective du commerce en Gironde, Les mutations de la consommation, nouveaux marchés et nouvelles pratiques, 2013
- CUB, Agenda 21 vers une agglomération durable, 2009
- CUB, Livre Vert, 2009
- CUB, Communiqué de presse du 5 Novembre 2010, Agriculture périurbaine : gros plan sur le rapport Quévremont
- CUB, Vers une politique agricole sur la CUB respectueuse de la biodiversité, Juin 2014
- CG33, Définitions des principes de développement durable
- CG33, Rapport sur la situation en matière de développement durable du département de la Gironde, synthèse 2012
- CG33, Cahier de préconisations pour la réduction du gaspillage alimentaire à destination des ménages, Mai 2012
- CG33, Charte agriculture forêt et urbanisme, pour une gestion économe et partagée de l'espace rural
- CG33, O.D.A.C. 33 « Diagnostic urbain et commercial de la Gironde, Fiches d'identités des territoires girondins », 2011, 2012
- CG33, Rapport 2013 de l'Observatoire Girondin de la Précarité et de la Pauvreté, Décembre 2013
- CG33, Le foncier au service d'un développement solidaire,
- DRAAF, Les chiffres de l'agriculture girondine, Analyse RGA 2010
- DRAAF, AGRESTE Aquitaine, Analyses et résultats, N°53, Juin 2012
- DRAAF, AGRESTE Aquitaine, Les circuits courts, Juin 2012
- DRAAF, Agreste Aquitaine, Premières tendances Gironde, N°3, Septembre 2011
- DRAAF, Données territoriales – Arrondissement de Lagon, Fiche n°11 : Aviculture, Avril 2011
- INSEE Aquitaine, « Le petit commerce participe à la dynamique de l'emploi commercial en Gironde », N°212, Décembre 2013
- Observatoire de l'élevage bovin viande en Gironde, IPG 2010
- Observatoire de la production Ovine en Aquitaine, IPG 2009
- SAFER Aquitaine, Marché foncier et activité de la SAFER, Gironde 2013
- Ville de Bordeaux, Agenda 21, Décembre 2008
- Ville de Bordeaux, Une nouvelle écologie des parcs et jardins, Juin 2014
- PADES, SALUTERRE, « Préparer une politique de jardinage collectif à l'échelle de la CUB, Elements de diagnostic et préconisations », Juin 2014

# CARNET D'ADRESSES

---

## Comité de pilotage du projet « Gouvernance alimentaire en Aquitaine »

Organisme	Personne ressource	Intitulé du Poste
DREAL	BOROT DE BATTISTI Adeline	Agriculture et agroalimentaire en Aquitaine
DRAAF	Mathieu	Chargé de mission Agenda 21
ARS		
CREPAQ		
CEREMA	DUMORA Isabelle	Chargée de mission – Service développement durable

## Experts

Organisme	Personne ressource	Intitulé du Poste
INTERNATIONAL URBAN FOOD NETWORK	BRAINE SUPKOVA Markéta	Directrice de l'IUFN
PAYS ET QUARTIERS D'AQUITAINE	HOICHEUX Aurélie	Chargée de mission « rural »
BORDEAUX SUP AGRO	CORADE Nathalie	Maitre de conférence en économie
CONSEIL REGIONAL DU NORD PAS DE CALAIS	POISNEL Elise	Doctorante à Lille 2 en Sciences politiques – La territorialisation des politiques alimentaires

# CARNET D'ADRESSES

Organisme	Personne rencontrée	Intitulé du Poste
Conseil Régional	BOROT DE BATTISTI Adeline	Agriculture et agroalimentaire en Aquitaine
Conseil Général 33	ROTURIER Julie, KEIFF Sébastien, TUDAL Gwenaelle, ROTURIER Julie	Chargés de mission Agenda 21
	HERMAN Anne	Circuits courts
Chambre d'Agriculture Régionale	UMINSKI Elisabeth	Chargée de mission Agritourisme, Circuits Courts, Marché de Proximité
Chambre d'Agriculture Départementale	MONGET Alain AIME Michel CHAPOULIE Olivier MOUQUOT Philippe GIROU Stéphanie	Directeur Communication et Tourisme rural Service Elevage Service Transmission/Installation Service Grandes cultures Service Maraichage
Chambre des Métiers de Gironde	LASNE Emilie	Chargée de développement économique
Ville de Bordeaux	BEAU PONCIE Brigitte	Chargée de mission Agenda 21
	FRONZES Magali	Elue Service Parcs et Jardins
	DEVEAUD Constance	Directrice Maison Eco-citoyenne
Ville de Mérignac	RAIMBAULT Matthieu	Chargé de mission Agenda 21
Ville de Bègles	MINICKI Alexandra	Chargée de mission Développement durable
Communauté Urbaine de Bordeaux	STEVENS Dominique DE FRAMONT Alain	Directeur Nature
Communauté d'agglomération du Libournais (zones rurales)	DUMORA Isabelle MOLVEAU Marion	Chargée de mission – Service développement durable
Pays Médoc	NOVERRAZ Martine	Cheffe de projet du pays
Pays du Bassin d'Arcachon du Val de l'Eyre	FLEITH Sèverine	Cheffe de projet du pays
A'URBA		
ADEME		
SIVU Bordeaux Mérignac	IAPICHINO Didier	Directeur
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	LASNE Emilie	Chargée de développement économique
ARDIA	COUVREUR Agathe	
APRAA		

# CARNET D'ADRESSES

Organisme	Personne rencontrée	Intitulé du Poste
SICA Maraichère Bordelaise	BILGOT	
ARBORICULTEUR	GAYERIE Dominique	
La rûche du Médoc	NOVERRAZ Martine	Directrice du Pays Médoc
AgriSud	BRUERE Cécile	Chargée de mission
ECOACTEURS	FILLON Cécile	
ARBIO Sud Ouest	VERGIER Antoine LASALLE SAINT JEAN Philippe	Chargée de mission restauration collective bio Président ARBIO Aquitaine
AgroBio Gironde	GANDRE Valérie	Co-présidente
SCIC Loc Hall Bio	RICHARD Paul	Coordinateur Commercial
Groupement des Eleveurs Girondins	VINOS Adeline	Responsable Qualité
Laiteries coopératives : Groupe 3A et teRRA IACtA		
Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce de la Gironde	RABIC Jacqueline	
CIDPM		
Association des Artisans Bouchers de Gironde	BARBIERIE Franck	Directeur
Association des Poissonniers		
BioCoop		
La Recharge, épicerie sans emballages		
La Ronde des Quartiers de Bordeaux	MALEZIEUX Eric	Directeur
Leclerc (GMS)		
Carrefour (GMS)		
Intermarché (GMS)		
Restaurateur « La Tupina » - initiative « colis-voiturage maraicher »	XIRADAKIS Jean-Pierre	Chef du restaurant
La soupe aux cailloux		
Belle Campagne	BUCQUET Adrien	
Relais AMAP Gironde	LUCAS Josette	Présidente

# CARNET D'ADRESSES

Organismes	Personne rencontrée	Intitulé du Poste
Association Grenelle Terre – La rûche qui dit Oui!	DEL REY Marie-José	Directrice
Terre de Liens	BAUGET Véronique	Animatrice Aquitaine
Les Jardins d'Aujourd'hui		
Friche and Cheap	WILLIS Delphine	
L'atelier des Bains Douches	SALLENAVE Anne	Coordinatrice
Ferme Urbaine de Darwin	GANCILLE Jean-Marc Camille	Directeur Développement durable EVOLUTION Directeur BIAPI
Association « Esprit de Quartier »		
Epicerie solidaire Capucins	MARTIN Nathalie	Responsable
Banque Alimentaire de la Gironde	MONTEZIN Céline, RUNEL-BELLIARD Jeff	Animatrice de l'action Cuisine Mobile
Les restos de la Gironde	SCHRAMM Gilberte	Responsable
Epicerie de l'Association de l'aide familiale populaire	GONZALO Anne	
CLCV Bordeaux		
UFC Que Choisir Gironde	PRUE PESSOTO Nadine	
Association de Défense d'Education et d'Information des Consommateurs (ADEIC)	BASTARD Jean-Louis	Responsable
UDAF de la Gironde		
REPPPOP		
Terre d'Adèle		
Drôle de Diab		
IREPS	COURALET Delphine	
CEKIDIS, le cercle des kilos disparus		
ANDES		
ADAPI 33	BARDE Isabelle	
MANA	LOUSTAUNEAU Marie	



---

CEREMA - 2014

---